

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1807.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES , BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825,

PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825.



A ROUEN,

DE L'IMPRIMERIE DE P. PERIAUX PÈRE,

IMP. DU ROI ET DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

~~~~~

1825.

Per. 80

12391





# PRÉCIS ANALYTIQUE

DES TRAVAUX

DE

## L'ACADÉMIE ROYALE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE ROUEN,

PENDANT L'ANNÉE 1825,

D'APRÈS LE COMPTE QUI EN A ÉTÉ RENDU PAR MM. LES SECRÉTAIRES,  
A LA SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 10 AOÛT DE LA MÊME ANNÉE.

---

### DISCOURS

PRONONCÉ A L'OUVERTURE DE LA SÉANCE PUBLIQUE,

PAR M. GUTTINGUER, PRÉSIDENT.

**M**ESSIEURS,

« NOBLESSE oblige. »

Cette maxime, d'un moraliste contemporain aussi profond que spirituel (1), peut également s'appliquer aux honneurs.

Je sens tout ce que m'imposent aujourd'hui ceux que je dois aux suffrages bienveillants de mes confrères.

---

(1) M. le duc de Lévis, pair de France.

C'est avec crainte , avec émotion que j'élève la faible voix d'un homme du monde , lorsqu'il s'agit de fixer votre attention sur des sujets dont je m'étais cru destiné à jouir plutôt qu'à dissenter.

Mais enfin , puisqu'avant que nous ne vous rendions compte des travaux par lesquels l'Académie s'est efforcée de mériter l'approbation de ses concitoyens , quelques instants me sont accordés pour y préparer vos esprits , je me résigne à une faveur qui devient un devoir , demandant qu'il me soit donné , comme à mes prédécesseurs , d'en user avec discrétion , sinon avec le même bonheur.

Amant passionné , peut-être malheureux des jouissances de l'esprit , si je ne parviens à vous en parler avec l'intérêt qu'elles m'inspirent , au moins puis-je concevoir l'espoir que je ne diminuerai pas l'attachement que vous leur portez. Les sciences , les lettres et les arts ont conservé et conserveront encore longtemps le privilège presque exclusif de résister aux satyres et aux éloges qu'on leur a prodigués.

Que de raisons pour l'espérer , Messieurs !

Ces trois puissances occupent et remplissent le monde civilisé.

Tout vient s'y rattacher , nos plaisirs , nos besoins , nos passions. Mais quelle différence dans leurs moyens , dans leurs destinées ?

L'étude des sciences a pour but principal le bonheur physique et réel de l'homme ; disons plus , le soin de son existence toute entière.

Sans les sciences on ne se figure point de société possible : aussi la Société reconnaissante les désigne-t-elle les premières avec raison à l'admiration du monde ; cet honneur est bien acquis à ce qui est utile et beau à la fois.

Les sciences majestueuses et sévères nous semblent



heureusement placées pour jouir d'un empire paisible et universel.

Elles savent s'élever au-dessus des rivalités par de grands résultats ; elles sont exposées à un moins grand nombre de fautes que leurs deux alliés, les lettres et les arts ; elles parlent au jugement, à la raison, tandis qu'eux sont souvent obligés de s'adresser aux passions.

L'expression de la science est toujours la même ; la leur change suivant les climats, les lieux et les hommes.

Le génie de la science est moins brillant peut-être, (quoique sublime quelquefois) mais plus fort et plus sain.

Son but est certain ; il sait tout de suite ce qu'il veut, et trouve les hommes prêts à l'aider, car ils comprennent qu'il y va de leur intérêt.

Le cœur du savant d'ailleurs, plus calme, plus sage, s'émeut moins vivement à l'offense ; obligé d'apprendre à connaître les choses plutôt que les hommes, il est moins sensible à l'injustice, moins malheureux de l'inimitié.

Pour lui, comme pour le voyageur qui a gravi jusqu'aux plus hautes sommités des Alpes, le soleil se lève toujours pur, et il voit avec étonnement, mais sans crainte, se former des orages qui ne l'atteignent pas.

Il n'en est pas de même du poète et de l'artiste. Plus exigeants, plus ambitieux, plus passionnés, leur marche est souvent inégale et difficile ; ils s'affligent, s'inquiètent, se troublent facilement. Une froide reconnaissance ne leur suffit pas, et ils placent au premier rang de leurs récompenses, le charme qu'ils inspirent, les émotions, les transports qu'ils jettent dans les cœurs. Voilà pour eux des joies célestes, voilà ce qui leur donne une existence à part à laquelle aucune autre ne peut être comparée ! Voilà aussi la source de mécomptes et de chagrins inévitables !

Un poète de notre âge a rendu ce sentiment dans des vers qui ne sont plus sortis de ma mémoire :

- « Mais il faut rencontrer, pour enflammer les arts, (disait-il)
- » Un cœur qui nous réponde et d'indulgents regards ;
- » Sans l'espoir de charmer qu'est donc la poésie ?
- » Sourire et l'admirer, c'est lui prêter la vie ;
- » Elle est de ce sculpteur le marbre inanimé
- » Qui, pour naître et pour vivre, eût besoin d'être aimé.

Ce désir d'estime et d'approbation pour le savant, d'intérêt et de sympathie pour le littérateur, me semble destiné aujourd'hui à une complète satisfaction.

Paraître devant une réunion comme celle qui s'offre à nos regards, est pour eux la certitude d'être compris et encouragés.

C'est une grande joie, c'est une fête pour les sciences, les lettres et les arts que ce rassemblement, dans un même sanctuaire, des esprits nés pour créer, des cœurs faits pour sentir.

C'est dans ces solennités, honorées de la présence d'une administration protectrice et bienveillante, c'est devant des magistrats qui connaissent le pouvoir des sciences sur le bonheur de l'homme, l'influence des lettres sur l'urbanité et la grâce des mœurs, que nous reprenons ce sentiment de confiance que nos jours troublés ne nous enlèvent que trop souvent ; c'est au milieu de cette foule, où tous les rangs confondus attestent une affection générale pour les plaisirs de l'esprit, c'est sous les yeux de ce que la société renferme de plus aimable ou de plus éclairé, que nous nous livrons, sans crainte au bonheur d'entretenir les autres de ce qui fait l'objet de nos plus chères pensées, de nos plus intimes ravissements. Eh combien, de nos jours, les lettres surtout n'ont-elles pas besoin d'être encoura-



gées par ces marques d'intérêt qu'elles reçoivent aujourd'hui !

Notre siècle, si grand sous quelques rapports, si éclairé, si habile, est peut-être bien déshérité sous celui des illusions et des sentiments.

Les besoins de nos sociétés avancées ont amené, au milieu des améliorations et des progrès que tout homme juste se plaît à reconnaître, une immense spéculation d'intérêt personnel dont les esprits sont occupés avec une activité qui désenchante le monde idéal dans lequel les âmes passionnées, les esprits d'une certaine trempe aiment à s'égarer.

De-là il est résulté un grand isolement pour les lettres et un défaut de communication entre ceux qui les cultivent et ceux destinés à profiter de leurs travaux.

Malheureuse au milieu d'une atmosphère d'indifférence, inquiète sur ses destins après les révolutions qui se sont succédées, la littérature incertaine attendait sans doute le retour du calme, l'épuisement des partis, pour choisir sa direction.

Majestueuse et chevaleresque sous Louis XIV, déréglée et voluptueuse sous Louis XV, philosophique sous Louis XVI, républicaine sous les Consuls, soumise sous l'Empire, nous l'avons vue sacrifier, comme tout le reste, à la tendance de l'époque, et se réfugier presque entièrement dans les abstractions politiques, où elle aurait achevé de s'éteindre en parlant aux intérêts et aux opinions plus qu'aux sentiments et à l'imagination.

Mais elle ne pouvait suivre longtemps cette route, car la poésie surtout s'y voyait dépassée par tous les groupes qui marchaient autour d'elle.

Elle a laissé les partis mourir de leur lassitude ou de leur fureur, et s'est jetée dans des champs qu'elle semblait avoir dédaignés jusqu'alors, pour chercher, dans des contrées lointaines et étrangères, des inspira-

tions que son ciel , son pays , son histoire se sont pressés de verser sur elle dès qu'elle a pensé à les invoquer.

Abandonnant les vallons délicieux , mais épuisés de l'antique Ausonie , les dieux , les héros , les amours de la Grèce , la poésie nous paraît enfin chercher à peindre nos riantes contrées , nos mœurs , nos souvenirs , mais surtout le cœur de l'homme dans ses rapports avec nos lois , nos passions et notre religion.

Le génie du christianisme à la main , nous la voyons tenter de mettre en œuvre cette poétique nouvelle et féconde , tracée par une plume éloquente qui étonna un monde philosophique et dissertateur par ses sublimes révélations.

C'est peut-être par un effet de cette influence , qu'on a trop longtemps cherché à combattre , que les poètes de nos jours , lorsqu'ils ont à célébrer la sépulture ou le sacre de nos rois chrétiens , ne font plus descendre l'Olympe , ne s'agitent plus sur le trépied des pythoïsses , mais demandent à leur propre cœur leurs pensées , au vrai Dieu leurs inspirations ; qu'ils font retentir les sons majestueux des cloches dans les ogives de Reims et de Saint-Denis ; qu'ils appellent la colombe sur l'autel où l'évangile attend le serment des rois.

Il nous semble encore que c'est depuis les chastes peintures des amours d'Eudore et de Cymodocée que les muses de l'ode et de l'élégie ne se contentent plus de voir , dans la plus terrible et la plus douce des passions , un plaisir passager qu'environnent des séductions et des voluptés , un Dieu dont les lyres payennes vantaient les ruses , divinisaient les erreurs , embellissaient les crimes , mais bien un sentiment profond , mystérieux , dont le remords expie les fautes , qui s'épure par la méditation , et mêle à de brûlants transports les craintes , les espérances d'une autre vie , car il lui semble que la nôtre ne peut suffire à tous ses vœux.

Source féconde en riches développements, et qui conduit le poète à interroger, à expliquer tous les secrets du cœur de l'homme ! On ne pourra nier que cette disposition et cette marche des esprits ne soit nouvelle et le caractère distinctif des poésies les plus remarquables de notre époque.

Toutefois, dès les premiers élans que la littérature essaie dans des routes jusqu'alors inconnues ou peu fréquentées, on la voit arrêtée ou ralentie par la foule des indifférents, par des préventions souvent estimables, par des oppositions éclairées, peut-être aussi par des préjugés.

Dans cet état de choses, l'homme de lettres, serré entre les écueils qui l'environnent de toutes parts, ne cesse d'être exposé à une critique amère et souvent passionnée, quels que soient son école ou ses drapeaux.

Au milieu de l'agitation qui naît de l'inquiétude ou de l'opiniâtreté des esprits, que deviendra-t-il si, livrant son cœur à de vulgaires considérations, à de faibles craintes, il ne se hâte de revêtir l'armure qu'il ne doit jamais quitter, l'indépendance du cœur et du caractère ?

L'indépendance de l'homme de lettres, Messieurs, voilà toujours l'indispensable condition de son existence morale ; mais, dans les temps où nous sommes parvenus, elle nous semble une obligation plus essentielle que jamais à ses succès et à sa gloire.

Et qu'on ne croie pas que nous restreignons ce devoir dans les seules bornes qu'on lui donne vulgairement, devoir qui serait trop facile à pratiquer dans nos temps de calme et de modération.

Ne pas dépendre du pouvoir, quand il est injuste ou corrupteur, est sans doute une des grandes obligations du poète, mais il lui reste à préserver sa liberté, son bonheur et ses inspirations d'influences plus pernicieuses encore.



Il faut qu'il s'élève au-dessus des factions, des perfides conseils, des louanges funestes, de la critique passionnée, de l'indifférence de son siècle, des préjugés de toute espèce. Il faut qu'il unisse en même temps, à la franchise des pensées et des sentiments, ce respect pour les institutions sociales que le temps a consacrées et auxquelles le monde doit son existence et sa sécurité ; il faut qu'il cherche à acquérir cette fermeté d'âme qui doit le préserver du découragement, maladie inévitable des esprits faibles aux prises avec l'envie et l'injustice ; il faut enfin que, livré à cette dernière et triste épreuve, il sache attendre de l'avenir tout ce qu'il eût désiré du présent. Mais quelle tâche pénible, Messieurs ! Quel combat pour ces êtres que le ciel a faits si sensibles, si prompts à s'enflammer, si faciles à s'indigner !

Spectateur désintéressé de leurs souffrances, vivant souvent au milieu d'eux, mais à l'abri de leurs peines par notre paisible obscurité, que de fois nous avons gémi avec eux de leurs angoisses, de leurs illusions trompées, de leur désespoir !

Souvent la fortune, par une compensation, juste peut-être, en songeant combien ils sont favorisés d'ailleurs, les a oubliés sur sa route, les laissant ainsi, dans la dépendance du pouvoir, exposés à ses menaces ou à ses séductions.

D'autres sont si avides de gloire, qu'ils prennent la louange pour elle, se laissent enivrer par le cercle qu'ils ont créé autour d'eux, épousent ses erreurs, ses passions, ses ressentiments, faisant ainsi servir un beau et vrai talent à la propagation du mal.

Presque tous enfin, ayant éprouvé tout ce qu'il en coûte pour faire jaillir la pensée, belle, riche, irrésistible, meurent ou languissent désespérés par l'ingratitude misérable de la foule ou l'inimitié de la critique ; trop heureux quand, troublés par l'irritation et la colère,

ils n'aiguisent pas leur esprit aux dépens du génie ; quand ils ne laissent pas de ces œuvres de vengeance et de haine qui demeurent pour témoigner contre les noms les plus célèbres.

C'est de l'étude, c'est de l'observation souvent répétée de semblables situations, qu'est résultée pour nous cette conviction que le devoir du poète est de travailler au perfectionnement de son caractère non moins qu'à celui de son talent.

Il faut qu'il se place à une telle hauteur de principes, que de là il domine les séductions, la flatterie et l'inimitié.

Il doit tendre à ce but dans son propre intérêt, dans celui de son art, dans celui de la société.

Dans son propre intérêt, car, sans indépendance, son talent n'aura point de véritable force, rien n'y sentira l'homme, et le génie se trouvera dépouillé de ses grandes prérogatives, l'honneur et la vérité.

Dans l'intérêt de la littérature, car, pour remplir sa grande et belle mission, celle d'adoucir les mœurs, de les embellir, de faire germer les pensées généreuses, elle a besoin de cette estime générale sans laquelle toute admiration est incomplète et laisse à ceux à qui elle est arrachée la douleur de ne pouvoir s'y soustraire.

Dans l'intérêt de la société, car un talent vendu et prostitué est un exemple de démoralisation funeste ; ses lâches complaisances exercent une influence déplorable, réjouissent les âmes viles, affligent les nobles cœurs, et font, plus que toute autre chose, gémir sur la triste condition de l'humanité.

Oui, il faut que la bouche du poète soit pure ; que ce langage, qu'on dit celui des Dieux, ne trouve de mots sublimes que pour chanter la vertu ou la véritable gloire, et que nous n'éprouvions jamais à l'entendre ce sentiment plein d'amertume qui nous saisit quand

nous sommes forcés de reconnaître le talent où manquent la noble conduite et le cœur de l'honnête homme.

Ne parviendra-t-il donc pas à élever son caractère au niveau de son génie , celui qui nourrit l'espoir d'être l'homme de l'univers et de l'avenir ?

Une telle pensée , unie à ses propres résolutions , ne l'aidera-t-elle pas à combattre les trois redoutables ennemis que nous lui signalions tout-à-l'heure , la tyrannie , la flatterie et la malveillance ?

Redouter le premier de ces adversaires , aujourd'hui , dans notre belle France , serait une crainte bien chimérique ; ce n'est pas sous le règne d'un prince qui , suivant l'expression d'une jeune muse de notre âge (1),

A délivré de leurs chaînes

L'éloquence et la vérité ,

que l'indépendance du littérateur peut courir quelque danger.

Mais je parle pour tous les temps et pour tous les lieux , et je lui dis :

Dans quelque contrée que le ciel t'ait fait naître , sous quelques lois que tu sois condamné à vivre , quelque effrayant que soit le moment , le lieu , qu'il te souvienne qu'à l'exemple du héros , du martyr , tu dois mourir plutôt que trahir la vérité , l'honneur , ta conscience et ta religion.

Si le sort te réserve à de pareils combats , rappelle à ta pensée ces noms dont s'honorent les lettres , où l'on admirait

L'accord d'un beau talent et d'un beau caractère ;

imite ces hommes qui réunissaient la probité à l'inspiration poétique , et parmi lesquels je nomme plus volontiers ceux que naguères encore nous voyions sur

(1) Mlle Delphine Gay.



cette terre qui ne doit plus les oublier : Thomas , Ducis et l'abbé Delille.

Le premier exprimait toute la pensée de son ame , tout son respect pour la vertu , dans des vers que sa conduite ne démentit jamais.

Après avoir décrit , dans une ode qui restera un modèle de profondeur et d'éloquence, l'effrayante rapidité du temps et la nécessité de le bien employer , il s'écriait :

- « Si je devais un jour , pour de viles richesses ,
- » Vendre ma liberté , descendre à des bassesses ;
- » Si mon cœur par mes sens devait être amoli ,
- » O temps , je te dirais : préviens ma dernière heure !
- » Hâte-toi , que je meure !
- » J'aime mieux n'être pas que de vivre avili !
- 
- » Mais si de la vertu les généreuses flammes
- » Peuvent de mes écrits passer dans quelques ames ;
- » Si je peux d'un ami soulager les douleurs ;
- » S'il est des malheureux dont l'obscur innocence
- » Languisse sans défense ,
- » Et dont ma faible main doive essuyer les pleurs ;
- 
- » O temps , suspends ton vol , respecte ma jeunesse !
- » Que ma mère , longtemps témoin de ma tendresse ,
- » Reçoive mes tributs de respect et d'amour !
- » Et vous , gloire , vertus , déesses immortelles ,
- » Que vos brillantes ailes
- » Sur mes cheveux blanchis se reposent un jour ! »

Ducis , sujet fidèle , donnait à tout ce qui l'entourait l'exemple d'une foi sincère et douce unie à une morale sévère.

Jamais l'épigramme ou l'amertume ne lui vinrent dans la pensée , comme un moyen de se venger des nom-

breux ennemis que lui avait faits son talent d'une physionomie neuve et un peu étrangère.

Il était vraiment l'homme de ses vers lorsqu'il disait :

- « Préservez-moi , grands Dieux , ou qu'à l'instant j'expire ,
- » D'un cœur où le remords pénètre et le déchire !
- » Fonde plutôt sur moi tout ce globe abattu ,
- » Que d'avoir un instant à pleurer la vertu ! »

Delille , enfin , a laissé à l'histoire des poètes un des traits les plus héroïques qu'on puisse rappeler.

A l'époque la plus sanglante de notre révolution , il fut amené devant le monstre régnant dont la bouche se refuse à prononcer le nom.

L'impie voulait bien ce jour là reconnaître ce qu'il appelait *l'Être suprême*.

- » Monte ta lyre , dit le tyran au poète , je veux que
- » tu chantes l'immortalité de l'ame que je viens de
- » décréter. »

« — Elle peut se passer de tes décrets et de mes  
» chants , dit le poète , avec un sourire qui laisse voir  
» son mépris , mais tu le veux , sois content ; » et la faible voix du chantre des jardins fait entendre ces accens mâles et terribles que la postérité inscrit à l'instant sur ses tables d'airain :

- « Oui , vous qui , de l'Olympe usurpant le tonnerre ,
- » Des éternelles lois renversez les autels ;
- » Lâches oppresseurs de la terre ,
- » Tremblez ! vous êtes immortels ! »

Le regard du poète , attaché sur le monstre , fait baisser ses yeux cruels ; il sourit pour ne pas trembler ; le terrible arrêt de mort ne s'échappe point de ses lèvres. Le génie avait vaincu la férocité.



Voilà les paroles, les sentiments, les devoirs du poète ! Voilà comme il remplit sa mission sur la terre ; voilà comme il obéit aux tyrans !

De pareils exemples sont nombreux dans l'histoire des lettres ; ils ne manqueraient pas pour les honorer, pour prouver que, tout bien examiné, on peut s'en rapporter à ceux qui savent peindre les nobles sentiments du soin de les éprouver et de les pratiquer ; mais il m'a fallu choisir, pressé que je suis de montrer deux ennemis secrets et non moins dangereux que la tyrannie, à la dignité et à l'indépendance du talent.

En effet, on fait face au danger, on s'exalte devant les supplices ; et, de même que, sur les champs de bataille, on n'hésite pas à se faire tuer quand vingt mille hommes vous contemplent, de même la résistance est facile, quand la circonstance est grave, quand le moment est imposant.

Mais, par une bizarrerie de l'esprit humain, il semble qu'il soit plus difficile de se préserver des pièges ou des attaques de ces deux ennemis perfides ou opiniâtres qui assiègent ou harcèlent à la fois les auteurs dans leur marche pénible : la flatterie et la malveillance. Différents d'aspect, de langage, ces deux adversaires arrivent au même résultat, celui d'arrêter l'essor du talent ou de lui faire cruellement expier ses succès.

Les poètes comme les rois ont leurs courtisans. Ces esclaves du génie et du pouvoir deviennent parfois tyrans eux-mêmes, et parviennent à imposer à leurs maîtres leurs sentiments et leurs passions.

Qui n'a été témoin, dans sa vie, de la triste influence qu'exercent, sur un talent réservé à de grandes et nobles choses, ces essaims de flatteurs qui se groupent autour d'un premier succès et lui composent un public toujours bienveillant et enchanté ?

Autant l'amitié sage, éclairée, sensible, qui sait ap-

plaudir et blâmer , est un don inestimable pour les auteurs , autant est redoutable , nuisible à l'indépendance du cœur du poète , cet esprit de coterie qui rapetisse le génie , et le ploie à ses misérables formes , à ses vulgaires pensées.

C'est le littérateur qui dans un grand nombre d'occasions peut dire avec raison :

« Préservez-moi de mes amis , car , pour mes ennemis , je m'en charge. »

Helas ! il n'est souvent pas plus heureux à éviter les uns qu'à se préserver des autres.

Ses ennemis ont mille moyens de le blesser ; je ne lui en connais pas pour se défendre.

Qu'il cherche à parer leurs coups , ou à frapper lui-même , il ne combat presque jamais qu'il ne compromette sa dignité et son caractère , qu'il ne tombe dans des fautes que son siècle enregistre et lègue aux siècles à venir. Conserver son indépendance , sa modération , mais surtout la paix de son âme et le bonheur , quand chaque jour on est attaqué par l'envie ou accueilli par une indifférence jalouse , voilà , pour cette race irritable des poètes , la grande et terrible difficulté.

Tristes secrets du cœur de l'homme , on vous retrouve donc partout !

Par quelle misérable destinée de notre espèce faut-il que les esprits les plus élevés ne soient pas au-dessus de l'atteinte des traits les plus obscurs ! Et comment le ciel n'a-t-il pas permis l'alliance de la raison et de la philosophie avec l'enthousiasme et l'imagination ?

Avoir su résister aux menaces comme aux caresses du pouvoir , s'être préservé de l'enivrement d'une adulation factice ou ignorante , leur avoir montré la force de son âme , la sagesse de son cœur , tout cela ne nous garantit pas que cette dignité d'homme ne s'évanouira point devant la critique malveillante , devant cette hos-

tilité permanente, qui ne s'arrêtent souvent qu'en présence de la tombe.

Faut-il donc des forces au-dessus de l'humanité pour ne pas se troubler de cette foule d'ennemis auxquels on n'a jamais nuï ; pour passer la tête haute sous les feux croisés de la moquerie et du ridicule ; pour ne pas s'inquiéter, s'aigrir ; pour ne pas finir par oublier toute modération, par perdre toute mesure dans une lutte si fatigante ?

Je suis tenté de le croire quand je vois le désordre, les excès où se précipitent des hommes aussi puissants que Voltaire et Rousseau, lorsqu'ils se croient obligés de répondre à leurs imperceptibles ennemis.

La mélancolie noire de Jean-Jacques, l'amertume des épigrammes de Boileau, celle même du tendre Racine et les chagrins de ses derniers jours, attestent combien les plus beaux génies peuvent être irrités ou malheureux de la persécution des envieux ou des sots.

Comment donc parvenir à seconner le joug de cette puissance des esprits frondeurs ou indifférents ? Comment faire justice de cette disposition au blâme et au dénigrement ?

Le génie entreprendra-t-il cette tâche lui-même ? Non. Le plus souvent il dédaigne, mais il souffre. Quelquefois nous le voyons pourtant céder à la tentation de fournir une carrière d'un moment contre son importun ennemi, et nous en gémissons, car c'était à l'avenir qu'il fallait en appeler.

Mais qui peut se refuser toujours la consolation d'une juste représaille ? Il y a tant de sortes d'ennemis de l'esprit qui laissent à découvert des côtés si ridicules et si nouveaux !

Comment se défendre toujours du désir de livrer à la risée de son siècle, et ceux qui, tout simplement ignorants ou infirmes de la pensée, font fi de la science



et des lettres , et s'en vont déclamant contre elles comme le renard médisait des raisins ; et ceux qui , franchement ou sourdement jaloux du pouvoir de créer , ne voient , dans les efforts du poète , qu'une prétention choquante de s'élever au-dessus de la foule et d'eux-mêmes ; et ceux qui , pesant froidement les hémistiches et les mots , analysent au lieu de sentir , ferment les yeux sur les beautés , les ouvrent sur les moindres fautes , et se réjouiraient de trouver dans Racine , s'il vivait , un mauvais vers par tragédie ; et ceux qui , pleins de suffisance , restent persuadés , jusqu'à l'épreuve du contraire , que la volonté seule leur manque pour être de grands hommes ; ceux enfin qui , superbes contempteurs de l'esprit , sentencieux solennels ou ironiques , regardent en pitié les jeux sublimes , les combinaisons de la pensée , et sourient avec un orgueil si plaisant au seul nom de poète et de savant ?

Ah ! que le génie se garde de s'abandonner à l'attrait d'un semblable combat ; qu'il refuse de pareilles armes , qu'il interdise même à ses amis de les employer en sa faveur !

Qu'il n'imité pas cet imprudent voyageur du désert , qui , ayant une longue route à faire , se laissa irriter par les cris importuns des cigales , perdit son temps et ses forces à les poursuivre , à en écraser un bien petit nombre , fut surpris par la nuit et périt de fatigue sans avoir atteint le but de son voyage. Qu'il contienne ce besoin de vengeance , quelque juste , quelque excusable qu'il lui paraisse.

L'amertume , une fois entrée dans son cœur , n'en sortirait plus , et il épuiserait en ressentiments et en injures une ame créée pour les nobles émotions et les transports.

Que plutôt il se retire vers son cœur , qu'il l'écoute dans la solitude , qu'il le calme par les méditations qu'apporte

qu'apporte le grand et sublime spectacle de la nature interrogée par une ame aimante.

Libre de choisir des sujets dans le ciel , sur la terre , de faire éclater sa lyre en sons terribles , ou de lui demander des accords paisibles et mélodieux , d'accuser le crime , de révéler la vertu , qu'il regarde en pitié les mouvements de son cœur qui viendraient le détourner de la route sublime que des anges de gloire lui montrent escarpée , bordée d'écueils , mais semée de fleurs et se terminant dans le ciel.

Que , si quelques-unes de ces pensées tristes que fait naître l'ingratitude des hommes , viennent le visiter , il se console en songeant à l'amitié qui le juge et l'éclaire avant de l'applaudir , en plaignant la critique qui le condamne avant de l'entendre ; qu'il se dise aussi quelquefois qu'il existe pourtant dans le monde une famille , éparse peut-être , mais nombreuse encore , de cœurs unis à lui par la reconnaissance et une bienveillante sympathie , des voix qui répètent ses chants , des ames qui n'attendent pas , pour l'aimer ni pour être justes envers lui , qu'il ne soit plus.

Touchante admiration des œuvres de l'esprit , que tu es bienfaisante à ressentir !

Douce faculté d'aimer le talent dans les autres , d'enrichir la mémoire de ses pensées quand elles nous ont dit les secrets de notre cœur , que tu es précieuse et salulaire !

Heureux ceux qui s'unissent à la poésie par l'amour qu'il lui portent , par les succès qu'ils lui désirent ! Heureux ceux qui ne passent pas au milieu des fleurs pour les fouler avec indifférence , mais pour s'enivrer de leurs parfums , mais pour admirer les plus belles , sans offenser leurs modestes compagnes !

C'est aux Académies , Messieurs , à recueillir , dans

un même foyer ; ces amis disséminés des lettres et des arts ; c'est de leur sein que doivent sortir ces encouragements , cet intérêt soutenu que tant d'esprits superbes s'efforcent d'étouffer en exprimant effrontément leur dédain pour les œuvres qui ne rapportent rien,.... rien en effet que l'oubli des soins pénibles , rien que de nobles consolations , rien que la gloire quelquefois !

C'est aux Académies à conserver cette flamme céleste sur laquelle se jettent tant de souffles impurs pour l'éteindre. C'est à elles à montrer plus que des couronnes aux poursuivants de la gloire littéraire ; c'est à elles à apprendre à les aimer. C'est de leur sein que doivent être proclamées ces vérités trop méconnues par le commun des hommes ; c'est elles qui doivent leur dire encore quelquefois : « la poésie a créé les Sociétés ; » c'est à sa voix que se sont formées les premières » réunions d'hommes.

» Vos premiers législateurs , vos prophètes étaient » poètes !

» Les sciences sont venues perfectionner le monde ; » les lettres , les arts l'ont embelli , l'ont rendu » meilleur , l'ont consolé. »

Gloire éternelle , éternel honneur aux sciences , aux lettres et aux arts !

Que ces temps de calme où l'univers respire protègent leurs progrès et voyent s'achever leur triomphe !

Qu'une moisson de lauriers s'offre maintenant aux savants , aux littérateurs , aux artistes ! Le moment de leurs paisibles et innocentes conquêtes semble arrivé. C'est à elles d'illustrer le règne d'un monarque sage et ami de la paix.

Assez de trophées ont marqué les pas de nos guerriers , assez de couronnes chargent le front héroïque



de notre patrie ; de cette France qui conserve la gloire  
jusque dans ses revers. Il est temps qu'elle se repose  
de ses triomphes dans le bonheur , et le bonheur d'une  
nation si favorisée par la main de Dieu ne peut exister  
sans les utiles travaux des sciences , sans le noble éclat  
des arts , sans les jouissances de la pensée.







**CLASSE**  
**DES SCIENCES ET ARTS.**



CLASSE  
DES SCIENCES ET ARTS.

~~~~~

RAPPORT

*FAIT par M. MARQUIS, Secrétaire perpétuel de la classe
des Sciences.*

PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

MESSIEURS,

Associer à ses travaux les hommes qui, dans cette ville, cultivent avec succès les sciences, est à-la-fois pour l'Académie un devoir et un plaisir. C'est ce qu'elle a vivement éprouvé en entendant le discours prononcé par M. Schœvilgué, lorsqu'il s'est, pour la première fois, présenté dans son sein.

Après quelques considérations générales sur les progrès rapides que les sciences ont faites de nos jours, notre nouveau confrère en considère surtout les résultats dans la multiplication et la facilité des moyens de communication, soit par la navigation intérieure, soit par les routes.

Il compare les avantages et les inconvénients de chacun de ces moyens, soit quant au temps qu'ils exigent, soit quant au prix.

De diverses observations, réduites à la rigueur du calcul, M. Schœvilgué conclut que, dans presque tous les cas, l'avantage est en faveur de la communication

par les fleuves ou les canaux; ce qui s'applique même à la Seine, quoique les sinuosités de son cours fassent une exception en allongeant l'espace à parcourir jusqu'à le rendre double de la longueur des routes, quoiqu'il ne soit en général qu'une fois et demie plus long par les autres fleuves.

L'examen du roulage et de la navigation accélérés succèdent à celui du roulage et de la navigation ordinaires; mais aucun de ces divers moyens n'égale les avantages des bateaux à vapeur qui, franchissant en quatre jours la distance de Rouen à Paris, offrent au commerce le plus commode de tous les moyens de transport; avantages si bien sentis que dix de ces bateaux naviguent déjà sur la Seine, tandis que plusieurs sont en construction.

Une foule de canaux coupent déjà la France en divers sens, et de nouveaux canaux sillonneront sans doute bientôt les parties qui en sont encore privées, et y porteront l'abondance et la prospérité. « Depuis quelques années surtout, dit M. Schœlgué, le projet général de canalisation se poursuit avec une étonnante activité; et ce monument d'une haute conception était digne d'être entrepris sous le règne de Louis XVIII, qui a fait revivre notre commerce; et d'être achevé sous le règne de Charles X, qui sait encourager par sa puissante protection tout ce qui se rattache au bonheur de son peuple. »

— « Si l'imagination, a répondu M. le Président, se représente la poésie parée de fleurs, la raison et la sagesse doivent voir la science entourée des fruits les plus salutaires. La société serait triste sans la première, elle serait impossible sans la seconde. Loin d'être jaloux de cette supériorité des sciences, le poète, l'homme de lettres doivent garder des chants et des couronnes pour ceux dont les travaux

sont consacrés à l'accroissement de notre industrie, à la conservation de nos propriétés et de nos fortunes. »

= M. *Destigny* a lu une notice sur un instrument de son invention destiné à régler les pendules, et il a mis l'instrument lui-même sous les yeux de l'Académie, et l'a rendue témoin de ses effets.

Cet instrument qui, mis en communication avec une horloge, la règle dans douze ou quinze heures au plus; ce que, par la méthode ordinaire, on ne peut faire, et avec moins de précision, que dans l'espace de plusieurs jours; offre une nouvelle preuve de l'esprit ingénieux de notre confrère.

= M. *Cazalis* a rendu compte d'un ouvrage intitulé : *Théorie et usage du cercle de réflexion de Borda*, par M. Artur, et offert à l'Académie par l'auteur.

L'historique du perfectionnement des instruments destinés à faciliter aux marins, par l'observation de la hauteur des astres et de leurs distances respectives, la détermination des latitudes et des longitudes, conduit M. *Cazalis* jusqu'au cercle de Borda, généralement employé aujourd'hui pour cet usage. L'ouvrage de M. Artur ne lui paraît laisser rien à désirer quant aux principes sur lesquels cet instrument est construit et à la manière de s'en servir. Il ne s'est pas même borné à sa description exacte; il a tâché de le rendre d'un usage plus commode par l'addition de plusieurs pièces nouvelles.

= M. *Cazalis* a rendu également compte d'un *Mémoire sur les effets des pompes du système de M. Arnollet*, couronné en 1823 par la Société royale et centrale d'Agriculture.

La construction simple et facile de ces pompes, qui, avec moins de dépense, paraissent susceptibles de donner

un produit double de celui des meilleures machines d'épuisement ; la hauteur considérable à laquelle elles peuvent porter l'eau ; l'avantage de pouvoir en placer le moteur principal d'une manière quelconque , les font regarder , par notre confrère , comme très-propres aux irrigations , usage auquel les applique surtout l'auteur.

= Nous avons entendu un rapport de M. Léo sur un ouvrage de M. Benoît , ayant pour titre : *Théorie , description et usage du pachomètre*.

L'instrument auquel M. Benoît donne ce nom est destiné à mesurer l'épaisseur des glaces , montées ou non , chose difficile et importante pour ceux qui en font commerce ou en achètent.

Cet instrument ingénieux , dont M. Benoît présente deux constructions différentes ; et qui est fondé sur le rapport existant entre l'épaisseur de la glace et les points d'entrée et de sortie d'un rayon visuel qui tombe sous un angle connu ; a déjà obtenu l'approbation de l'Académie des sciences , et paraît atteindre parfaitement le but utile que l'auteur s'est proposé.

= M. Lehot a adressé à l'Académie un ouvrage intitulé : *Nouvelle théorie de la Vision* , dont M. le docteur Le Prévost a été chargé de rendre compte.

CHIMIE.

= M. Dubuc a donné lecture d'un *Mémoire sur la fabrication du salpêtre (nitrate de potasse) au moyen des végétaux , et sans addition de matières animales*.

Ce fut sur l'invitation de M. le Préfet que M. Dubuc s'occupa , en 1820 , des expériences qui font l'objet de ce Mémoire. Les principales sont au nombre de trois,

Dans la première expérience , notre confrère employa le grand raifort et la grande passerage.

Dans la seconde, le pavot, la pomme de terre, le tabac et le *stramonium*.

La troisième ne fut faite qu'avec des tiges et des feuilles de choux.

Ces plantes, hachées et disposées par lits alternativement avec de la terre bien divisée, formèrent des espèces de couches, qui furent arrosées convenablement ; et dont la masse, lessivée après l'entière décomposition des végétaux, fournit une quantité de salpêtre assez grande pour prouver l'utilité de ce procédé.

La première couche fut la plus productive, quoiqu'elle eût été conservée moins longtemps que les deux autres.

M. Dubuc conclut de ces expériences, contre l'opinion la plus commune, qu'on peut, par de semblables nitrières artificielles, obtenir le salpêtre sans employer de substances animales, dont cependant il est loin d'exclure l'usage. Il conseille même de mêler aux couches nitrifères, pour les rendre plus productives, tous les débris d'animaux et matières animalisées qu'on pourra se procurer sans nuire à l'abondance des engrais nécessaires à l'agriculture.

Il donne la composition d'un fluide animalisé, propre à l'arrosement des couches.

Le chou rameux, le raifort sauvage, la pomme de terre, la moutarde et les pavots des champs, lui paraissent les plantes qu'on peut employer le plus avantageusement. Le blé tout-à-fait gâté et les semences des crucifères y peuvent être utilement ajoutés.

Notre confrère désire voir les cultivateurs, surtout autour des petites villes et des bourgs, joindre le produit des nitrières artificielles aux autres produits de leurs

exploitations, comme on le fait depuis longtemps en Suisse et en Prusse.

Il finit en promettant à l'Académie de lui communiquer incessamment le résultat de nouvelles expériences sur le même objet.

= Une *Notice chimico-toxicologique sur le sublimé corrosif et sur l'arsenic ordinaire* a aussi été lue par M. Dubuc.

Des expériences qu'il fut chargé de faire à diverses époques par les tribunaux, dans plusieurs cas d'empoisonnement, ont donné lieu à cette Notice.

Les expériences de M. Dubuc, qui lui ont fait deux fois reconnaître la présence du sublimé corrosif dans les matières soumises à son examen, sont présentées avec une précision qui ne permet pas d'en faire l'analyse détaillée.

Leurs résultats suggérèrent à notre confrère l'idée d'enfouir en terre, dans une boîte de chêne, de la viande fraîche saupoudrée d'arsenic. Six ans après, ayant exhumé cette boîte, il put encore reconnaître, par l'analyse, la présence de l'arsenic dans l'espèce de terreau qu'elle contenait.

De ces observations, notre confrère croit pouvoir tirer la conséquence que les poisons à bases métalliques peuvent se reconnaître dans les cadavres longtemps après leur inhumation, mais que le laps de temps n'en est pas déterminé.

En terminant cette Notice importante, M. Dubuc fait connaître la part qu'a prise M. Dubuc fils aux expériences dont il rend compte.

= Nous avons reçu de M. Lenormand, un *Mémoire sur un Nouveau moyen de fabriquer l'eau-de-vie de pommes de terre pendant toute l'année, sans être obligé de les réduire en fécule.*

Ce procédé consiste particulièrement dans la dessicca-

tion de la pomme de terre au four ou à l'étuve, après l'avoir fait cuire à la vapeur et réduite en pâte avec la machine de Thierry.

On la fait ensuite moudre et bluter à un moulin à farine ordinaire, lorsqu'on veut la soumettre à la distillation.

Par les perfectionnements que M. Lenormand a apportés à la machine de Thierry, elle réduit en pulpe 600 livres de pomme de terre par heure.

= Trois *Tableaux synoptiques des acides* ont été adressés à l'Académie par M. Bacon, professeur à l'école secondaire de médecine de Caen. On doit savoir gré à l'auteur de ce travail utile, surtout pour l'enseignement de cette partie de la chimie.

HISTOIRE NATURELLE.

= M. des Alleurs a lu une *Notice anatomique* sur un chat monstrueux, de la dissection duquel il s'est occupé conjointement avec M. Hellis.

La division en deux de la suture sagittale; trois yeux, dont l'un formé de deux globes parfaitement conformés, réunis dans un même orbite sur la ligne médiane de la double face; un seul cervelet et deux cerveaux bien constitués, séparés supérieurement par un repli de la dure-mère; deux bouches et deux pharynx correspondants à un seul larynx et à un seul œsophage très-ample; telles sont les principales singularités que la dissection leur a fait reconnaître.

« Par ce fait, observe M. des Alleurs, il devient constant que, dans l'organisation animale, certaines parties peuvent se bifurquer régulièrement, acquérir un développement normal chacune en particulier, pour se

réunir ensuite dans un seul point, de manière à reproduire une organisation ordinaire capable d'exercer les fonctions de la vie ; car nous ne doutons point que le monstre dont il est ici question ne fût susceptible de vivre et même assez longtemps. »

L'auteur a joint à sa Notice des figures propres à donner une idée juste des singulières aberrations qui en font l'objet.

= M. Le Turquier a présenté à l'Académie une *Concordance des divers noms donnés aux champignons par les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de cette partie de la botanique*, et surtout des noms de Fries avec ceux de Decandole, de Persoon et de Bulliard.

Notre confrère n'a lu que l'introduction de ce travail très-étendu, dont le corps n'était point susceptible de l'être. Ce n'est pas la première preuve d'une ardeur et d'une patience infatigables que donne M. Le Turquier. Au milieu de la confusion, chaque jour croissante, que la multiplicité des distinctions et la discordance des dénominations ont introduite dans l'étude des plantes cryptogames, c'est un véritable service rendu à ceux qui s'en occupent, qu'un travail tel que celui de notre respectable confrère.

= Le même membre a rendu compte à l'Académie des *Éléments de botanique*, récemment publiés par MM. Brière et Potier. L'Académie a reçu avec intérêt l'hommage que lui ont fait de cet ouvrage deux jeunes Rouennais, qui promettent de parcourir avec honneur la carrière des sciences.

Ils ne paraissent s'être proposé que d'offrir, sous une forme simple et dans un cadre très-resserré, le tableau des faits les plus intéressants que présente l'étude du règne végétal.

Sans adopter exclusivement aucune méthode, ils se

sont surtout rapprochés de celle du jardin des plantes de Rouen.

Leur ouvrage ne peut manquer d'être utile aux étudiants en médecine, auxquels il paraît plus spécialement destiné.

= M. Marquis a été chargé de rendre compte de l'introduction au *Recueil de plantes cryptogames du nord de la France*, que publie M. Desmazières, et qui nous a été adressée par l'auteur.

Ses idées sur cette classe d'êtres si variables dans leurs formes, paraissent justes en général; et l'on peut espérer, d'après ses principes, qu'il évitera d'en multiplier autant les espèces prétendues, que l'ont fait, au détriment de la vraie science, la plupart de ceux qui s'en sont occupés de nos jours.

= M. Loiseleur des Longchamps, correspondant de l'Académie, lui a fait hommage d'un *Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie*, dont M. Dubreuil a été chargé de rendre compte.

La possibilité d'obtenir dans une saison plusieurs récoltes de soie, possibilité que l'auteur a constatée par des expériences, offre à l'industrie un avantage dont elle profitera sans doute.

= Le rapport que nous a fait M. Levieux, sur le *Compte rendu des travaux de la Société linnéenne de Paris*, et l'éloge de M. André Thouin, a été pour l'Académie une occasion d'applaudir au zèle actif de cette Société et de son secrétaire, M. Thiébaut de Berneaud, notre correspondant, auteur de ces deux ouvrages.

= Deux *Dissertations* qui nous ont été adressées par la même Société sur le prétendu fossile humain de Fontainebleau, confirment l'opinion adoptée par les savans les plus distingués, que rien, dans cette masse pierreuse

d'une forme si singulière ; dont l'analyse a été faite avec le plus grand soin par MM. Payen , Chevallier et Julia Fontenelle ; ne prouve la présence d'aucun débris humain des temps primitifs.

MÉDECINE.

M. *Hellis* a lu un *Mémoire sur la constitution médicale de l'hiver de 1824*.

Notre confrère offre à l'Académie , dans ce mémoire , le résultat d'un grand nombre d'observations faites dans l'Hôtel-Dieu de Rouen , et dont il rend compte avec une scrupuleuse exactitude.

Des pneumonies catharrales , bilieuses , pûtrides , en sont l'objet spécial. Il en voit la cause principale dans les influences atmosphériques et surtout dans une saison constamment humide.

L'autopsie cadavérique vient plus d'une fois confirmer les conséquences tirées de l'ensemble des symptômes.

L'utilité des évacuants employés avec discernement dans ces maladies , et le danger de l'abus des émissions sanguines , est la vérité qui paraît à M. *Hellis* ressortir naturellement de ses observations.

» Les évacuants au début et au déclin de la maladie , dit-il , les révulsifs à l'extérieur , lorsque , par la chute des forces , la résolution était difficile ; les expectorants , de légers toniques , des sangsues promptement et sobrement appliquées , lorsqu'un point paraissait le siège d'une congestion active : tel fut l'ensemble des moyens que l'on peut considérer comme l'ancre unique de salut.

Prodigue de faits et sobre de réflexions , M. *Hellis* montre aussi , dans ce *Mémoire* , cette indépendance de
toute

toute idée systématique, sans laquelle le médecin court sans cesse risque de s'égarer. »

Notre confrère rappelle en terminant que Le Pecq de la Cloture, sur les traces duquel il paraît se plaire à marcher, avait déjà, avant que l'on en eût en quelque sorte consacré l'emploi, fait connaître l'utilité des évacuants dans certaines pneumonies épidémiques.

= M. Vigné nous a aussi communiqué quelques *Observations* recueillies sur l'influence de la constitution médicale de l'automne et de l'hiver derniers. Peu froides et presque toujours pluvieuses, ces deux saisons, conformément à l'observation du père de la médecine, ont produit surtout des fluxions, des angines, des fièvres putrides, bilieuses-putrides, putrides malignes, etc.

Les six observations de M. Vigné offrent des exemples de ces trois dernières espèces de maladies. Dans toutes on voit la nature confirmer, par une heureuse terminaison, la prudence du médecin et la simplicité du traitement. Dans les descriptions, à la fois exactes et précises, on reconnaît l'esprit vraiment observateur, qui sait, dans la foule des symptômes, isoler ceux qui méritent seuls de fixer l'attention du médecin.

= M. des Alleurs a donné lecture d'un *Mémoire* sur les propriétés vénéneuses des fruits du *solanum mammosum*.

M. Morin, pharmacien, ayant fait une analyse très-méthodique de quelques-uns de ces fruits, qui lui avaient été remis par son confrère M. Lebreton, y a reconnu, entr'autres principes, la solanine à l'état de malate acide, et un principe nauséabonde analogue à celui des légumineuses.

M. des Alleurs, à l'exemple de quelques observateurs auxquels notre siècle est redevable de connaissances précieuses sur les poisons, n'a pas craint d'expérimenter

sur lui-même les effets du *solanum mammosum*, dont la propriété vénéneuse est bien connue à la Jamaïque, où ce fruit est commun.

Avant cette expérience, la seule qui puisse être regardée comme concluante en pareil cas, il en avait déjà fait l'essai sur plusieurs animaux qui en avaient paru peu incommodés.

Une très-petite quantité de la pulpe de ce fruit, mêlée à de l'eau sucrée, prise par notre confrère, a suffi pour occasionner promptement des accidents graves : vertiges, agitation nerveuse, *trismus*, tremblement des mains, extrême anxiété, vomissements abondants accompagnés d'un sentiment d'amertume affreux, et qui se sont répétés jusqu'à dix-huit fois dans l'espace de deux heures et demie.

Ces accidents, que ne purent diminuer ni les substances mucilagineuses, ni les alcalines, ni les huileuses, et qui parurent exaspérés par quelques gouttes de laudanum, n'ont cédé qu'aux boissons acidules.

La lassitude, un état de rêverie qui n'offrait à l'esprit que des images riantes, enfin un sommeil profond, ont terminé la série des effets de ce poison ; mais M. des Alleurs n'a été qu'au bout de deux jours rendu tout-à-fait à son état naturel.

= M. *Hellis*, chargé de rendre compte d'un Mémoire de M. Carrault, intitulé : *Recherches critiques sur la nouvelle doctrine médicale italienne, connue sous le nom de contro-stimulisme*, a craint d'entrer dans des discussions devenues trop communes entre les médecins des diverses écoles. Il s'est contenté d'apprendre à l'Académie que, dans ce Mémoire, M. Carrault, à l'instruction solide duquel il se plaît à rendre justice, combat avec raison et avec force la doctrine insoutenable de Razoni.

L'examen de ce Mémoire a offert à M. *Hellis* l'oc-

easion de présenter à l'Académie l'histoire abrégée des trois systèmes qui ont eu le plus d'influence sur la médecine moderne, ceux de Brown, de Razori et de Broussais ; ce qu'il a fait avec une précision et une clarté remarquables.

= M. Godefroy, chargé de rendre compte à l'Académie du *Recueil de mémoires de médecine légale de M. Chaussier*, offert par l'auteur, nous a présenté une analyse détaillée de ce précieux ouvrage d'un des plus savants professeurs dont s'honore la médecine moderne.

La lecture de ce rapport a été pour l'Académie un nouveau motif de se féliciter de compter au nombre de ses membres correspondants l'auteur d'un travail si utile.

= M. Le Prévost a fait un rapport sur deux autres Mémoires adressés également à l'Académie par M. le professeur Chaussier, intitulés, l'un : *Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes* ; l'autre : *Considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement*.

= M. le docteur Le Prévost a de plus donné lecture d'une *Observation* très-remarquable. Sur le cuir chevelu d'un homme, à la suite de la rupture d'une loupe, s'est développée une excroissance présentant la forme et la consistance d'une corne. Elle avait acquis plus de trois pouces de longueur, et présentait une double courbure, quand l'ablation en a été faite par M. Le Prévost, sur les instances de l'individu qui la portait ; mais bientôt une semblable excroissance a remplacé la première.

= M. Dubuc a offert à l'Académie, de la part de M. Leroux, ancien doyen de la Faculté de Paris, le

Programme et le *Discours d'ouverture d'un cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine*, qu'il se propose de publier.

Dans un double rapport sur la Traduction de *Morgagni*, par MM. Desormeaux et Destouet; et sur celle du *Manuel d'anatomie de Meckel*, par MM. Jourdan et Breschet, offert à l'Académie par M. Jourdan; M. *Hellis* a donné de justes éloges aux traducteurs de ces deux ouvrages, dont le premier est depuis longtemps regardé comme l'une des plus précieuses productions dont s'honore la médecine, et dont l'autre, où l'anatomie est considérée sous tous les points de vue, lui paraît l'ouvrage élémentaire le plus complet qu'on ait sur cette science.

M. *Hellis* a fait sentir tout le prix du service rendu aux médecins français par ces traductions.

= M. *Pointe*, médecin à Lyon, a adressé à l'Académie un *Eloge de J. Janin de Combe*, oculiste célèbre de la même ville. M. *des Alleurs* en a rendu compte.

Janin, l'un des hommes les plus distingués dans son art, du dernier siècle, auteur de divers ouvrages estimés, méritait à tous égards le tribut de reconnaissance qu'un de ses concitoyens vient de payer à sa mémoire avec un talent remarquable, et auquel applaudit notre confrère.

= M. *des Alleurs* a aussi rendu compte d'un *Mémoire* de M. *Moreau de Jonnés*, correspondant, sur le *cholera-morbus des Indes*.

Cet ouvrage, qui offre une analyse bien faite de tout ce qu'on sait de positif sur cette terrible maladie; très-différente du *cholera-morbus* de nos contrées, et qu'on a appelé à juste titre la peste des Indes; fait également honneur au savoir et à la philanthropie de l'auteur.

Il est remarquable, comme l'observe avec regret

M. *des Alleurs*, que la même dissidence d'opinion, les mêmes débats qui se sont élevés en Europe sur la contagion ou la non-contagion de la fièvre jaune d'Espagne, se soient renouvelés aux Indes avec autant d'âcreté, à l'occasion du *cholera-morbus*.

= Le même membre a encore entretenu l'Académie de deux ouvrages adressés par M. Salgues, l'un intitulé : *De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine* ; l'autre : *Hygiène des vieillards*.

Des considérations philosophiques, des observations curieuses rendent le premier intéressant pour le médecin ; l'autre, rempli des plus sages préceptes, ne peut être lu qu'avec fruit par les personnes à qui il est destiné.

= Nous avons entendu un rapport de M. le docteur *Le Prévost*, sur un Mémoire de M. Denis, d'Argentan, correspondant, intitulé : *Observations sur le traitement et la guérison de la fièvre quarte rebelle, par les moyens hygiéniques*.

« Les principes sur lesquels M. Denis fonde sa pratique, dit en finissant M. le rapporteur, annoncent qu'il est du nombre des médecins sages, et qui, sans aucun esprit de système, ne s'attachent qu'à la médecine d'observation. »

= L'Académie a reçu de M. Surun un ouvrage intitulé : *Nouveaux élémens de physiologie pathologique*, de l'examen duquel M. *des Alleurs* a été chargé.

La singularité des principes abstraits sur lesquels M. Surun essaye de fonder sa théorie médicale, n'a pas empêché M. le rapporteur de reconnaître l'exactitude de quelques-uns des aperçus présentés, parmi beaucoup de vaines hypothèses, dans cet ouvrage, qui

suppose : d'ailleurs dans son auteur des connaissances étendues.

== Nous avons reçu de M. Gintrac, médecin à Bordeaux, un volume intitulé : *Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue* ; et de M. Picquet, docteur médecin à Saint-Claude, un *AVIS au public sur l'emploi raisonné des sangsues*.

AGRICULTURE.

== M. Prévost, pépiniériste, a lu un *Mémoire sur les arbres fruitiers pyramidaux vulgairement appelés quenouilles*.

L'usage de tailler les arbres fruitiers en pyramides paraît venir d'Allemagne ; Voltaire ayant adopté cette forme pour ses jardins, elle devint bientôt à la mode. Par un retour assez commun dans les choses dont le succès dépend en partie du caprice, les pyramides sont aujourd'hui décriées et presque abandonnées. Il faut sans doute chercher la cause de cette défaveur dans la difficulté de bien conduire ces arbres et dans les résultats peu avantageux qu'on en obtient quand ils sont livrés à la routine des jardiniers vulgaires.

Notre confrère, qui a fait une étude particulière de l'éducation des arbres en pyramides ; ne croit pas que cette forme, d'ailleurs élégante, mérite l'abandon dont elle est menacée ; il pense seulement qu'elle ne doit être imprimée qu'aux espèces auxquelles elle convient, et dans les terrains où ils peuvent prospérer ainsi dirigés.

Il développe le mode de greffe, de taille et les autres procédés convenables pour former ces arbres de manière qu'ils réunissent l'agrément à l'utilité.

L'examen des diverses terres de jardins, observées

dans ce pays (dont il distingue dix espèces); l'indication des espèces ou variétés d'arbres fruitiers qui peuvent , sous forme pyramidale , prospérer dans chacune de ces terres et des soins particuliers qu'exige chaque espèce d'arbres , font , du mémoire de M. Prévost , un traité presque complet de ce genre de culture.

La greffe en couronne , quoique d'un usage bien moins commun que la greffe en fente , et regardée communément comme propre seulement à rajeunir de vieux arbres , paraît au contraire à M. Prévost préférable dans presque tous les cas.

On trouverait difficilement , dans un autre ouvrage , des préceptes plus rationnels et plus détaillés sur l'opération si rarement bien faite de la taille des arbres.

Ceux qu'il donne sur les plantations , et qui terminent son mémoire , ne paraîtront pas moins intéressants aux amateurs de l'horticulture.

= M. Lévy a fait un rapport sur la *Nouvelle broie mécanique , pour la préparation du chanvre et du lin , sans rouissage*.

L'insalubrité reconnue du rouissage faisait désirer depuis longtemps un moyen de préparer le chanvre et le lin qui fût exempt des mêmes inconvénients. Divers essais tentés jusqu'ici n'avaient offert que des résultats peu satisfaisants. M. Laforêt , auteur de la nouvelle broie , croit avoir enfin résolu ce problème intéressant , par un procédé purement mécanique et plus économique que tout autre. Les échantillons qu'il a adressés à l'Académie , et les expériences exécutées sous les yeux de la Société académique des sciences de Paris , sont propres à donner une idée avantageuse de son invention.

Au nombre des témoignages flatteurs accordés à M. Laforêt , l'Académie a vu avec un vif intérêt celui d'un savant distingué , M. Vitalis , dont le souvenir

vit toujours parmi ses anciens confrères , malgré son éloignement actuel.

= Parmi les Sociétés savantes dont l'Académie a reçu les utiles Recueils , je ne citerai particulièrement que les Sociétés d'Agriculture et d'Émulation de Rouen , parce qu'elles vous rappellent d'estimables compatriotes , aux travaux desquels vous avez souvent applaudi. Les relations de l'Académie avec les autres Sociétés qui s'occupent également des sciences , dans les principales villes de France , ont donné lieu à un grand nombre de rapports , par lesquels MM. Gosseaume , Dubuc , Meaume , Duputel , Houel , Dubreuil , Le Prévost vétérinaire , Prévost pépiniériste , et Cazalis , vous ont fait connaître les résultats de leurs efforts pour le progrès des connaissances humaines.

J'ai commencé ce rapport en vous entretenant des acquisitions de l'Académie ; je ne puis le finir sans vous parler de ses pertes. Un de ses correspondants les plus distingués , M. Descroizilles , lui a été enlevé dans le cours de cette année.

Le nom de M. Descroizilles , auquel se rattachent diverses inventions utiles en chimie , en physique , ou dans les arts industriels , est trop connu pour qu'il soit besoin de rappeler ses titres aux regrets de ses anciens compatriotes. La ville de Rouen ne peut oublier surtout qu'elle lui dut les premiers essais de l'art du blanchiment par le procédé berthollien , branche d'industrie devenue depuis si importante.

Dans l'aperçu rapide que je viens de vous présenter des travaux de mes confrères , je crains bien de leur avoir fait perdre une partie de leur intérêt. Quelqu'imparfait qu'en soit le tableau , par mon insuffisance , vous

y reconnaissez , du moins je l'espère , que le zèle de l'Académie , pour remplir le but de son institution , ne s'est point ralenti.

Outre ses efforts particuliers , elle a lieu de se féliciter , cette année , d'avoir excité ceux de divers savants , en proposant une question médicale d'un haut intérêt , sur laquelle plusieurs Mémoires remarquables lui ont été adressés des parties les plus opposées de la France. Mais je ne dois pas anticiper sur le Rapport qu'un de mes confrères est chargé de vous faire sur ce sujet.

Si ce concours fécond , si les recherches qu'a provoquées l'Académie , peuvent jeter quelques lumières sur un point de médecine pratique qu'on doit considérer comme l'un des plus importants dans l'état actuel de la science , elle trouvera sa plus douce récompense , le seul prix qu'elle ambitionne , dans la satisfaction d'avoir fait quelque chose d'utile , d'avoir acquis un nouveau titre à l'estime de nos concitoyens.



MÉMOIRES

DONT L'ACADÉMIE A DÉLIBÉRÉ L'IMPRESSION EN ENTIER
DANS SES ACTES.

NOTICES

CHIMICO-TOXICOLOGIQUES ,

TANT SUR LE SUBLIMÉ CORROSIF QUE SUR L'ARSENIC ORDINAIRE ,

*Faisant suite à un Rapport fait à la Cour d'assises de Rouen,
le 23 Novembre 1824, sur une Omelette empoisonnée ;*

Lues à l'Académie , le 2 Décembre 1824, par M. DUBUC.

MESSIEURS ,

Pour mieux servir à faire comprendre la valeur des Notices toxicologiques que je vais avoir l'honneur de communiquer à l'Académie sur deux des plus terribles poisons connus, je dois d'abord lui donner une connaissance succincte du procès-verbal que je rédigeai le 23 novembre dernier, sur l'invitation que m'en fit la Cour d'assises de Rouen, présidée par M. Durouzeau.

Voici ce procès-verbal :

« Je soussigné, pharmacien-chimiste à Rouen, conformément à l'invitation qui m'en a été faite par M. le président de la Cour d'assises de Rouen, et après avoir prêté serment d'examiner avec soin une portion d'omelette qui m'a été remise à l'instant par la Cour,

afin de déterminer si cette omelette contenait quelques substances délétères et leur nature , ai fait les expériences suivantes.

» Mais avant d'expérimenter , nous avons dû faire attentivement l'inspection physique de la portion d'omelette soumise à notre examen , et nous avons remarqué que son extérieur était légèrement granulé ou empreint d'une matière blanchâtre. Cette omelette ne présentait pas le même aspect dans son intérieur ; son goût , dans son ensemble , était légèrement styptique et mordicant ; il est en outre à observer que cette omelette , quoique préparée depuis plusieurs mois , était en bon état , sans mauvaise odeur ni moisissure à l'extérieur.

» Après avoir décrit les propriétés physiques de l'omelette , j'ai fait les expériences suivantes pour découvrir la nature du poison qu'on y soupçonnait.

PREMIÈRE EXPÉRIENCE.

» On a fait dessécher une portion de cette omelette à feu doux , puis on l'a *incinérée* sur des charbons ardents , et il n'en est émané aucune odeur aliacée ou arsenicale , effet qui n'aurait pas manqué d'avoir lieu si l'omelette avait été empoisonnée par l'arsenic ordinaire ou par ses préparations. Ici on observe que , pendant sa dessiccation , l'omelette prit une couleur noirâtre , quoique desséchée à feu doux.

DEUXIÈME EXPÉRIENCE.

» On a fait bouillir une autre portion de l'omelette dans de l'eau distillée , ensuite on a filtré , et cette eau filtrée , mêlée à son volume égal de bonne eau de

chaux, a seulement bruni légèrement, mais sans devenir d'un jaune orangé, effet qui n'aurait pas manqué d'avoir lieu si le sublimé corrosif s'était trouvé dans l'omelette dans l'état de deuto-chlorure de mercure; mais on sait que ce dernier sel éprouve des changements notables dans ses effets délétères et dans ses principes constituants, quand il est mêlé depuis longtemps avec des matières végétales et animales.

TROISIÈME EXPÉRIENCE.

» Dans une autre portion de l'eau distillée qui a servi à faire la décoction de l'omelette, on a mis une plaque de cuivre de rosette bien décapée. Le cuivre s'est argenté sensiblement, même en peu de temps après son immersion dans le liquide, et perdit ensuite sa couleur blanche mercurielle étant chauffé fortement.

QUATRIÈME EXPÉRIENCE.

» Des papiers fortement empreints, et qui enveloppaient l'omelette depuis longtemps, ont été soumis, dans une cuiller de cuivre rouge, à une ébullition avec l'eau distillée; en peu de temps ce métal, ainsi que le cuivre jaune, s'est argenté, comme dans l'expérience précédente, en se recouvrant d'une couche de mercure.

CINQUIÈME EXPÉRIENCE.

» Une autre fraction de l'omelette a été également traitée par l'eau distillée. Cette sorte de décoction filtrée a précipité fortement étant additionnée de nitrate d'argent, effet néanmoins qu'on pourrait, jusqu'à certain point, attribuer ici au sel de cuisine ou muriate de soude qui sert ordinairement pour assaisonner les omelettes; mais le précipité était tellement abondant que nous

n'hésitons pas à l'attribuer , au moins pour la plus grande partie , au sel mercuriel répandu dans ou sur l'omelette.

» Il est bon de noter que ce précipité s'est redissout dans le même fluide , environ deux heures après sa formation.

SIXIÈME EXPÉRIENCE.

» Enfin , on a incinéré des papiers qui avaient servi à déposer l'omelette depuis sa saisie à Dieppe. La fumée qui s'en est dégagée n'avait , pour l'odeur , aucuns des caractères de celle que répandent les aliments brûlés et empoisonnés par le deutoxide d'arsenic ou arsenic ordinaire , ou par ses diverses préparations.

» Par suite de ces expériences (que nous avons limitées à six , vu le peu de temps que nous avait accordé le tribunal) , et de leurs résultats , nous pensons que la portion d'omelette soumise à notre examen , donne des traces non équivoques de la présence d'un sel corrosif mercuriel , mais nous ne pourrions affirmer à justice si ce sel a été mêlé à l'omelette avant ou après sa cuisson.

» En foi de quoi nous avons rédigé et signé le présent procès-verbal , que nous déclarons sincère et véritable.

DUBUC.

Nota. L'individu accusé d'avoir préparé l'omelette en question a été acquitté.

Maintenant , Messieurs , voici les notices et des réflexions qui m'ont été suggérées par suite des expériences consignées dans ce rapport ; j'y ajouterai ensuite d'autres observations qui peuvent également présenter quelque intérêt pour la médecine légale.

Notice sur la première expérience.

Dans la première expérience on a obtenu, par la dessiccation de l'omelette, une matière noirâtre, grumeleuse, mêlée de quelques petits globules de mercure qu'il était assez facile d'apercevoir avec une bonne loupe. Ici le deuto-chlorure de mercure fut entièrement décomposé à l'aide d'une chaleur modérée, effet qui me porte à croire que l'omelette en question n'avait été que saupoudrée de sublimé corrosif après sa confection, car autrement elle aurait pris une couleur noirâtre durant sa cuisson.

Avant de continuer ces observations, nous croyons encore utile de faire remarquer que cette omelette fut analysée à Dieppe par M. Nicolle, habile pharmacien, dans les premiers jours de juin dernier. Ce n'est donc que six mois environ après sa préparation qu'elle a été soumise à notre examen. Pendant ce laps de temps, le sel mercuriel qu'on y avait précédemment reconnu a dû changer de nature, ce qui a dû aussi établir quelque différence dans les résultats obtenus par suite de ces deux analyses.

On pourrait dire ici que le deuto-chlorure de mercure ou sublimé corrosif, mêlé ou mis sur l'omelette, s'est *déchloré*. Mais en combien de jours cet effet s'opère-t-il? C'est ce qui n'est pas déterminé, et paraît, par ce motif, très-susceptible de nouvelles recherches, surtout dans les cas d'empoisonnement, car on ne peut croire que le deuto-chlorure de mercure devienne en peu de temps un proto-chlorure ou mercure doux, étant mêlé à certains aliments.

Sur la deuxième expérience.

On a remarqué que l'eau distillée, bouillie sur l'omelette, ne jaunissait pas étant mêlée avec l'eau de chaux. De cette observation on peut en inférer que le sublimé corrosif ajouté à l'omelette, était changé de nature lors de notre examen; car si ce sel s'y était trouvé dans l'état de deuto-chlorure de mercure, il est hors de doute que l'eau de chaux aurait formé à l'instant le mélange jaune briqueté connu en pharmacie sous le nom d'*eau phagédénique*. Ce dernier effet d'ailleurs s'était produit lors de la première analyse de l'omelette qu'en fit M. Nicolle, au mois de juin dernier.

De cette Notice on peut tirer les deux conséquences suivantes : 1^o que le sublimé corrosif ou le deuto-chlorure de mercure éprouve des changements notables par sa combinaison avec la substance de l'œuf ordinaire cuit, changements qui doivent en modifier singulièrement l'effet vénéneux, etc. ; 2^o que l'eau de chaux ne peut servir qu'imparfaitement de réactif pour découvrir le sublimé corrosif dans les aliments, bouillons, etc., qui en sont infectés depuis un certain temps.

Sur la troisième expérience.

On a vu que la plaque de cuivre, plongée dans le fluide aqueux filtré, s'était promptement argentée, et pourtant il semble, d'après l'essai précédent, que ce fluide était exempt de deuto-chlorure de mercure, ou ne devait en contenir qu'une quantité presque impondérable, ou mieux que ce sel intermédiaire n'est ni du sublimé corrosif ni du mercure doux, mais un sel qui tient le milieu entre ces deux préparations mercurielles.

Dans une autre circonstance d'un empoisonnement
par

par le sublimé corrosif, arrivé à la conciergerie à Rouen ; j'avais cherché en vain à constater, par les réactifs ordinaires, la nature du poison en opérant sur un volume énorme de déjections ; mais j'y parvins enfin au moyen de la lame de cuivre. Ces deux dernières observations prouvent de plus en plus l'efficacité du barreau de cuivre pour reconnaître les sels mercuriels dans une infinité de circonstances, et même à leur *minimum*.

Je dois faire observer ici que le médecin de la prison fit administrer sans succès, à l'empoisonné P., une grande quantité de blancs d'œufs délayés dans l'eau. Il est vrai pourtant de dire que la matière albumineuse ne fut donnée que trois quarts d'heure après le poison avalé. Ce remède, dit-on, neutralise l'effet du sublimé corrosif en le transformant en mercure doux, etc.

Voici une expérience dont les résultats assez nouveaux trouvent naturellement leur place dans ces Notices chimico-toxicologiques.

Si on délaye parfaitement un gramme de mercure doux très-pur (proto-chlorure de mercure) dans quatre gros d'eau distillée, et qu'on y plonge une plaque de cuivre, le métal ne s'y argente nullement ; mais si on ajoute à ce mélange douze grains de muriate de soude ou sel de cuisine, le cuivre blanchit en deux jours, et se recouvre d'une couche de mercure. Cet effet, que je ne trouve consigné nulle part, prouve que le chloré du sel ordinaire quitte en partie sa base pour se porter sur le proto-chlorure de mercure, et en former un nouveau deuto-chlorure ou peut-être un sel intermédiaire qui participe, dans ses effets vénéneux, du sublimé corrosif et du mercure doux ; ce qu'il y a de certain, c'est que l'eau dans laquelle j'ai fait le mélange, prit un goût fortement styptique après l'addition du sel ; ce qui prouve une nouvelle combinaison entre les trois matières qui constituent ce mélange. Nous avons

aussi remarqué que l'eau de chaux elle-même ; ajoutée à ce mélange , noircit d'abord le mercure doux ; mais elle finit , après quelques jours de contact avec le sel mercuriel , par prendre une couleur jaunâtre : observation également importante , et qui peut servir , comme la première , aux recherches dans le cas d'empoisonnement par le sublimé corrosif mêlé aux aliments , etc.

Sur la cinquième expérience.

On a vu que l'addition du nitrate d'argent avait déterminé un précipité blanc , chlorure d'argent (sel insoluble dans l'eau ordinaire) , dans l'eau où l'on avait fait bouillir une petite fraction de l'omelette ; mais quelle fut ma surprise en voyant ce précipité redissout dans le même fluide , environ deux heures après s'y être formé !

J'avoue que je ne sais à quoi attribuer cette singularité , mais j'ai dû la rapporter , comme essentielle et comme pouvant recevoir son application dans les recherches chimico-toxicologiques (a).

Le court espace de temps qui me fut accordé par la Cour , et le peu de l'omelette mis à ma disposition pour en faire l'examen , ne permirent , dans cette circonstance , que de faire les six expériences capitales consignées au rapport remis à la justice. Mais leurs résultats sont , je crois , de nature à intéresser le médecin légiste et le

(a) Par suite des observations consignées à la troisième expérience , ne pourrait-on pas attribuer cet effet au muriate de soude dont on assaisonne les aliments , et dont une partie du chlore se reporterait sur le proto-chlorure de mercure pour en reformer un sublimé corrosif soluble dans l'eau ? cela paraît du moins très-probable.

chimiste le plus exercé, d'autant plus que le docteur Orfila dit positivement, dans son *Traité de Toxicologie générale*, page 75, tome 2^e : « qu'il paraît impossible, » dans l'état actuel de la science, d'indiquer, d'une manière précise, le siège, l'étendue et le caractère des » lésions produites par le sublimé corrosif. »

En effet, et d'après les précédentes observations, les ravages qu'occasionne le sublimé corrosif sur l'économie animale, doivent varier et se modifier à l'infini, en raison des altérations qu'il éprouve par son mélange avec les aliments dans lesquels il est incorporé, et des fluides qui servent à le dissoudre, pour l'administrer comme médicament, etc.

Je terminerai ces Notices par des observations qui me sont encore particulières sur plusieurs cas d'empoisonnements par l'arsenic, matière connue aussi sous les noms d'acide arsenieux, de deutoxide ou oxide arsenical blanc, etc. (b).

Je fus chargé, il y a plus de vingt ans, de faire l'analyse d'un fluide épais, visqueux, de couleur verdâtre, extrait de l'estomac d'un homme âgé de trente-six à quarante ans, enterré depuis plus de six mois, et que l'on soupçonnait avoir été empoisonné. D'après l'instruction judiciaire, le poison avait été mêlé avec des

(b) Ne serait-il pas plus convenable de n'employer, dans les procès-verbaux et rapports judiciaires, que le nom vulgaire du poison cherché, et dire tout simplement : arsenic, sublimé corrosif, acétate de plomb, huile de vitriol, etc. ? Les nouveaux noms donnés à ces matières sont effectivement plus scientifiques que les anciens, mais il ne servent souvent qu'à jeter de la confusion dans les idées des juges et des jurés. D'ailleurs la valeur de la plupart de ces nouveaux noms n'est pas fixée irrévocablement, et ne peut l'être, vu les progrès toujours croissants de la physique et de la chimie.

aliments , et donné par V. DD. , résidant au pays de Caux.

J'opérai sur un volume assez considérable de matières , et, malgré le laps de temps qui s'était écoulé depuis la mort de l'individu et celui de son exhumation , il me fut encore assez facile d'indiquer aux magistrats la nature du poison que recelait le fluide soumis à mon examen. J'avoue que les résultats obtenus de ces essais m'étonnèrent , mais cela tenait probablement à mon peu d'expérience. Néanmoins , ils me suggérèrent l'idée de faire l'essai suivant , avec de la viande fraîche et de l'arsenic. En conséquence je saupoudrai deux tranches assez épaisses de maigre de bœuf , avec de l'acide arsenieux en poudre très-fine ; je rapprochai les deux morceaux et les posai dans une forte boîte faite en bois de chêne , le tout fut ensuite enterre à plus de quatre pieds de profondeur dans un sol assez perméable à l'eau.

Six ans après j'en fis l'exhumation ; l'espèce de terreau ou de momie que je trouvai dans le petit cercueil , se délitait assez bien sous les doigts , mais il répandait une odeur fade , nauséabonde , un peu analogue à celle de l'acide prussique.

Je fis l'analyse de ce résidu en employant à cet effet les moyens et les réactifs connus , et qui servent ordinairement à constater la présence de l'arsenic dans les cas d'empoisonnement , et j'y reconnus la présence de ce poison avec la plus grande facilité.

Dans une autre circonstance (il y a environ deux ans) , je fus également consulté par la Cour d'assises de Rouen , sur un autre empoisonnement par l'arsenic. Mais ici rien n'avait été ramassé ni conservé que le pot dans lequel on avait préparé le fatal potage. Néanmoins je fis chauffer fortement le vase , et bientôt il en émana une forte odeur aliacée arsenicale , odeur *sui generis* , et qu'aucune autre substance n'imité exacte-

ment (c). On conçoit que ce résultat isolé n'était pas assez décisif pour affirmer à la justice que la soupe préparée dans le pot en question était empoisonnée par l'acide arsenieux, mais c'était déjà un fort indice, qui, joint à d'autres circonstances du procès, pouvait servir à signaler le coupable.

De ces courtes observations ne peut-on pas tirer cette utile conséquence « que les poisons à bases métalliques peuvent se reconnaître dans les cadavres, longtemps après leur inhumation ; mais que le laps de temps n'en est pas encore déterminé ? »

D'ailleurs cela se conçoit, chimiquement parlant, surtout depuis que l'on sait que les métaux sont des corps simples, c'est-à-dire indécomposables, du moins dans l'état actuel de la science. A la vérité ces métaux se combinent de mille et mille manières, avec l'oxygène, avec le chlore, les acides, etc., etc. Mais ils sont toujours eux-mêmes et restent toujours *métal*, et par cette raison susceptibles d'être retrouvés par les procédés chimiques bien conçus.

Nous croyons encore, Messieurs, que ces Notices et leurs corollaires sont de nature à donner naissance à un nouveau travail sur les aliments empoisonnés par le sublimé corrosif, l'arsenic, etc. Cet ouvrage, digne des médecins-chimistes qui font partie de l'Académie de Rouen, pourrait figurer très-honorablement à la suite de ceux déjà publiés sur le même sujet par MM. Chaussier, Orfila, Mahon, Vigné, etc.

Tel est, Messieurs, l'ouvrage auquel mon fils a par-

(c) Par l'habitude, et avec un bon odorat, on distingue facilement l'odeur particulière de l'arsenic, jeté sur des charbons ardents, d'avec celle qui émane dans le même cas de quelques ingrédients pris dans le règne végétal et dans le règne animal.

icipé dans plusieurs circonstances , et que nous avons cru devoir communiquer à l'Académie par suite du rapport fait à la justice sur un aliment empoisonné. Nous le croyons de quelque utilité pour la médecine légale , surtout dans un temps où les empoisonnements et tous les genres de crimes se multiplient d'une manière effroyable parmi le peuple qu'on dit être un des plus civilisés de l'Europe.

J'aurais pu donner plus d'extension à ces Notices par un développement chimique , dont trois d'entr'elles sont particulièrement très-susceptibles ; mais cela n'aurait rien changé aux faits principaux , assez intéressants et peut-être nouveaux , qui s'y trouvent consignés : par ces motifs , nous avons dû les présenter le plus laconiquement possible , mais assez étendues néanmoins pour remplir l'objet que nous nous proposons , et être utile en outre , par les documents qui s'y trouvent consignés , aux chimistes et aux médecins qui s'occupent de la médecine légale et toxicologique.



ESSAI

sur

L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

DES ARBRES FRUITIERS PYRAMIDAUX, VULGAIREMENT APPELÉS
QUENOUILLES,

*PRÉCÉDÉ de considérations sur les causes qui se sont opposées
et s'opposent encore au succès de cette culture, dans la plupart
des jardins ;*

Par M. PREVOST FILS, Pépiniériste.

MESSIEURS,

L'enthousiasme ou plutôt l'engouement avec lequel on accueille ordinairement les nouveautés, même en agriculture, la manière inconsidérée dont on en use, et le peu de soin que l'on prend pour obtenir le succès promis ou espéré, amènent souvent des résultats très-peu satisfaisants ; le dégoût s'en suit, et l'on finit presque toujours par déprécier et rejeter ce qu'on ne s'est jamais donné la peine de bien connaître. Cet état de choses existe maintenant dans une partie de la Normandie, relativement aux arbres fruitiers pyramidaux, plus généralement désignés par l'épithète impropre *quenouille* (1).

(1) Depuis quelques années, aux environs de Paris, on a créé la chose pour le mot, et maintenant on voit des arbres ayant la forme d'une quenouille.

L'insouciance des propriétaires de jardins et surtout l'ignorance des jardiniers étant les seules causes de l'abandon de ces arbres, dont la forme élégante, le placement facile et l'abondance des produits ne sont pas les seuls avantages, il m'a semblé que des observations sur les causes réelles du mauvais état des arbres pyramidaux dans la plupart des jardins, jointes à la facile possibilité d'obtenir ces arbres intéressants dans toute leur beauté, ne pourraient qu'être utiles. Fort de quelques succès dans ce genre de culture, j'ai osé entreprendre ce travail, mais je suis loin de me flatter d'avoir atteint complètement le but.

Les principaux jardins de l'Allemagne étaient depuis longtemps ornés d'arbres fruitiers pyramidaux, lorsque Voltaire, frappé des avantages et de la beauté de cette forme, l'introduisit dans ses jardins. De-là, le goût pour cette culture se répandit dans l'intérieur de la France, et le jardin du Roi ne tarda pas à en présenter des modèles.

Il serait assez difficile, je pense, de dire à qui l'on doit l'introduction des arbres en pyramides dans la ci-devant haute Normandie; ce qui est certain, c'est qu'il y a bien vingt-cinq ou trente ans que la mode en vint à Rouen, (car la mode étend aussi son empire sur les objets les moins susceptibles d'être soumis à ses caprices). Tout le monde alors planta des *quenouilles*, élevées sans principes, *arrachées* et expédiées sans soins (1). On les entassa les unes sur les autres et jusque sous de

(1) Cette éducation vicieuse, dont les conséquences nuisent tant aux arbres, se conservera encore longtemps dans les pépinières; les acheteurs pourraient y mettre un terme, ainsi que je le démontrerai plus bas.

grands arbres qui, étant les premiers nés du terrain, surent le disputer avec avantage.

Loin de consulter les qualités du sol et l'exposition, pour ne planter que les espèces et les variétés capables d'y prospérer, on mit à peu près les mêmes sortes dans tous les terrains et dans tous les sites. Parmi les poiciers, on ne manqua presque jamais de faire entrer pour beaucoup dans le nombre les variétés dites de *crassane*, de *colmar*, de *beurré* ou *amboise*, et de *bon-chrétien d'hiver*, variétés qui, dans ce pays, exigent presque impérieusement une exposition au soleil et surtout l'abri d'un mur, car si ces quatre variétés réussissent quelquefois en plein air, ce n'est que sous l'influence de circonstances locales assez rares, et comme par exception.

Enfin, on planta fort mal (ce que l'on fait encore assez fréquemment), quelquefois par économie, souvent par ignorance. Il était d'usage aussi, soit pour avoir un peu de tout, soit pour utiliser le terrain, de planter, à quelques décimètres du pied de ces arbres, une bordure de buis, d'oseille ou de fraisiers, des plantes légumières ou d'agrément, des rosiers, des lilas, etc.

Les quenouilles ainsi plantées étaient confiées aux soins de prétendus jardiniers, dont la bêche, chaque année, coupait toutes les racines assez osées pour venir chercher des aliments trop près de la surface du sol, tandis que de la serpette ils mutilaient et raccourcissaient sans cesse les branches latérales qu'ils appelaient alors des *crochets*, et favorisaient d'accroissement d'un certain nombre de branches plus longues et faisant tête à l'endroit où une tige centrale et verticale devait exister seule et continuer à s'élever dans cette direction, en fournissant à mesure des branches latérales.

Quelques-uns ont toujours laissé le rameau terminal de toute sa longueur, et raccourci constamment, à deux

ou trois pouces de la tige , ceux des côtés ; il en résulté des tiges bien longues , bien minces , d'une médiocrité désagréable , et ne tenant debout qu'au moyen de tuteurs.

D'autres ont donné plus de longueur aux branches latérales , mais cette longueur étant la même pour toutes , le résultat a été une sorte de colonne au lieu d'un cône. Toutes les branches et les rameaux étant conservés , leurs nombreuses ramifications faisaient un fourré presque impénétrable à l'air et à la lumière : aussi ces arbres produisaient bien rarement quelques fruits médiocres.

Plusieurs , enfin , attachèrent à la tige et firent serpenter autour d'elle de long rameaux et souvent en sens inverse de leur direction naturelle.

Le résultat de semblables plantations et traitements est facile à deviner : une partie de ces arbres mourut en peu d'années ; le plus grand nombre végéta pitoyablement et sans prendre aucun accroissement bien sensible ; quelques variétés délicates se couvrirent annuellement de chancres ; enfin , dans les variétés naturellement vigoureuses , quelques individus , doués d'une force vitale capable de résister à tout , devinrent bientôt , grâce à la taille *en tête* et à *crochets* , des arbres à haut-vent.

Ces opérations absurdes étant encore pratiquées journellement dans la plupart des jardins où la culture des *quenouilles* n'a pas encore été abandonnée , les personnes qui pourraient douter de la vérité des faits que je viens d'exposer pourront se convaincre facilement que je suis encore loin d'avoir tout dit.

Trompés dans leur attente , sans en soupçonner la cause véritable , la plupart des propriétaires ou détenteurs de jardins détruisirent , après quelques années , ce qui leur restait de *quenouilles* , et , bien persuadés que cette forme ne convient nullement aux arbres fruitiers , au moins dans ce pays , ils ne cessent , depuis

ce temps, de les déprécier et d'employer tous leurs moyens pour y faire renoncer ceux de leurs amis qui manifestent le désir d'en planter.

Les jardiniers, de leur côté, trouvant qu'il est plus facile de décrier et faire abandonner cette sorte de taille qu'ils ne connaissent pas, que d'apprendre à bien la faire, se mirent aussi de la partie, et continuent à expliquer à leur manière en quoi les *quenouilles* ne valent rien.

La cause honteuse de l'erreur de ces gens-là, leur ignorance, serait bien difficile à détruire, car presque tous ont une répugnance invincible pour la lecture, contre laquelle leur principal argument est que *les livres d'agriculture, ouvrages de l'ignorance, n'enseignent que l'erreur, et que la pratique seule est profitable.*

Il serait pourtant injuste de dire que tous les jardiniers de Rouen et des environs sont entichés de cette coupable ignorance, mais il est trop vrai que c'est le partage du plus grand nombre. Il est encore utile de dire, pour atténuer leurs torts dans le cas dont il s'agit, que l'insouciance et le dédain qu'ils manifestent pour l'étude de l'art horticulural est un peu l'ouvrage des propriétaires de jardins, car la plupart ne s'attachent nullement à la science de l'homme, mais seulement à la modicité de la rétribution pécuniaire qu'il demande pour son travail.

C'est donc uniquement dans l'intérêt du petit nombre des jardiniers qui ont le désir de connaître les principes de l'art qu'ils exercent, et surtout dans celui des propriétaires et des amateurs qui, tenant à posséder des arbres fruitiers en pyramides, sont disposés à prendre les soins nécessaires pour les obtenir, que je vais essayer de faire connaître les moyens à employer pour y parvenir.

Si je n'avais ni exemple à citer, ni circonstances lo-

cales relatives à faire connaître, il me suffirait de renvoyer à une brochure publiée sur cet objet, en 1802, par M. Étienne Calvel ; mais, tout en recommandant la lecture de ce livre aux personnes qui voudraient s'occuper de l'éducation des arbres fruitiers pyramidaux, je crois faire encore une chose utile pour ceux qui habitent le pays dans lequel je me livre depuis plus de vingt ans à cette culture, en disant par quels moyens je suis parvenu à obtenir, dans divers terrains, de nombreuses et belles pyramides, que je me ferai toujours un plaisir d'offrir aux regards des personnes qui en manifesteront le désir.

Je viens de tracer rapidement le tableau des principales causes, et du dépérissement des arbres fruitiers pyramidaux dans les jardins, et de l'espèce d'anathème prononcé trop inconsidérément contre eux ; mais avant d'exposer les moyens de les faire prospérer, je dois dire un mot de leurs défauts dans les pépinières, des causes de la mauvaise éducation qu'ils y reçoivent, et des moyens d'y remédier.

Les pépinières de Vitry-sur-Seine sont en possession d'approvisionner en arbres, non-seulement la capitale et ses environs, mais encore une partie du centre et du nord de la France ; les pépiniéristes de Rouen se fournissant en grande partie dans ces pépinières, et la plupart des leurs étant dirigées d'après les mêmes principes, il suffira de faire connaître ce qui se pratique à Vitry et dans les communes environnantes.

Les sujets sont plantés beaucoup trop près les uns des autres : il en résulte que l'air et la lumière, si nécessaires à la végétation, ne pénétrant qu'avec peine entre les rangs et presque jamais entre les individus, les tiges s'allongent sans pouvoir acquérir la grosseur nécessaire, parce que les rameaux latéraux ne se développent pas, ou languissent après avoir faible-

ment poussé. Le nombre, l'étendue et l'état de santé des racines étant presque toujours en rapport avec le nombre, la vigueur et l'étendue des branches et des rameaux, le pied de ces arbres est rarement aussi bon qu'il devrait l'être ; enfin, ce rapprochement extrême des individus est aussi un obstacle à la conservation de longues racines lors de la déplantation, quand même on aurait le désir de faire cette opération avec soin.

Lorsque la greffe est encore à sa première année de végétation, il est facile de prévenir la nudité de sa base en la raccourcissant plus ou moins, suivant son espèce et sa grosseur, afin d'exciter le développement des gemmes inférieures en rameaux latéraux ; mais les pépiniéristes, toujours pressés de mettre leurs arbres en état d'être livrés promptement au commerce, ne raccourcissent ces greffes qu'autant qu'elles ont dépassé une hauteur d'environ quatre pieds huit pouces à cinq pieds. Des tiges si hautes et si faibles ne pourraient se soutenir sans l'appui des tuteurs auxquels on a toujours soin de les fixer. La sève, au printemps suivant, abandonne les gemmes inférieures de ces tiges débiles, pour se porter à leur sommet, qui, pendant cette seconde année, est, dans beaucoup de variétés, plus gros que leur base. C'est ordinairement après la troisième année de leur greffe que ces *quenouilles*, presque toutes informes, sont livrées aux demandeurs ; les plus fortes sont ordinairement réservées par les pépiniéristes pour en faire des hautes tiges.

La mutilation des racines lors de l'arrachage, et la perte d'une partie des rameaux latéraux par le peu de soin que l'on apporte à la confection des ballots ou paquets, sont des inconvénients beaucoup trop connus pour qu'il soit utile de les signaler.

Cette éducation vicieuse et ces mauvais soins, ont, sur la forme et sur la santé des arbres, une influence

souvent funeste. Aussi les reproches adressés aux pépiniéristes paraissent-ils bien fondés; cependant, en examinant les choses de plus près et sans prévention, il est facile d'apercevoir que la parcimonie des acheteurs a beaucoup contribué à rendre mauvaise la culture des pépinières, et, sans vouloir justifier la conduite des pépiniéristes, je dois dire pourtant qu'il est impossible d'espacer convenablement les arbres et d'employer beaucoup de temps pour les élever, lorsqu'ensuite il faut les donner à vil prix. Que ceux des acheteurs (et le nombre en est grand) qui, ne tenant aucun compte de la différence qui doit exister entre le prix d'un bon arbre et celui d'un mauvais, ont contracté l'habitude d'exiger les uns et les autres presque pour rien, ne s'en prennent qu'à eux-mêmes si tous les arbres qu'on leur livre ne sont pas de bonne qualité; car leur conduite semble dire aux pépiniéristes : « *trompez-moi donc, puisque je fais tout ce que je peux pour vous y contraindre.* »

Il y a environ vingt-deux ans que mon goût particulier pour les arbres pyramidaux me fit prendre la résolution de donner tous mes soins à l'éducation de ceux que je greffais, même pour le commerce. En ne laissant annuellement à la tige qu'une élévation proportionnée à sa grosseur et à la vigueur de son espèce, et par l'emploi d'autres soins non moins utiles, je parvins à obtenir des *quenouilles* ou pyramides parfaitement garnies de branches et de rameaux dans toute leur longueur, et présentant déjà la forme d'un conoïde très-allongé. Beaucoup d'acheteurs les trouvèrent belles, mais pas un ne voulut y mettre un prix plus élevé qu'aux arbres défectueux qu'il trouvait ailleurs. Je fus donc obligé de livrer au prix courant; mais, n'ayant pas rentré dans mes frais, je me suis vu contraint de me rapprocher de l'usage commun, bien que la connaissance de tous ses défauts me le fasse détester.

Le perfectionnement dans l'éducation des arbres dépend donc en partie des propriétaires éclairés, et si quelques pépiniéristes, malgré leur intérêt bien démontré, ne pouvaient se déterminer à sortir du cercle étroit de la routine, il est certain que beaucoup d'autres, stimulés par la certitude que le prix des arbres serait en raison de leur qualité, ne manqueraient pas de chercher à les produire plus beaux et meilleurs. Les acheteurs et les pépiniéristes ayant également tort, et, ni les uns ni les autres ne paraissant disposés à entreprendre une réforme si désirable dans l'intérêt de tous, il est probable que les amateurs et les jardiniers auront encore longtemps à s'occuper du soin de faire disparaître les défauts des jeunes *quenouilles*; c'est pourquoi je vais en indiquer les moyens.

Les racines mutilées doivent être rafraîchies par une coupe propre, ce qui suppose l'emploi d'une serpette bien affilée; cette coupe, qui doit être allongée en biseau et tournée de manière à poser sur la terre du fond du trou, ne doit être pratiquée qu'au moment de la plantation, afin que sa surface ne puisse être desséchée. Si les arbres ont été longtemps hors de la terre, que leurs racines soient desséchées, il sera bon, immédiatement avant leur plantation, de les faire tremper, pendant quelques heures ou même pendant un jour si leur état de dessiccation l'exige, dans un baquet ou autre vase, en partie rempli d'eau de fumier, ou d'eau commune dans laquelle on aura délayé préalablement du crottin de cheval, de la fiente de vache ou d'autres engrais animaux. Cette immersion devra se faire dans un bâtiment, pour que les arbres soient garantis des injures du froid et du dessèchement que l'écorce éprouve toujours par son exposition à l'air libre et aux rayons solaires.

La plantation faite, si les arbres sont suffisamment

garnis de branches latérales bien disposées, on les taillera suivant les principes qui seront développés plus loin; mais si, comme cela n'est pas rare, la tige est nue ou presque nue à sa base, et sur une hauteur considérable, il faudra la rabattre ou raccourcir d'un quart, d'un tiers ou de moitié de sa longueur totale, suivant l'exigence des cas, et ce, autant que possible, sur un rameau latéral vigoureux, et susceptible de prendre la direction verticale au moyen d'un tuteur fixé à la tige, ou, à défaut, sur une gemme non développée. La coupe de la tige sera recouverte de suite avec l'onguent de Saint-Fiacre (1), ou mieux encore avec la composition de Forsyth (2). Le rameau sur lequel on aura rabattu

(1) Fiente de vache délayée et mêlée avec partie égale de terre forte, à quoi l'on peut ajouter du foin haché ou des balles de céréales.

(2) Sans croire aux effets merveilleux attribués par Forsyth à sa composition, je ne puis néanmoins partager l'opinion de quelques agronomes français, qui, dans son application sur les plaies vives, redoutent l'effet d'un caustique. Je l'ai employée dans différents cas, sur des espèces de genres différents, et toujours avec succès. Voici la manière de faire cette composition:

Prenez: Fiente de vache, une partie;

Plâtras pulvérisés de craie ou de vieille chaux, demi-partie

Cendre de bois, demi-partie;

Sable fin, un seizième.

Tamiser les trois derniers ingrédients, en opérer exactement le mélange avec la fiente de vache; délayer cette espèce de mortier avec suffisante quantité d'urine et d'eau de savon, jusqu'à consistance d'une peinture épaisse. On en fait l'application sur les plaies des arbres avec un pinceau; on saupoudre ensuite avec des cendres sèches.

Cette composition durcit à l'air, tient longtemps sur les arbres, résiste à la pluie et aux autres intempéries de l'atmosphère. Dans un vase, et recouverte d'urine, elle se conserve longtemps.

la tige étant fixé verticalement, sera lui-même réduit à une longueur de quelques pouces en établissant la coupe immédiatement au-dessus d'un œil ou gemme bien nourri et diamétralement opposé à la courbure de la base du rameau qui le porte. S'il existe quelques rameaux latéraux au-dessous de celui que l'on a choisi pour remplacer la portion de tige enlevée, on les taillera de manière à ne laisser à chacun que deux ou trois yeux, en observant que la taille doit être assise autant que possible sur un œil ou gemme bien confectionné et placé en-dessus ou sur l'un des côtés du rameau, s'il est horizontal, ou en dessous ou bien sur un côté, mais jamais en dessus ou en regard de la tige, si ce rameau est oblique ascendant.

Ces suppressions et raccourcissements mettront la sève en état de pourvoir, au printemps suivant, au développement des yeux ou gemmes de la base de la tige, si l'arbre a reçu d'ailleurs tous les soins qui caractérisent une bonne plantation.

L'année de la plantation étant pour les arbres une année de crise, d'épuisement, et presque toujours la cause d'une révolution pénible dans leur système organique et dans leurs fonctions vitales, il arrive quelquefois que, malgré les précautions indiquées ci-dessus, les bourgeons produits par les yeux inférieurs de la tige n'acquièrent que quelques lignes de longueur ou ne se composent que d'un bouton conique; mais c'est déjà beaucoup, et, dans ce cas, à la taille suivante, il faut, 1^o laisser entiers ces bourgeons exigus et se garder surtout d'endommager leur gemme terminal, s'ils n'ont pas plusieurs pouces de longueur, car ce gemme recèle sous ses nombreuses écailles le germe d'un bourgeon qui se développera avec vigueur au printemps suivant: (le gemme terminal de ces courts bourgeons se change souvent en bouton à fruit, si, lors de la taille, on laisse

trop nombreux et trop longs les bourgeons supérieurs ;)
 2° tailler très-court et autant que possible sur un œil imparfait les bourgeons supérieurs ; en supprimer , s'ils sont trop rapprochés , et , à mérite égal sous le rapport du placement , enlever de préférence les plus gros , si , l'étant sensiblement plus que les autres , ils sont trop près du sommet de la tige ; 3° couper les boutons à fruit s'il y en a , en laissant exister le petit rameau qui les supporte ; 4° choisir , à l'extrémité de la tige , le bourgeon le plus fort pour la continuer , le fixer verticalement s'il n'a pas naturellement cette direction ; enfin le raccourcir en calculant la longueur à lui laisser sur sa grosseur , sur le nombre et le développement des bourgeons latéraux et sur le mode de végétation particulier à l'espèce ou à la variété de l'arbre auquel il appartient.

Chaque arbre étant de nouveau fixé au sol par de nombreuses racines destinées à y puiser les aliments propres à son accroissement , et une sève encore rare , mais précieuse , ayant disposé , dans le tissu cortical de sa tige et de ses branches , les germes de bourgeons nombreux , il est certain que sa végétation , pendant la seconde année après la plantation , sera beaucoup plus brillante que pendant la première , et alors , suffisamment regarni de rameaux latéraux , il devra être soumis à la taille ordinaire des arbres pyramidaux en bon état , taille dont il sera question plus loin. Si on voulait faire regarnir des *quenouilles* plantées depuis un an , on y parviendrait en employant les mêmes moyens , modifiés suivant l'état dans lequel ces arbres se trouveraient.

Mais si , au lieu d'avoir à planter et à restaurer en même temps de jeunes arbres dégarnis ou à faire regarnir des arbres ayant un an de plantation , il s'agissait de faire regarnir de branches des arbres plantés depuis

deux ou plusieurs années, trop gros pour être rabattus, et restés nus à leur base ou d'un côté, parce, qu'on aurait négligé de faire en temps opportun les suppressions propres à exciter le développement des gemmes et bourgeons exigus du bas de leur tige, deux procédés généraux, la taille et la greffe, en fourniraient les moyens.

Quand les vides sont peu considérables, une taille bien entendue suffit pour les remplir en peu de temps, et ce moyen, plus prompt et plus certain que ceux que fournit la greffe, doit toujours leur être préféré.

Un vide unilatéral dont la largeur ne dépasse pas le tiers de la valeur de la circonférence de la pyramide, à l'endroit où ce vide existe, se regarnit en taillant les rameaux qui l'avoisinent sur un œil tourné de son côté. La direction des bourgeons étant naturellement celle des gemmes qui leur ont donné naissance, il s'ensuit que les branches des deux côtés d'un vide, étant ainsi taillées, finissent par s'approcher et se joindre en peu de temps; alors il faut tailler sur un gemme tourné en dehors, pour que les bourgeons subséquents prennent la direction convenable à tous, celle de rayons partant d'un axe commun, qui est la tige.

Si les vides sont nombreux et disséminés de différents côtés et à diverses hauteurs, il faudra diminuer la pyramide dans toutes ses dimensions, en rabattant toutes les branches sur leur vieux bois. La longueur à laisser à chacune se calcule sur la quantité de bourgeons dont on a besoin pour regarnir l'arbre, sur son âge, le mode de végétation de son espèce et les ressources que lui offrent le terrain et les autres circonstances locales, en observant toutefois la condition d'une longueur relative entre chaque branche, pour que l'ensemble présente une pyramide régulière. On tâchera aussi d'asseoir la taille sur les restes d'un œil non développé que l'on

choisira du côté d'un vide ou dans la direction la plus convenable. Ce ravalement faisant presque toujours naître beaucoup de bourgeons inutiles et mal placés, il faut, à la taille suivante, ne conserver que ceux qui ont une direction convenable, les espacer avec méthode, et le plus régulièrement possible. La confusion qu'occasionne le trop grand nombre de branches donne lieu à des inconvénients plus graves que ceux qui résultent de leur rareté. Lorsque la vigueur des arbres le permet, il est avantageux de supprimer les bourgeons inutiles dès qu'ils commencent à se développer, c'est-à-dire en mai ou juin, et lorsqu'on peut en faire le choix avec discernement. Cette opération fait tourner au profit des seuls bourgeons conservés la totalité de la sève.

Quand une pyramide, d'ailleurs suffisamment garnie, est large et courte, et que cette forme vicieuse a fait disparaître la flèche ou l'extrémité de la tige, ce qui arrive souvent, il faut faire choix d'un bourgeon vigoureux autant que possible, dont la base avoisine celle de la branche terminale délaissée par la sève, et comme ensévelie au milieu de celles qui l'environnent. Ce bourgeon, étant susceptible de prendre la direction verticale au moyen d'un tuteur, sera substitué à la flèche mourante; on lui laissera toute la longueur que sa grosseur permettra raisonnablement, et, pour lui assurer la portion de sève nécessaire à sa végétation, comme continuation de la tige, on rétrécira la pyramide en raccourcissant les branches latérales, comme il vient d'être dit plus haut.

Si une *quenouille* est épaisse dans le haut, et que des branches vigoureuses y forment une sorte de tête, il faut se hâter d'y remédier, car, sans cela, tous les moyens propres à favoriser le développement des branches inférieures seraient impuissants.

Ces branches, trop vigoureuses, trop longues, trop

nombreuses, et qui privent de sève les branches inférieures en même temps qu'elles la disputent à l'extrémité de la tige, qui presque toujours finit par succomber dans cette lutte, sont ordinairement rameuses ; dans ce cas, il faut choisir à leur base une branche moyenne ou faible que l'on conserve seule, en coupant près de son origine tout ce qui la dépasse. Ces petites branches étant bien choisies et suffisamment espacées, on les raccourcit plus ou moins suivant la hauteur à laquelle elles se trouvent, et relativement aux dimensions à donner à la pyramide. Il arrive quelquefois que l'amputation totale de plusieurs grosses branches est nécessaire, soit pour les espacer convenablement, soit pour augmenter la vigueur et faciliter l'allongement des branches inférieures, lesquelles, dans le cas dont il s'agit, ne sont, comme le disent les jardiniers, que des *crochets* ; alors il ne faut pas oublier l'application de la composition de Forsyth, dont j'ai donné plus haut la recette.

Il faut être sobre d'amputations, mais, quand elles sont nécessaires, on ne doit jamais négliger de couvrir de cette composition les plaies qu'elles occasionnent, parce que, sans cette précaution, l'air et le soleil en dessèchent la surface, détruisent le fluide réparateur et s'opposent ainsi à leur prompt cicatrisation. J'ai vu fréquemment, sur des bourgeons très-vigoureux, le dernier gemme être paralysé dans son développement, parce que la coupe, trop voisine de ce gemme, n'avait été couverte d'aucun enduit.

Quand la grosseur d'une branche à amputer exige l'emploi d'une scie, on ne doit jamais négliger de parer la plaie avec la serpette, parce que les dents de la scie, quelle que soit son espèce, déchirent les tissus, et le *cambium* ne recouvre facilement les plaies qu'autant que leur surface est unie.

On voit souvent des *quenouilles* assez bien garnies ou

même trop garnies dans leur partie supérieure, dont la base est totalement privée de branches, ou n'en présente qu'une ou deux et d'un seul côté; dans ce dernier cas, on regarnit assez bien la partie nue de la tige en y greffant par approche, et aux endroits convenables, les plus forts rameaux de la branche ou des branches qui sont à la base. Tous les amateurs de jardins et les jardiniers doivent savoir que la greffe par approche se fait de mars en août, en excoriant la branche et la tige au point de contact et en fixant l'une contre l'autre au moyen d'un lien doux et flexible que doit recouvrir un enduit ou emplâtre d'onguent de Saint-Fiacre, de cire à greffer, etc., afin de favoriser l'union des parties, en empêchant l'évaporation du *cambium*. La soudure opérée, on coupe le rameau au-dessous de son point d'union avec la tige, et son extrémité, devenue branche caulinale, continue à pousser en garnissant le côté vers lequel on l'a dirigée en greffant.

Lorsque la base de la tige est totalement nue, la greffe par approche avec les branches de l'arbre est presque toujours impraticable; dans ce cas, j'ai toujours eu à me louer des bons effets du ravalement de la flèche et des branches latérales, ainsi que de la suppression d'une partie de ces dernières quand elles étaient trop rapprochées. Cette opération, dis-je, m'a toujours réussi, mais il n'est pas impossible pourtant que, dans certains cas, le ravalement se trouve insuffisant; c'est alors qu'il faut avoir recours à quelque sorte de greffe capable de remplir le but qu'on se propose.

Beaucoup de livres signalent, comme moyen préférable pour regarnir les pyramides, plusieurs sortes particulières de greffes, telles que l'écusson sous l'écorce, ou bien par emporte-pièce taillé en pointe, en carré, en losange, etc. Les greffes par scions, au moyen d'un trou de vrille ou d'une mortaise dans la tige de l'arbre,

sont aussi recommandées comme étant très-propres à remplir ce but.

Je ne m'arrêterai point à réfuter en détail cette horticulture de cabinet, mais je dois dire en quoi ces procédés sont défectueux, ne fût-ce que pour éviter des désagréments aux personnes trop disposées à croire les théoristes sur parole.

Il s'agit d'opérer sur des arbres ayant plusieurs années de plantation, et encore plus de greffe; de tels arbres, que la déplantation, et trop souvent de mauvais soins ont rendu languissants, au moins pendant quelques temps, ont nécessairement l'écorce très-épaisse, et la greffe en écusson, quelle qu'en soit la forme, ne réussit bien que sur une jeune tige dont l'écorce est mince et flexible. Des trous de vrille et des entailles sont des plaies que l'on ne multiplie pas impunément sur ces arbres, et les greffes qu'on y implante reprennent rarement. Je ne suis pas le seul qui, par suite d'essais infructueux, aie rejeté l'emploi de ces greffes, dont la confection exige beaucoup de temps.

La greffe en écusson, qui serait la meilleure, ne pouvant réussir que sur de jeunes arbres qu'il est bien préférable et plus facile de restaurer par la taille, je considère la greffe par approche comme la seule ressource dans le cas dont il s'agit. Mais cette greffe ne pouvant s'exécuter avec les branches même de l'arbre dont la tige est complètement nue à sa partie inférieure, il faut planter, à peu de distance de son pied, et sans endommager ses racines, un ou deux jeunes arbres à tige basse, pourvus de quelques rameaux ou bourgeons vigoureux que l'on conserve seuls et qu'il faut greffer sur la tige aux endroits où cela est nécessaire, lorsque la sève du printemps devient active. Un rameau allongé peut faire deux greffes, en lui faisant décrire un arc de cercle entre la première et la seconde. Une année suffit ordinaire-

ment pour que la soudure des greffes soit complète. A la fin de l'automne suivant , on coupe les branches greffées , et les jeunes arbres qui les ont fournies doivent être enlevés et replantés ailleurs.

L'arbre chargé de fournir les greffes doit toujours être de la même variété que l'arbre à greffer ; le dépérissement et la mort d'une variété , par l'extrême vigueur d'une autre , lorsque toutes deux sont nourries par le même pied , est un accident si commun que je ne puis concevoir comment il se trouve encore des hommes capables de conseiller l'application de greffes de beaucoup d'espèces et variétés sur le même sujet , pour avoir des arbres chargés de *toutes sortes de fruits*. Si je voulais combattre cette fantaisie , les moyens ne me manqueraient pas ; mais de tels champions sont trop faciles à désarçonner pour qu'il soit utile de le faire.

Une fente longitudinale de quelques pouces , faite dans l'écorce avec la pointe de la serpette , détermine quelquefois l'apparition d'un ou de plusieurs bourgeons , mais on n'est pas maître de rendre ce moyen efficace.

Je ne saurais approuver l'usage des ligatures et des incisions annulaires , car elles ont rarement le privilège de faire regarnir les pyramides , et les arbres souffrent toujours un peu de ces opérations qui occasionnent une pléthore dans la partie qui leur est supérieure , en même temps qu'elles privent les racines de la sève descendante.

Lorsque les premières branches d'une pyramide sont à douze , quinze et même vingt pouces au-dessus de la surface du sol , on ne doit rien faire pour regarnir au-dessous ; car ce vide , désagréable pendant les premières années seulement , devient utile pour cultiver sous la pyramide et lui donner de la grâce lorsqu'elle a des dimensions plus considérables.

Il est des pyramides tellement faibles et languissantes qu'il serait inutile d'employer pour leur restauration les
moyens

moyens précités, si, préalablement, on ne s'était occupé de leur rendre la vigueur nécessaire. Il faut donc, avant tout, débarrasser le terrain environnant de tous les arbres, arbustes et plantes qui s'y trouvent, faire une tranchée ou fosse circulaire autour du pied de chacune, à une distance suffisante pour que ses racines n'en soient point endommagées; on remplira cette tranchée de terre neuve, bien amandée; on enlèvera la terre du dessus de la motte conservée autour du pied de l'arbre, jusqu'à ses premières racines; elle sera remplacée en partie par une couche de terre neuve, sur laquelle on étendra du fumier gras, dont les eaux pluviales entraîneront les sucs dans les racines. Cette couche de fumier, qu'il faudra éviter de mettre en contact avec le pied ou les racines de l'arbre, sera recouverte par une couche de la terre préalablement enlevée de cet endroit.

Si la tige et les branches de ces pyramides sont couvertes de mousses ou de *lichens*, il faudra les en débarrasser, par un temps humide, à l'aide d'instruments propres à cela. Si la quantité d'arbres rend l'émoissage trop long, on fera, avant le développement des feuilles, l'application du lait de chaux sur la tige et les branches, au moyen d'une brosse de peintre, et, quelques temps après, la chute de l'enduit de chaux et des débris des plantes cryptogames laissera voir une belle écorce.

Il me reste à parler des pyramides qui, chaque année, se couvrent de chancre; si une meilleure culture, des engrais appropriés à la nature du terrain, et une taille soignée ne font pas disparaître les chancres, il faut enlever ces arbres et les utiliser en les plantant contre un mur exposé suivant que le soleil est plus ou moins nécessaire à la variété à laquelle chacun d'eux appartient; là, certainement, ils se débarrasseront des chancres en peu d'années. Mais, comme on n'a pas toujours des murs à garnir d'espaliers, le moyen de tirer parti

des arbres chancreux, s'ils ne sont ni trop gros ni trop anciens, consiste à les couper à quelques pouces au-dessus de la terre, et à les greffer en couronne, avec un rameau vigoureux d'une variété congénère capable de supporter le plein air dans les circonstances locales où elle doit vivre, sans y être sujette aux affections cancéreuses.

On voit quelquefois des arbres rester languissants et presque toujours stériles malgré tous les soins propres à les rendre vigoureux et productifs : de tels arbres doivent disparaître du sol qui les a nourris en vain ; ceux qui ne laissent aucun espoir doivent aller au bûcher ; les autres, étant replantés ailleurs, et avec soin, pourront reprendre une vigueur satisfaisante.

Je crois n'avoir rien omis d'essentiel sur les moyens propres à opérer le rétablissement des arbres pyramideaux défectueux ; il me reste à dire maintenant quelles sont les espèces et les variétés qui réussissent le mieux dans chaque sorte de terre, et par quels moyens on peut les conduire avec succès depuis leur berceau jusqu'au maximum de leur accroissement. Mais on trouvera peut-être incomplets et insuffisants les détails des opérations que je recommande, c'est pourquoi j'observerai ici que je suppose aux personnes qui voudraient user de mes conseils la connaissance des éléments de l'art horticulural ; d'ailleurs, les explications que j'omets se trouvant dans la plupart des livres de botanique, d'agriculture et d'horticulture, je prie ceux de mes lecteurs dont j'aurais le malheur de n'être pas entendu, de consulter quelques-uns de ces livres, et notamment l'Almanach du bon jardinier, devenu en quelque sorte le *vade-mecum* de presque tous les amateurs de jardins.

*Des différentes sortes de Terres , et des espèces et variétés
d'Arbres qui peuvent y prospérer.*

Les terrains que j'ai eu l'occasion de planter dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure , peuvent être classés en neuf espèces principales que je désignerai de la manière suivante :

Terre n° 1. Sableuse , plus ou moins profonde , sur un fond de sable jaune et de galet.

n° 2. Crayeuse ou calcaire , à couche supérieure grise , plus ou moins épaisse.

n° 3. Argileuse , froide et compacte ; semblable à ce qu'on appelle vulgairement bonne terre à blé. La situation de cette espèce , ordinairement en plaine , ajoute encore à son humidité et à sa densité naturelles.

n° 4. Pierreuse , grise ou brune ; peu profonde , reposant sur un fond de terre argilo-glaiseuse et rougeâtre , contenant beaucoup de gros cailloux. Ce fond de terre , très-tenace , est connu vulgairement sous le nom de *tuf*. Elle se trouve souvent au sommet et sur les flancs des collines.

n° 5. Pierreuse , grise , brune ou noirâtre ; profonde , demi-forte , reposant sur un fond d'argile douce et pure. Cette espèce se rencontre fréquemment au bas des pentes des collines.

n° 6. Terre de pré. Elle se trouve constamment au fond des vallées , et surtout au bord des eaux vives.

n° 7. Franche , demi-légère ; profonde , reposant sur un fond de terre argileuse et un peu crayeuse.

n° 8. Légère. Cette espèce , ordinairement brune ou noire , est rarement naturelle et se rencontre plus communément autour et dans les villes qu'à la campagne. Elle est presque toujours le résultat de remblaiements faits avec des vidanges , des décombres pulvérisés , des terres diverses , très-végétales , etc.

n° 9. Très-légère. Cette espèce est le résultat d'une longue culture ainsi que de l'emploi d'engrais animaux abondants , dans un sol naturellement léger.

L'analyse des terres étant étrangère à mon sujet , la description scientifique de leurs nombreuses variétés étant au moins inutile ici , et les courtes définitions qui précèdent me paraissant suffisantes pour caractériser les espèces dont la culture m'est familière , et qui sont à peu près les seules que l'on rencontre fréquemment , je passe à l'examen des espèces et des variétés d'arbres fruitiers qui , sous la forme pyramidale , peuvent réussir dans chacune d'elles.

Mais il ne suffit pas de savoir quelles espèces ou variétés d'arbres à fruit on doit planter dans chaque sorte de terre , il faut encore savoir sur quelle espèce de sujets ces arbres doivent être greffés pour y prospérer.

Cette question n'étant pas la moins importante , je vais lui donner quelque développement afin d'être mieux compris lors de l'indication des sortes à préférer , relativement aux qualités du sol. Je dirai en même

temps quel est le degré d'aptitude de chaque espèce et de chaque variété pour former de belles pyramides, ainsi que ce que chacune d'elles peut offrir de particulier dans sa végétation, ses produits et les soins qui lui sont propres.

De l'Abricotier.

L'abricotier se greffe ordinairement sur prunier ; l'abricotier sauvage ou provenu de noyau peut également servir de sujet. Plusieurs agronomes distingués, tels que La Bretonnerie, Etienne Calvel, dans son *Traité des arbres en pyramide*, publié en 1803, et M. Louis Noisette, dans le *Jardin fruitier*, terminé en 1821, citent l'amandier comme pouvant aussi recevoir la greffe de l'abricotier. Cette culture, qui pourrait peut-être présenter quelques résultats satisfaisants, ne paraît pas avoir été tentée par les pépiniéristes, car, jusqu'à présent, les abricotiers livrés au commerce sont greffés sur prunier.

Les pruniers propres à servir de sujets peuvent être ou de semence ou de drageons. Ceux de semence sont naturellement les meilleurs, parce qu'ils doivent acquérir des dimensions plus considérables et être moins susceptibles de produire des drageons, dont la présence est toujours nuisible en ce sens qu'ils détournent à leur profit une portion de la sève destinée à la conservation et à l'accroissement de la tige et des branches, ainsi qu'au développement de leurs productions annuelles, qui sont les feuilles, les fleurs et les fruits. Cependant, et malgré ces avantages, les pépiniéristes n'emploient que des pruniers provenus de drageons. Le motif de cette préférence est la facilité avec laquelle on se les procure. Par suite de cet usage, j'ai moi-même toujours greffé l'abricotier sur pruniers de drageons, et ceux que

je cultive en pyramide ne le sont pas autrement. Leur végétation étant brillante, leurs dimensions considérables et leurs produits satisfaisants, je puis donc rassurer les amateurs sur l'inconvénient des drageons, qui, d'ailleurs, sont faciles à détruire. Leur apparition reconnaît pour cause ordinaire la rupture partielle de fortes racines, leur rapprochement de la surface du sol par l'enlèvement d'une couche de terre, etc. Il est un seul cas où le développement des drageons indique positivement, sinon la fin prochaine, au moins le mauvais état de l'arbre auquel ils appartiennent : c'est lorsque cette production est abondante et comme spontanée; alors elle doit être considérée comme une prévoyance de la nature, qui veut que chaque être soumis à l'empire de la destruction pourvoie, par tous les moyens possibles, à la conservation de son espèce, par la reproduction. Faisant donc l'application de ce principe à l'objet dont il est ici question, je dirai que l'apparition de drageons nombreux n'a ordinairement lieu qu'au pied d'un arbre décrépît ou dépérissant par suite de circonstances locales défavorables, et de mauvais traitements.

L'abricotier vient assez bien partout, pourvu qu'il jouisse pleinement de l'aspect du soleil et qu'il soit garanti des vents, surtout de ceux qui règnent du nord au sud-ouest. Plus son exposition est chaude et abritée, plus sa conservation est facile, ses produits assurés et abondants. Les terres légères et les terres sableuses lui conviennent, mais il fait rarement bien dans les terrains forts et humides, tels que ceux que j'ai décrits sous les nos 3 et 4.

Cet arbre ne semble pas devoir s'élever naturellement en pyramide, car la sève qui, dans la plupart des autres espèces, paraît abandonner les branches latérales inférieures pour se porter à la cîme, agit tout différemment dans celui-ci. L'extrémité de la tige ne prend ordinairement la direction verticale qu'au moyen d'un tu-

teur ; la base de la pyramide tend à prendre une étendue considérable par le développement , sur quelques branches principales , de nombreux et très-vigoureux bourgeons qui , si on les conservait , feraient bientôt de l'arbre un buisson informe , puisqu'ils amèneraient la destruction de l'extrémité de la pyramide (que , pour éviter l'emploi de circonlocutions , je nommerai désormais la *flèche*) et celle d'une partie des branches latérales. Ils occasionneraient encore la nudité et la stérilité des branches qui leur ont donné naissance , en faisant périr chaque année leurs petites ramifications latérales ou bourgeons à fruit. Il faudra donc toujours ou presque toujours supprimer entièrement ces bourgeons , qui ont souvent la grosseur du doigt , et ce , en les rabattant sur celui des bourgeons à fruit inférieurs qui aura la meilleure direction. Tous les rameaux seront raccourcis suivant leur grosseur et les proportions relatives à la forme de l'arbre , afin de prévenir leur dépérissement et pour provoquer le développement de nouveaux bourgeons. On aura soin de ne donner à la base de la pyramide qu'autant de largeur qu'elle doit en avoir pour être en rapport avec sa hauteur. On veillera surtout à ce qu'aucune branche inférieure , déjà très-forte , n'occupe pas , par de nombreuses ramifications , une place considérable au détriment des autres branches ; car si elle jouissait de cette prépondérance pendant deux ou trois ans seulement , elle ferait languir et finirait par anéantir la partie de la pyramide supérieure à son point d'insertion sur la tige , et alors la restauration , sans être impossible , serait très-difficile.

Je n'ai cultivé , jusqu'à présent , que trois variétés d'abricotiers sous la forme pyramidale : l'abricot-pêche , l'abricot commun , qui n'est pas le moins productif , et l'alberge. Les individus de cette dernière variété sont francs de pied , ce qui a retardé l'époque de leurs premiers produits.

En novembre 1816, j'ai planté plusieurs abricotiers en pyramide, dans un vaste jardin sis à Rouen, faubourg Bouvreuil : la terre est de l'espèce n° 7 (1). Ces arbres sont maintenant beaux et bien garnis ; leur hauteur est de quatorze à quinze pieds ; la base de la pyramide a quinze pieds de périmètre ; à quelques pouces au-dessus de la terre le périmètre de la tige est de dix-huit pouces. Lorsque le temps est favorable à l'époque de la floraison, on a lieu d'être satisfait du nombre, du volume et de la bonté de leurs fruits.

Je dois observer ici que les dimensions ci-dessus, ainsi que toutes celles que je donnerai dans le cours de ce Mémoire, sont prises sur chaque arbre tel qu'il était immédiatement après la taille, et sans y comprendre l'extrémité que chaque rameau a perdue lors de cette opération.

Il est encore important de dire que ces mêmes dimensions ont été mesurées au printemps de 1823, époque à laquelle j'ai conçu l'idée de ce Mémoire, que, pendant deux ans, mes nombreuses occupations m'ont empêché de terminer, et que deux étés s'étant écoulés depuis ce moment, les arbres cités ont maintenant, plus qu'ils n'avaient alors, de deux à trois pieds et demi de hauteur, et d'un à deux pieds de périmètre.

Du Cerisier.

Les nombreuses espèces et variétés du cerisier se greffent sur le merisier des bois venu de semence, sur

(1) J'observe que les pyramides que je plante habituellement sont de taille marchande, c'est-à-dire que, l'année de plantation après la taille, elles sont de quatre à cinq pieds et demi de haut, et le périmètre de leur tige, à moitié hauteur, est d'un pouce et demi à quatre pouces.

les drageons de merisier et de cerisier , et sur le mahaleb ou cerisier de Sainte-Lucie. Ceux greffés sur le merisier de semence acquièrent des dimensions plus considérables et sont moins susceptibles de périr par l'effet des qualités particulières de certains terrains. Ceux qui sont greffés sur le mahaleb fructifient plutôt , plus abondamment , et leurs fruits sont plus gros et meilleurs ; mais ils acquièrent des dimensions moins considérables et périssent souvent tout-à-coup dans plusieurs sortes de terre. Leurs racines sont aussi plus susceptibles d'être rongées par les *vers blancs* ou larves de hannetons , mieux connus ici sous le nom de *mans*. Ceux enfin qui sont greffés sur drageons de merisier ou de cerisier sont très-rares dans le commerce , au moins dans ce pays-ci , et je crois que cela ne doit donner lieu à aucuns regrets.

Le cerisier est de tous les arbres fruitiers celui qui se développe le plus promptement et le plus facilement en pyramide , quand , d'ailleurs , il reçoit les soins convenables. On conçoit que je ne parle pas ici du cerisier précoce nain , ni de quelques variétés semblables , dont la végétation est aussi faible que les fruits sont médiocres. Ce que je viens de dire des cerisiers en général ne s'applique pas non plus aux variétés du bigarreautier , dont les bourgeons rares , contournés ou pendants , se prêtent peu à la forme pyramidale. Les cerisiers d'Angleterre , de Hollande , et la royale sont les variétés les plus promptes à fructifier , et aussi celles qui produisent le plus étant conduites en pyramide. Le nombre et la direction oblique ascendante ou presque verticale de leurs rameaux leur donne un port élégant et gracieux. Ils sont peu susceptibles de se dégarnir.

Le cerisier de Montmorency ou gros gobet à courte queue , produit des fruits en quantité raisonnable , d'un très-gros volume et d'une saveur agréablement acidulée.

Il se conserve bien garni , est moins susceptible que quelques autres variétés de s'emporter d'un côté , parce que chez lui la sève est distribuée plus également dans toutes les branches ; mais il a une tendance singulière à pousser horizontalement , et ses branches inférieures sont toujours inclinées : aussi est-on obligé le plus souvent d'asseoir la taille des rameaux latéraux sur un gemme placé en-dessus , et de redresser , au moyen d'un petit tuteur , la flèche ou bourgeon terminal.

L'*agriotier* est vigoureux et pousse dans une direction oblique ascendante , à la manière des cerisiers de Hollande et d'Angleterre.

Le *cerisier bifère*, aussi nommé *cerisier perpétuel* et de *la Toussaint*, se garnit bien , est remarquable par le nombre et la disposition de ses fleurs et de ses fruits , pousse horizontalement , et souvent même beaucoup de ses rameaux sont pendants.

Le *cerisier du Nord* se garnit bien ; ses rameaux inférieurs sont horizontaux , les supérieurs sont faiblement ascendants. Les fleurs de cet arbre avortent presque toujours dans ses premières années.

Le *cerisier à bouquet* pousse à la manière du cerisier de Montmorency ; la singularité à laquelle il doit son nom , l'agrégation de plusieurs cerises portées sur un seul pédoncule , ne se retrouve que sur un petit nombre de ses fruits.

Le *cerisier à courte queue* pousse beaucoup , se garnit trop , ne produit bien , sous la forme pyramidale , que tardivement et seulement après qu'un développement plus ou moins considérable a pu mettre un frein à l'excès de sa vigueur. La sève , dans cette variété , abandonne facilement les rameaux faibles du centre , ainsi que les gemmes et boutons à fleur de la base des rameaux vigoureux , lesquels séchent et tombent avant le temps de leur épanouissement. Ces accidents sont souvent pro-

voqués par une taille trop allongée à la suite de laquelle on laisse trop de bourgeons. Il faut donc espacer convenablement les branches et les rameaux, soigner la forme de l'arbre, et attendre patiemment l'époque où sa beauté et ses produits viendront dédommager amplement d'un peu de peine.

Les personnes impatientes de récolter pourront avancer l'époque de cette jouissance en déplantant les arbres ou en coupant leurs principales racines ; mais ce moyen, qui a ses chances défavorables et dont le moindre effet est d'arrêter l'accroissement des arbres, doit toujours être rejeté lorsqu'un autre, le temps par exemple, peut amener le même résultat.

Le *cerisier de la Palembre*, dit aussi *belle de Choisy*, pousse avec une vigueur étonnante ; il porte bien ses rameaux et fait de belles pyramides ; mais il produit bien peu, et les bonnes qualités de son fruit ne font qu'ajouter aux regrets que fait naître son peu de fertilité. J'ai essayé successivement d'une taille très-longue et de la mutilation des racines ; mais ces moyens, sans avoir été complètement infructueux, n'ont réussi qu'imparfaitement. Je me propose d'en employer un autre plus naturel et dont j'espère obtenir des résultats satisfaisants. (1)

(1) Depuis 1823, époque de la rédaction de cet article, je me suis contenté d'enlever aux individus de cette sorte de cerisier les rameaux mal placés et nuisibles, ainsi que ceux qui, par leur longueur ou par leur extrême vigueur, auraient fait perdre à l'arbre ou la régularité de sa forme ou l'égale répartition de sève entre toutes ses branches ; les rameaux conservés l'ont été dans leur entier ; le résultat a été une prodigieuse quantité de fleurs, mais les fruits sont restés en très-petit nombre, ce qui porte à croire que, dans ces fleurs, l'un des deux sexes est souvent inhabile à la fécondation.

Le *cerisier* ou *guignier à fruit blanc*, pousse beaucoup, soutient ses rameaux dans une belle direction, produit peu tant qu'on le soumet à la taille, et est, plus qu'aucun autre, sujet à la gomme dans les terres qui ont de la consistance.

Le *cerisier à feuilles de tabac* et les *bigarreaux* sont, comme je l'ai dit plus haut, peu susceptibles de prendre la forme pyramidale ; ce n'est qu'à force de peines et de soins que l'on pourrait parvenir à la leur imposer.

Une taille trop courte empêchant généralement les cerisiers de fructifier avec abondance, et les rendant plus sujets aux accidents causés par la gomme, il convient de leur épargner les coups de serpette lorsqu'ils sont grands, bien formés, et que leur végétation est devenue régulière et modérée.

En décembre 1814, j'ai planté, dans un jardin sis à Rouen, faubourg Bouvreuil, dont le sol est de l'espèce n° 7, une avenue d'arbres pyramidaux, composée en grande partie de cerisiers de diverses sortes. Presque tous ont maintenant de quinze à seize pieds d'élévation ; le périmètre de la base de la pyramide a la même dimension ; celui de la tige, à quelques pouces au-dessus de la terre, est de quatorze à quinze pouces.

Du Coignassier.

Les *coignassiers de Portugal* et de la *Chine* ont, jusqu'à présent, répondu d'une manière très-satisfaisante aux soins que j'ai pris pour en faire des pyramides ; mais l'impossibilité d'employer leurs fruits comme aliment doit faire reléguer ces arbres parmi ceux d'agrément, que la taille, quelque forme qu'elle impose, ne fait que déshonorer.

Du Néflier.

Les variétés du néflier que j'ai soumis à la taille en

pyramide sont celle à *gros fruit* et celle à *fruits sans osselets*, dite aussi *sans pépin*. Cette dernière pousse bien et se garnit facilement, mais celle à gros fruit, dirigeant mal sa tige et ses rameaux, donne plus de peine et fait rarement un bel arbre. Cette considération, jointe au peu de mérite des nêfles en général et à l'espèce de stérilité qui résulte de la taille, doit engager à ne planter ces arbres qu'en buisson ou à haut-vent, et à les affranchir surtout d'une taille complète et périodique.

Du Pêcher.

Les nombreuses variétés du pêcher se greffent sur amandier, sur pêcher de noyau et sur prunier. Sur amandier, cet arbre acquiert des dimensions considérables et convient plus spécialement aux terrains secs, légers et profonds. Sur prunier, il produit plutôt, vient à-peu-près bien dans tous les terrains, et est préférable aux autres pour les terres fortes, froides et humides ou peu profondes. Il est très-rare d'en rencontrer qui soient greffés sur pêcher de semence.

Sauf quelques exceptions résultantes de circonstances locales très-particulières, je doute que le pêcher en pyramide puisse avoir un succès durable dans ce pays-ci. Il n'est pas rare d'obtenir une belle végétation pendant quelques années, mais un printemps défavorable suffit pour tout détruire. Ce n'est pas la forme pyramidale qui nuit au succès, car le pêcher est naturellement disposé à la prendre, mais c'est l'exposition de cet arbre délicat en plein air, ce sont les intempéries auxquelles il est exposé dans cette situation, qui contrarient sa végétation et lui font éprouver continuellement des pertes.

Le mauvais succès d'une première tentative m'a fait

renoncer à employer des pêchers greffés pour faire des pyramides ; depuis quatre ans je sou mets à cette taille des sujets provenant de noyaux que j'ai semés dans le double but d'en faire des pyramides et d'obtenir des variétés nouvelles. Jusqu'à présent elles ont un aspect agréable et laissent l'espoir du succès. J'ignore quel sera en définitif le résultat de ce second essai , mais , en attendant , je crois pouvoir conseiller aux personnes qui voudraient aussi tenter cette culture de ne le faire que dans des sols légers et à des expositions méridiennes et bien abritées. Elles feront également bien d'employer de préférence des individus provenus de noyaux , semés autant que possible à la place où l'arbre doit rester , afin d'éviter la déplantation , toujours nuisible à cette espèce. Toutes les variétés du pêcher ne sont pas également propres à donner constamment de bons fruits par leurs semences. Pour qui ne veut rien donner au hasard , sous ce rapport , l'excellente variété connue en Normandie sous le nom de *Malte* , mérite la préférence , les individus provenant de ces noyaux donnant constamment de bons fruits. Je recommanderai encore d'apporter toute l'attention possible à bien faire la taille , les pêchers exigeant , sous ce rapport , une méthode et des soins tout particuliers , pour lesquels on consultera avec fruit le *Manuel complet du Jardinier* , par M. L. Noisette , tome 2 , page 212.

Du Poirier.

On greffe le poirier sur franc ou poirier sauvage provenant des semences de poires à cidre , sur coignassier , sur néflier des bois , et sur l'aubépine.

Le néflier et l'épine blanche , quoiqu'employés par quelques jardiniers de la campagne comme sujets pour le poirier , sont peu propres à cet usage , parce que cette

union disproportionnée d'un arbre avec un arbuste produit des individus dont la greffe est plus grosse que le pied ; ils sont aussi très-peu productifs , et , jusqu'à ce que le contraire soit démontré , il est permis de croire que leurs fruits doivent être médiocres en volume et en qualité.

Sur coignassier, le poirier fructifie promptement , fait un arbre moins grand que sur franc , mais ses fruits sont généralement plus gros , plus colorés , et d'une saveur plus agréable. Il prospère assez bien dans les terres fortes et dans les terres substantielles , telles que celles numérotées 3 , 4 , 5 , 7 et 8 ; mais il ne réussit que par exception dans celles numérotées 1 , 2 et 9. Dans les sables , il vit longtemps , mais son accroissement est très-lent , ses plus grandes dimensions sont fort peu de chose comparativement à ce qu'elles pourraient être ; et souvent , trop faible pour fructifier , il ne produit plus que quelques fleurs maigres qu'accompagnent assez mal les *lichens* et les *mousses* dont son écorce épaisse et gercée est recouverte.

Dans les terres crayeuses ou calcaires , il a une végétation soutenue tant que dure l'effet des engrais , des rapports de terres et des autres amendements ; mais le dépérissement arrive toujours au bout de quelques années , et s'annonce par la couleur jaune des feuilles dès la fin de chaque printemps , par la perte successive d'une partie des branches , par la maigreur et la stérilité des fleurs. Dans les pyramides , c'est toujours la flèche qui périt d'abord , et , en peu d'années , ce dépérissement met dans la nécessité de rabattre la tige à quelques pieds au-dessus de la terre ; alors , les branches latérales inférieures semblent reprendre de la force , mais bientôt cette vigueur les abandonne , et une sorte d'agonie , plus ou moins longue , suivant les circonstances , amène ordinairement la mort.

Dans les terres très-légères (n° 9), que plusieurs générations d'arbres ont souvent épuisées , le poirier sur coignassier peut avoir une végétation brillante pendant quelques années , s'il a été bien planté ; mais il y vit généralement peu. Presque toujours il cesse promptement de pousser , et ne fait plus que donner des fleurs ordinairement stériles , faute de vigueur. Leur destruction ne s'opère point comme dans les terres calcaires , par les branches , mais presque toujours par les racines ; ainsi , lorsqu'un arbre chargé de feuilles , et quelquefois de fleurs ou de fruits , se fane tout-à-coup , ce qui n'est pas rare dans ces sortes de terres , on est assuré de trouver ses racines pourries et couvertes de *blanc* ou *champignons* ; les jardiniers désignent cette maladie par le nom d'*échauffement*.

Le poirier greffé sur franc est très-vigoureux , et acquiert de grandes dimensions. Il est lent à se mettre à fruit , et dans quelques variétés , telles que la *cueillette* ou *épargne* , il les donne un peu âpres , moins gros et moins colorés que sur coignassier. Presque tous les terrains lui conviennent , mais , dans les terres fortes et trop substantielles , il devient souvent galeux et même chancreux. Dans les terres sableuses , crayeuses et très-légères (n°s 1, 2 et 9), au contraire , il est le seul qui puisse avoir un succès durable.

Il me semble que , pour greffer les poiriers destinés à meubler les jardins et surtout pour ceux auxquels on veut imposer la forme pyramidale , les poiriers francs provenant de pepins de poires de dessert conviendraient mieux que ceux des poires à cidre que l'on est dans l'usage d'employer exclusivement. L'inspection de ceux que j'élève dans le but d'obtenir de nouvelles variétés me porte à croire que des arbres greffés sur de tels sujets tiendraient le milieu entre ceux sur coignassier
et

et ceux sur franc proprement dit, et seraient préférables à ces derniers.

Plusieurs variétés de poires refusent de prospérer lorsqu'elles sont greffées sur le coignassier ; telles sont le *saint-michel* ou *doyenné gris*, celle dite *délices de dardampon*, le *beurré d'Angleterre*, la *bergumotte d'été*, etc. Lorsque les qualités du sol ou d'autres circonstances s'opposent à la plantation d'arbres greffés sur franc, il faut, pour n'être pas privé des variétés précitées, greffer d'abord sur le coignassier quelque variété susceptible d'une union intime avec lui, et sur cette variété on greffe celle que l'on désire avoir. C'est ainsi que sont greffés presque tous les *beurrés d'Angleterre* livrés au commerce ; ils n'ont de rapport avec le coignassier qui fait leur pied, que par la médiation d'une greffe de *sucré-vert*.

Les innombrables variétés de poires de dessert ne sont pas également aptes à prendre la forme pyramidale ; la *cueillette* ou *épargne*, et la *madeleine*, fleurissant et fructifiant trop et trop tôt, leurs bourgeons sont peu nombreux et naissent irrégulièrement, ce qui rend nécessaire une taille plus courte pour leur conserver la vigueur et les faire garnir. Dans beaucoup de variétés, la sève se porte rapidement au sommet de l'arbre et abandonne le bas de la tige, qui reste entièrement nue si on n'y remédie promptement. Ce mode particulier de végétation se remarque surtout dans les jeunes arbres appartenant aux variétés dites *sucré-vert*, *chaumontel*, *petit rousset*, *gros rousset*, *orange musquée*, *impériale* à *feuilles de chêne*, etc. : la manière de faire regarnir ces arbres a été indiquée plus haut.

Parmi les variétés qui se garnissent le mieux et le plus naturellement de branches latérales, on compte le *massire-jean*, le *martin sec*, le *saint-germain*, le *doyenné*, etc.

Dans ces variétés, la sève, devenue plus active par

L'opération de la taille , y développe une prodigieuse quantité de bourgeons dont les trois quarts au moins sont inutiles et même nuisibles. Il faut donc , dans ce cas , choisir sur chaque branche le rameau le plus convenable sous tous les rapports , mais surtout sous celui de la direction , et supprimer les autres.

J'ai planté et cultivé beaucoup de poiriers en pyramide dans toutes sortes de terrains , mais je n'abuserai point de cela pour faire des citations oiseuses ; je ne m'en permettrai que deux.

Pendant l'hiver de 1805 à 1806 , j'ai planté soixante pyramides , presque toutes en poiriers , dans un jardin situé au centre de Rouen ; le terrain est de l'espèce n° 8 ; des changements ayant nécessité la suppression de quelques-uns de ces arbres , quarante-huit sont restés. Tous sont très-réguliers et bien garnis , et la plupart avaient , dès 1823 , vingt pieds de hauteur ; la base de chaque pyramide avait de dix-huit à vingt-un pieds de périmètre , et , à huit ou dix pouces au-dessus de la terre , le périmètre de chaque tige était de vingt à vingt-six pouces. Chacun de ces beaux arbres produit presque tous les ans plusieurs centaines de fruits d'un volume considérable et d'un goût exquis.

En décembre 1819 , j'ai planté , dans un terrain sableux , situé à *Quevilly* près Rouen , quarante-huit pyramides , parmi lesquelles il y a beaucoup de poiriers ; leur élévation , en 1823 , était de neuf à dix pieds. Le périmètre de la base de chaque pyramide avait pareille dimension ; celui de la base de la tige était de huit à neuf pouces.

Du Pommier.

Le pommier se greffe sur sauvageon , sur franc , sur doucin et sur paradis. Le sauvageon ou pommier sauvage , plus connu des habitants de nos campagnes sous

le nom de *boquet*, pourrait s'obtenir de semence au moyen de fruits récoltés dans les bois; mais comme on l'emploie très-rarement pour recevoir la greffe, on n'use point de ce moyen, et l'on se contente de l'arracher dans les endroits où il croît spontanément. Les cultivateurs s'accordent à dire que les pommiers greffés sur ce sujet agreste acquièrent de grandes dimensions, vivent longtemps, sont moins délicats que d'autres, et s'accommodent mieux des mauvaises terres, mais que leurs fruits conservent un peu des mauvaises qualités de celui du sujet.

Comme il est rare que l'on établisse un jardin dans les terres arides et de la plus mauvaise qualité, il est peu de cas dans lesquels on doive planter des pommiers en pyramides greffés sur pommier sauvage. Mais cette espèce de sujet me paraît avoir sur les autres un avantage précieux, celui de conserver saines et bien portantes des variétés qui se couvrent ordinairement de chancres. Je n'ai encore sur cela que quatre années d'expérience, et il en faudrait au moins vingt; mais aussi, loin de présenter la réussite de cet essai d'une date trop récente, comme le gage certain d'un succès infaillible et durable, je me contenterai d'engager les amis des arbres à le répéter, et à le poursuivre, comme je me propose de le faire avec persévérance.

Jusqu'à présent je n'ai greffé dans ce but que l'excellente variété bien connue sous le nom de *reinette grise de Dieppedalle*. La quantité de chancres auxquels elle est en proie depuis plusieurs années dans tous les terrains, fait le désespoir des cultivateurs en les privant de l'abondance d'un produit justement estimé. Frappé de cet inconvénient, je pensai que la mâle vigueur des rustiques pommiers de nos forêts, nourrissons peu soignés, d'une nature sauvage, pourrait rendre la santé à une variété dégénérée par sa susceptibilité particulière

et par les soins quelquefois pernicious d'une longue culture ; c'est pourquoi je me procurai des *boquets* de la grosseur d'une plume à celle du doigt, et, pour qu'un changement trop considérable de sol et d'exposition ne pût opérer dans leur organisation une révolution funeste, je les plantai dans un sol à demi-ombragé et privé d'engrais. L'année qui a suivi celle de leur plantation, je les ai greffés en reinette grise, et, je le répète, la quatrième pousse est aussi bien portante que les trois premières. Si l'avenir ne détruit pas les espérances que ces résultats font naître, ce moyen régénérateur pourra s'étendre à toutes les variétés chancres, et alors, si l'on avait des craintes pour la qualité des fruits, il suffirait, pour les faire cesser, d'interposer, entre la greffe et le sujet, la greffe d'une autre variété de pomme de dessert, comme il a été dit plus haut pour certains poiriers.

Le pommier franc est le résultat des semences de pommes à cidre. Il convient comme sujet, pour les arbres en pyramide destinés à vivre dans les terres légères, sableuses, calcaires (1), et dans toutes celles de médiocre qualité. Il est aussi préférable au doucin pour recevoir la greffe des variétés qui poussent faiblement et fructifient trop et trop tôt, telles que le *pigeon*, la *passé-pomme rouge*, la *pomme des quatre goûts*, le *calville côtlé*, etc.

Le *doucin* est une sorte particulière qui se propage ordinairement par marcottes. Le pommier greffé sur ce sujet fait rarement des pyramides d'une belle dimension ; il ne convient sous cette forme que dans les terres

(1) Il est pourtant certaines terres calcaires dans lesquelles les pommiers pyramidaux sur franc dépérissent après avoir épuisé les amendements opérés lors de leur plantation.

fortes et très-végétales, où, greffé sur franc, il serait trop longtemps à produire. Le doucin convient encore pour recevoir la greffe de quelques variétés naturellement vigoureuses et tardives à fructifier ; il doit surtout être préféré par les personnes qui, pressées de récolter, tiennent plus à satisfaire ce désir qu'à posséder de beaux arbres.

Les sujets provenant de pepins de pommes de dessert pourraient tenir le milieu entre le franc et le doucin, et conviendraient beaucoup pour recevoir la greffe des arbres dont on veut faire des pyramides à la fois belles et productives ; mais cette culture n'a point encore été adoptée. Je sème chez moi beaucoup de ces pepins, mais j'avoue que, jusqu'à présent, ce n'a été que dans le but d'obtenir des variétés nouvelles.

Il est bien difficile de faire une pyramide avec un arbre greffé sur paradis ; je n'en ai jamais obtenu de plus de six pieds de haut. Aussi cette sorte de sujet, qui s'obtient par marcottes, n'est-elle employée que pour faire des arbres nains et en buisson.

Je n'ai élevé et cultivé sous la forme pyramidale que les pommiers appelés *api rose*, *caloilles blanc et rouge*, *pigeon*, *passé-pomme*, des *quatre goûts*, *reinettes blanche*, *grise*, *de Caux*, *de Tours*, *jaune hâtive* ; le pommier à *feuilles d'aucuba*, la *pomme panachée* et la *joséphine* ou *pomme-melon*.

J'en ai planté à diverses époques et dans beaucoup de terrains différents ; maintenant ces arbres ne le cèdent ni en élévation ni en régularité aux poiriers que j'ai plantés en même temps, et dont j'ai donné plus haut les dimensions telles qu'elles étaient en 1823.

Une taille courte convient aux pommiers, comme à la plupart des arbres pyramidaux, pour les faire garnir dans leurs premières années. Mais il est beaucoup de variétés vigoureuses, telles que la plupart des *reinettes*,

qui, une fois formées, n'endurent pas sans dommage des suppressions annuelles considérables, dont les résultats les plus apparents sont la stérilité, une vigueur extrême et forcée, d'où résulte le développement d'une prodigieuse quantité de bourgeons mal placés et qu'il faut supprimer. Les variétés naturellement faibles et trop productives, au contraire, seraient bientôt épuisées si une taille raisonnée ne venait à leur secours.

Des ulcères secs se manifestent souvent sur le *calville blanc* ; mais ils ont, dans cette variété, un caractère assez benin, et si l'on en excepte les individus à haute tige, mal exposés et plantés dans des terres fortes et froides, ou bien dans certaines terres crayeuses, ces ulcères entraînent rarement la perte de l'arbre.

Du Prunier.

Les nombreuses variétés de cet arbre se greffent sur pruniers de semences ou de drageons. J'ai dit, en parlant du pêcher, pourquoi les drageons sont employés presque exclusivement par les pépiniéristes ; mais je conseillerai ici aux propriétaires, qui ne sont pas obligés de viser à l'économie du temps ni à celles des dépenses, de semer pour sujets des noyaux, et surtout ceux du *mirobolan*, lorsqu'ils voudront avoir des pruniers d'une grande vigueur.

Les variétés de prunier que j'ai soumises à la forme pyramidale sont la *verte-bonne* ou *reine-claude*, l'*abricotée*, la *reinette* ou *prune de monsieur*, la *reine-claude violette*, la *prune-pêche*, la *prune de Jérusalem*, la *dame-aubert blanche*, la *mirabelle*, la *prune-cerise* et le *mirobotan*. La plupart sont maintenant de belles et grandes pyramides.

La *reine-claude*, la *dame-aubert*, la *reine-claude violette* et la *prune de Jérusalem* produisent peu, et c'est moins à la forme qu'on leur impose qu'à la taille annuelle à

laquelle on les soumet qu'il faut s'en prendre. La *mirabelle*, l'*abricotée*, et surtout le *monsieur* fructifient bien ; le *mirobolan* produit autant que les individus de son espèce que l'on abandonne à eux-mêmes ; mais, pour cela, il faut qu'il soit fort, le tailler long, laisser beaucoup de rameaux faibles et florifères, et supprimer entièrement tous ceux auxquels une grosseur et une vigueur extraordinaires promettent incessamment une prépondérance destructrice des rameaux faibles et de la régularité de l'arbre.

Une pyramide de *mirobolan*, plantée en décembre 1814, dans l'espèce de terre n° 7, avait, en 1823, à sa neuvième année de plantation, dix-huit pieds de hauteur ; le périmètre de la base de la pyramide était de dix-neuf pieds, et celui de la base de la tige de dix-huit pouces. Depuis, j'en ai planté sur les sables, dans des terres fortes et froides, et j'ai obtenu les mêmes résultats.

Les pruniers prennent facilement la forme pyramidale, mais ils la perdent promptement lorsqu'on néglige d'établir et de conserver, par une taille convenable et des suppressions raisonnées, l'équilibre et l'égalité de force et de vigueur qui doit exister entre toutes les branches. Ils s'accommodent assez bien de tous les terrains (excepté pourtant ceux qui sont froids et humides) ; mais, dans les terres très-substantielles, où les retranchements périodiques s'opposent à leur fécondité, la taille, si nécessaire à la conservation de la forme pyramidale, tant que l'arbre est jeune et vigoureux, est, pendant longtemps, la cause de l'extrême médiocrité de leurs produits. Ce n'est qu'avec beaucoup d'adresse et de persévérance que l'on peut obtenir des pruniers en général une quantité raisonnable de fruits, tout en les taillant. Je conseille donc aux personnes peu soucieuses d'attendre longtemps après les fruits des pruniers en pyramide, de les planter dans des terrains sableux, ou de toute autre

espèce, mais d'assez médiocre qualité pour tempérer l'excès de leur vigueur ; et si elles n'ont à leur disposition qu'un sol très-substantiel, elles doivent planter seulement la *reinette* ou prune de *monsieur*, dont les produits abondants s'obtiennent facilement malgré la taille, et le *mirobolan*, qui se recommande par les dimensions colossales qu'il acquiert en peu de temps par l'abondance des fleurs dont il se couvre dès le mois de février, et enfin, par la forme et la couleur particulières de ses fruits, dont on fait des compottes estimées.

Je dois dire encore, relativement au prunier *mirobolan* en pyramide, que la rapidité avec laquelle il croît, doit le faire placer isolément, ou aux angles des carrés, ou bien enfin aux extrémités des lignes, pour qu'il ne fasse pas un disparate choquant, en s'élevant beaucoup plus que les autres espèces entre lesquelles on l'aurait planté.

J'ai peut-être donné un peu trop d'extension à ces détails, mais, en revanche, il me reste peu de choses à dire concernant les espèces ou variétés qui prospèrent le mieux dans chaque sorte de terre, puisque cette question est en grande partie résolue par ce qui précède.

J'ai dit plus haut, en parlant du cerisier, que, greffé sur mahaleb, il est susceptible de périr dans certains terrains pendant la végétation et par la pourriture de ses racines. Cela arrive fréquemment dans les espèces de terres n^{os} 5, 7, 8, et surtout dans celles n^o 9 ; il est donc prudent de choisir greffés sur merisier, la plupart des cerisiers que l'on veut planter dans ces sortes de terres.

Dans les terres sableuses, n^o 1, et dans les crayeuses ou calcaires, n^o 2, au contraire, le mahaleb est préférable au merisier ; il y prospère et vit longtemps.

Les cerisiers sur merisiers, plantés dans des terrains crayeux ou calcaires, y vivent généralement peu, donnent
des

des fruits souvent acerbes, et la couleur jaune de leurs feuilles annonce leur prochaine destruction.

Toutes les variétés du pommier paraissent s'accommoder presque également du même sol et d'une même exposition ; aussi, partout où l'une d'elles vient bien, les autres y prospèrent généralement aussi, toutes circonstances égales d'ailleurs. Il faut dire pourtant qu'il n'en est pas ainsi de la *reinette grise*, dont les dispositions cancéreuses ne font qu'augmenter chaque jour. Après cette variété la *reinette blanche* est la plus délicate et la plus sujette aux chancres ; le *calville rouge d'automne* est presque toujours en proie à cette maladie dans les terres numérotées 3 et 4.

A ces exceptions près, c'est donc moins à la délicatesse et à la susceptibilité des tissus corticaux de certaines variétés qu'aux qualités particulières des terrains et des engrais que l'on doit l'apparition et la succession des chancres sur les pommiers. Les espèces de terres nos 3 et 4 favorisent plus que d'autres le développement de cette maladie.

Le poirier, sans contredit, est de tous les arbres fruitiers celui qui offre le plus d'exceptions dans le choix de ses nombreuses variétés relativement au terrain et à l'exposition qui leur conviennent le mieux.

Le *bon-chrétien d'hiver* et le *colmar* exigent l'espalier ; l'*amboise* ou *beurré* et la *crassane*, plantés en pyramide, notamment dans les terres nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7, deviennent ordinairement chancreux, leur écorce est galeuse, et leurs fruits, lorsqu'ils en donnent, sont galeux, gercés et pierreux. Ces deux excellentes variétés réussissent assez bien dans les terres nos 1 et 9, et surtout dans celle n° 8, si elles y sont abritées. Elles y réussiront même parfaitement et donneront de très-beaux et bons fruits, si on peut les placer à quelques toises d'un angle abrité et formé par des bâtiments

ou de hautes murailles, et faisant face au levant et au midi.

Le *sucré-vert*, la *marquise* et le *gros rousselet*, que l'on voyait prospérer autrefois presque partout, se couvrent maintenant de chancres ou d'une écorce galeuse dans les terres n^{os} 2, 3, 4, 5, 7 et 9.

La *cucillette* ou *épargne*, le *saint-michel* ou *doyenné* et le *saint-germain* sont aussi sujets aux chancres depuis plusieurs années, mais seulement dans quelques variétés des terres n^{os} 3, 4 et 7. Partout ailleurs ils réussissent généralement bien.

Le *beurré d'Angleterre* joint à l'avantage de former presque naturellement des pyramides bien garnies et bien faites, le rare mérite de prospérer dans tous les terrains.

Les variétés qui viennent généralement bien partout, quand d'ailleurs l'espèce du sujet est appropriée aux qualités de la terre, sont les suivantes :

Angleterre d'hiver.	Chaptal.
Belle noisette.	Chaumontel.
Belle d'août.	Dagobert.
Bon-chrétien d'Espagne.	Double-fleur.
d'automne.	Franc-réal.
d'Auch.	Fin or de septembre.
Bergamotte d'été.	Fondante de Brest.
de Pâques.	Grise bonne.
Bézy de Kaissoy.	Gargeanville.
de Montigny.	Impériale à feuilles de chêne.
de la Mothe.	Louise bonne.
Beurré romain.	Madeleine
Bellisime d'automne.	Messire-jean.
Cuisse-madame.	Martin sec.
Calbasse.	Martin sire.
Catillac.	Orange musquée.

Poire figue.	Salviati.
Petit blanquet.	Saint-père.
Petit rousselet.	Sanguine d'Italie.
Petit muscat.	Tonneau.
Rousselet bon dieu.	Trésor d'amour.
Rousselet de rivière.	Verte longue.
d'hiver.	panachée.
Royale d'hiver.	Virgouleuse.

Je ne cite point le *bon-chrétien d'été* parce que cette variété ayant pour caractère singulier de faire la plupart de ses boutons à fruit au bout des rameaux, il serait difficile d'en faire de belles pyramides et d'en obtenir en même temps des fruits, surtout pendant leur jeunesse.

Je ne dirai rien non plus de beaucoup de variétés encore rares ou nouvelles que je cultive depuis peu, et que, par cette raison, je n'ai pas encore eu le temps d'étudier.

A ces indications concernant le choix des variétés par rapport aux qualités du sol, j'ajouterai que les personnes qui se proposent de créer un jardin fruitier, doivent visiter les jardins voisins du leur, s'ils sont établis sur un fond semblable, et prendre note des espèces et des variétés qui y prospèrent facilement. Cette espèce d'enquête ne doit pas faire renoncer entièrement à la culture de sortes plus délicates que des soins bien entendus et continués peuvent faire croître et fructifier d'une manière satisfaisante; mais elle aide beaucoup dans le choix à faire lorsqu'on ne veut pas trop hasarder le succès de sa plantation.

Il me reste à tracer rapidement le tableau des diverses opérations relatives à l'éducation, la plantation, la taille, la culture et la conservation des arbres fruitiers pyramidaux. Cet article complémentaire, ne devant pré-

senter que les préceptes et les faits qui n'ont pu trouver place dans ce qui précède, sera très-court.

Les arbres fruitiers destinés à faire des pyramides se greffent ordinairement en écusson à œil dormant ; cependant on en greffe aussi quelquefois en fente et même en couronne (1), quelle que soit l'espèce de greffe employée ; si elle réussit il en résulte un scion ou pousse qu'il faut raccourcir au commencement ou à la fin de l'hiver suivant ; si la greffe produit plusieurs bourgeons, en mai ou juin on fait choix de celui qui à plus de force et de vigueur joint la direction la plus verticale, et, pour favoriser son développement, on pince tous les autres à quelques pouces de leur naissance.

La hauteur que l'on doit laisser à cette jeune tige lors de la taille se calcule sur sa grosseur, sa hauteur totale, les habitudes de son espèce et le développement plus ou moins parfait de ses gemmes latéraux. Ainsi on rabattra à moitié ou aux deux tiers de la hauteur totale, vers le point où une diminution sensible dans la grosseur du scion et des gemmes ou moins saillants ou plus allongés se font remarquer. La tige

(1) Cette greffe a tant d'avantages incontestables sur la greffe en fente qu'elle devrait obtenir la préférence sur elle ; mais malheureusement il n'en sera pas ainsi, car nos plus célèbres agronomes ne cessent de répéter à l'envi cette phrase pitoyable : « La greffe » en couronne est peu usitée, et ne convient que pour rajeunir de » vieux arbres. » Depuis vingt-deux ans il n'a pas été posé chez moi une seule greffe en fente, mais j'en ai fait au moins trente mille en couronne. C'est donc avec connaissance de cause que, dans un Mémoire sur l'Education et la Culture du Pommier dans les environs de Rouen, j'ai fait connaître une partie des avantages de cette greffe, ainsi que les principaux inconvénients de celle en fente.

ainsi taillée pourra avoir d'un pied et demi à trois pieds et demi de hauteur.

Si on rabat avant l'hiver, ce qui peut être justifié par l'extrême hauteur de la tige et par son exposition aux grands vents, on ne coupera qu'à trois à quatre lignes au-dessus du dernier gemme, sauf à raccourcir convenablement ce chicot au printemps. Le gemme sur lequel on asseoit la taille, doit être bien placé exempt de défauts apparents, et promettre en quelque sorte un bourgeon robuste, vertical, et capable de continuer la tige.

Si des sous-bourgeons se sont développés à la partie inférieure de cette jeune tige, ce qui arrive souvent dans plusieurs sortes, surtout quand elles jouissent pleinement de l'air et de la lumière, et aussi quand la rupture ou destruction accidentelle de son extrémité retient la sève quelque temps à sa base et la fait agir sur les gemmes latéraux, on taille ces sous-bourgeons du premier au quatrième gemme, en observant de choisir le dernier sur l'un des côtés ou en dessus si le sous-bourgeon est horizontal; si, au contraire, il est presque vertical, on taillera sur un gemme placé au-dehors. Le but de ce choix est d'obtenir des rameaux qui ne soient ni pendants ni verticaux, une direction oblique ascendante qui donnerait, entre la tige et le rameau, un angle de cinquante à quatre-vingts degrés, étant la meilleure.

Tous les sous-bourgeons, et par suite les rameaux qui se trouveraient à moins de dix à douze pouces de la surface du sol, doivent être supprimés.

Au printemps suivant, on visitera le gemme sur lequel on a taillé la tige, et s'il n'avait produit qu'un bourgeon faible et languissant, il faudrait le rabattre sur le plus vigoureux et le plus droit de ceux qui se trouvent au-dessous.

Si un ou plusieurs des bourgeons qui avoisinent le terminal se développent avec une vigueur égale à la sienne , il faut les pincer , c'est-à-dire couper leur extrémité avec les ongles ou de toutes autres manières. Le retard qu'ils en éprouveront profitera aux bourgeons inférieurs ainsi qu'à celui qui est destiné à prolonger la tige.

Lors de la deuxième taille, on calculera la longueur à laisser au bourgeon terminal sur le développement plus ou moins satisfaisant des rameaux latéraux inférieurs , c'est-à-dire que s'ils ne sont pas développés en nombre suffisant , ce qui prouverait qu'on aurait taillé trop long la première fois , on taillera plus court.

Les bourgeons latéraux inférieurs seront taillés sur quatre à six pouces de longueur , les supérieurs le seront à deux ou trois pouces , et les intermédiaires dans des proportions relatives , afin que l'ensemble présente déjà une petite pyramide étroite. On ne perdra jamais de vue qu'il vaut mieux qu'un rameau soit d'un pouce trop long ou trop court que de le tailler sur un œil mal placé.

Pendant le printemps qui suivra cette deuxième taille , on supprimera tous les bourgeons qui pourraient naître de la tige autour de la base des rameaux latéraux. Si pourtant il s'en trouvait qui eussent plus de vigueur et une meilleure direction que le rameau voisin , ils seraient conservés de préférence.

On se trouvera quelquefois dans le cas de rabattre sur leur deuxième bourgeon des rameaux latéraux dont le premier est faible ou dans une mauvaise direction.

Chaque rameau latéral produisant ordinairement plusieurs bourgeons , on fera choix de celui qui , par sa force et sa direction , paraîtra le plus propre à continuer la branche ; les autres seront pincés à quelques pouces. Le seul cas où l'on doive admettre une bifur-

cation est lorsque l'un des bourgeons latéraux d'une branche ou rameau se dirige du côté d'un vide assez considérable pour qu'il soit utile de le remplir.

Si cet ébourgeonnement n'a pas été fait, on y remédiera à la taille suivante, avec cette attention qu'après avoir convenablement espacé les rameaux ou branches, par la suppression d'une partie, il faut faire choix d'un rameau terminal pour chacune; on coupera sur le premier œil les rameaux latéraux. Ces rameaux ainsi coupés ont de quatre à douze lignes de long, et donnent souvent un ou plusieurs boutons à feuilles, aussi appelés *lambourdes*, qui par la suite sont des boutons à fruit. Si au lieu de ces précieux boutons il s'en développe un nouveau rameau, on retranche le tout à la taille suivante, et presque toujours des lambourdes naissent autour de la plaie. Ceux de ces bourgeons latéraux qui seront minces et longs de quelques pouces seulement, seront conservés dans leur entier, ce qui les mettra dans le cas de faire des boutons à fruits, tandis qu'en les taillant on pourrait leur faire produire du bois qu'il faudrait ensuite retrancher.

Si au contraire l'ébourgeonnement indiqué ci-dessus a été fait, et que les bourgeons latéraux que l'on aura pincés aient cessé dès-lors de pousser, soient restés minces et se trouvent garnis d'un ou de plusieurs gemmes gros et arrondis, on les conservera sans les tailler.

Après avoir ainsi espacé les rameaux et fait les suppressions nécessaires pour conserver l'égalité de force et de vigueur entre toutes les branches, et aussi pour que l'air et la lumière puissent pénétrer et circuler facilement entre chacune d'elles, on procédera au raccourcissement de la flèche, lequel doit être relatif à sa grosseur, au nombre de rameaux latéraux dont on a besoin, et au degré de facilité avec lequel l'espèce de l'arbre les produit. On terminera l'opération par le

raccourcissement des rameaux latéraux, dont la longueur est subordonnée à la hauteur où chacun d'eux se trouve et déterminée par la forme entière de l'arbre.

Les tailles suivantes se font d'après les mêmes principes, mais, lorsque l'arbre est formé et suffisamment garni, on doit tailler beaucoup plus long afin d'obtenir plus de fruits.

La forme d'une pyramide est élégante et gracieuse lorsque le périmètre de sa base est à peu-près égal à sa hauteur; aussi c'est toujours dans ces proportions qu'il faut les tailler, excepté dans les deux cas suivants :

Lorsque l'arbre encore très-jeune, ou rajeuni sur ses branches, n'est pas suffisamment garni et développé; la nécessité de tailler court pour obtenir du bois oblige à tenir la pyramide plus étroite. L'augmentation de son diamètre doit être progressive et calculée sur la vigueur de l'arbre, les habitudes et le genre de végétation particuliers à son espèce.

Le second cas dans lequel il faut déroger à la règle ci-dessus, est lorsque la pyramide a de vingt-trois à vingt-cinq pieds de périmètre à sa base. Cette dimension ne pourrait être sensiblement augmentée sans inconvénients, car il faut que la main puisse toujours atteindre jusqu'à la tige de l'arbre; alors on doit allonger le cône en laissant croître l'arbre en hauteur sans donner d'augmentation au diamètre de sa base.

Que l'on ne dise pas que cette observation est inutile parce qu'on ne voit point ici de pyramides ayant vingt-quatre pieds de hauteur et de périmètre, car je suis encore en mesure pour convaincre les incrédules, en leur montrant des arbres qui ont ces dimensions.

Je ne dirai point, comme beaucoup d'autres, qu'il faut tailler chaque rameau à moitié ou aux deux tiers de sa longueur, ou bien du fort au faible, c'est-à-dire, à l'endroit où le rameau, diminuant sensiblement de
gros-
seur,

grosseur, fait un coude appréciable lorsqu'on l'incline en le tenant par son extrémité ; toutes expressions à peu près synonymes. Ce précepte est très-bon sans doute, puisque, quoiqu'il soit connu et publié depuis plus de cinquante ans, plusieurs de ceux qui ont ou prennent l'occasion de le citer ont soin de se l'approprier et de le présenter comme règle nouvelle en faisant son ancienneté ainsi que le nom de son auteur ; mais il n'est réellement applicable qu'aux arbres à fruit à pépins, cultivés en espaliers, en contre-espaliers, en vase ou en gobelet, et nullement aux pyramides, dont la longueur de la taille est nécessairement subordonnée à la forme générale de l'arbre, laquelle exige des proportions relatives entre tous ses rameaux, pour que chacun d'eux, quels que soient sa grosseur et le point d'où il part, arrive sur la ligne déterminée par la base et le sommet du cône ; ce qui fait que, si l'on a taillé trop court les rameaux inférieurs, la pyramide entière sera plus étroite qu'elle n'aurait dû l'être. Aussi l'importante recommandation de consulter l'espèce, l'âge et la vigueur de l'arbre, ainsi que ses besoins et ses ressources, pour déterminer la longueur de la taille, n'est applicable qu'aux rameaux de la base de la pyramide, puisque de leur longueur dépend celle de tous les autres.

J'ai insisté sur la nécessité d'espacer les branches, de ne leur laisser qu'un bourgeon terminal, et de supprimer presque en entier tous les bourgeons latéraux, trop nombreux ou mal placés, parce qu'on rencontre souvent des apprentis tailleurs d'arbres, dont le respect plus qu'hétéroclite pour les productions ligneuses, leur fait tailler tous les rameaux (et souvent trop court), sans en supprimer aucun. Il résulte de cette opération vicieuse un nombre prodigieux de ramifications autant inutiles que désagréables, dont le moindre effet est la stérilité de

l'intérieur de la pyramide , par la difficulté qu'éprouvent l'air et la lumière pour y pénétrer.

Si les prôneurs de ce pitoyable système avaient calculé qu'une pyramide vigoureuse ayant cinquante branches , par exemple , aurait , au bout de dix ans , (en n'admettant pour chaque ramification qu'une seule bifurcation par an) , cinquante-un mille deux cents rameaux , s'il était possible que ce nombre effrayant pût trouver assez de place pour se développer , et que chaque branche serait terminée par une tête ou buisson plus rameux que ne doit l'être un arbre entier bien conduit , ils adopteraient sans doute une méthode plus en harmonie avec celle de la nature , qui , dans un arbre abandonné à ses soins , développe rarement plus d'un bourgeon à l'extrémité de chaque rameau de l'année précédente , tandis que les gemmes latéraux se transforment en ramilles , lambourdes et boutons à fruit.

Tout ce qui précède est plus particulièrement applicable aux arbres à fruits à pépins.

Les soins particuliers aux abricotiers , cerisiers et pruniers , étant indiqués dans les articles relatifs à chacun de ces genres , j'observerai seulement ici que les arbres à fruits à noyau , en général , donnant leurs fleurs sur le bois d'un an , il faut , en taillant les petits rameaux latéraux , qui sont les branches à fruits , faire choix d'un bon œil à bois pour asseoir la taille dessus. Le raccourcissement de ces rameaux est nécessaire dans l'abricotier ; sur les pruniers et cerisiers , au contraire , il est souvent utile de les laisser entiers.

Quand on néglige de rabattre chaque année , sur un bourgeon faible , les bourgeons trop vigoureux qui naissent assez abondamment un peu au-dessous du sommet de la pyramide , les branches inférieures en souffrent , et l'arbre finit par présenter un renflement marqué vers le deuxième tiers de sa hauteur ; c'est alors moins une py-

pyramide qu'un corps cylindracé terminé par un cône. Ce défaut est assez commun , et je l'ai remarqué avec peine sur des arbres servant de modèles dans l'un des principaux établissements de la capitale.

La défectuosité des formes reconnaît aussi pour cause l'inexpérience des ouvriers et le défaut de justesse dans leur coup-d'œil. Cela arrive d'autant plus fréquemment que les arbres sont plus forts; aussi, je crois faire une chose utile en indiquant un moyen sûr pour pouvoir, sans tâtonnements, donner aux arbres défectueux une forme très-régulière.

Les bourgeons inutiles et trop rapprochés étant supprimés en tout ou partie, on taille le bourgeon terminal, après quoi on trace sur la terre un rond autour du pied de l'arbre; la grandeur de ce rond est calculée sur l'étendue des branches inférieures de la pyramide, et sur la longueur à laisser à leurs bourgeons; le pied de l'arbre occupe naturellement le centre de l'orbite tracée sur la terre. Ceci fait, on prend une *gaulette* ou autre morceau de bois long, droit et aiguisé par le bas. On plante cette règle dans la ligne circulaire tracée sur le sol et on incline de manière à ce que son extrémité supérieure touche le haut de la flèche ou bourgeon terminal, que l'on aura préalablement taillé comme il est dit ci-dessus. La règle étant fixée dans cette direction, on coupera les rameaux latéraux à l'endroit où ils la touchent, à une pousse près pourtant, car il ne faut pas négliger le bois du dernier gemme par rapport à la direction du rameau et aux vides à remplir. Lorsqu'on aura taillé au haut en bas tous les rameaux touchant ou avoisinant la règle, on la plantera un peu plus loin et l'on continuera ainsi jusqu'à ce que l'on ait fait le tour de la pyramide.

Ce moyen, qu'on pourrait appeler celui des apprentis, n'exige d'autre attention que celle de bien placer la

règle, d'un bout dans le cercle, et de l'autre contre le haut de la tige.

Supposant toujours aux personnes pour lesquelles j'écris la connaissance des premiers éléments de l'horticulture, je ne m'arrêterai point à d'inutiles détails sur les plantations, et me bornerai à rappeler quelques opérations importantes beaucoup trop négligées.

Le mois de novembre est le plus favorable aux plantations; à cette époque, la terre n'est point encore surchargée d'humidité et se divise généralement bien. La sève est alors dans sa plus grande inaction, et la nature semble, par la chute des feuilles, indiquer elle-même le moment le plus favorable aux transplantations. Les plantations de mars ne sont bonnes que dans les terres froides et substantielles, et lorsqu'elles sont suivies d'un printemps humide.

Si l'endroit où l'on veut planter n'a pas été défriché récemment, il faut y creuser un vaste trou. Si un autre arbre a vécu plusieurs années à cette même place, la terre du trou sera enlevée et remplacée par d'autres provenant de quelque endroit où aucuns arbres n'auront existé depuis longtemps.

Si c'est dans une vallée, en terre dense et capable de retenir longtemps l'eau chaque hiver, ou près de quelques rivières sujettes à déborder, le trou sera creusé plus avant, rempli en partie de blocs ou d'autres corps propres à faciliter le prompt écoulement de l'eau, et l'arbre sera planté en butte.

Si la terre est très-maigre, des engrais animaux ou d'autres bien consommés seront mis autour du pied de l'arbre avec l'attention qu'ils ne touchent aucunement ses racines.

Enfin, si la terre est naturellement sèche et très-légère, les racines de l'arbre étant recouvertes, on étendra sur la surface du trou une couche de fumier, de fou-

gère , de chaume ou de toutes autres substances capables de conserver l'humidité et de fournir de l'humus. Une légère couche de terre sera mise par-dessus.

La déplantation se fera avec l'attention de conserver toutes les racines , et dans la plus grande longueur possible.

Les racines rafraîchies et non raccourcies, on procédera à la plantation, en les étendant à la main, et ce, dans leur direction naturelle, à moins que le pied ne soit dégarni d'un côté, auquel cas il faudra diriger des racines vers ce point. On les garnira ensuite en remplissant les intervalles le plus exactement possible avec de la terre bien divisée. Des pivots longs et verticaux ne seront raccourcis qu'autant que les efforts faits pour les diriger horizontalement, soit par une courbure, soit par une torsion, auront été infructueux.

Si c'est dans une plate-bande que l'on plante les pyramides, elle ne doit pas avoir moins de six à huit pieds de largeur; les arbres doivent être au moins à douze pieds l'un de l'autre, et, s'ils sont d'espèces vigoureuses et sur franc, cette distance sera insuffisante.

Aucune plantation d'arbres, d'arbustes, ou même de plantes, soit utiles, soit d'agrément, ne sera faite qu'à une grande distance des pyramides, afin qu'elle ne puisse leur nuire en aucune manière.

NOTE explicative du sens attaché à quelques expressions employées dans le cours de ce Mémoire.

GEMME, GEMMA, substantif masculin employé par les Botanistes et les agronomes modernes, pour désigner *les yeux* ou *boutons à bois*, que l'on trouve dans l'aisselle des feuilles sur les bourgeons des arbres, et, après la chute des feuilles, sur leurs rameaux.

BOURGEON : ce mot, employé autrefois pour désigner les boutons

à fruits , est devenu le nom propre des pousses nouvelles des arbres.

Le RAMEAU n'est autre chose que le bourgeon âgé d'un an , et devenu complètement ligneux. Lorsqu'il se ramifie par le développement de tout ou partie de ses gemmes , ce qui arrive la seconde année , il prend le nom de BRANCHE.



CONSTITUTION

MÉDICALE

DE L'HIVER DE 1824,

Par M. HELLIS, Médecin adjoint de l'Hôtel-Dieu.

MESSIEURS,

Parmi les constitutions médicales que j'ai été à même d'observer à l'Hôtel-Dieu, aucune ne m'a paru plus remarquable que celle de l'hiver dernier. Je l'ai jugée d'autant plus digne d'intérêt que l'état de l'atmosphère qui régna pendant l'an 1823, et qui en prépara le développement, ayant été signalé par une humidité qui n'est que trop constante dans notre ville, tout porte à croire que les affections qu'elle a enfantées se reproduiront souvent, et que l'expérience du passé ne sera pas inutile pour l'avenir.

Avant d'entrer en matière, je ne crois pas hors de propos de faire connaître en peu de mots les ressources que présente l'Hôtel-Dieu pour ces sortes d'observations.

L'Hôtel-Dieu de Rouen est consacré au traitement des maladies aiguës, tant internes qu'externes; il admet chaque année quatre mille malades civils et sept à huit cents militaires ou marins, qui tous sont couchés isolément dans de vastes salles, suivant le genre et la gravité de leur mal. Le plus grand nombre des malades regarde la médecine; un tiers environ du total est traité dans les salles de la chirurgie, qui y est exercée par des mains qui n'ont point laissé dépérir le brillant héritage transmis par Lecat. Une salle particulière reçoit

les militaires ; une autre les femmes en couche , sous le nom de *Gésine* : elle est réservée pour l'instruction des élèves sage-femme , et dirigée par une maîtresse sage-femme , sous l'inspection des médecin et chirurgien en chef. Il existe de plus une salle particulière pour les enfants au-dessous de cinq ans , commune à la médecine et à la chirurgie , et quelques chambres pour les pensionnaires. Indépendamment des malades couchés dans la maison , trois à quatre cents teigneux , confiés aux soins de MM. Mahon , sont traités et guéris par un procédé doux et facile. Des consultations gratuites , faites chaque jour , servent de secours aux indigents , et complètent les sources d'instruction où peuvent puiser les élèves , qui se composent de quatre internes et de trente externes , tous employés au service de la médecine et de la chirurgie.

La pharmacie , qui ne le cède à aucun établissement de ce genre , outre les médicaments à l'usage de la maison , fournit encore ce qui est prescrit par MM. les médecins des divers établissements de bienfaisance. Cette partie importante du service médical est confiée à un pharmacien en chef , dont le zèle et le savoir feraient , s'il était possible , oublier M. Robert , que ses longs services , ses connaissances variées et ses qualités sociales rendaient déjà si difficile à remplacer.

Les secours les plus assidus , les soins les plus affectueux sont prodigués jour et nuit aux malades , par des sœurs de l'ordre de Saint-Augustin. C'est aux malheureux dont elles charment les maux à faire un éloge qui surpasse mes forces et que leur modestie désavouerait. Elles sont secondées dans leurs pieuses intentions par deux respectables ecclésiastiques qui , voués aux plus pénibles fonctions du ministère , s'en acquittent avec un zèle et une onction tout à fait apostoliques.

Les deux hospices de la ville sont régis par une administration

administration paternelle et gratuite , composée de cinq membres , qui , chaque année , se renouvellent par cinquième. Elle est présidée par M. le Maire de la ville. Les membres en exercices , pour l'an 1824 , furent : MM. Fouquier , membre de la Chambre des députés ; Détancourt , Edouard Delaitre , le vicomte de Raffetot et Delannay.

Comme la constitution qui a précédé immédiatement l'hiver , a puissamment influé sur la production des maladies que j'exposerai , je crois indispensable de rappeler en peu de mots l'état du ciel et la direction des vents pendant cette dernière période de 1823. L'été fut constamment froid et humide. A peine quelques semaines d'un bel automne nous consolèrent , que le temps devint pluvieux et froid ; le soleil parut soixantedix fois pendant les six derniers mois , et souvent un brouillard épais , âcre , fétide , qui irritait les yeux , la gorge et les narines , joignit son influence à celle de l'humidité. Le thermomètre descendit à peine à zéro dans le mois de décembre , et ne s'éleva guère au-dessus de cinq degrés ; la tension de l'air fut peu considérable ; les vents d'ouest et de sud régnèrent constamment ; l'hiver fut humide et pluvieux ; le mois de janvier n'offrit que pluie froide , brouillard épais ou des bourrasques qui rappelaient l'équinoxe ; la température moyenne fut de deux degrés au-dessus de zéro. La première moitié du mois de février retraça le printemps , le ciel fut pur , le baromètre se soutint élevé , et la température , quoiqu'assez basse le matin et le soir , paraissait douce dans le jour par l'influence des premiers rayons du soleil. Vers le 15 le temps changea , et , jusqu'à la fin de mars , on eut , presque sans interruption , des pluies froides , de la neige fondue , des bourrasques et une température humide et très-mobile. On ne vit

point de glace pendant cet hiver ; les vents d'ouest et de sud soufflèrent constamment.

On conçoit aisément l'influence d'une aussi défavorable constitution sur la production de nos maux ; aussi , quoique la douceur contre nature de la saison ait permis de continuer les travaux , et qu'à la fin de décembre , le nombre des individus couchés dans les salles fut peu considérable , il y avait cependant parmi eux plus de malades graves qu'en aucun autre temps. « Si l'été est » pluvieux et humide , et qu'il soit suivi d'un automne » semblable , l'hiver sera nécessairement peu salubre : » il doit causer des fièvres ardentes aux phlegmatiques ; » les bilieux surtout seront sujets aux pleurésies et aux » pneumonies. » Jamais cet aphorisme du père de la médecine n'a trouvé de plus juste application que dans la saison dont nous parlons ; le nombre , la nature , la gravité des maladies , le mode de traitement convenable , tout tendit à le justifier. Les fièvres catarrhales bilieuses , qui régnaient en automne , prirent , au commencement de l'hiver , un caractère de putridité remarquable ; elles servirent d'avant-coureur à des fièvres du plus mauvais caractère , que j'appellerai putrides gangréneuses , et qui se manifestaient par la chute complète et subite des forces , la mollesse du pouls , des pétéchiés noirs , des gangrènes , l'exhalation d'un sang noir , fluide , décomposé , une mort inopinée , une putréfaction rapide. J'en citerai deux exemples :

Un militaire de vingt ans , d'une constitution athlétique , vint , le 29 janvier , à l'hôpital ; il était malade depuis deux jours , et ne se plaignait que d'une violente douleur dans les reins , qui l'avait empêché de dormir : à la visite du 30 au matin , son pouls était mou , petit , sans ressort , sa langue humide , mais ecchymosée. Il rendait bien compte de son état et se croyait peu malade ; mais un air particulier d'égare-

ment, ses yeux injectés, quelque chose d'insolite dans son expression et des pétéchiés nombreuses sur le corps, décelaient une affection de mauvais caractère. Il demanda un verre d'eau, émétiée qu'on lui avait prescrit, et, l'ayant pris, il expira au grand étonnement des assistants. A peine mort, ses membres devinrent inflexibles, et presque tout son corps prit une teinte violacée. Quinze heures après la mort, la roideur cadavérique avait disparu, et le ventre, déjà fétide, offrait des traces évidentes de décomposition. Un sang noir, fluide, était accumulé dans toutes les parties de la tête; le cerveau, sauf une injection marquée, ne présentait aucun désordre; les poumons étaient sains; l'estomac, d'un rouge brun, dans sa plus grande étendue, était criblé de taches noires gangréneuses. Ces mêmes taches se retrouvaient sur les reins, la vésicule, le foie, le péricarde et jusque dans les ventricules du cœur; les intestins en étaient exempts; les chairs étaient molles et blafardes; le foie, ainsi que le cœur, cédaient au moindre effort. Une altération aussi profonde dans l'économie, des désordres aussi effrayants ne demandent-ils pas, pour se développer, l'action lente et continue d'agents délétères? On sait combien, dans nos climats, le froid, joint à l'humidité, a produit de maladies meurtrières, d'épidémies désastreuses; peut-on en conséquence se refuser à placer au nombre des causes les plus évidentes, l'action d'un été sans chaleur et d'un hiver sans froid?

Une femme de trente-deux ans, d'assez chétive apparence, se rendit à l'hôpital pour des incommodités nombreuses qu'elle attribuait à une suppression. Je reconnus l'existence d'une grossesse de cinq mois; c'est pourquoi je la fis coucher dans la salle des convalescents, et lui fis donner des aliments dont elle avait grand besoin. Un mois après, elle est prise de tranchées, et accouche, dans la nuit, d'un enfant qui ne vécut que

deux heures. Le lendemain matin elle paraissait calme, tout semblait dans l'état le plus naturel. Vers les deux heures après midi, elle se plaint de douleurs au creux de l'estomac; le pouls s'accélère, l'œil devient vif, la raison se perd, une sueur abondante est suivie de plaques rouges à la peau, sans saillie, sans chaleur notable; en quelques heures elles noircissent, et la mort survient au milieu d'une nuit fort agitée.

Autopsie : quinze heures après la mort, la chaleur n'étant pas encore éteinte, la roideur cadavérique avait disparu, et la surface du corps était presque partout d'une couleur violacée, signe d'un commencement de putréfaction, (la température était à dix degrés, de temps serein). Le corps, ouvert après vingt-quatre heures, n'offrit, pour toute lésion, que des stries roses sur l'estomac, qui correspondaient aux parties les plus saillantes de ses replis, et lui donnaient, lorsqu'il était développé, l'apparence de certaines indiennes régulièrement imprimées. Les chairs étaient molles, blafardes, et les viscères sans résistance, au point que les intestins pincés se déchiraient par une traction médiocre; le cœur était dans le même état : de plus, il présenta une ecchymose qui, incisée, donna issue à du sang noir et fluide. L'utérus, très-sain, était peu revenu sur lui-même; il contenait quelques caillots légèrement adhérents, là où était l'attache du placenta.

On s'étonnera peu de semblables exemples et de l'origine principale que je leur donne, lorsqu'on saura qu'ils se sont reproduits dans le mois de novembre de cette année. Que l'on compare les deux constitutions, et l'on verra ces mêmes causes donner les mêmes résultats.

J'ai cité de préférence l'histoire de cette femme, parce que son état de grossesse inspirait un plus grand intérêt. De pareils événements ont eu lieu dans la ville, à ma connaissance, et ce serait bien à tort qu'on en

accuserait la circonstance des couches. Il est constant qu'à Rouen les accouchements sont parfois longs et pleins de danger, ce qui tient au climat propre de la ville, essentiellement débilitant ; mais la grossesse, état selon la nature, et la parturition, fonction départie à la femme, n'ont par elles-mêmes rien de nuisible, rien de délétère. Si les sécrétions, qui en sont la conséquence, ne se font pas régulièrement, si les liquides, détournés de leurs cours, s'altèrent et se corrompent, c'est que la nature est contrariée dans son vœu, mais la source n'en n'était point impure, et la dépravation que subissent les liquides, les maux qui en découlent, sont analogues à ceux qui proviennent du trouble de toute autre fonction. C'est l'état cachectique de cette femme qui hâta chez elle le moment de la délivrance, puisqu'il ne fut dû à aucune cause externe ; la force vitale affaiblie ne lui permit pas de dépasser le terme de six mois, et ce bouleversement qui résulta de cette couche prématurée, agissant à son tour comme cause déterminante, a précipité la catastrophe. Au degré où elle était parvenue, si elle n'eût point été enceinte, elle eût bien pu périr au moindre accès de fièvre. A l'exemple du malade cité plus haut, il eût été peu surprenant de voir naître, pour la moindre cause, des signes mortels, tant les effets que nous éprouvons dépendent moins de leur nature que de notre propre disposition.

Dans ce même hiver, les apoplexies furent rares et peu meurtrières, mais il n'en fut pas de même de l'inflammation des membranes du cerveau. Cette affreuse maladie, sous quelque forme qu'elle se montre, s'accompagne toujours du même danger. Qu'elle attaque la plus tendre enfance, qu'elle se développe chez l'adulte sympathiquement dans le cours d'une maladie grave, qu'elle survienne idiopathiquement, elle tue presque

sûrement , si l'on n'est assez heureux pour l'étouffer dès le principe.

Six individus en furent attaqués simultanément ; on pourra se faire une idée de la violence et du danger de la maladie par l'exemple suivant :

Un militaire de vingt-cinq ans , d'une très-forte constitution , paraissait , le 13 mars , jouir encore d'une bonne santé. Il fut pris , le 14 , de vomissements et de douleurs à la tête. Le 15 , on l'apporta sans connaissance , pâle , couvert d'une sueur froide , agité de convulsions suivies bientôt de résolution complète. Les bras qui , soulevés , retombaient , résistaient lorsqu'on voulait les étendre. Le pouls était petit , très-fréquent , les yeux convulsifs , la tête portée en arrière , mais sans écume à la bouche. Douze sangsues furent mises à chaque tempe , et des vésicatoires aux jambes ; il mourut dans la nuit. Les deux hémisphères du cerveau , supérieurement et antérieurement , furent trouvés recouverts d'une couche purulente , placée entre la pie-mère et l'arachnoïde qui n'adhéraient , en aucun endroit , à la masse encéphalique. Rien dans les ventricules. L'estomac était grisâtre et d'un rouge brun dans une assez grande étendue.

L'hydrocéphale aiguë des enfants n'est qu'une variété de celle-ci ; elle se borne souvent à la membrane interne des ventricules , mais , quand elle est chronique , elle peut s'étendre à l'arachnoïde des deux hémisphères. Bien que l'obscurité des premiers signes de la maladie , son siège profond , la nature des désordres qu'elle entraîne , la difficulté d'appliquer le remède , la rendent très-meurtrière , il serait affligeant de perdre toute espérance ; elle n'est pas toujours au-dessus des ressources de l'art. En 1809 , M. Godefroy communiqua à l'Académie plusieurs observations qui prouvaient l'efficacité du vésicatoire appliqué sur la tête ; j'ai été moins heureux en employant le même moyen ; il ne m'a point encore

réussi ; quoique je l'aie souvent tenté. Une suite de mauvais succès m'ayant fait recourir à d'autres moyens, j'ai eu la satisfaction de guérir, l'an dernier, un très-jeune enfant, au moyen des bains de vapeurs, quoique la maladie fût déjà dans une période avancée ; c'est le seul fait de cette nature que je possède.

Les flux, les dyssenteries qui, par leur fréquence et leur danger, ne peuvent être comparés qu'à la phthisie pulmonaire, continuèrent à se montrer jusqu'au printemps. Sporadiques toute l'année, ce n'est que vers sa fin qu'ils semblent régner épidémiquement. Le froid de l'hiver, en corrigeant ce qu'il y a d'impur dans l'air, en resserrant nos fibres, en fortifiant nos corps, les fait disparaître. Ce moyen de salut nous ayant manqué, il fallut peu s'étonner de leur persistance et de leur léthalité.

L'embarras des premières et des secondes voies, les affections catarrhales simples, résultat inévitable d'une température molle, humide, mobile, furent très-fréquentes. Ces affections règnent en tout temps dans notre ville, et seules elles ne suffiraient pas pour caractériser la constitution dominante ; mais les pleurésies et les pneumonies qui vinrent en foule s'y rattachent d'une manière plus précise. Elles furent peu meurtrières, ce qui fut dû, je pense, à l'emploi des évacuants, au début et dans le cours de la maladie, si le besoin s'en faisait sentir. Sur quarante-sept qui furent traités dans cette saison, il en périt cinq, un le jour même de son arrivée, un à soixante ans, un à soixante-treize ans, les deux autres dans l'âge moyen de la vie. La fièvre, l'oppression, un point de côté plus fréquent à droite qu'à gauche, plus ou moins profond, affectant la partie inférieure du thorax, le son mat de cette partie du corps, des crachats sanglants plus ou moins difficiles, la peau âpre ou humide, la langue sale, amère ou au moins saburrale, un pouls petit et fré-

quent : tels furent les signes constants que l'on put remarquer.

Lorsque les malades arrivaient assez à temps, ils étaient de suite évacués : vingt-deux le furent avec un heureux succès ; chez les autres, la maladie avait fait trop de progrès, ou bien sa bénignité ou des circonstances particulières, comme les menstrues, la grossesse, une hernie, détournèrent de son usage.

Souvent les points douloureux disparaissaient à sa suite, les crachats changeaient de nature, et la maladie légère était dissipée en peu de jours ; d'autres fois une moiteur abondante succédait à l'effet de l'émétique, les crachats pâlissaient, devenaient blancs, mousseux, et annonçaient une terminaison plus longue, mais non moins favorable. La saignée locale suffisait pour combattre les points douloureux qui persistaient ; quelquefois elle précédait le vomitif ; on n'y eut recours que sur douze malades, et deux fois on commença par elle ; mais l'émétique fut également donné dans la même journée. Ces deux moyens, si précieux, si énergiques, étaient secondés par l'emploi des boissons adoucissantes, laxatives, de l'oximel scillitique, du kermès et des vésicatoires volants. Il ne faut pas croire, d'après les résultats, qu'on n'eut affaire qu'à des maladies de peu d'importance ; les faits qui seront consignés plus bas prouveront de quel danger plusieurs s'accompagnèrent : l'oppression, l'anxiété, le délire, la prostration, le fuligo, furent plus d'une fois observés. La plupart de ceux qui offrirent ces symptômes alarmants arrivèrent après trois, six, dix jours de maladie, n'ayant été soumis qu'à l'application des sangsues ou des ventouses.

Que l'émétique au début agisse purement comme révulsif par la secousse violente qu'il détermine, qu'il agisse comme évacuant, en débarrassant les premières et
secondes

secondes voies des matières saburrales , muqueuses , bilieuses , qui peuvent y séjourner ; qu'on le considère comme diaphorétique , et disséminant sur une large surface , d'une manière égale , la congestion qui , par une direction viciée des forces , se concentrait sur un seul point , toujours est-il que , dans un grand nombre de cas , il s'est montré efficace pour prévenir les accidents et les combattre lorsqu'ils s'étaient déclarés. On en pourra juger par les faits suivants :

Un homme de trente-huit ans , ancien marin , vint à l'Hôtel-Dieu , le 15 mars , avec des symptômes de pneumonie , qui dataient de trois jours ; il avait à droite un point sourd ; il était oppressé , et crachait assez facilement une matière muqueuse teinte de sang. La peau était âpre , le pouls fébrile , la langue sale , le goût fortement amer. Le 16 , deux grains d'émétique sur deux verres de casse procurèrent par haut et par bas d'abondantes évacuations ; le 17 , il ne toussait , ne crachait plus ; la fièvre était tombée ; il demandait à manger. Son air brusque , une certaine vivacité dans l'œil et dans les mouvements , firent que pendant quelques jours on se tint sur ses gardes ; mais c'était son état habituel : il sortit guéri le 20 mars.

Dans ce cas , les symptômes qui s'étaient montrés vers la poitrine cédèrent promptement à l'emploi de l'émétique , qui agit fortement par haut et par bas ; a-t-il agi purement comme révulsif ? ou bien l'oppression , la douleur , la toux , les crachats sanglants n'étaient-ils que symptomatiques de l'état des premières voies ? Et , en agissant énergiquement sur la cause , a-t-on fait cesser l'effet ? L'exemple suivant pourra jeter quelque jour sur cette question.

Un garçon boulanger , grand et robuste , âgé de vingt ans , vint à l'Hôtel-Dieu , le 22 décembre 1823 , pour une pneumonie qui datait de quatre jours. Il avait de

la fièvre, de l'oppression, de la toux, une douleur sourde à la partie inférieure de la poitrine; il rendait avec difficulté des crachats ensanglantés. La peau était âpre, brûlante, et la langue chargée: (prescrip. le 23, deux grains d'émétique); deux selles le soir, plus d'expectoration. Le 24, abattement, pouls plus lent, sans consistance: (sirop de kina, looch oxym. scillitique); le 25, le pouls se développa; le 26, de la manne donnée en lavage détermina plusieurs selles; dès-lors la fièvre tomba, le pouls devint naturel, et la peau souple. Le 28, il paraissait encore un peu engourdi; il fut purgé avec le sirop de nerprun. Le 2 janvier il sortit guéri.

Ici l'emploi du même moyen a été suivi d'un succès pareil: les symptômes ont promptement abandonné la poitrine; le pouls a perdu de sa fréquence, la peau de son âpreté, et la langue est restée humide. On ne peut attribuer cet effet à la secousse, à la convulsion de l'estomac, au déplacement d'une irritation par une plus vive, puisque les évacuations furent tardives, sans effort et peu copieuses. C'est, je pense, à cette cause qu'on dut l'état équivoque que le malade présenta pendant deux jours. Un minoratif le fit cesser et enhardit à donner un purgatif plus énergique, à la suite duquel la convalescence fut franche et rapide.

La maladie ne se comportait pas toujours ainsi: le plus souvent les symptômes persistaient vers la poitrine, et l'émétique ne faisait qu'enlever une complication qui entravait sa marche.

Un homme de quarante-six ans, malade depuis quatre jours, vint à l'Hôtel-Dieu, le 9 janvier, dans l'état suivant: le pouls était fébrile, peu développé, la face bouffie, les pommettes colorées, la peau molle, la langue sale, le goût amer, la respiration fétide; il souffrait de l'oppression, d'un point sourd à la partie inférieure

de la poitrine, et la toux amenait des crachats presque sanguins. Le 10, deux grains d'émétique l'évacuèrent par haut et par bas. Le 11 (tisane pectorale, looch oxym.) il respirait plus facilement ; les crachats abondants, mousseux, étaient moins rouillés ; le 13, ils étaient tout à fait blancs : cependant la fièvre se soutenait toujours avec un léger redoublement le soir ; la peau était humide généralement. Le 18, de la manne fut donnée en lavage ; les crachats diminuèrent, et prirent plus de consistance. Le 24, la fièvre tomba, l'expectoration cessa progressivement sans disparaître en entier. Cet homme, depuis plusieurs années, crachait habituellement. Le 30 janvier il sortit guéri.

On voit ici l'émétique agir comme diaphorétique, disséminer l'irritation fixée sur un seul point, en même temps qu'il débarrasse les premières et secondes voies ; dès-lors la maladie est rendue à son caractère le plus simple, elle ressemble plutôt à une affection catarrhale intense qu'à une pneumonie véritable. Citons-en un deuxième exemple :

Une jeune femme vint à l'Hôtel-Dieu, le 25 mars, pour une pneumonie, qui datait de quatre jours. A son arrivée elle avait la figure rouge, bouffie, la langue sale, le goût amer ; elle était oppressée et crachait une matière sanglante ; le pouls était petit, fébrile, la peau plus chaude que dans l'état naturel. Deux grains d'émétique l'évacuèrent par haut et par bas. Le 26 les crachats étaient moins foncés, la peau généralement humide, l'oppression moindre ; (tisane pectorale, looch oxymel). Le 27, de la manne fut donnée en lavage : les crachats devinrent mousseux, la toux moins fatigante. Le 28, la fièvre tomba, et le sang disparut des crachats qui cessèrent progressivement avec les autres symptômes. Elle sortit guérie le 3 avril.

Plusieurs fois on eut recours à la saignée, soit pour

combattre la congestion locale, soit pour remédier à la pléthore générale; mais toujours l'émétique fut donné concurremment avec un heureux succès.

Une femme de vingt-cinq ans vint, le 6 février, avec une douleur poignante au côté, de la fièvre, de la toux, de l'oppression. Ces symptômes duraient depuis trois jours. Quinze sangsues furent de suite mises au côté: (tisane pectorale, looch, sirop de guimauve); le soulagement fut instantané. Le lendemain un grain d'émétique fut donné en lavage. Le 8 le pouls était souple, moins fréquent, la respiration facile: (looch oxymel). Le 9, les crachats étaient rares, tout à fait blancs, la fièvre avait disparu, l'oppression était très-légère; le 12, elle fut purgée doucement. Elle ne tarda pas à sortir guérie.

Une femme de vingt-cinq ans, courte, grosse, bouffie, mal réglée, vint à l'Hôtel-Dieu, le 5 mars, avec les signes d'une pneumonie des plus intenses. L'oppression, l'anxiété étaient extrêmes; la face était rouge, vultueuse, le pouls petit, serré, très-fréquent, la langue sale, la soif vive, les crachats rares, difficiles et sanglants. Quinze sangsues furent mises de chaque côté du thorax, et le soir un grain d'émétique la fit évacuer par bas. Le 7, tous les symptômes étaient moindres, la respiration plus facile, le pouls plus développé, moins fréquent, les crachats moins sanglants: (tisane pectorale, looch simple). De la manne en lavage déterminait quelques selles. Le 8, la soif, l'oppression, la chaleur, l'anxiété augmentèrent; la face redevint rouge, bouffie: (dix sangsues à l'anus); le soir, redoublement et épistaxis dans la nuit. Le 9, aucun amendement; le 10, on réapplique des sangsues au côté: (tisane pectorale, looch blanc); le 11, les crachats, qui avaient presque tari, reparurent: dès lors la respiration s'étendit, la toux devint moins fatigante, le pouls tomba, l'expectoration

devint blanche , muqueuse , abondante. Le 15 , la malade entra en convalescence ; elle sortit guérie le 18.

Jusqu'ici nous n'avons exposé que des cas où la maladie s'est montrée avec le caractère le plus simple , soit qu'elle fût telle de sa nature , ou parce que les complications avaient été promptement écartées. Nous allons passer à ceux qui présentèrent les accidents les plus graves , ce qui fut dû au caractère propre du mal , à la disposition particulière des individus , aux remèdes dont ils avaient intempestivement usé , ou bien au retard qu'ils avaient mis à réclamer les secours de l'art. Si les mêmes moyens n'ont pas suffi seuls pour donner les mêmes résultats , nous les verrons concourir au succès , d'une manière trop évidente pour pouvoir douter de la part qu'il leur en faut attribuer.

Un militaire , âgé de vingt-six ans , vint à l'Hôtel-Dieu , le 21 janvier , pour un point douloureux qu'il avait depuis deux jours à la partie inférieure de la poitrine. La toux était sèche , vive , la peau âpre , la langue saburrale , le pouls petit , fréquent , déprimé. Deux grains d'émétique produisirent d'abondantes évacuations. Le 23 , les crachats , quoique sanglants , venaient plus facilement ; la peau était humide , mais la douleur n'était point moindre. On mit douze sangsues au côté , qui soulagèrent promptement. Le 24 et le 25 , tous les symptômes diminuèrent d'intensité ; mais le 26 , la fièvre , l'oppression redoublèrent , la toux était fatigante et les crachats difficiles. Un vésicatoire fut mis au côté ; pendant plusieurs jours le malade fut dans un état alternatif de gêne et de mieux ; l'insomnie , la toux , la sueur le tourmentaient ; on ajouta le kermès aux tisanes , aux sirops , à l'oxymel dont il faisait usage depuis le début : le pouls était toujours petit et fréquent. On insista sur les mêmes moyens , jusqu'au 30 , où la fièvre tomba. Le 1^{er} février un purgatif fut donné ; le 7 il survint un abcès à l'oreille ; dès lors la convalescence fut rapide.

Un militaire âgé de vingt ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 4 mars, avec des symptômes vers la poitrine, qui dataient de quelques jours, et qui paraissaient peu intenses. Le pouls était petit, peu fréquent; la peau sèche, l'oppression assez forte; la toux avait pour résultat des crachats sanglants. La langue était chargée et le goût fortement amer: (deux gra. d'ém., tisan., looch.) Le 6, tous les symptômes avaient diminué d'intensité; le kermès dans un looch fut ajouté aux boissons du malade. Le 8, la chaleur revint à la peau; les crachats furent plus sanglants, les forces tombèrent, la figure devint terne, stupide, le malade délira: (vési., sir. kin. pil. camph.). Ces symptômes persistèrent pendant quelques jours: le pouls lent, sans consistance, la langue sale, humide, la peau recouverte d'une sueur visqueuse et fétide. Le 12, les crachats prirent un mauvais aspect: ils étaient gris et sanieux; les forces semblaient se perdre chaque jour; on insista sur le camphre, le sirop de kina et les boissons à l'oxymel scillitique. Au bout de quelques jours les forces se reveillèrent, le pouls prit plus de consistance; la langue, toujours humide, était recouverte d'un enduit jaunâtre; le goût très-amer et le ventre météorisé: un laxatif fut donné le 20. Le 22, la fatigue, l'oppression, le mal-aise existaient presque au même degré; quelques gouttes de sang partirent par le nez. Le 26, les crachats prirent un meilleur aspect: la fièvre tomba, les forces se ranimèrent; la convalescence fut longue, mais le malade se rétablit complètement.

Un garçon boulanger, âgé de vingt-un ans, vint, le 13 mars, dans l'état suivant: face bouffie, injectée, bleuâtre; pouls fréquent, variable; point douloureux à gauche; crachats abondants, muqueux, sanglants; langue sale, rose au bord et à la pointe. Deux grains d'émétique l'évacuèrent par bas. Le 15, le pouls avait

perdu de sa fréquence, les crachats de leur teinte; l'oppression était beaucoup moindre : (tisan. pect., looch oxym.) Le 16, les crachats étaient faciles, mais la peau était âpre, et la face toujours violacée : il se plaint de tension dans le ventre et de douleurs vives aux reins : (minoratif.) Le 17, soit par l'effet de quelque imprudence, soit spontanément, les crachats tarissent, la figure s'anime, la fièvre redouble, les forces tombent, la respiration devient haute, oppressée, la peau se couvre d'une sueur visqueuse, fétide : (sir. kin. camph.) Le 19, le ventre se tend, hoquet, délire, tremblement, prostration extrême : (vési. aux jambes.) Le 20, la langue se sèche, le hoquet continué, la peau est toujours visqueuse : (sir. kin. camph., looch oxym. scillit.) Le 21, la langue s'humecte; deux onces de manne produisent quelques selles. Le 22, l'anxiété diminue, le pouls perd de sa fréquence et de sa faiblesse, la langue se nettoie; on insiste sur les mêmes moyens : la langue prend une teinte rosée, uniforme; l'expectoration reparaît blanche, mousseuse, abondante. Le 30, le malade entre en convalescence.

Quoique le nombre des faits que je viens de soumettre soit bien suffisants pour faire connaître le caractère des maladies aiguës de la poitrine qui régnèrent dans cette saison, qu'on me permette d'en ajouter encore deux : je les prendrai parmi ceux qui ont eu une issue funeste ; ils en compléteront l'histoire en mettant au jour quelques-uns des désordres dont ils étaient suivis. Si l'on trouve ces citations nombreuses, l'importance de la matière me servira d'excuse ; si je suis prodigue de faits, je serai sobre de réflexions.

Un homme maigre, plus usé que ne le comportaient ses soixante ans, vint à l'Hôtel-Dieu, le 25 mars, pour une pneumonie qui datait de plusieurs jours. Il se plaignait d'une douleur sourde au côté droit, d'oppres-

sion ; la langue était saburrale , le pouls petit , fréquent , sans ressort. Deux grains d'émétique lui furent donnés , sans effet sensible ; les crachats perdirent leur teinte sanglante et devinrent blancs , aqueux , abondants : (tisan. pect. , looch oxym.) Le 28 , la face était livide , les traits effacés. Le 29 , insomnie , langue âpre ; le pouls augmenta de fréquence : (looch kermès.) Le 30 , insomnie , léger délire. Le 1^{er} avril , l'expectoration cesse , sueur , anxiété ; il mourut le 2 au soir , le septième jour de son entrée. Autopsie : le poumon gauche était sain ; le droit , attaché aux côtes par de vieilles adhérences , ne formait qu'une masse homogène , hépatisée , passant en quelques points à l'état d'hépatisation grise. L'estomac et les intestins étaient dans un état de santé qui contrastait avec l'extérieur de l'individu ; ces viscères offraient à peine quelques points rares d'injection ; leur cavité était remplie d'une bile jaune , huileuse , tenace en telle quantité dans le duodénum , le jéjunum et l'iléon , qu'on le concevrait à peine. Le cœcum et le colon , parfaitement sains , ne contenaient que des matières fécales ; la vésicule du fiel était vide ; il n'existait aucune autre lésion.

Un jeune homme de vingt-deux ans , qui avait déjà éprouvé une maladie de poitrine , depuis laquelle sa santé ne s'était pas complètement rétablie , vint à l'Hôtel-Dieu , le 27 mars , pour une pleuropneumonie qui datait de quelques jours , et qui , abandonnée à elle-même , ne tarda pas à s'accompagner de symptômes les plus alarmants. A son entrée , il n'accusait qu'une douleur sourde au thorax , nullement en rapport avec l'extrême difficulté de la respiration. La face était bouffie , d'un jaune livide , la peau âpre , sèche , le pouls petit , fréquent , la langue recouverte d'un enduit grisâtre , épais et tenace , son bord et ses extrémités étant d'un rose vif. La toux amenait des crachats sanieux , noirs , comme de sang décomposé : (tisane pectorale ,
looch

looch kermès). Malgré l'état avancé de la maladie, on donna deux grains d'émétique qui procurèrent quelques selles ; la nuit suivante il survint un léger épistaxis. Le 29, la langue était plus nette, mais le malaise ne diminuait point ; la respiration était oppressive, et le malade délirait. Le 30, la peau devint souple, s'humecta généralement ; le pouls se détendit, les crachats pâlirent un peu : (dix sangsues au côté gauche, qui prirent à peine). Le 31, le sang avait disparu des crachats, qui étaient blancs et d'aspect purulent ; la fièvre était moindre ainsi que l'oppression : (tisane pectorale, looch kermès, vésicatoire au côté). Les 1 et 2 avril, les accidents diminuèrent, la respiration s'étendit, les crachats tendaient à devenir mousseux, mais la figure restait livide, et chaque soir il y avait un redoublement. Le 4, de la manne en lavage détermina quelques selles ; les crachats ne diminuaient point, le pouls restait fréquent, la peau toujours molle et visqueuse : (thériaque). Le 6, la fièvre tomba, le malade se sentait mieux, la langue était nette, l'oppression moindre, l'appétit se faisait sentir : (bouillon soupe). Le 7, ses forces lui permirent de se lever et d'essayer à marcher : néanmoins sa figure, aussi livide que le premier jour, ne rassurait point sur son état. Le 8, soit par suite d'une imprudence, soit qu'il en dût être ainsi, il eut du frisson, se sentit malaise. Le 9, les forces tombent, le pouls s'accélère, la face se tire. Le 10, sueur froide, suppression des crachats, délire, prostration ; mort le 11.

Autopsie : le côté droit du thorax, notablement rétréci, renfermait deux pintes d'un liquide de couleur marron. Le poumon, parfaitement sain, susceptible d'être soufflé, était refoulé vers le médiastin, réduit à l'épaisseur d'un doigt, et retenu là par des fausses membranes, vieilles et solidement organisées : on eût jadis cru qu'il avait disparu. Le poumon gauche était sain et crépitant,

mais gorgé d'un sang rose et fluide; il était uni aux côtes par des adhérences des plus intimes et qu'il fut impossible de détruire. Ces adhérences existaient tout autour du lobe supérieur, ainsi que sur la portion du poumon qui avoisine le diaphragme; le sillon qui sépare les deux lobes était le siège d'une pleurésie des plus intenses; là, existait un vaste foyer purulent, qui n'avait rien de commun avec le poumon, divisé en deux cavités dont chacune surpassait le volume du poing, réunies par une large communication. Une d'elle, qui se présenta à la résection de la poitrine, était placée immédiatement sous la plèvre costale, qui en formait la paroi antérieure dans une étendue de deux pouces carrés. Ce foyer s'élargissait en déprimant les lobes supérieur et inférieur du poumon, puis il se rétrécissait, et postérieurement, dans une position analogue, se trouvait le deuxième foyer. Cette double cavité était remplie d'une matière purulente et de flocons albumineux qui lui donnaient une consistance de bouillie. Ce foyer était renfermé dans la portion de la plèvre, qui seule fût libre; le poumon ne contenait pas la plus légère désorganisation.

L'estomac, le duodénum, les intestins étaient sains; point d'épaississement, de rougeur ou d'ulcère. Les deux premiers de ces viscères étaient enduits d'une bile huileuse jaune, qu'on enlevait avec peine. Nous voyons clairement, dans cette observation, pourquoi les symptômes ont été aussi graves, aussi persistants, et pourquoi le traitement n'a pas été couronné de succès; il existait des traces non-équivoques de deux pleurésies anciennes, qui peuvent avoir eu lieu simultanément ou l'une après l'autre. Une se termina à gauche par des adhérences intimes, l'autre à droite par un épanchement qui a déprimé le poumon et l'a tout à fait rendu impropre à la respiration. Depuis sa dernière maladie, cet homme ne vivait plus que par un poumon adhérent dans sa presque to-

talité. C'est dans cet état qu'il fut attaqué de nouveau d'une pleurésie sur-aiguë. On sent dans quelle position défavorable il se trouvait; le seul poumon par lequel il existait devint le siège d'une congestion due à l'inflammation vive de la seule portion de la plèvre qui n'avait point contracté d'adhérence. La constitution régnante, les symptômes qui survinrent, décélèrent une péripneumonie bilieuse; et l'on a pu voir les complications s'évanouir, les accidents diminuer sous l'influence du traitement : mais que pouvait le traitement contre les désordres dus aux maladies antérieures?

Qui peut douter que si la pleurésie dernière eût été simple, la guérison n'eût été facile? Le vaste épanchement que nous avons trouvé paraissait déjà s'organiser en fausses membranes; l'activité de l'absorption chez un sujet aussi jeune eût rendu ce travail moins long; il eût pu se faire qu'une ouverture spontanée entre deux côtes donnât issue au liquide épanché comme je l'ai vu plusieurs fois avec un heureux succès. Une chance moins favorable était une communication avec quelque ramification bronchique, bien que dans ce cas la mort ne soit pas inévitable. L'identité d'aspect des crachats avec la matière du foyer me porta à m'assurer s'il n'y avait point déjà quelques communications de cette nature: les adhérences insurmontables du poumon mirent obstacle à mes recherches.

J'ai fait choix, sur une masse considérable, des cas qui étaient les plus propres à faire ressortir la constitution régnante. Je les ai choisis de préférence sur des sujets jeunes, qui, par leur vigueur, prêtaient plus à reproduire la maladie dans toute son intensité. On a pu se convaincre que les pneumonies furent exclusivement catarrhales, bilieuses et putrides; pas une, peut-être, ne fut décidément inflammatoire. L'émétique, administré chez le plus grand nombre, a constamment

diminué l'oppression , développé le pouls et fait disparaître le sang des crachats. Il est bien à noter que pas une seule fois je ne pus rencontrer , malgré des recherches attentives , la trace de ces éruptions si fréquentes et si redoutées dans la ville. A quoi tient cette différence dans des maladies identiques ? J'émettrai plus tard mon opinion sur ce point. La mollesse du pouls , la chute des forces , la nature des crachats et les autres signes d'adynamie survenus dans les cas les plus graves , peuvent faire pressentir de quel effet eût été la saignée , même locale , employée avec moins de réserve. Les évacuants au début et au déclin de la maladie ; les révulsifs à l'extérieur , lorsque par la chute des forces la résolution était difficile ; les expectorants et de légers toniques à l'intérieur ; des sangsues promptement et sobrement appliquées lorsqu'un point paraissait le siège d'une congestion active : tel fut l'ensemble des moyens que l'on put considérer comme l'ancre unique de salut.

On trouvera sans doute une grande ressemblance entre ces observations et celles qui ont été décrites par différents auteurs sous le nom de pneumonies d'hiver , catarrhales , bilieuses , putrides , et cela doit être , car la nature , fidèlement observée , est partout la même. Longtemps avant que les praticiens du siècle dernier les eussent signalées , plus d'un médecin les avait reconnues , et avait été conduit à employer le traitement convenable : c'est ce que prouvent quelques points des écrits d'Hippocrate et des médecins anciens , tels que Coelius , Aurelianus , Alexandre de Tralles , et des Arabes même , qui faisaient un usage constant des évacuants dans certaines pneumonies.

Baillou dit positivement qu'il existe des pleurésies et des pneumonies qu'exaspère constamment la saignée , et que l'on guérit très-bien par les purgatifs. En 1682 , Portel , doyen de la faculté de médecine de Caen , ayant

fait soutenir une thèse dans laquelle il avança que les émétiques et les purgatifs étaient le meilleur remède dans certaines pneumonies épidémiques qui surviennent dans l'hiver, il fut sévèrement censuré, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ses collègues et le doyen de la faculté de Paris, ardents défenseurs de la saignée, lui intentèrent un procès pour lui faire expier le tort inexorable d'avoir eu trop tôt raison.

J'ignore comment il s'en tira, mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'il perdit d'abord, comme le prouve un écrit encore subsistant, qui renferme les pièces de ce procès ridicule, et dont le titre est : *Factum pour maître Nicolas Portal, doyen et professeur de la faculté de médecine de Cuen, appelant contre maître Mathieu Mahoult, Jean-Baptiste Calart, Pierre du Meseroy, professeurs royaux de ladite faculté de Paris.*

Stoll est celui de tous les médecins qui s'est le plus acquis de renommée par le talent avec lequel il décrivit les pleuropneumonies bilieuses, épidémiques, de 1776 et 1777. Sans rien diminuer de sa gloire, il nous appartient de réclamer la priorité pour un de nos compatriotes, membre de cette Académie, qui, quinze ans avant Stoll, décrivit avec non moins d'habileté de semblables épidémies, et donnait avec hardiesse et succès les émétiques et les purgatifs, qu'on regardait alors comme meurtriers dans des cas semblables. C'est de 1763 et 1764 que datent les observations de Le Pecq de la Clôture, et ce n'est pas là son seul titre à une renommée que le temps et la manie des systèmes ne pourront détruire.

En s'étonnant lui-même de ses succès, il fait remarquer qu'aucun autre moyen ne pouvait réussir. Presque tous les malades, saignés par les chirurgiens du lieu appelés les premiers, empiraient ou périssaient,

tandis qu'une méthode opposée les tirait promptement et sûrement.

Il ne fut jamais , peut-être , plus nécessaire d'opposer des faits aux raisonnements spécieux par lesquels on tente d'infirmer la validité des titres glorieux de nos devanciers. Il est sans doute beau de faire des découvertes , mais cela devient chaque jour la part d'un nombre plus petit. Il ne nous reste plus guère qu'à vérifier ce qu'on a déjà vu , qu'à apprécier la valeur des travaux des anciens , qu'à justifier , par de nouveaux succès , la méthode des bons auteurs. C'est encore une tâche assez belle pour celui qui désire être utile : c'est mon unique ambition , et je terminerai en disant avec l'ami de la vérité : J'ai vu les *systèmes* du jour , et j'ai publié ces *notes*.

OBSERVATIONS

Lues par M. VIGNÉ , D. - M.

MESSIEURS ,

L'automne et l'hiver derniers, peu froids et presque toujours pluvieux, ont produit, conformément à la troisième section des aphorismes d'Hippocrate, des fluxions, des angines, des fièvres putrides, bilieuses-putrides, putrides malignes, etc.

Ce sont quelques exemples de ces mêmes fièvres que j'ose aujourd'hui, comptant sur votre indulgence, vous offrir en paiement de la dette que chaque année me fait contracter envers vous.

1^{re} OBSERVATION. — *Fièvre putride.*

Une bonne mère de famille, âgée de trente-six ans, d'une constitution très-délicate, et plongée, par de cruels revers, dans une extrême affliction, éprouve, après une diminution progressive de ses forces, un grand mal de tête, de vives douleurs dans les membres, une chaleur âcre dans toute l'habitude du corps.

Cette chaleur parvient à un tel degré, que la membrane muqueuse de la langue semble avoir entièrement disparu, et mis à découvert toutes les papilles nerveuses dont cet organe est pourvu.

En même temps, l'irritation, la disposition septiques sont à leur comble, et démontrées par une éruption aphtheuse aux lèvres, aux gencives, aux amygdales, au

voile mobile du palais ; par une abondante expectoration de matières puriformes ; par des sueurs fétides ; par de fréquentes déjections encore plus infectes , et toujours accompagnées de cette chaleur insupportable qui ne permet pas de confondre la fièvre putride avec l'inflammatoire.

Malgré l'éloignement que certaines gens étrangers à l'art de guérir manifestaient pour la préférence exclusive accordée aux simples délayants , mucilagineux , tempérants , ils ont été continués avec le plus grand soin , avec la plus grande exactitude , et leurs effets ont rempli toutes mes espérances.

La bonne mère a recouvré bientôt , avec la santé , la paix de l'ame , sous l'influence d'événements heureux dus à sa résignation , à ses vertus.

III^e OBSERVATION. — *Fièvre putride.*

Une femme , âgée de quarante-deux ans , d'un tempéramment nerveux , épuisée par un grand nombre de veilles , est mise au lit avec une fièvre violente , et dans un état de souffrance difficile à exprimer.

Bientôt une sueur visqueuse découle de toutes les parties du corps , et , par son odeur , annonce une miliaire prochaine.

D'abord , cette éruption recouvre le thorax et ses appendices , puis l'abdomen et les extrémités correspondantes.

La douleur et la fièvre se calment , mais une fâcheuse nouvelle , apportée brusquement , occasionne la délitescence des vésicules miliaires. Un froid glacial saisit la malheureuse , son ventre se météorise , elle est fortement oppressée , sa raison s'égare , et le danger devient toujours plus imminent. L'application active et répétée de linges chauds , des sinapismes aux pieds ,
des

des vésicatoires aux jambes, une tisane sudorifique, une potion cordiale, rappellent l'éruption, et font cesser tous les accidents que sa disparition subite avait produits.

Cette éruption s'est soutenue pendant quelques jours avec céphalalgie obtuse, soif ardente, chaleur mordicante, roideur du poulx, affaiblissement de l'ouïe, de la vue, dépravation du goût, hémorragie passive et autres symptômes adynamiques, tous uniquement traités par les delayants et dissipés entièrement par ces évacuations spontanées, qui terminent les maladies de la manière la plus heureuse.

III^e OBSERVATION. — *Fièvre bilieuse-putride.*

Un homme, âgé de trente-cinq ans, d'un tempérament bilieux, après un travail pénible, est pris de frissons que suivent immédiatement une chaleur, une sueur générales.

Pendant la nuit, grande agitation, céphalalgie sus-orbitaire, plaintes continuelles.

Le lendemain, nouveaux frissons, même douleur de tête, pesanteur dans les membres, soif très-vive, amertume de la bouche, nausées, sensibilité épigastrique.

Des fomentations émollientes sur l'abdomen, et d'abondantes évacuations provoquées par l'eau émétisée, opèrent un soulagement notable.

Le soir, nouveau paroxisme et mêmes symptômes, traités avec les mêmes moyens et le même succès.

Ensuite, sueur profuse et d'une odeur acide. La peau ressent des picotements auxquels succède une miliaire surabondante; la langue est saburrale, et présente, avec tout le système cutané, une certaine aridité; les membres sont brisés; le poulx se concentre et les nausées se renou-

vellent ; mais le tartre émétique , administré de rechef , agit avec tant d'efficacité que tout a bientôt changé de face. Le pouls se développe , la langue et la peau deviennent humides , l'exanthème se dissipe , les forces se relèvent , et sont le prélude de la convalescence la plus parfaite.

IV^e OBSERVATION. — *Fièvre bilieuse-putride.*

Une dame , âgée de quarante ans , d'une faible complexion , d'une humeur joviale , mais vivement affectée d'un tort fait à sa fortune , éprouve pendant un mois des frissons , perd l'appétit , la gaîté , le sommeil et les forces , puis est tout-à-coup privée de l'usage de ses sens.

Emétisée presque aussitôt , et tirée de l'espèce d'anéantissement que l'on avait pris pour la mort même , elle se plaignit de douleurs contusives dans toutes les parties du corps.

La langue était jaune et sèche , la chaleur âcre , le pouls petit , fréquent et dur.

Des boissons acidules procurèrent un peu de soulagement ; mais bientôt horripilations , céphalalgie occipitale , lumbago , nausées , vomissements poracés , pesanteur dans la région épigastrique.

L'émétique , employé de rechef , a , pour les évacuations , rempli mon attente , mais la maladie devait parcourir toutes ses périodes.

Exacerbations aux jours impairs , anxiété générale , anorexie , langue noirâtre , chaleur excessive aux pieds et aux mains , soif ardente , insomnie cruelle , ostéocope , respiration suspireuse , langueur des sécrétions , des excrétions , supination , jactation des membres..... tels étaient les symptômes à combattre , et auxquels il a suffi d'opposer les mucilagineux , les tempérants administrés de toutes les manières jusqu'au vingt-septième

jour , époque à laquelle a été purgée la malade avec précaution ; puis à l'aide de deux autres minoratifs , elle est entrée en convalescence , et hientôt a joui de la meilleure santé.

ve OBSERVATION. — *Fièvre putride-maligne.*

Une jeune fille de douze ans éprouve un grand mal de tête et une sorte d'accablement qui lui rend ses devoirs pénibles et jette le désordre dans toutes ses actions.

Le surlendemain , appelé auprès d'elle , je la trouve délirante , couverte de miliaire , ayant la langue , les lèvres et les dents fuligineuses , le pouls presque nul , et déjà son corps exhalait une odeur cadavéreuse.

Aussitôt sont appliqués fomentations émollientes sur l'abdomen météorisé , sinapismes aux pieds , vésicatoires aux jambes.

Deux jours après , l'amertume de la bouche et quelques nausées indiquant l'usage du tartre émétique ; je le fis administrer avec tant de succès que la miliaire et tous les autres signes de putridité disparurent , et les fonctions du cerveau , déjà secondées par les épithèmes , revinrent , pour ainsi dire , à leur état naturel.

Une sueur abondante et critique allait infailliblement terminer cette maladie ; mais ayant cru pouvoir se livrer au repos , on commit , toutefois sans le savoir , l'imprudence de laisser ouverte , pendant quelques heures de la nuit , une fenêtre voisine du lit de la pauvre petite qui ressentit un froid très-incommode , ensuite fut frappée de prostration des forces et de suffocation , auxquelles je me hâtai de remédier par des frictions avec des linges chauds , par une potion diaphorétique , par un vin généreux , et le soin d'exciter la sensibilité générale , la suppuration des exutoires.

Tout est rentré dans l'ordre , et , vingt jours après

son invasion , s'est heureusement terminée cette maladie , pendant laquelle la jeune personne , en quelque sorte , n'a voulu prendre pour boisson que du petit cidre , qu'à peine elle permettait de faire tiédir.

VI^e OBSERVATION. — *Fièvre putride-maligne.*

Une dame , âgée de soixante-dix-huit ans , après quelque mal-aise , perd tout-à-coup l'usage de la parole.

Le pouls est petit , irrégulier , la chaleur âcre , la langue rouge vers sa pointe et recouverte à sa base d'une mucosité sèche et brunâtre ; les sueurs sont abondantes , d'une odeur très-désagréable , et cet état de choses a lieu jusqu'au neuvième jour , puis déjections involontaires , carphologie , râlement , et bientôt toutes les apparences de la mort.

Du 10 au 14 , espèce de rémission ; le 14 , évacuation prodigieuse par les voies urinaires , ensuite pleine et entière liberté de la parole , chaleur douce , égale ; diminution toujours plus sensible de tous les accidents , et le 21 , apyrexie , convalescence.

Des boissons aqueuses et tempérantes , de faibles doses d'un très-excellent vin , l'application de sinapismes aux pieds , de vésicatoires aux jambes , ont constitué le traitement , et contribué , comme on vient de le voir , à la guérison la plus inespérée.

Je pouvais augmenter le nombre de ces observations , mais , certain qu'elles n'ajouteraient rien à la science médicale , j'ai dû , Messieurs , chercher uniquement à vous prouver mon amour pour l'humanité.



OBSERVATION

SUR

UN EMPOISONNEMENT

CAUSÉ PAR LE *SOLANUM MAMMOSUM* DE LINNÉ (TETON
DE JEUNE FILLE);

Par M. DES ALLEURS Fils , D.-M. M.

MESSIEURS ,

L'esprit d'investigation et d'analyse est celui du siècle scientifique dans lequel nous vivons. Les progrès de la chimie ont procuré tant d'avantage et de gloire à quelques savants, depuis quarante ans environ, qu'une foule de concurrents s'est précipitée dans la même carrière. De nombreuses découvertes ont été faites ; la chimie végétale, naguère encore dans l'enfance, commence à faire des progrès remarquables, et ne tardera pas, sans doute, à marcher l'égale de la chimie minérale. C'est surtout dans les moyens de découvrir la présence des poisons minéraux que l'art a fait des découvertes précieuses : quelque minime que soit la dose de ces poisons qu'il emploie, le crime doit trembler, en songeant qu'un millionième du poison mêlé à une substance quelconque ne peut plus échapper à l'analyse chimique, non-seulement lorsqu'il existe encore dans les premières voies, mais encore quand il est passé dans les secondes.

Si la chimie a bien mérité, sous ce rapport, du corps social, de l'aveu de tous, d'un autre, on lui a fait le reproche d'avoir fourni de nouvelles armes à la

scélératesse, par la découverte de ces nouveaux principes végétaux vénéneux, tels que la morphine, l'atropine, la strichnine, etc., qui, sous un volume extrêmement petit, peuvent causer la mort avec promptitude, sans laisser aucune trace appréciable à l'œil, bien plus, par les réactifs chimiques. Les débats d'un procès fameux ont démontré que ce reproche était mal fondé, et un professeur célèbre, auquel la toxicologie doit la plus grande partie de l'éclat dont elle brille aujourd'hui, a prouvé qu'il pouvait reconnaître, par l'analyse, la présence des alcaloïdes végétaux. De nouveaux travaux entrepris sur cette matière ont confirmé les espérances données par le docteur Orfila, et tout nous garantit que, sous peu, la science pourra se féliciter de ces nouvelles découvertes, sans que l'humanité ait à en gémir.

Pour parvenir à bien constater les effets du poison sur l'économie animale, on a dû faire de nombreuses expériences sur les animaux; mais on a senti souvent l'insuffisance de ces épreuves, en remarquant que telle substance qui agit avec une grande énergie sur certains animaux, reste absolument sans action sur d'autres. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que la noix vomique qui tue si promptement les chats, les chiens et quelques autres quadrupèdes, est absolument sans effet sur les poules et d'autres oiseaux. Or, comme les expériences toxicologiques ne doivent être faites que dans l'intérêt de l'humanité, c'était donc sur l'homme qu'il fallait spécialement les tenter. Mais les empoisonnements ne sont pas assez fréquents pour que la science pût établir un corps de doctrine sur de telles données, car, quoique trop communs pour la morale publique, ils sont trop rares pour les recherches scientifiques.

Par un sentiment de dévouement qu'on ne saurait trop louer, et dont l'amour de la science peut seul inspirer la noble pensée, des hommes généreux n'ont pas craint

d'essayer sur eux-mêmes les substances les plus délétères. Plusieurs ont été victimes de leur hardiesse, mais la gloire les a payés de leurs souffrances. C'est par suite de semblables tentatives que nous avons vu le docteur Orfila poser les bases de son beau Traité de toxicologie. Plusieurs chimistes ont imité cet exemple, et c'est de la sorte que l'on a obtenu des résultats d'autant plus importants qu'il ne leur manque aucun degré de certitude.

Je suis loin, Messieurs, de vouloir me mettre auprès de semblables modèles, et si j'eusse pu croire qu'on m'en supposât la pensée, je me serais bien gardé de vous lire cette observation, et surtout de la faire précéder de semblables réflexions. Mais, Messieurs, j'ai voulu vous prouver que le dévoûment et le courage ont cela de particulier, qu'ils peuvent quelquefois inspirer l'idée de les imiter, surtout à ceux que leur position met à même d'en apprécier tout le mérite. C'est, en effet, après avoir vu combien les expériences indirectes étaient trompeuses, et avoir apprécié quelle reconnaissance on devait aux chimistes qui avaient osé les faire sur leur propre personne, que je n'ai pas craint de me soumettre moi-même à une pareille tentative. Voici le fait :

Un capitaine de navire apporta à Rouen, il y a quelques mois, plusieurs fruits d'une forme remarquable. Il raconta qu'à la Jamaïque, où il avait eu ces fruits, ils passaient pour être très-vénéneux. M. Lebret, auquel il en donna plusieurs, en présenta quelques-uns à la Société de pharmacie de cette ville, et d'autres à la Société d'agriculture. Notre collègue M. Marquis les reconnut sur-le-champ pour les fruits du *solanum mammosum* de Linné, communément appelé : *teton de jeune fille*. Notre collègue M. Prévost, pépiniériste, me remit un de ces fruits, en m'engageant à constater, par

des expériences , ses propriétés vénéneuses. Je m'y engageai , et je fus confirmé dans cette résolution , en voyant que M. Morin , pharmacien de cette ville et chimiste fort distingué , s'étant occupé de l'analyse d'un fruit semblable à celui que je possédais , la Société de chimie médicale de Paris avait jugé son travail assez intéressant pour le faire insérer en entier dans le numéro de février dernier de l'excellent journal qu'elle fait paraître.

D'après l'analyse très-méthodique faite par M. Morin , il est constant que le *solanum mammosum* contient , 1° de l'acide malique libre ; 2° du malate de solanine ; 3° de l'acide gallique ; 4° de la gomme ; 5° une matière colorante jaune ; 6° un principe nauséabond amer , ayant quelqu'analogie avec le principe nauséux des légumineuses ; 7° de l'huile volatile en petite quantité ; 8° de la fibre ligneuse ; 9° enfin , quelques sels minéraux.

La présence du malate de solanine , celle de ce principe nauséabond amer , devaient faire présumer que les qualités vénéneuses attribuées au *solanum mammosum* n'étaient pas dépourvues de vraisemblance. En effet , Messieurs , la solanine est un principe immédiat vénéneux obtenu des plantes dites *solanées* : cette substance a été découverte en 1821 , par Desfosses , dans la douce-amère et la morelle. Je vais , pour vous en donner une idée , vous exposer la description succincte qu'en a donné notre confrère M. Julia Fontenelle dans son Tableau synoptique des principes immédiats délétères des végétaux et des alcaloïdes récemment découverts. C'est , dit ce chimiste , une substance blanche , grenue , en prismes quadrilatères microscopiques , inodore , un peu amère et nauséabonde , verdissant le sirop de violettes.

Le calorique la décompose : elle est inaltérable à l'air , insoluble dans l'eau froide , soluble dans huit mille fois

fois son poids d'eau bouillante, peu soluble dans l'alcool et l'éther, formant des sels incristallisables et amers, qui, par l'évaporation, donnent une masse gommeuse.

Cette substance, ajoute l'auteur, provoque le vomissement et le sommeil; on n'a encore employé que son acétate; elle a été peu étudiée.

La quantité de solanine contenue dans les fruits du *solanum mammosum* est petite, selon M. Marin: elle s'y trouve à l'état de malate acide, mais il y a en outre un principe nauséabond, analogue à celui des légumineuses: ces considérations me déterminèrent à constater l'effet de ce fruit sur l'économie animale.

Je laisse à notre confrère, M. Prévost, le soin de vous décrire le fruit lui-même; je dirai seulement que celui que je possédais était jaune, luisant, couleur d'orpin, ayant environ la grosseur d'une poire de gros rousselet. En le coupant, on y remarquait trois substances bien différentes: la peau d'abord, mince, compacte, dure, se déchirant comme les substances épidermoïdes; immédiatement au-dessous, une substance jaune, pulpeuse, médiocrement consistante, analogue à la pulpe de la pomme d'amour, du melon, etc.; enfin, dans le centre, qui était creux et pyriforme comme le fruit, des semences en assez grand nombre; c'est la seule chose que j'aie conservé du fruit: je la mets sous les yeux et à la disposition des membres de l'Académie.

Je procédai à mes expériences de la manière suivante: je coupai environ le tiers inférieur du fruit. Dans toutes ses parties, je l'amalgamai avec un peu de pain et de viande, et je le fis avaler à un jeune chien de deux mois. Il ne me parut en éprouver aucun effet nuisible; cependant, au bout de deux heures, il s'agita beaucoup sur un paillason où je l'avais placé, à mes pieds, et finit par s'endormir profondément. Je m'absentai; lors-

que je rentrai, environ cinq heures après, il vint au-devant de moi, gai et sémillant comme à l'ordinaire.

Je coupai de nouveau une tranche du fruit, qui pouvait peser environ vingt-cinq grains; je l'incorporai dans une petite boulette d'aliments que je fis avaler à un jeune chat: il ne me parut pas en éprouver la plus légère atteinte.

Je mêlai aux graines que l'on donnait à un perroquet plusieurs semences de solanum; je m'assurai qu'il les avait mangées: il n'en parut point incommodé.

- Ce fut alors, Messieurs, que je résolus de tenter sur moi-même la seule épreuve concluante.

Je broyai d'abord entre mes dents quelques-unes des graines; elles étaient amères, nauséuses, et, après avoir produit une abondante salivation, elles laissaient dans l'arrière-bouche un sentiment d'ardeur bien moins fort que celui produit par les euphorbes, mais cependant incommode et très-désagréable.

Les expériences que j'avais faites à deux reprises avaient usé environ les deux tiers inférieurs du fruit, partie la moins pulpeuse et la moins remplie de suc. Je coupai, dans la portion qui me restait, une tranche de quatre lignes environ d'épaisseur; je la mondai de ses graines, et je la plongeai dans environ trois onces d'eau édulcorée avec un peu de sucre. Je l'agitai longtemps; enfin, quand la matière pulpeuse fut entièrement mise en suspension dans l'eau, j'en retirai la peau bien lavée, et le matin, à jeun, sur les sept heures, j'avalai le liquide ainsi préparé. J'éprouvai aussitôt une sensation d'amertume nauséuse, assez difficile à décrire; la saveur en était affreuse. Je mis un morceau de sucre dans ma bouche, et je me promenai dans mon cabinet à peu près un quart d'heure. Jusque-là je n'éprouvai que les suites du dégoût qu'inspire une substance désagréable. M'étant aperçu qu'une pendule placée sur ma

cheminée était arrêtée , je m'approchai pour la remonter : lorsque je faisais tourner les aiguilles , ma vue commença à se troubler ; il me semblait qu'il y en avait trois ou quatre. J'éprouvai en même temps , dans les parois du crâne , un sentiment de dilatation très-extraordinaire. J'étais devant une glace : je vis mon extrême pâleur ; je n'essayai point de recouvrir la pendule de son globe , et je descendis promptement dans ma chambre. Je saisis fortement la rampe de l'escalier , de la main gauche ; il me semblait que la muraille , qui était à droite , s'abaissait devant moi , de manière à me présenter un précipice. Ma bouche était pleine d'eau , et je semblais , suivant l'expression vulgaire , avoir une ptiuite abondante. Arrivé dans mon appartement , je me jetai sur une chaise ; peu de minutes après , j'eus un vomissement abondant de matières verdâtres et très-amères. Cette évacuation fut suivie d'un sentiment de froid très-vif aux extrémités , surtout aux inférieures. J'essayai de m'approcher de la fenêtre : je ne le pus. Les efforts de vomissements se renouvelèrent , et je vomis sept fois de suite dans l'espace d'une demi-heure , sans de très-grands efforts , mais avec un sentiment d'amertume affreux. Au bout de ce temps je restai plus calme environ un quart d'heure. Je m'étais jeté sur mon lit ; mon domestique me pressait de prendre quelque une des choses que j'avais fait préparer ; je résistai quelques temps : j'étais dans un tel état de souffrance et d'exaltation nerveuse , que le moindre mot , le moindre geste semblaient l'aggraver. Je fus bientôt pris d'un huitième vomissement , moins abondant , mais plus pénible ; ma bouche se resserrait , et j'éprouvais un trismus assez fort , qui ne cessait qu'après une forte aspiration suivie d'évacuations. Je voulais me coucher sur le côté droit , mais il me semblait toujours que le lit fuyait de ce côté , et j'étais obligé de me rejeter du côté gauche. Je souffrais depuis plus d'une heure ; je consentis à prendre

un grand verre d'une décoction mucilagineuse : je la revomis presque sur-le-champ. Dès-lors j'éprouvai dans les mains un tremblement qui ne cessa que plusieurs heures après. J'essayai de prendre un second verre de la même décoction, dans laquelle on avait délayé un peu de sulfate de magnésie ; le vomissement fut tout aussi prompt que la première fois. En un mot, dans l'espace de deux heures et demie environ, j'eus dix-huit vomissements plus ou moins abondants ; ni les substances mucilagineuses, ni les alcalines, ni les huileuses, etc., ne purent arrêter cet effet. Une chose digne de remarque, c'est qu'après tant d'efforts et d'évacuations, je n'éprouvais aucun sentiment d'ardeur, ni dans l'œsophage, ni dans l'estomac. A la suite d'un vomissement, j'ordonnai qu'on m'apportât de l'eau et du vinaigre. On mêla, dans un gobelet ordinaire, une cuillerée à café de fort vinaigre avec de l'eau ; on y ajouta un peu de sucre et un peu de sirop de vinaigre framboisé, par excès de zèle à j'en avalai environ la moitié ; je crachai beaucoup d'eaux limpides, mais le vomissement ne se renouvela pas. J'ordonnai que l'on mît, dans la moitié d'un verre d'eau, dix gouttes de laudanum ; je l'avalai : les anxiétés reparurent sur-le-champ, et furent suivies d'un nouveau vomissement. J'en revins à l'eau acidulée, et je me trouvai soulagé. Au bout d'une demi-heure, après quelques borborygmes et quelques nausées de plus en plus éloignées, j'éprouvai un sentiment de lassitude extraordinaire. Des songes rians se présentèrent bientôt à mon imagination : la vue de la campagne réjouissait mes sens ; mais il me semblait que j'étais incommodé par le soleil, surtout vers le sommet de la tête. Je m'endormis enfin. Ce sommeil eut lieu en supination, fut assez tranquille, me dit-on, mais cependant mêlé de fréquents mouvements du bras droit, comme pour écarter un obstacle.

A mon réveil , j'étais las , étourdi ; ma bouche était sèche et amère. Je me levai et marchai , mais ma démarche était vacillante. Je sortis , vers les quatre heures , et je me rendis chez mon père : on me trouva pâle et défait ; je suis presque à chaque mouvement. J'essayai en vain de manger : tous les aliments me répugnaient. Je rentrai chez moi de bonne heure ; je me couchai et dormis bien. Le lendemain , en me levant , j'étais presque dans mon état ordinaire ; mais j'éprouvais cependant encore un sentiment de lassitude , surtout vers les jambes. Je déjeûnai avec des fruits et un peu de beurre. Au bout d'une heure mon déjeuner me gêna ; je pris une tasse de thé , et je rejetai aussitôt les aliments que j'avais pris. Un lavement émollient fut suivi d'une évacuation abondante. Je voulus travailler ; je m'endormis. Le lendemain je ne me ressentais nullement de mon indisposition.

Tel est en abrégé , Messieurs , le tableau des phénomènes qui se sont manifestés sur moi ; ils sont d'autant plus remarquables que , par expérience , je sais que les émétiques minéraux agissent difficilement sur mon estomac. Pour les médecins , ils trouveront que cet empoisonnement a une grande analogie avec celui produit par l'opium et toutes les substances narcotiques en général. Pour moi cette analogie est encore plus frappante , l'inadvertance d'une domestique m'ayant exposé , il y a trois ans , à prendre une certaine quantité de teinture alcoolique de belladone pour du laudanum de Sydenham , dans un mal de dents très-violent , ce qui m'a mis à même de rapprocher les accidents que j'éprouvai dans les deux cas.

Je réserve pour une autre époque les réflexions nombreuses et intéressantes que peut fournir ce fait , afin de la joindre à un travail plus étendu sur les empoisonnements par les substances de cette classe.

M. Prévost m'a promis d'essayer de cultiver la plante qui donne ce fruit curieux. Je dépose des graines sur le bureau , et si quelqu'un d'entre vous , Messieurs , s'occupe de la culture et de la naturalisation des plantes exotiques , je l'engage à faire des tentatives sur ce sujet. S'il trouvait cela peu important , je lui rappellerais , pour rallumer son zèle , qu'il n'y a rien d'inutile pour la science.



MÉMOIRE

**SUR LA CULTURE OU FABRICATION INDIGÈNE DU SALPÊTRE
(NITRATE DE POTASSE),**

*Au moyen de végétaux et sans addition de matières
animales, etc. (*),*

Communiqué à l'Académie, en avril 1825, par M. DUBUC.

MESSIEURS,

C'est avec une sorte de réserve que j'invite aujourd'hui l'Académie à m'accorder son attention pour lui communiquer un travail, peut-être trop long, que j'ai fait depuis quelques années sur la fabrication du salpêtre ou nitrate de potasse, en employant à sa confection des plantes indigènes dont la culture exige peu de soin ou qui croissent la plupart spontanément sur toutes sortes de terrains.

J'avoue que ce travail m'a été spécialement suggéré en lisant l'instruction sur les salpêtrières artificielles,

(*) *Nota.* On a évité, autant que faire se peut, dans la rédaction de cet ouvrage, l'emploi de quelques mots nouveaux, tels que ceux d'oxygène, d'oxides, de deutoxides, d'azote, de protoxides, de potassium, de calcium, etc., afin de le mettre plus à la portée des agronomes qui ne sont pas chimistes et qui voudraient se livrer à la culture indigène du salpêtre.

rédigée, en 1820, par le comité consultatif institué la direction générale des poudres et salpêtres de France, ouvrage qui fut communiqué dans le temps, par le ministre de la guerre, aux sociétés savantes du royaume, et par les préfets, à ceux de leurs administrés dont les connaissances ou l'état ont quelque analogie avec l'art du salpêtrier. A cet effet, et pour seconder l'intention du gouvernement, M. le baron Malouet, alors préfet à Rouen, consultant plutôt mon zèle que mes connaissances dans ce nouveau genre d'industrie, m'écrivit, le 8 juillet 1820, pour m'engager à m'occuper de la fabrication d'un sel dont la récolte en France est bien loin d'égaliser la consommation qu'on y en fait.

Je dois néanmoins dire ici que si le nitre ne servait uniquement qu'à préparer la poudre dite *de guerre*, j'aurais, je crois, renoncé à la culture de cet autre élément de destruction; mais, depuis que les arts industriels ont pris un essor général chez toutes les nations, le salpêtre et l'acide nitrique qu'il produit leur sont tellement utiles, qu'on ne peut trop, sous ce dernier rapport, se hâter de multiplier en France les fabriques pour la confection artificielle d'une matière dont l'emploi est devenu la base de ces vastes et dispendieux ateliers où se font l'acide sulfurique ou huile de vitriol, l'acide nitrique, l'eau forte et tous les sels qui servent à la teinture, aux affineurs d'or et d'argent, aux pharmaciens, etc.

Tels sont les puissants motifs qui m'ont porté à tenter divers essais sur la fabrication du salpêtre, et de faire voir en outre qu'on peut établir à peu de frais et avantageusement, dans nos campagnes, des nitrières comme cela se pratique de temps presque immémorial en Suisse, en Prusse, etc., et les alimenter, au besoin, avec diverses plantes indigènes.

Avant d'entrer en matière, il nous paraît utile de dire

dire un mot sur l'application que vient de faire le chimiste anglais Perkins, de l'eau vaporisée pour remplacer la poudre à canon dans plusieurs circonstances, mais spécialement pour lancer les projectiles de guerre. Cette légère digression au travail principal n'est point inutile dans cette circonstance, car la découverte ou plutôt l'application de la vapeur d'eau à l'armée, dans les mines, etc., tend à diminuer de beaucoup la consommation du nitre, un des ingrédients de la poudre ordinaire. On sait maintenant que l'eau, cet élément universel, peut se raréfier, étant chauffée, au-delà de seize cents fois son volume. C'est en raison de cette étonnante dilatation et de la pression qui en résulte, que le trop savant M. Perkins a formé son artillerie *hydrofuge*, sans emploi de la poudre à canon. C'est encore sur le même principe que sont construites ces belles machines à vapeur, dont la force, dit-on, peut égaler celle de deux cents chevaux et plus. On ignore encore jusqu'à quel point cette nouvelle invention de destruction d'une part, et d'utilité publique de l'autre, pourra influencer sur la consommation du salpêtre dans les arsenaux, dans l'art du mineur, etc.; mais, ce qu'on peut assurer, c'est que jamais la vapeur aqueuse, ni le calorique, ni l'air raréfié, ne pourront remplacer, dans les arts industriels, le nitrate de potasse ni l'esprit de nitre, tous deux indispensables à leur prospérité. Par ces motifs, on peut donc entreprendre avec sécurité la culture indigène du salpêtre, surtout dans les exploitations agricoles; et ceux qui se livreront à ce nouveau genre d'industrie, y trouveront un bénéfice assuré, tant par le prix assez élevé de cette matière, que par la facilité d'en trouver la vente.

L'établissement des nitrières rurales en France est peu connu, et l'art d'y convertir en salpêtre les matières végétales et animales, offre encore une lacune

immense à combler , car nous n'avons aucun traité complet sur cette importante branche d'industrie nationale , tout à la fois urbaine et agricole. Néanmoins , la nature fait du nitre partout , et nous pouvons faire du nitre partout. Le problème à résoudre aujourd'hui consiste donc à fabriquer dans notre pays , sur notre propre sol , le salpêtre , à prix modéré , avec toute sorte de matériaux indigènes , et en assez grande quantité pour subvenir à la consommation qu'en fait la France , seul moyen de cesser d'être tributaire de l'étranger , à qui nous sommes obligés , par la force des circonstances , d'acheter à grands frais l'excédent d'un sel indispensable aux besoins du gouvernement et des arts , puisque les salpêtrières royales ne peuvent fournir , dans leur exploitation , assez de nitre pour la consommation du pays.

C'est là le but que s'est proposé d'atteindre le ministre de la guerre en faisant publier , en 1820 , son instruction sur l'établissement des nitrières rurales , dans les départements où ce nouveau genre d'industrie est permis , d'après la loi du 10 mars 1819..... Tâchons de seconder ses vues.

D'après les chimistes modernes , les matières animales , et le blé à cause de son gluten , sont les substances regardées , jusqu'à ce jour , comme les plus convenables à la production du salpêtre , parce qu'elles donnent en se décomposant beaucoup de gaz azote. Cet azote s'unit à l'oxygène de l'air ambiant , forme l'acide nitrique et enfin le salpêtre , par la combinaison de cet acide avec la potasse ou alcali qu'on lui présente.

Voilà succinctement sur quoi est fondée la théorie de la nitrification de la partie charneuse des animaux , mêlée et putréfiée à la longue avec des terres appropriées à la production du salpêtre ; et on a calculé (voir l'instruction précitée , page 16 ,) qu'il faudrait au moins la chair de deux bœufs ou de deux forts chevaux pour ob-

tenir environ deux cents kilogrammes de bon nitre, car ici il est essentiel de noter que ni le suif ni la graisse ne peuvent servir à faire du salpêtre, comme n'étant pas azotés, et que le maigre de viande seul convient particulièrement à cette opération.

On a aussi osé proposer le blé ordinaire, comme étant animalisé, pour en faire du salpêtre; mais, à moins que cette précieuse graine ne soit gâtée, peut-on raisonnablement tenir à cette idée, surtout dans un pays aussi peuplé que le nôtre? Cela répugne à croire.

Enfin, on peut encore alimenter les salpêtrières artificielles avec toutes sortes de fumiers; mais les fumiers sont trop précieux dans nos contrées de grande agriculture pour en détourner la destination, et, par ce motif, je doute fort que les fermiers consentissent à les employer à faire du nitre.

Ainsi ces trois moyens d'alimenter des nitrières rurales paraissent peu praticables en Normandie, ou bien le salpêtre y reviendrait à un prix trop élevé pour pouvoir soutenir la concurrence commerciale avec celui qui nous vient des Indes.

Ce fut donc par suite de ces diverses considérations que je conçus le projet de tenter différentes expériences pour faire du salpêtre à prix modéré, en employant simplement à sa confection certains végétaux indigènes azotés. Ces expériences capitales sont au nombre de trois, et les plantes qui ont servi à ces essais environ au nombre de huit, sans y comprendre leurs congénères dont on parlera plus tard.

Voici ces expériences :

On a pris, pour faire la première expérience,

1° Le grand raifort sauvage, *raphanus rusticus* vel *cochlearia armorica*, L.;

2° La grande passerage, *lepidium latifolium*, L.;

Pour la deuxième expérience ,

3° Les pavots noirs et blancs , *papav. alb. et nig.* , L. ;

4° Pommes de terre ordinaires , *solanum tub.* , L. ;

5° Nicotiane ordinaire , *nicotiana tabacum* , L. ;

6° Stramonium ou la pomme dite épineuse , *datura stramonium* , L. ;

Pour la troisième expérience ,

Le chou ordinaire , mais mieux le chou dit à faucher , que les botanistes désignent , je crois , sous le nom de *brassica oleracea à caulis...* , chou rameux. J'ai donné , pour cet essai , la préférence au *brassica* rameux , par des motifs que je dirai ailleurs ; mais on pourrait également employer à la nitrification toutes les autres espèces de chou (a).

On a pris pour ces essais les végétaux dans un grand état d'accroissement , c'est-à-dire plus d'à moitié fleuris , excepté le chou , qu'on cueille quand ses feuilles sont tout à fait développées ... L'assortiment de terre dans lequel ces plantes , tiges et fanes , ont été mêlées pour en faire du salpêtre , était composé de plâtras , de vieux ciment , de chaque trente-cinq kilogrammes , de terre de jardin assez poreuse et un peu siliceuse quatre-vingts kilog. , en tout cent cinquante kilog. (environ trois cents livres marc). Ces matières étaient presque dans l'état pulvérulent et en outre passées à la claie pour mieux en opérer le mélange. Chaque couche a été faite sur

(a) Je ne sache pas qu'on ait employé *seules* , jusqu'à ce jour , les différentes plantes que je viens de citer pour en faire la base de nitrières artificielles. On croyait d'ailleurs que leur rôle était complexe dans cette opération , ou bien qu'elles ne fournissaient , étant prises isolément , que des quantités insignifiantes de salpêtre. (Voir à ce sujet l'instruction publiée en 1820 , page 19 , et autres ouvrages qui ont traité des salpêtrières artificielles).

de vieilles planches et sous un hangar ouvert au sud-ouest, exposé à l'est, pour éviter un trop grand courant d'air, et arrosée périodiquement avec de l'eau de citerne ou de pluie.

Après ces notions préliminaires, jugées indispensables pour servir à guider ceux qui voudraient établir des salpêtrières dans nos contrées, et contribuer par ce moyen à la prospérité du pays, en y créant une nouvelle branche d'industrie, je vais décrire avec soin et le plus succinctement possible chacune des trois opérations qui font la base principale de ce travail.

PREMIÈRE COUCHE,

Faite avec deux plantes crucifères. (b)

En juillet 1820, je formai une couche ou amas *nitri-fère*, d'environ dix-huit pouces de hauteur sur deux pieds et demi de longueur, avec cinquante kilogrammes de tiges et fanes de grand raifort et de passerage. Ces plantes, hachées sur place, furent ensuite bien mêlées par lits successifs dans cent cinquante kilog. de l'assortiment de terre dont on a parlé, en commençant et finissant cette couche par une épaisseur d'environ quatre pouces de matières terreuses. J'avais soin d'arroser suffisamment chaque lit de terre pour donner à l'ensemble le degré

(b) Non-seulement on peut faire du salpêtre avec les végétaux déjà nommés, mais on augmentera le produit de ce sel, en ajoutant aux couches *nitrifères* toutes sortes de débris, de matières animales qu'on aura sous la main, et en arrosant ces couches avec de l'eau provenant de l'égout des fumiers, ou le *purin*, ou à défaut avec un autre fluide animalisé dont nous donnerons la composition ailleurs.

d'humidité le plus convenable à la prompte *incubation* du salpêtre ; d'ailleurs, ce mélange , naturellement poreux, offre toutes les conditions pour une bonne et rapide nitrification.... On l'abandonna pendant deux mois sans y toucher , mais il s'affaissa un peu ; la terre , de jaunâtre qu'elle était d'abord , se colora en brun et laissait dégager alors une légère odeur azotée fade.

Le 1^{er} octobre suivant , on retourna cette couche au louchet et on l'arrosa convenablement..... Les plantes n'en étaient qu'en partie décomposées ; l'odeur du gaz nitreux y dominait , signe certain de la formation de l'acide nitrique dans cet amas terreux végétal. Au mois d'avril 1821, lors du quatrième remuage et arrosage , (car on fut quatre mois , à cause de l'hiver, sans y toucher), on y remarqua une quantité d'insectes ou petits vers du genre *acarus casei* , mais dont l'existence n'y dura guère que dix à douze jours. Après quinze mois de travail , je fis l'épreuve de cette couche en lessivant deux kilogr. de son terreau , qui ne donna qu'environ douze grammes ou trois gros de salpêtre brut ; mais la lessive épaisse , chargée d'extractif, que j'obtins de ce terreau , et l'odeur particulière qui s'en exhalait , me firent juger qu'il n'était pas encore assez mûri. On continua donc de le remuer et de l'arroser périodiquement (environ de trois en trois mois) jusqu'en septembre 1822. Enfin, le 1^{er} octobre suivant , la couche présentait la fraîcheur , l'aspect et la saveur des terres naturellement salpêtrées qu'on retire des caves et autres bas-fonds analogues , pour en extraire le nitre.

Ainsi, la parfaite nitrification de cette couche paraissant arrivée à son terme, je dus en extraire le salpêtre. En conséquence je lessivai le tiers en poids du terreau qui la composait (environ cent dix liv.). J'employai à cet effet le procédé ordinaire des salpêtriers , et j'en

obtins , au moyen de la potasse , plus de vingt-quatre onces de salpêtre brut , quantité qu'on peut évaluer à peu près à vingt onces ou six cent vingt grammes de nitre pur.

Donc cent livres *marc* des deux plantes employées à cet essai donnent en deux ans , au moyen du procédé indiqué , et en y comprenant le nitre resté dans l'eau de lavage absorbée par les terres , au moins deux kilogrammes et demi ou plus de cinq livres de bon salpêtre , et tout , dans cet essai , porte à croire que si j'avais opéré sur une masse six fois plus forte , par conséquent sur six cents livres de raifort , mêlé au moins à deux mille livres de terre , le produit salin aurait été d'un sixième de plus , parce que les fortes masses laissent moins échapper de leur intérieur les gaz nitrifères que les médiocres , (cela s'explique assez de soi-même) , chose importante à noter , surtout dans une exploitation de ce genre faite en grand.

DEUXIÈME COUCHE ,

Faite avec des plantes solanées et des pavots.

Le 1^{er} d'août 1820, j'établis cette autre couche avec cent liv. ou cinquante kilogr. des végétaux suivants , pris environ chacun à partie égale ; savoir : pavots blancs et noirs , pommes de terre , nicotiane , et stramonium ou pommes épineuses. Toutes ces plantes , également bien hachées , furent aussi mêlées lits par lits , en prenant les mêmes précautions indiquées pour la formation de la première couche , avec cent cinquante kilogr. de la terre assortie et arrosée convenablement.

J'examinai avec soin les progrès de cette autre couche. Durant les premiers mois il n'en émanait aucune odeur sensible , mais vers la fin du troisième , surtout le

soir, on y remarquait l'odeur du gaz azote. On n'en fit le remuage et l'arrosage que quatre mois après sa formation, car, jusques-là, elle avait conservé assez de fraîcheur pour le travail nitrifère. Pendant cette première période, la terre se colora en brun et prit une sorte de retrait qui n'avait pas eu lieu dans l'essai précédent; on y remarqua aussi, mais plus tard, bon nombre d'insectes velus. C'est spécialement quand les amas à salpêtre deviennent noirâtres et prennent l'odeur du terreau des jardiniers, que les vers s'y multiplient avec plus d'abondance. On en fit le remuage et l'arrosage six fois pendant deux ans, temps que nous croyons suffisant à l'entière nitrification de cette autre couche.

En octobre 1822, j'en lessivai aussi le tiers en poids, toujours par la méthode des salpêtriers; j'en obtins, au moyen de la potasse, au-delà de cinq cents grammes, plus d'une livre de bon salpêtre, ce qui donnerait, pour cent livres des plantes employées à cet essai, en y comprenant le nitre resté en solution dans l'eau de lavage, absorbée par les terres en vertu de leur affinité capillaire pour ce fluide, environ deux kilogrammes de nitrate de potasse pur, quantité plus faible à la vérité que celle produite par cent livres de raifort et de passerage (1^{er} essai), mais encore assez considérable et assez productive pour servir seule de base aux nitrières rurales.

Je dois faire observer, et à l'occasion de cette expérience, qu'il y a plus de vingt-cinq ans (en l'an 9 de la république), dans un travail sur l'opium, imprimé dans les Annales de chimie, je disais que les feuilles et capsules vertes des pavots écrasées laissaient dégager, en fermentant, une odeur azotée nitreuse. Postérieurement, j'ai fait la même remarque à l'égard des plantes solanées, du tabac vert, etc.

Ces petites remarques, et, subséquemment, l'analyse
de

de ces mêmes plantes par des chimistes distingués qui y découvrirent quelques principes analogues à ceux que donnent les matières animales , m'ont naturellement conduit à les employer seules , et avec une sorte de confiance , pour en faire du salpêtre , et les résultats qui précèdent prouvent d'une manière non équivoque que ces conjectures à leur égard étaient bien fondées.

Je crois que la pomme de terre elle-même pourrait également servir avec succès à préparer le salpêtre , surtout en prenant cette racine quand elle commence à germer fortement , car alors il en émane du gaz azote , effet que j'ai observé plusieurs fois sur des tas de toutes sortes de batattes , surtout vers le printemps ; et tout porte à croire que ces tubercules produiraient plus de salpêtre que les tiges et fanes des solanées , des pavots , etc.

Ainsi on pourrait retirer de l'ensemble du même végétal tous les matériaux qui composent le nitrate de potasse.... La racine donnerait l'acide nitrique ; les tiges et les fanes , brûlées après l'accroissement du tubercule , fourniraient dans leurs cendres l'alcali pour absorber cet acide et le convertir en vrai salpêtre. Tel est l'immense avantage qu'on a droit d'attendre d'une plante dont la culture peut avoir lieu dans toutes sortes de terrains , sous la zone tempérée , et qui nous est offerte par la nature avec une libéralité sans égale , car aucun végétal connu n'est aussi multiple que la pomme de terre ordinaire et ses congénères.

TROISIÈME COUCHE NITRIFÈRE ,

Faite simplement avec des tiges et feuilles de chou.

Le 10 août 1820 , je fis cette troisième couche , en employant le même procédé que celui indiqué à la préparation de la première couche , avec cinquante kilo-

grammes de chou rameux ou à faucher ; et cent cinquante kilogrammes de terre.

Le temps était chaud , et , peu de jours après sa formation , elle se gonfla sensiblement : il en émanait une vapeur ammoniacale que je n'avais pas remarquée dans les deux premiers essais ; mais bientôt cette couche s'affaissa et devint noirâtre.... Vers la fin de novembre suivant , on en fit le remuage et l'arrosage complet. Déjà on y voyait ça et là quelques petits vers. On la travailla de nouveau au 1^{er} d'avril 1821 ; alors , les insectes y étaient nombreux , et elle répandait en outre une odeur d'urine putréfiée insupportable. On en continua le remuage et l'arrosage , de quatre en quatre mois. Après dix-huit mois , le terreau s'était décoloré , mais il conservait encore de l'odeur ; il fallut plus de deux ans et demi pour l'entière nitrification de cette couche , effet qu'on peut attribuer à la nature du chou , qui semble plus animalisé que les autres plantes dites azotées , etc.

Au mois de mars 1823 , je lessivai également le tiers en poids du terreau provenant de ce troisième essai , et j'en obtins environ seize onces de nitre brut..... La masse totale de ce terreau aurait donc fourni , en y comprenant le sel resté dans l'eau de lessivage imbibée par les terres , à peu près un kilogramme et demi ou plus de trois livres de bon salpêtre.

J'avais lieu d'espérer de cette expérience une récolte en nitre plus abondante , mais je crois pouvoir affirmer que cela a tenu ,

1^o A ce qu'on a remué trop souvent la couche , qui laissait dégager en pure perte , pendant cette opération , le gaz nitrifère ;

2^o En ce qu'il fallait employer quatre à cinq cents livres de terre sur cent livres de chou , au lieu de trois cents livres , pour mieux en absorber les vapeurs qui émanent du mélange ;

3^o Enfin , qu'il faut *au moins trois ans* pour l'entière nitrification des plantes dites oléracées , prises parmi les nombreuses variétés de chou.

Ce qui vient à l'appui de mon assertion , c'est qu'ayant lessivé , après trois années , un autre tiers du terreau restant de cette couche , j'en obtins dix-huit onces de salpêtre au lieu de seize produits par le premier lavage. Enfin , la situation de cette couche , plus exposée au soleil et au vent que les deux premières , a pu nuire aussi à la production du salpêtre ; car , si l'on en juge par analogie , la nitrification se fait mieux à l'ombre et dans les bas-fonds que dans les lieux trop exposés aux rayons solaires et au grand air.... Exemples : les caves voûtées , les celliers , les grottes , les écuries , etc. , où l'incubation et la formation du salpêtre a lieu , à une chaleur tempérée et presque dans l'obscurité , prouvent cette assertion. D'ailleurs , en prenant la nature pour exemple dans les opérations *nitrifiantes* , on est toujours sûr de réussir ; car , en général , ce que les arts découvrent en petit , existe en grand dans le vaste laboratoire de la nature.

Après avoir décrit avec soin les procédés dont je me suis servi pour fabriquer du salpêtre par le seul concours de végétaux indigènes , et en outre indiqué très à peu près le poids de nitre obtenu de chaque essai , je vais faire une notice sur chacune de ces opérations. Ces notices leur serviront non-seulement de corollaire , mais feront voir en outre , dans leur ensemble , combien il serait facile et peu dispendieux d'établir des nitrières dans les plus minces exploitations rurales , et sans nuire aux produits naturels ou ordinaires des terres agraires.

Notice sur la première couche.

Cette couche a été faite avec cent livres *marc* de raifort et de passerage , mêlées seulement à trois cents

livres de terre dont on a donné la composition ; mais, dans les lieux où l'on ne pourrait réunir les trois matériaux dont ce mélange terreux est composé, on y suppléera avec succès, d'après Thouvenot, Berzelin, etc., par un assortiment de deux parties de terre de labour un peu siliceuse et une partie de marne calcaire ou de toute autre matière crétacée ; on peut y ajouter jusqu'à un dixième de charrée, ou mieux, de cendre ordinaire sortant de l'âtre. Ce dernier mélange, préalablement passé à la claie, est aussi très-propre à servir à la nitrification des substances végétales et animales.

J'ai aussi quelques raisons pour croire qu'il faut employer au moins deux cents kilogrammes de ces terres assorties, au lieu de trois cents livres, sur cinquante kilogr. de plantes crucifères et solanées, pour en obtenir tout le salpêtre qu'elles peuvent produire. J'ai encore remarqué, dans le cours de ces expériences, qu'il fallait d'abord à peu près trente litres d'eau pour donner à cent cinquante kilogrammes de terre sèche la fraîcheur convenable au travail *nitrifère*, et vingt litres pour les arrosages subséquents ; car il paraît certain que trop d'humidité, comme trop de sécheresse, nuit également à la formation du nitre.

J'ai employé deux plantes crucifères à cet essai, mais le raifort seul atteindrait le même but. On pourrait également se servir, pour alimenter les nitrières, de végétaux congénères du raifort et qui croissent presque partout, tels que la sanve des champs, *synapis arvensis*, espèce de fléau des terres cultivées, dont l'accroissement est si rapide et la multiplication si grande, que souvent cette plante étouffe le bon grain ; la roquette, dont il y a deux espèces très-animalisées, l'érésimum vulgaire, du colza feuillés et racines, enfin toutes les espèces de chou.

Je terminerai cette première notice par les deux observations suivantes.

Le raifort sauvage, qui croît particulièrement dans les terrains humides et bien orientés, donne jusqu'à trois coupes par année, et ses racines, qui sont également bonnes à faire du salpêtre, acquièrent presque tout leur développement en deux ans. Cette plante est extrêmement vivace et se reproduit d'elle-même dans le même terrain, soit par sa graine, soit en y replantant au printemps des petits morceaux de sa racine, qui donnent de fortes pousses après quelques mois qu'ils sont mis en terre. J'en ai un champ qui se régénère ainsi et que j'exploite depuis vingt-quatre ans, et c'est spécialement à cette plante et à la grande passerage que l'on doit donner la préférence sur toutes celles de la famille des crucifères pour en faire du salpêtre. J'ajouterai, et par simple analogie, que les raves et les radis doivent également convenir à la formation du nitrate de potasse.

Tout porte aussi à croire que la graine des plantes crucifères, comme étant fortement animalisées, donnerait également beaucoup de salpêtre, et si l'expérience confirmait ma conjecture à leur égard, l'agriculture trouverait une nouvelle source de prospérité dans la consommation *nitrifère* des semences de colza, de râbette, des synapis, etc., graines dont la valeur vénale couvre à peine aujourd'hui les frais que leur culture exige.

Notice sur la deuxième couche.

Comme nous l'avons dit ailleurs, les motifs qui nous déterminèrent à faire l'emploi des plantes solanées et papavéracées, furent que ces végétaux fournissent, en se décomposant, de l'azote ou radical nitrique en assez grande quantité pour en faire espérer une récolte de nitre assez notable et à un prix peu élevé, vu la facilité qu'on aura dans tous pays de se les procurer.

La morelle ordinaire , *solanum nigrum* , L. ;

Le coquelicot des champs , *papaver rheas* ;

La belladone , *atropa belladonna* ;

La jusquiame noire et blanche , *hyoscyamus vulgaris* ,

Peuvent également servir à alimenter les nitrières rurales , d'autant plus que ces plantes , surtout les deux premières (la morelle et le coquelicot) , croissent presque partout sans culture , et avec une telle abondance que souvent elles envahissent les terres arables les mieux cultivées.

Dans toutes les circonstances où cela pourra se pratiquer , on rendra encore les amas *nitrifères* plus productifs en salpêtre , en les arrosant de temps en temps , mais avec modération , avec le purin (eau de fumier) , ou à défaut avec un autre fluide animalisé dont nous allons donner la composition. Ce fluide peut se préparer partout et en tout temps , et se conserve bien , soit exposé à l'air , soit en vase clos.

Purin ou fluide animalisé pour arroser les couches ou amas nitrifères ,

Prenez :

Crottin de cheval ou de mouton , 20 kilogr. ;

Chaux ordinaire délitée , c'est-à-dire en poudre , 2 kilogr. ;

Eau de pluie , de mare ou de rivière , 200 litres.

On met ces trois matières dans une futaille défoncée par un bout , ou dans tout autre vase ; on agite fortement le tout deux à trois fois le premier et le second jour avec un râble en bois. Bientôt , si la température est seulement entre 8 à 10 degrés , la fermentation aura lieu dans ce mélange , et , en quelques jours , le fluide deviendra noirâtre , un peu visqueux , et prendra une odeur assez forte sans être trop désagréable : *c'est le purin*. Non-seulement ce compôt concourt puissamment à la nitrification des végétaux , quelle qu'en

soit l'espèce, mais on a la preuve que c'est un puissant stimulant végétatif, surtout à l'égard des plantes textiles (lin et chanvre) et oléracées, colzas, choux et autres plantes potagères.

Notice sur la troisième couche.

En résumant succinctement nos observations sur cette couche, il en résulte qu'elle n'a pas tout à fait répondu aux espérances que nous avions droit d'en attendre, car *cent livres marc* de chou devaient produire au-delà de *quatre livres* de salpêtre. Mais, comme nous l'avons déjà observé, cela tient à deux causes principales : la première, qu'il fallait employer quatre à cinq cents livres de terre à faire l'expérience, au lieu de trois cents livres ; la deuxième, en ce que cette couche fut remuée et arrosée trop souvent : circonstances qui durent nuire à l'incubation et à la formation du nitre. Ainsi nous croyons qu'il faut employer au moins deux cents kilogrammes de terre assortie sur cinquante kilogrammes de chou, et n'arroser et remuer cet amas *nitrifère* que de six mois en six mois, afin d'en tirer en salpêtre tout le parti possible. Nous pensons encore qu'on doit préférer, dans les nitrières rurales, le chou rameux à ses congénères, 1^o parce qu'il est bisannuel ; 2^o en ce qu'il fournit souvent au-delà de trois récoltes par an ; 3^o parce qu'il se plaît sur toutes sortes de terrains. On le coupe quand ses feuilles sont bien développées à un pouce au-dessus du collet de la racine. Bientôt d'autres feuilles succèdent aux premières, et leur quantité est telle qu'on peut assurer que dix perches de terre, chargées de ce *brassica*, en produiraient chaque année de quoi récolter plus de six cents livres de salpêtre.

La feuille de chou, quelle qu'en soit l'espèce, étant des-

sechée à l'ardeur du soleil, ou à défaut par une température de vingt-cinq à trente degrés, se conserve longtemps sans être attaquée des insectes, et donne par son incinération une cendre riche en alcali. Ainsi une plante facile à cultiver et des plus communes peut fournir, comme la pomme de terre, tous les éléments qui composent le salpêtre. On a aussi observé que le chou, avant ou après sa dessiccation, était un bon fourrage, surtout pour la race bovine.

Résumé et conclusion de ce travail.

Les trois expériences capitales qui en font la base, démontrent jusqu'à l'évidence, malgré l'opinion contraire presque accréditée, qu'on peut obtenir à peu de frais du salpêtre sans le concours de substances animales proprement dites, ni de fumier, si utiles à la grande agriculture, en employant tout simplement, pour alimenter les nitrières, dix à douze espèces de plantes qui croissent partout, ou dont la culture exige peu de soins. Ici, nous croyons devoir répéter, dans l'intérêt de ceux qui se livreront à la fabrication du sel de nître, que, parmi les végétaux cités pour cette opération, il convient de donner la préférence, 1° au chou rameux dont il y a plusieurs variétés; 2° au grand raifort sauvage, feuilles et racines; 3° à la pomme de terre bien fleurie; 4° au *synapis arvensis* ou la sanve, toute la plante déjà en fleur; 5° au coquelicot et à toutes les sortes de pavots; 6° à la morelle ordinaire, *solanum nigrum*, prise moitié en grain.

Nous dirons encore que c'est spécialement aux riches propriétaires et aux pharmaciens à donner l'exemple de l'établissement des salpêtrières artificielles dans les campagnes, soit avec des plantes seules, soit, quand les circonstances le permettront, en y mêlant toutes sortes de matières animales, telles que l'urine, la poudrette, le

le sang, le poisson gâté, etc. (c). Les pharmaciens, en ajoutant cette nouvelle branche d'industrie à leur sédentaire état, en tireront un parti d'autant plus lucratif qu'ils possèdent en général toutes les connaissances qu'exige l'art du salpêtrier.

Je viens de dire que c'était spécialement aux riches propriétaires et aux pharmaciens à s'occuper les premiers de la formation des nitrières indigènes dans nos contrées où il n'y a pas de salpêtrières royales établies. Je vais donner quelques développements à cette proposition, afin d'en faire mieux sentir la nécessité.

Aux champs, c'est toujours par l'exemple et de proche en proche que les bonnes méthodes se propagent; le fils fait ce que son père lui a montré à faire, et il ne sort guère de cette routine que quand il a vu, et qu'il est sûr, en outre, de ne pas compromettre ses capitaux dans une opération qui lui est inconnue; et celle de faire du salpêtre de toutes pièces, quoique assez simple en elle-même, lui paraîtrait encore trop compliquée et peut-être trop éventuelle pour oser l'entreprendre de prime abord.... Mais, que faut-il sur une grande exploitation rurale et même sur une petite pour y établir une nitrière? Tout s'y trouve presque naturellement : terres, purin, plantes, crotin et fumier au besoin. Voilà les principaux éléments qu'on y rencontre et qui servent partout de base à la

(c) En Prusse, dit le bon Bernardin de Saint-Pierre (Études de la nature), on emploie jusqu'à la tête des oiseaux à faire du salpêtre, car dans ce pays, comme en Suisse, rien n'est perdu. On pourrait peut-être ajouter avec des plantes terrestres quelques plantes marines naturellement animalisées, tels que les varecks, les algues, etc., pour en faire du salpêtre. Je ne sache pas que ces essais aient été faits, mais on a lieu de croire qu'ils offriraient d'heureux résultats.

culture et à la formation du salpêtre. Les larmiers des écuries, des bergeries, auxquels on donnerait trois à quatre pieds de saillie plus qu'ils n'ont ordinairement, offriraient déjà, à peu de frais, des hangars très-convenables par leur situation à ce genre de fabrique, et sous lesquels on pourrait récolter chaque année plusieurs milliers de salpêtre (d).

Mais, dira-t-on, et j'avoue que cet argument est de quelque poids, les terres une fois salpêtrées, il faudra en retirer le salpêtre. Cette opération n'est pas aussi simple que la première; elle exigera de nouvelles dépenses et même quelques connaissances en chimie pour être bien faite. Nous répondons à tout cela qu'il existe dans le département nombre d'ateliers de teinturerie, où l'on trouve presque tous les vases et ustensiles convenables à cette extraction; j'ajoute en outre que les pharmaciens se chargeraient volontiers de la lixiviation des terres salines. D'ailleurs, si les nitrières rurales venaient à se multiplier dans nos contrées, on verrait bientôt s'y former, comme en Prusse, de grandes usines pour extraire et raffiner le salpêtre qu'elles produiraient. Ainsi, et d'après ces considérations, les fermiers tireraient tou-

(d). On formerait ces couches sur le sol même, après l'avoir réduit en *aire*. Il faudrait donner à chaque couche trois à quatre pieds d'élévation et autant en largeur. On en soutiendrait l'éboulement avec des claies ordinaires qu'on pourrait retirer à volonté lors du remuage et de l'arrosage de ces amas *nitrifères*. Les abris sous lesquels seraient établies les nitrières, doivent être fermés de broussailles par les deux bouts, pour éviter le trop grand courant d'air, et exposés autant que faire se pourrait au sud-ouest. Les travaux assez limités que cette opération exige auraient lieu dans les moments qui ne sont pas réclamés pour ceux de l'agriculture, et il s'en trouve souvent.

jours un avantage réel des salpêtrières artificielles liées aux diverses exploitations agricoles.

Je terminerai cet ouvrage par une courte notice sur l'extraction de l'alcali nécessaire aux salpêtriers.

Toutes les plantes insolites (excepté les plantes marines, dont l'alcali ne peut servir à faire du nitre ordinaire), et qui envahissent souvent les bonnes terres, telles que les ronces, les bruyères, les fougères, la vergerette âcre (e), le dangereux chardon, la sanve, fléau des champs, les orties, les tiges de colza, etc., étant desséchées à l'air, puis brûlées rapidement, donnent une cendre riche en alcali, bonne à faire du salpêtre. La combustion de ces végétaux s'opère ordinairement à plein-vent, dans un creux pratiqué le long d'un tertre ou contre un fossé éloigné d'habitations. La cendre en étant bien recuite, se conserve dans des barils déposés dans un lieu sec et recouverts d'une planche.

C'est ainsi qu'en agissent, en Prusse, en Suisse et ailleurs, de simples villageois qui savent retirer chaque année un bénéfice certain des nitrières qu'ils ajoutent à leurs exploitations rurales.

Messieurs, mon but, dans ce travail, était de prouver qu'on peut alimenter avec succès les nitrières arti-

(e) La vergerette âcre, *erigeron canadense*, LINNÉ, se sème d'elle-même. Cette plante est annuelle, mais elle donne deux fortes coupes par an; elle croît avec abondance dans les terrains sableux les plus incultes, et fournit beaucoup d'alcali; et sous ce dernier rapport on pourrait en charger les mauvaises terres et en tirer quelque avantage. J'ajoute que cette plante n'est pas broutée à cause de son âcreté, ce qui en assure la récolte, qui doit avoir lieu quand elle est en pleine fleur; on la coupe à un pouce au-dessus du collet de la racine.

ficielles au moyen de certains végétaux , sans néanmoins en exclure l'emploi des matières animales ni du blé gâté , et je crois l'avoir atteint d'une manière non-équivoque.

J'ai aussi donné la composition d'un fluide animalisé , facile et peu dispendieux à préparer , et dont l'usage doit concourir puissamment à la formation du salpêtre dans les amas nitrifères , quels qu'en soient la nature et les ingrédients dont ils sont formés.

Enfin , j'ai encore proposé , outre les végétaux azotés , pour faire du salpêtre , d'employer à la même opération la pomme de terre et les graines des plantes crucifères , et tout porte à croire que ces deux matières répondraient , vu la nature de leurs éléments , aux espérances qu'on a droit d'en attendre dans cette circonstance ; mais je n'ose en garantir le succès , car je n'affirme jamais que ce que l'expérience m'a appris.

J'aurais bien voulu donner moins d'extension à ce petit manuel *nitrifère* ; mais , pour le rendre plus utile et le mettre à la portée de tout le monde , j'ai dû entrer dans des développements de plus d'un genre , et souvent même dans des détails minutieux que les circonstances exigeaient ; car ici , il ne faut pas oublier qu'il s'agit de créer dans nos fertiles campagnes un art nouveau , et qu'il faut , pour y réussir , en faire voir l'avantage sous le rapport agricole , industriel et commercial , et je crois avoir encore atteint ce triple but dans cet ouvrage.

Tel est , Messieurs , l'ensemble d'un travail long et laborieux , entrepris dans le seul but d'être utile , et qui m'a été suggéré par l'instruction publiée par le gouvernement en 1820 , concernant la fabrication indigène du salpêtre en France. (Voir la lettre imprimée à la suite de ce mémoire.)

Plus tard , je rendrai compte à l'Académie des nouvelles expériences nitrifères que j'ai tentées et que je

fais encore avec des végétaux non azotés, sur des algues, des écailles d'huîtres et enfin sur les fruits ou racines de la pomme de terre, et je crois déjà pouvoir assurer que les résultats en seront utiles à l'art du salpêtrier.

COPIE de la lettre écrite à M. DUBUC père, le 8 juillet 1820, par M. MALOUE, préfet à Rouen.

Monsieur, la loi du 10 mars 1819 a rendu libre la fabrication du salpêtre sur tous les points de la France qui ne sont pas compris dans les arrondissements des salpêtrières royales. La formation et l'extraction de ce sel utile, sous tant de rapports, sont ainsi devenues un objet d'industrie privée dans ce département; tout particulier peut les y entreprendre en se munissant d'une licence qu'il obtiendra, moyennant le droit fixe de vingt francs, et qui le dispensera de la patente.

Ce nouveau système, établi pour nous procurer, avec le temps, sur notre propre sol, et sans aucune intervention de l'autorité, une substance dont le gouvernement s'était longtemps réservé l'exploitation exclusive, ne produira les effets qu'on a droit d'en attendre qu'autant que l'on fera connaître et que l'on propagera les meilleures méthodes de former et de récolter le salpêtre; et il est surtout à désirer que les moyens de l'obtenir comme en Suède, en Suisse, etc., par des nitrières en petit, liées aux exploitations rurales, se répandent dans les campagnes où ils offrent des avantages réels. En faisant rédiger une nouvelle instruction sur la fabrication du salpêtre, S. Exc. le Ministre de la guerre s'est proposé non-seulement d'être utile aux salpêtriers royaux, mais encore d'atteindre le but intéressant que je viens d'indiquer.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un exemplaire de cette instruction.... J'ai pensé que le zèle dont

vous êtes animé pour tout ce qui concerne le bien public , vous porterait à faire apprécier aux personnes avec lesquelles vous êtes en relation les avantages que promettent à l'industrie les dispositions adoptées par le gouvernement.

J'ai l'honneur , etc.



NOTE

LUE À L'ACADÉMIE LE 22 AVRIL 1825,

Par M. DES ALLEURS Fils, D.-M. M.

MESSIEURS,

Ce n'est qu'avec une sorte de défiance que j'ai demandé à M. le président la permission de détourner un instant l'Académie d'occupations plus importantes, pour le plus grand nombre, pour fixer son attention sur le phénomène que je vais mettre sous ses yeux. Je m'attends à exciter l'hilarité de plusieurs de nos confrères, mais je suis sûr en même temps d'intéresser ceux qui s'occupent exclusivement des sciences naturelles, observant la nature avec soin, même dans ses aberrations, pour en tirer des inductions importantes sur l'état normal de l'organisation.

Aujourd'hui que quelques physiologistes s'occupent de démontrer, par l'anatomie comparée, la marche et l'enchaînement de toutes les fonctions chez l'homme, je crois qu'il est important de bien constater tous les faits à l'appui ou contradictoires. On ne doit donc négliger aucun de ceux qui paraîtront sortir des lois ordinaires, pour s'en faire une arme offensive ou défensive. C'est cette pensée qui m'a encouragé à vaincre une mauvaise honte et à vous présenter le monstre que je vais exposer à vos regards.

Il s'agit d'un petit chat, né ce matin même; il fait partie d'une portée venue à terme et bien constituée. Lui seul présente un phénomène digne de remarque,

en ce qu'il porte deux têtes, multiples dans quelques parties et simples dans d'autres.

La ligne hémicranienne ou suture sagittale, autant qu'on en peut juger à travers les téguments, se sépare au niveau de l'union antérieure du frontal avec les pariétaux; là elle se divise en deux portions égales, qui forment chacune une tête bien conformée. L'animal a deux nez et deux gueules parfaitement constitués; il n'a cependant que deux oreilles apparentes, situées aux deux parties latérales de la tête double. Tous les autres organes des sens sont doubles; il paraît que la suture lambdoïde est unique, et la tête, dans sa partie postérieure et inférieure, semblable à une tête ordinaire. Les conduits alimentaires et respiratoires ont l'air de se confondre en un seul au-dessous des deux gueules sur la ligne médiane, à une distance égale des commissures des lèvres, pour ne former ensuite qu'un seul pharynx et un seul larynx; du reste l'animal présente tous les caractères d'une conformation normale: il a donné, m'a-t-on dit, quelques signes de vie, et je n'ai pas de peine à le croire. Je regarde comme une chose fort curieuse pour un anatomiste et un physiologiste, de constater, par une autopsie délicate, la structure des parties internes, surtout la conformation nerveuse et celle des appareils d'organes correspondants. Je demanderai donc la permission à l'Académie de pratiquer ces dissections; je serais heureux qu'un de mes confrères s'adjoignît à moi dans ces recherches, parce que je les crois dignes de fixer l'attention d'un véritable ami de la science. J'aurais déjà commencé moi-même ces recherches, quoique le sujet ne m'ait été remis que depuis peu d'heures, si je n'avais désiré que les membres de l'Académie qui s'occupent de cette branche de l'histoire naturelle, pussent voir l'animal intact,

afin

afin de ne pas révoquer en doute les observations subséquentes.

Quoique ces recherches puissent paraître peu dignes de fixer l'attention, je demande cependant la permission de présenter une note succincte sur cette matière; elle pourra peut-être n'apprendre rien de nouveau et de bien intéressant, mais, quand elle ne ferait que mettre un seul fait hors de doute, ce serait déjà une chose précieuse, à une époque où les théories ont déclaré une guerre à mort aux faits les plus généralement et les plus authentiquement démontrés.

SUITE DE LA NOTE PRÉCÉDENTE.

Lue le 30 avril.

Messieurs, je vous demande la permission de fixer un instant encore votre attention sur le phénomène que j'ai eu l'honneur de vous présenter dans notre dernière réunion.

Je ne m'occuperai point à vous retracer les diverses théories qui ont été proposées sur la formation des monstres. Que l'aberration ait lieu par excès ou par défaut, il n'en est pas moins constant qu'elle mérite de fixer les yeux de l'observateur, surtout lorsque les parties surnuméraires sont unies aux parties normales, en avant, en arrière et latéralement, de manière à former un système complet d'organes dont la bifurcation, dans certaines parties, n'empêche cependant pas l'existence d'un système unique, conformé de manière à rendre possibles les actes organiques indispensables à l'existence des êtres constitués d'après le type primitif de l'espèce; or c'est ce qui s'est présenté à nos yeux dans cette circonstance.

Mon confrère et mon ami le docteur Ellis a bien voulu s'adjoindre à moi dans cette dissection. Nous avons commencé par enlever les téguments de la tête, et nous

avons remarqué, au premier abord, une disposition osseuse qui nous a fait pressentir l'organisation interne. Comme je vous l'avais annoncé, Messieurs, au niveau de l'angle antérieur de la suture lambdoïde, la ligne hémi-cranienne était continuée, mais elle se divisait en même temps en deux branches égales se portant à droite et à gauche, de manière à former latéralement deux sutures sagittales, correspondant chacune à un coronal séparé, dont les côtés internes étaient soudés au niveau de la ligne hémi-cranienne dont nous avons parlé plus haut. Des deux côtés externes, l'arcade zygomatique était parfaitement formée, l'os malaire bien formé et bien à sa place, les deux globes de l'œil régulièrement placés dans leurs orbites; mais, du côté interne, les orbites se réunissaient vers l'angle externe, pour former un seul orbite large et régulier, dans lequel se trouvaient adossés, et séparés par une simple cloison de tissu cellulaire intermédiaire, deux globes d'œil parfaitement conformés, et recevant séparément leurs nerfs par deux trous orbitaires séparés et par deux fentes sphénoïdales bien distinctes. Les portions sphénoïdales, coronales, ethmoïdales, etc., de l'orbite, étaient régulièrement conformées des deux côtés externes: la voûte inférieure du double orbite était formée par la soudure et la réunion parfaite des deux portions droite et gauche des maxillaires supérieurs des mâchoires supérieures des deux têtes. Un double trou sourcillier existait au-dessus de cet orbite moyen, et donnait passage aux nerfs et aux vaisseaux, comme dans l'état ordinaire. Il résultait de cet aperçu que la tête semblait bifurquée, seulement dans la partie moyenne du crâne, et qu'elle se séparait, au-dessus de l'occipital, en deux têtes soudées à leur partie interne et moyenne, mais ~~ayant chacune~~ tous les organes propres, internes et externes, de la face et du crâne. L'inspection des parties internes a confirmé pleinement les présomptions que la conformation externe avait fait naître.

Nous n'avons trouvé qu'un seul cervelet et deux cerveaux parfaitement organisés dans toutes leurs parties. Nous nous en sommes assurés par les recherches anatomiques nécessaires. La partie moyenne où se sou-
daient les deux crânes, ne renfermait pas de sinus ; la dure-mère s'y repliait simplement, de manière à former une sorte de ligament falciforme intermédiaire aux deux cerveaux, mais seulement dans la partie supérieure, la suture des os étant complète à la base du crâne ; malheureusement, l'état d'ossification était trop peu avancé dans cette partie, pour bien juger de la disposition des organes de l'ouïe du côté interne. Aux deux sutures sagittales correspondaient deux sinus qui se réunissaient inférieurement avec les sinus latéraux, au niveau de la suture lambdoïde, et ensuite se comportaient par rapport au cervelet, comme dans l'état ordinaire.

A la partie antérieure, l'arrière bouche et le pharynx, de chaque côté, correspondaient à un seul larynx et à un seul œsophage, remarquables tous les deux par leur ampleur. A partir de ce point, tous les organes rentraient dans l'ordre d'une conformation ordinaire.

Ainsi donc, Messieurs, il devient constant par ce fait, que, dans l'organisation animale, certaines parties peuvent se bifurquer régulièrement, acquérir un développement normal, chacune en particulier, pour se réunir ensuite dans un même point, de manière à reproduire une organisation ordinaire capable de pouvoir exercer les fonctions de la vie ; car, Messieurs, nous ne doutons pas que le monstre dont il est ici question ne fût susceptible de vivre, et même assez longtemps. Nous ne vous dissimulerons pas qu'il est fâcheux que, par des causes qu'il nous est impossible d'apprécier, il ait été si tôt privé de vie, car alors il eût donné le pouvoir de faire des expériences directes sur certaines fonctions attribuées exclusivement, par des physiologistes modernes,

à diverses portions de l'encéphale. Au surplus, nous livrons le fait lui-même, et sans commentaires, à tous ceux qui s'occupent de l'étude encore si peu éclairée de l'organisation, relativement à sa marche et à ses effets, persuadés qu'ils nous sauront quelque gré de cette communication.

J'ai joint à cette note trois figures destinées à rappeler :

- 1° L'aspect de la tête monstrueuse encore intacte ;
- 2° La disposition externe des sutures du crâne ;
- 3° La disposition antérieure des globes des yeux et de la partie frontale du crâne.

J'ai cru que cela rendrait plus sensibles à vos yeux les faits que je viens d'avoir l'honneur de vous exposer.

Explication de la Planche.

Fig. A. Les deux têtes adossées, avec leurs téguments, (état naturel).

Fig. B. Aspect des sutures, après l'enlèvement des téguments.

A Suture lambdoïde.

AB Trace de la séparation primitive des deux crânes, ligne entièrement soudée, sans sutures.

AC, AD Sutures sagittales, correspondantes à la séparation des deux hémisphères de chacun des cerveaux. Ces lignes présentaient des traces de suture et des os wormiens.

AEF Contour des lignes du crâne au delà des pariétaux externes, jusqu'à la réunion des deux frontaux.

BG Lignes de réunion, avec soudure complète des deux frontaux.

CH, DI Trace de la ligne médiane de réunion des deux frontaux.

EHG, GIF Contour des deux frontaux, antérieurement.

Fig. C. Vue de la partie supérieure du crâne et de la face, antérieurement, après l'enlèvement des téguments.

AB Globes de l'œil externes.

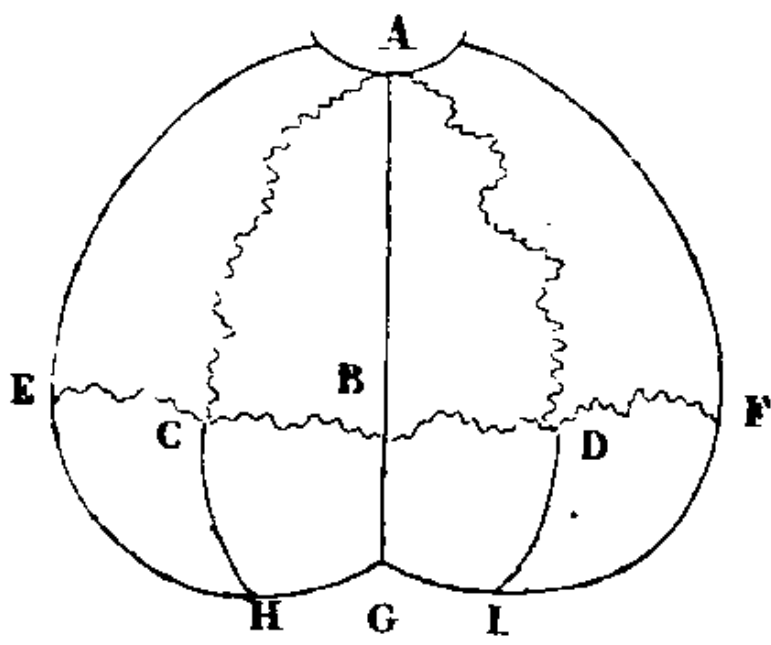
E Globes internes, adossés latéralement.

FE Ligne de jonction des deux globes, séparés par un repli de la conjonctive.

Fig. A.

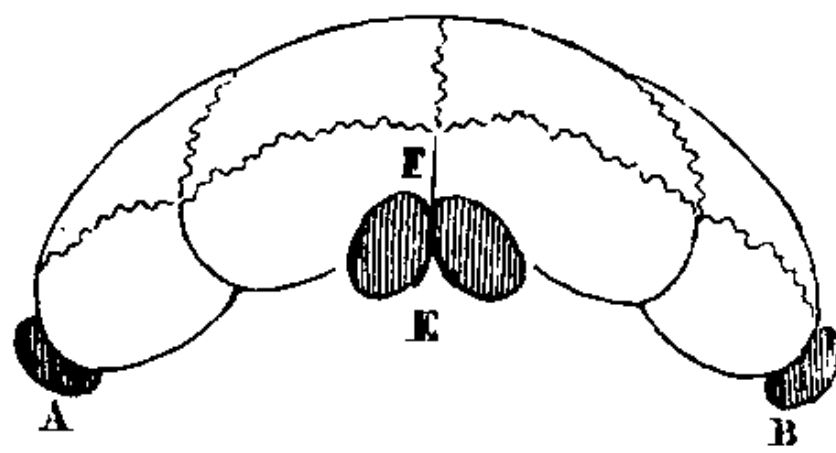


Fig. 2



Des Alleurs, del

Fig. 3



Breviere inc. aq f.

NOTICE

SUR UN INSTRUMENT

DESTINÉ A RÉGLER LES PENDULES ;

Par M. DESTIGNY.

MESSIEURS ,

Les obstacles qu'on rencontre en général pour resserrer la précision dans de certaines limites, sont souvent de nature embarrassante. On doit aisément se faire une idée des difficultés que présente l'exécution des machines propres à la mesure du temps. Il devient indispensable de neutraliser, autant que possible, les effets résultant des causes d'altération qui modifient les substances employées à la confection de ces instruments. Indépendamment de la difficulté du choix des métaux, à cause de leur qualité presque toujours différente ou mauvaise, il faut encore tenir un compte exact de leurs continuelles variations thermométriques, quoique ces variations échappent à nos sens. Si l'huile, dont l'usage est indispensable pour adoucir les frottements, est mauvaise, elle devient l'une des causes les plus puissantes qui troublent l'isochronisme des vibrations, soit du balancier, soit du pendule. Les effets hygrométriques, souvent irréguliers, de la soie servant à la suspension du pendule dans les horloges ordinaires, sont encore une grande cause de variation. D'autres difficultés à surmonter pour obtenir la plus grande précision des instruments qui mesurent le temps, naissent de l'exécution et de la forme à donner aux pièces qui composent ces instruments. Elles sont en assez grand nombre; et quoiqu'on exécute au-

jourd'hui les pièces d'horlogerie avec une délicatesse et un soin surprenants, leur effet est rarement en rapport avec celui prévu d'après les principes de la géométrie et les lois du mouvement. Néanmoins, si nous comparons maintenant l'horlogerie à ce qu'elle était il y a un siècle, nous reconnaitrons que cet art a fait d'immenses progrès; que c'est à la connaissance des sciences physiques et mathématiques et aux observations, que nous devons ceux qui ont rapport aux principes, et que ceux d'exécution sont dûs particulièrement aux outils ou machines. En effet, il est reconnu que les ouvriers, même les plus habiles, privés des instruments propres à tailler les roues ordinaires, celles d'échappement, les fusées, etc., n'exécuteraient que péniblement des ouvrages imparfaits et à un prix très-élevé.

Les produits de l'horlogerie admis à la dernière exposition ont justifié la haute réputation dont jouit cette partie de l'industrie française, qui maintenant est portée au plus haut degré de prospérité, et forme une branche importante de notre commerce à l'étranger. Indépendamment de la belle horlogerie, qu'on peut appeler de luxe, et de l'horlogerie astronomique, qui s'établit particulièrement à Paris, et qui a été vue avec admiration, on y remarquait aussi celle désignée sous le nom de fabrique : on entend par là les ébauches de mouvements pour montres et pendules.

C'est principalement dans les départements du Haut-Rhin, du Doubs et de la Seine-Inférieure que sont fixés ces établissements. La plus importante de ces fabriques est celle élevée à Beaucourt, depuis plus de quarante ans, par MM. Japy. Cette intéressante manufacture fut incendiée en 1815 par les troupes étrangères. Relevée de ses ruines, elle est aujourd'hui plus florissante qu'elle n'ait jamais été. Elle produit plus de deux cents mille ébauches pour montres, chaque

année. Un autre établissement de même nature , formé près Montbéliard , par MM. Bernier frères , en fournit cinquante mille autres.

MM. Japy ont , depuis quelques années , fondé une autre manufacture qui produit annuellement quatre à cinq mille mouvements de pendules en blanc. Enfin , Saint-Nicolas-d'Aliermont près Dieppe est en possession , depuis un siècle , de fournir aux horlogers de Paris ces mêmes mouvements , pour être finis et placés dans ces belles boîtes , dont les formes , ainsi que la beauté de la ciselure et de la dorure , les font rechercher des étrangers , qui tenteraient en vain , sous ce rapport , de nous imiter. Il sort annuellement de Saint-Nicolas-d'Aliermont cinq ou six mille mouvements. La modicité du prix de ces ouvrages est vraiment surprenante. Les mouvements de pendules coûtent de 12 à 15 francs ; les ébauches de montres depuis 1 fr. 40 cent. jusqu'à 2 fr. (1). Comme je le disais il y a un moment , c'est aux procédés mécaniques et aux machines qu'on est redevable de ces résultats presque incroyables.

C'est aussi à l'occasion d'un outil ou instrument que je mets sous les yeux de la Compagnie , que je réclame aujourd'hui avec confiance sa bienveillante attention.

Vous vous rappelez , Messieurs , que j'eus l'honneur , il y a quelques années , de vous entretenir d'une méthode de M. Pecqueur , qui avait pour objet la solution d'un problème consistant à établir un rapport donné entre les vitesses angulaires de deux roues , lors même que les deux termes du rapport seraient des nombres

(1) Quelques-uns de ces détails , quoique tous puisés dans le rapport du jury sur l'exposition de 1819 , se trouvent maintenant au-dessous de la vérité , la fabrique de Saint-Nicolas-d'Aliermont , entr'autres , ayant , depuis cette époque , presque triplé ses produits :

premiers surpassant le nombre de dents qu'il est possible de tailler sur la circonférence d'une roue.

L'auteur exposa, en 1823, une pendule qui, au moyen de l'application d'un rouage disposé suivant sa méthode, avait la propriété de régler une montre mise en communication avec elle. J'exécutai aussi, l'année dernière, une pendule ayant la même propriété et que j'eus l'honneur de vous présenter. Je vous signalai alors quelques applications dont cet ingénieux mécanisme était susceptible, et je m'étonne qu'on n'en ait pas encore tiré parti pour régulariser la vitesse d'une machine à vapeur, celle d'une roue hydraulique, et pour la solution d'autres problèmes mécaniques relatifs aux arts industriels. Au nombre des résultats avantageux qu'on en peut obtenir, je n'avais pas encore songé à celui dont je me propose de vous entretenir, et qui, par l'utilité dont il peut être pour les horlogers, me paraît de nature à fixer votre attention.

Je viens de construire un instrument que je nomme *Régulateur d'horloge*, et qui mérite réellement ce nom par la précision avec laquelle il exécute seul l'opération qu'on lui confie. On pourrait peut-être le qualifier d'artiste mécanique.

Déjà l'on a dit qu'on avait créé un langage aux métaux : cet instrument ferait presque croire à leur intelligence, puisque, plus habile que l'homme, il marche droit au but sans incertitude et sans jamais le dépasser.

On sait que lorsqu'un horloger a exécuté ou réparé une pendule, il est loin encore de la pouvoir livrer. Il devient indispensable de la régler, en faisant tourner, soit dans un sens, soit dans un autre, la tige sur laquelle est enveloppée la soie qui sert de suspension, afin d'allonger ou raccourcir le pendule. Cette opération, qui n'est qu'un tâtonnement plus ou moins heureux, emploie nécessairement plusieurs jours, puisqu'elle

qu'elle ne peut se faire qu'en comparant la marche de l'horloge à régler, pendant un certain nombre d'heures, avec celle d'une pendule astronomique ou régulateur. Lors même qu'on croit l'horloge réglée, il arrive souvent qu'il reste encore une fraction de minute que l'on ne peut apprécier, mais qui, multipliée par 15, nombre ordinaire de jours que l'horloge marche sans avoir besoin d'être remontée, devient alors sensible. De là résulte une perte de temps pour l'horloger, qui est obligé de se déplacer, ne devant pas, après avoir livré une pendule, l'abandonner entièrement aux soins du propriétaire, sans être assuré de la justesse de sa marche.

Une difficulté plus grande peut-être (la variation fût-elle connue) résulte de la presque impossibilité d'allonger ou raccourcir le pendule dans une proportion convenable (1).

Ces obstacles, que je viens de signaler, disparaissent par l'usage de mon instrument, qui ne cesse d'agir que lorsque l'horloge est parfaitement réglée. Il ne reste maintenant, Messieurs, qu'à vous expliquer comment les effets se produisent. La disposition du rouage est telle qu'un axe que j'appellerai commun, parce qu'il est sollicité à se mouvoir par deux moteurs différents, a toujours pour quantité de mouvement la somme ou la différence de vitesse que lui imprime chacun des moteurs en particulier, suivant qu'ils tournent du même sens ou dans des directions opposées. Si nous supposons

(1) Le 20^e d'un tour de la tige qui porte la soie, et qui ne ferait varier la longueur du pendule que de 1/40^e de ligne, produirait néanmoins une variation de 10" par jour, en modifiant de la 17,280^e partie de leur durée les vibrations du pendule, que nous supposons à demi-secondes. Cette énorme sous-division se comprend à peine, mais elle n'en est pas moins réelle.

pour moteurs deux roues , l'une appartenant à l'instrument , ayant toujours pour vitesse une révolution par heure , l'autre fixée sur l'axe qui porte l'aiguille de minutes de l'horloge à régler , et conséquemment ayant une vitesse inconnue , n'est-il pas évident que si l'horloge est réglée , l'axe commun aura zéro mouvement ? Si , au contraire , elle avance ou retarde , la différence sera marquée par cet axe , qui porte une roue engrenant dans une autre fixée sur la tige d'avance et retard , et corrigera nécessairement la cause de variation , jusqu'à ce que la vitesse des deux roues motrices soit égale ; alors seulement , la cause étant détruite , il n'y aura plus d'effet.

Le temps nécessaire pour régler une pendule sera au plus de vingt-quatre heures. J'ai fait à l'instrument une addition qui , dans des cas pressants , fournit le moyen de régler dans l'espace de deux heures. J'ai fixé à la roue portée par la tige d'avance et retard une aiguille parcourant les divisions d'un cadran divisé en cent parties. J'observe alors , en comptant les secondes à un bon régulateur , de combien , dans une heure , l'horloge avance ou retarde , et fixant ensuite la détente jusqu'au moment de son dégagement , que je suppose avoir lieu à une heure dix minutes dix secondes. De ce point de départ , je note la position de l'aiguille. A l'heure suivante , j'observe de nouveau , et si je reconnais que l'horloge a avancé ou retardé de 5" , que l'aiguille fixée sur la tige d'avance et retard a varié de deux divisions , j'en conclus que , pour correction approchée , il serait nécessaire que cette aiguille parcourût quarante-huit divisions. On conçoit qu'en arrêtant l'instrument ou l'horloge à régler , le temps nécessaire , on obtiendra de suite l'effet désiré.

Vous avez dû remarquer , d'après l'explication que je viens d'avoir l'honneur de vous faire , que , dans le

cas où l'horloge retarderait, ce serait l'excès de vitesse de l'instrument sur celle-ci qui ferait agir l'avance et retard. Dans le cas contraire, ce serait l'horloge qui ferait mouvoir le rouage interposé entre elle et l'instrument, pour réagir sur elle-même. En terminant, Messieurs, je dois vous faire part que j'ai cédé au désir de quelques-uns de mes confrères qui m'ont engagé à faire exécuter plusieurs de ces instruments, afin d'en étendre l'usage.



(189)

CHAMPIGNONS.

CONCORDANCE de PERSOON (Synopsis methodica fungorum),
avec DECANDOLLE (second et sixième volumes),

Par M. LETURQUIER DE LONGCHAMP.

I^{re} CLASSIS.

No 1 ^{er} . PERSOON.			FLORE FRANÇAISE, 2 ^e volume.		
Genres.	Espèces.	Pag.	Genres.	Espèces.	Pag.
Sphæria	militaris,	1	Sphæria	militaris,	282
—	ophioglossoides,	4	—	radicosa,	283
—	hypoxylon,	5	—	cornuta,	283
—	digitata,	6	—	digitata,	284
—	polymorpha,	7	—	polymorpha,	283
—	concentrica,	8	—	concentrica,	284
—	rubiformis,	9	—	granulosa,	286
—	fragiformis,	9	—	bicolor,	286
—	cohærens,	11	—	cohærens,	286
—	fusca,	12	—	fusca,	287
—	fusca,	12	—	coryli,	287
—	melogramma,	13	—	melogramma,	288
—	poronia,	15	—	punctata,	288
—	deusta,	16	—	deusta,	285
—	serpens,	20	—	serpens,	289
—	stigma,	21	—	stigma,	289
—	decorticata,	21	—	decorticata,	289
—	podoides,	22	—	ceratosperma,	293
—	ceratosperma,	23	—	podoides β ,	293
—	disciformis,	24	—	disciformis,	290
—	typhina,	29	—	typhina,	290
—	graminis,	30	—	graminis,	291
—	radula,	37	—	radula,	291
—	nivea,	38	—	nivea,	291

No 1er. PERSOON.

FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
<i>Sphæria</i>	<i>pustulata</i> ,	41	<i>Sphæria</i>	<i>pustulata</i> ,	292
—	<i>coronata</i> ,	43	—	<i>coronata</i> ,	292
—	<i>faginea</i> ,	44	—	<i>faginea</i> ,	292
—	<i>laburni</i> ,	50	—	<i>laburni</i> ,	292
—	<i>berberidis</i> ,	52	—	<i>berberidis</i> ,	293
—	<i>gnomon</i> ,	61	—	<i>gnomon</i> ,	294
—	<i>mammæformis</i> ,	64	—	<i>mammæformis</i> ,	295
—	<i>peziza</i> ,	66	—	<i>peziza</i> ,	295
—	<i>byssiseda</i> ,	67	—	<i>byssiseda</i> ,	295
—	<i>albicans</i> ,	70	—	<i>albicans</i> ,	296
—	<i>ovina</i> ,	71	—	<i>ovina</i> ,	296
—	<i>spermoides</i> ,	75	—	<i>spermoides</i> ,	297
—	<i>herbarum</i> ,	78	—	<i>complanata</i> ,	299
—	<i>sanguinea</i> ,	81	—	<i>sanguinea</i> ,	297
—	<i>pulveracea</i> ,	83	—	<i>pulveracea</i> ,	297
—	<i>inquinans</i> ,	83	—	<i>inquinans</i> ,	298
—	<i>tiliæ</i> ,	84	—	<i>tiliæ</i> ,	298
—	<i>dematium</i> ,	88	—	<i>pilifera</i> ,	300
—	<i>punctiformis</i> β ,	90	—	<i>craterium</i> ,	298
—	<i>punctiformis</i> ,	90	—	<i>punctiformis</i> ,	296
—	<i>punctiformis</i> γ ,	91	<i>Xyloma</i>	<i>lichenoides</i> ,	304
—	<i>pustula</i> ,	91	<i>Sphæria</i>	<i>pustula</i> ,	300

No 1er. PERSOON.

FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Sphæria</i>	<i>argillacea</i> ,	10	<i>Sphæria</i>	<i>argillacea</i> ,	117
—	<i>sambuci</i> ,	14	—	<i>sambuci</i> ,	117
—	<i>ribis</i> ,	14	—	<i>ribesia</i> ,	117
—	<i>insitiva</i> ,	14	—	<i>insitiva</i> ,	118
—	<i>undulata</i> ,	21	—	<i>undulata</i> ,	120
—	<i>flavo-virens</i> ,	22	—	<i>flavo-virens</i> ,	121
—	<i>quercina</i> ,	24	—	<i>quercina</i> ,	120
—	<i>verrucæformis</i> ,	26	—	<i>verrucæformis</i> ,	120
—	<i>bullata</i> ,	27	—	<i>bullata</i> ,	121
—	<i>lata</i> ,	29	—	<i>lata</i> ,	121
—	<i>mucosa</i> ,	29	—	<i>mucosa</i> ,	122
—	<i>trifolii</i> ,	30	—	<i>trifolii</i> ,	123
—	<i>striæformis</i> ,	32	<i>Hypoderma</i>	<i>striæformis</i> ,	166
—	<i>uda</i> ,	33	<i>Sphæria</i>	<i>uda</i> ,	119

No 1^{er}.

PERSOON.

FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Sphæria	ferruginea ,	35	Sphæria	ferruginea ,	123
—	fimbriata ,	36	—	carpini ,	128
—	fimbriata β ,	36	—	coryli ,	129
—	prunastri ,	37	—	prunastri ,	126
—	scutellata ,	37	—	scutellata ,	122
—	leucostoma ,	39	—	leucostoma ,	123
—	corniculata ,	40	—	corniculata ,	124
—	fibrosa ,	40	—	fibrosa ,	126
—	setacea ,	42	—	setacea ,	131
—	pulchella ,	43	—	pulchella ,	127
—	ambiens ,	44	—	ambiens ,	124
—	quaternata ,	45	—	quaternata ,	127
—	salicina ,	47	—	salicina ,	142
—	decolorans ,	49	—	pezizoidea ,	125
—	decolorans β ,	49	—	decipiens ,	125
—	coccinea ,	49	—	coccinea ,	126
—	cupularis ,	53	—	cupularis ,	128
—	pileata ,	54	—	macrostoma ,	142
—	dehiscens β ,	56	—	macrostoma β ,	142
—	libera ,	56	—	macrostoma γ ,	142
—	compressa ,	56	—	compressa ,	142
—	episphæria ,	57	—	episphæria ,	142
—	dryina ,	58	—	dryina ,	132
—	rostrata ,	58	—	rostrata ,	132
—	stricta ,	59	—	rigida ,	132
—	tubæformis ,	60	—	tubæformis ,	129
—	gnomon ,	61	—	gnomon ,	130
—	solani ,	62	—	solani ,	133
—	acuta ,	62	—	acuta ,	133
—	rubella ,	63	—	rubella ,	135
—	fimeti ,	64	—	fimeti ,	134
—	pyriformis ,	64	—	pyriformis ,	135
—	pomiformis ,	65	—	pomiformis ,	135
—	seriata ,	65	—	lineata ,	135
—	hirsuta ,	73	—	hirsuta ,	139
—	hispida ,	74	—	hispida ,	140
—	artocreas ,	77	—	artocreas ,	143
—	lingam ,	77	—	lingam ,	134
—	herbarum ,	78	—	herbarum ,	134

No 1er. PERSON.			FLORE FRANÇAISE, 6 ^e volume.		
<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Sphæria	erythrostoma,	81	Sphæria	erythrostoma,	144
—	mobilis,	82	—	mobilis,	141
—	incrustans,	82	—	incrustans,	137
—	pulvis-pyrius,	86	—	pulvis-pyrius,	141
—	moriformis,	86	—	moriformis,	141
—	comata,	88	—	comata,	140
—	himantia,	89	—	himantia,	138
—	ægopodii,	89	—	ægopodii,	144
—	maculiformis,	90	—	maculiformis,	143
—	punctiformis β ,	90	—	hederæcola,	148
—	punctiformis γ ,	91	—	quercicola,	147
—	subulata,	94	—	subulata,	391
No 2. PERSON.			FLORE FRANÇAISE, 6 ^e volume.		
Stilbospora	asterosperma,	96	Stilbospora	asterosperma,	150
—	macrosperma,	96	—	macrosperma,	151
—	ovata,	96	—	ovata,	150
—	angustata,	96	—	angustata,	151
—	microsperma,	96	—	microsperma,	150
—	sphærosperma,	97	—	sphærosperma,	150
No 3. PERSON.			FLORE FRANÇAISE, 2 ^e volume.		
Hysterium	pinastri,	XXVIII	Hypoderma	pinastri,	305
—	arundinaceum,	XXVIII	—	arundinaceum,	305
—	pulicare,	98	Hysterium	pulicare,	307
—	quercinum,	100	Hypoderma	quercinum,	306
—	conigenum,	102	—	conigenum,	305
No 3. PERSON.			FLORE FRANÇAISE, 6 ^e volume.		
Hysterium	scirpinum,	Ined.	Hypoderma	scirpinum,	166
—	mytilinum,	97	Hysterium	ostraceum β ,	167
—	cinereum,	99	—	cinereum,	168
—	fraxini,	100	Hypoderma	fraxini,	167
—	crispum,	101	—	crispum,	167
—	abietinum,	101	Hysterium	abietinum,	169
No 4. PERSON.			FLORE FRANÇAISE, 2 ^e volume.		
Xyloma	salicinum,	103	Xyloma	leucœreas,	303
—	acerinum,	104	—	acerinum,	302
—	punctatum,	104	—	punctatum,	303

No 4. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Xyloma	hysterioides,	106	Hypoderma	xylomoides,	305
—	salignum,	106	Xyloma	salignum,	304
—	populinum,	107	—	populinum,	304
—	fagineum,	107	—	lichenoides,	304

No 4. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Xyloma	empetri,	<i>Ined.</i>	Hypoderma	sphærioides,	165
—	andromedæ,	104	Xyloma	andromedæ,	155
—	stellare,	105	Asteroma	phyteumæ,	162
—	pezizoides,	105	Xyloma	pezizoides,	160
—	sphærioides,	106	—	sphærioides,	161
—	fagineum,	107	—	fagineum,	157

No 5. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Næmaspora	chrysosperma,	108	Næmaspora	chrysosperma,	301
—	leucosperma,	108	—	leucosperma,	301
—	crocea,	109	—	crocea,	302
—	populina,	109	—	chrysosperma β ,	301

No 6. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE.**

Vermicularia,	110	

No 7. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 3^e volume.**

Tubercularia	vulgaris,	112	Tubercularia	vulgaris,	275
—	confluens,	113	—	confluens,	276
—	rosea,	114	—	rosea,	276

No 7. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Tubercularia	granulata,	113	Tubercularia	granulata,	109
—	castanea,	114	—	castanea,	109

No 8. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE.**

Sphærobolus,	115	

No 9. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Thelebolus	stercorarius,	116	Thelebolus	hirsutus,	272

No 10. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
<i>Pilobolus</i>	<i>crystallinus</i> ,	117	<i>Pilobolus</i>	<i>crystallinus</i> ,	271

No 11. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Sclerotium</i>	<i>crocorum</i> ,	119	<i>Sclerotium</i>	<i>crocorum</i> ,	277
—	<i>durum</i> ,	121	—	<i>durum</i> ,	277
—	<i>erysiphe</i> β ,	124	<i>Erysiphe</i>	<i>coryli</i> ,	272

No 11. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Sclerotium</i>	<i>varium</i> ,	122	<i>Sclerotium</i>	<i>varium</i> ,	212
—	<i>semen</i> ,	123	—	<i>semen</i> ,	213
—	<i>quercinum</i> ,	124	—	<i>pustula</i> ,	213
—	<i>populinum</i> ,	125	—	<i>populinum</i> ,	214

No 12. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Tuber</i>	<i>cibarium</i> ,	126	<i>Tuber</i>	<i>cibarium</i> ,	278
—	<i>moschatum</i> ,	127	—	<i>moschatum</i> ,	279
—	<i>griseum</i> ,	127	—	<i>griseum</i> ,	279

No 13. **PERSOON.**

FLORE FRANÇAISE.

<i>Batarrea</i> ,	129

No 14. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Geastrum</i>	<i>coronatum</i> β ,	132	<i>Geastrum</i>	<i>striatum</i> ,	267
—	<i>quadrifidum</i> ,	133	—	<i>quadrifidum</i> ,	267
—	<i>rufescens</i> ,	134	—	<i>rufescens</i> ,	268
—	<i>hygrometricum</i> ,	135	—	<i>hygrometricum</i> ,	268

No 15. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Bovista</i>	<i>plumbea</i> ,	137	<i>Lycoperdon</i>	<i>ardosiaceum</i> ,	262

No 16. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Tulostoma</i>	<i>brumale</i> ,	139	<i>Tulostoma</i>	<i>brumale</i> ,	269
—	<i>squamosum</i> ,	139	—	<i>brumale</i> β ,	269

No 17. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Lycoperdon</i>	<i>giganteum</i> ,	140	<i>Lycoperdon</i>	<i>giganteum</i> ,	264
—	<i>bovista</i> ,	141	—	<i>coelatum</i> ,	264

N° 17. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
<i>Lycoperdon</i>	<i>pratense</i> ,	142	<i>Lycoperdon</i>	<i>protens</i> ,	265
—	<i>utriforme</i> ,	143	—	<i>utriforme</i> ,	263
—	<i>excipuliforme</i> ,	143	—	<i>proteus</i> ♂,	265
—	<i>excipuliforme</i> β,	144	—	<i>hyemale</i> ,	265
—	<i>perlatus</i> ,	145	—	<i>proteus</i> ,	265
—	<i>pyriforme</i> ,	148	—	<i>proteus</i> ,	265
—	<i>gossypinum</i> ,	150	—	<i>gossypinum</i> ,	263

N° 18. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Scleroderma</i>	<i>tinctorium</i> ,	152	<i>Polysaccum</i>	<i>crassipes</i> ,	103
—	<i>aurantium</i> ,	155	<i>Lycoperdon</i>	<i>aurantium</i> ,	266
—	<i>verrucosum</i> ,	154	—	<i>verrucosum</i> ,	265
—	<i>cervinum</i> ,	156	—	<i>cervinum</i> ,	102

N° 19. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Lycogola</i>	<i>argentea</i> ,	157	<i>Lycogola</i>	<i>argentea</i> ,	262
—	<i>turbinata</i> ,	158	—	<i>argentea</i> β,	262
—	<i>punctata</i> ,	158	—	<i>punctata</i> ,	261
—	<i>miniata</i> ,	158	—	<i>miniata</i> ,	261

N° 20. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Fuligo</i>	<i>flava</i> ,	161	<i>Reticularia</i>	<i>lutea</i> ,	260

N° 21. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Spumaria</i>	<i>mucilago</i> ,	163	<i>Spumaria</i>	<i>alba</i> ,	261

N° 21. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Spumaria</i>	<i>physaroides</i> ,	163	<i>Spumaria</i>	<i>physaroides</i> ,	101

N° 22. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Diderma</i>	<i>floriforme</i> ,	164	<i>Diderma</i>	<i>floriforme</i> ,	257
—	<i>ramosum</i> ,	166	—	<i>ramosum</i> ,	258

N° 23. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Physarum</i>	<i>bivalve</i> ,	169	<i>Reticularia</i>	<i>sinuosa</i> ,	259
—	<i>hyalinum</i> ,	170	<i>Trichia</i>	<i>utricularis</i> ,	251

No 23. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Physarum	nutans,	171	Trichia	alba,	252
—	luteum,	172	—	lutea,	253
—	viride,	172	—	viridis,	253
—	aurantium,	173	—	aurantia,	253
—	globuliferum,	175	—	globulifera,	253

No 24. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Trichia	fallax,	177	Trichia	fallax,	251
—	nigripes,	178	—	pyriformis,	251

No 24. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Trichia	clavata,	178	Trichia	clavata,	101

No 25. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Arcyria	flava,	184	Trichia	nutans,	254
—	punicea,	185	—	cinnabarina,	255

No 26. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Stemonitis	leucostyla,	186	Stemonitis	leucopodia,	257
—	typhoides,	187	—	typhoides,	257
—	fasciculata,	187	—	fasciculata,	256

No 27. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Cribraria	coccinea,	190	Trichia	reticulata,	256
—	vulgaris,	194	—	semicancellata,	255

No 28. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Licea	circumscissa,	196	Licea	circumscissa,	249

No 28. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Licea	flexuosa,	197	Licea	flexuosa,	100

No 29. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Tubulina	fragiformis,	198	Tubulina	fragiformis,	250

N^o 30. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Mucor	rufus ,	200	Mucor	ramosus ,	248
—	mucedo ,	201	—	mucedo ,	248

N^o 30. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Mucor	herbariorum ,	202	Mucor	herbariorum ,	100

N^o 31. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE.**

Onygena	equina ,	203			

N^o 32. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Æcidium	cornutum ,	205	Æcidium	cornutum ,	247
—	cancellatum ,	205	—	cancellatum ,	247
—	oxyacanthæ ,	206	—	lacerum ,	247
—	rumicis ,	207	—	rubellum ,	241
—	prænanthis ,	208	—	prænanthis ,	244
—	crassum ,	208	—	crassum ,	244
—	crassum, <i>β ficulariæ</i> ,	208	—	confortum ,	245
—	asperifolii ,	208	—	asperifolii ,	242
—	tussilaginis ,	209	—	tussilaginis ,	241
—	berberidis ,	209	—	berberidis ,	246
—	ranunculi-acris ,	210	—	bifrons ,	249
—	euphorbiæ ,	211	—	cyparissiae ,	240
—	tragopogi ,	211	—	cichoracearum ,	239
—	anemones ,	212	—	leucospermum ,	239
—	punctatum ,	212	—	punctatum ,	239
—	pini ,	213	—	pini ,	237

N^o 32. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Æcidium	oxyacanthæ ,	206	Æcidium	oxyacanthæ ,	98
—	rumicis <i>β</i> ,	207	—	grossulariæ ,	92
—	orobi tuberosi ,	210	—	orobi ,	95
—	ranunculi-acris ,	210	—	ranunculacearum ,	97
—	allii ursini ,	210	Uredo	confluens <i>γ</i> ,	86
—	sii falcariæ ,	212	Æcidium	falcariæ .	91

N^o 33. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Uredo	mycophila ,	214	Uredo	mycophila ,	230

N° 33. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Uredo	confluens ,	214	Uredo	confluens ,	233
—	euphorbiæ helioscopiæ ,	215	—	helioscopiæ ,	232
—	rosæ crenifoliæ ,	215	—	rosæ ,	232
—	miniata β ,	216	—	lini ,	254
—	linearis α ,	216	—	linearis ,	233
—	campanulæ ,	217	—	rubigo ,	234
—	sonchi arvensis ,	217	—	rubigo ,	234
—	rubi fruticosi ,	218	—	ruborum ,	234
—	rubi idæi ,	218	—	rubi idæi ,	234
—	tussilaginis ,	218	—	tussilaginis ,	231
—	scutellata ,	220	—	scutellata ,	227
—	suaveolens ,	221	—	suaveolens ,	228
—	appendiculata ,	221	Puccinia	phaseolorum ,	224
—	appendiculata β ,	222	—	psi ,	224
—	bullata ,	222	—	phaseolorum ,	224
—	anemones ,	223	Uredo	anemones ,	229
—	candida ,	223	—	tragopogi ,	223
—	segetum , δ , ϵ ,	224	—	segetum ,	229
—	caricis ,	225	—	segetum ,	229

N° 33. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Uredo	alchimillæ ,	215	Uredo	potentillarum ,	80
—	linearis ,	216	—	linearis ,	84
—	linearis β ,	217	—	polypodii ,	81
—	campanulæ ,	217	—	campanulæ ,	87
—	sonchi arvensis ,	217	—	sonchi ,	86
—	farinosa ,	217	—	capreolarum ,	80
—	populina ,	219	—	longicapsula ,	84
—	pustulata ,	219	—	pustulata ,	85
—	menthæ ,	220	—	labiatarum ,	72
—	betæ ,	220	—	betæ ,	72
—	fabæ ,	221	—	fabæ ,	69
—	candida ,	223	—	candida ,	88
—	anemones ,	223	—	ranunculacearum ,	75
—	segetum ,	224	—	carbo ,	76
—	segetum , α , β , γ , δ ,	224	—	carbo ,	76
—	caricis ,	225	—	urceolorum ,	78
—	tragopogi pratensis ,	225	—	receptaculorum ,	79
—	violaceæ ,	225	—	antherarum ,	79

No 34. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
<i>Puccinia</i>	<i>anemones</i> ,	226	<i>Puccinia</i>	<i>anemones</i> ,	222
—	<i>pruni spinosæ</i> ,	226	—	<i>pruni</i> ,	222
—	<i>menthæ</i> ,	227	—	<i>menthæ</i> ,	221
—	<i>polygoni amphibii</i> ,	227	—	<i>polygoni amphibii</i> ,	223
—	<i>polygoni aviculariæ</i> ,	227	—	<i>polygoni aviculariæ</i> ,	223
—	<i>circeæ</i> ,	228	—	<i>circeæ</i> ,	220
—	<i>graminis</i> ,	228	—	<i>graminis</i> ,	223
—	<i>mucronata α</i> ,	230	—	<i>rosæ</i> ,	218
—	<i>mucronata β</i> ,	230	—	<i>rubi</i> ,	218

No 34. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

<i>Puccinia</i>	<i>graminis</i> ,	228	<i>Puccinia</i>	<i>graminis</i> ,	59
—	<i>potentillæ</i> ,	229	—	<i>potentillæ</i> ,	54

No 35. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

<i>Trichoderma roseum</i> ,	231	<i>Trichoderma roseum</i> ,	13

No 36. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE.**

<i>Conoplea</i> ,	234		7.

No 37. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE.**

<i>Pyrenium</i> ,	235		

No 38. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Cyathus olla</i> ,	237	<i>Cyathus vernicosus</i> ,	270

II^a CLASSIS.No 39. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Clathrus ruber</i> ,	241	<i>Clathrus cancellatus</i> ,	215
— <i>flavescens</i> ,	242	— <i>cancellatus β</i> ,	215

No 40. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Phallus impudicus</i> ,	243	<i>Phallus impudicus</i> ,	214
— <i>hadriani</i> ,	246	— <i>hadriani</i> ,	214

No 41. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Amanita	livida,	247	Agaricus	vaginatus,	211
—	spadicea,	248	—	vaginatus β ,	212
—	virgata,	249	—	volvaceus,	211
—	pusilla,	249	—	pusillus,	211
—	verna,	250	—	vernus,	210
—	bulbosa,	250	—	bulbosus,	210
—	citrina,	251	—	vernicosus γ ,	209
—	viridis,	251	—	verrucosus γ ,	209
—	aurantiaca,	252	—	aurantiacus,	209
—	cæsarea,	252	—	aurantiacus β ,	209
—	muscaria,	253	—	muscarius,	208
—	muscaria γ ,	253	—	muscarius,	208
—	aspera,	256	—	asper,	207

No 41. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Amanita	umbrina,	254	Agaricus	pantherinus,	52

No 42. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Agaricus	procerus,	257	Agaricus	procerus,	207
—	colubrinus,	258	—	clypeolarius,	206
—	hæmatospermus,	261	—	hæmatospermus,	206
—	togularis,	262	—	togularis,	206
—	mesomorphus,	262	—	mesomorphus,	205
—	ramentaceus,	263	—	ramentaceus,	205
—	granulosus,	264	—	ochraceus,	204
—	radicatus,	266	—	radicosus,	204
—	sphalæromorphus,	266	—	sphalæromorphus,	156
—	aureus,	269	—	aureus,	204
—	polymyces,	269	—	annularius,	203
—	caudicinus, <i>var.</i>	271	—	lignatilis,	176
—	caudicinus,	271	—	annularius β ,	203
—	helveolus,	273	—	helveolus,	203
—	nudus,	277	—	nudus,	195
—	collinitus,	281	—	mucosus,	200
—	glaucopus,	282	—	araneosus δ ,	198
—	bulliardi,	289	—	araneosus δ ,	198
—	purpureus,	290	—	purpureus,	197
—	albo-brunneus,	293	—	glutinosus,	195

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Agaricus	arenatus ,	293	Agaricus	psammocephalus ,	196
—	turbinatus ,	294	—	turbinatus ,	196
—	notatus ,	296	—	hæmatochelis β ,	198
—	castaneus ,	298	—	castaneus ,	199
—	lucidus ,	299	—	lamprocephalus ,	199
—	æneus ,	302	—	molibdocephalus ,	181
—	phaiocephalus ,	302	—	phaiocephalus ,	186
—	arcuatus ,	303	—	arcuatus ,	181
—	ovinus ,	303	—	ovinus ,	177
—	pratensis ,	304	—	ficoides ,	175
—	thrycopus β ,	308	—	butyraceus ,	181
—	leucophyllus ,	309	—	vinosus β ,	173
—	rimosus ,	310	—	rimosus ,	192
—	gymnopodius ,	311	—	grammopodius ,	178
—	fusipes ,	312	—	fusipes ,	176
—	radicatus ,	313	—	longipes ,	184
—	velutipes ,	314	—	nigripes ,	159
—	pumilus ,	317	—	pumilus ,	166
—	biconus ,	317	—	pellucidus ,	172
—	chrysantherus ,	321	—	chrysantherus ,	183
—	sulphureus ,	322	—	sulphureus ,	183
—	odorus ,	323	—	odorus ,	175
—	lycoperdoides ,	325	Merulius	lycoperdoides ,	128
—	fastibilis ,	326	Agaricus	crustulinæformis ,	191
—	acerbus ,	328	—	acerbus ,	175
—	fertilis ,	328	—	phonospermus ,	187
—	sinuatus ,	329	—	sinuatus ,	182
—	repandus ,	329	—	repandus ,	192
—	collinus ,	330	—	arundinaceus ,	159
—	sagarum ,	331	—	hariolorum ,	182
—	urens ,	333	—	urens ,	185
—	leucopus ,	333	—	leucopodius ,	193
—	coccineus ,	334	—	coccineus ,	186
—	conicus ,	335	—	croceus ,	191
—	psittacinus ,	335	—	cameleo ,	180
—	ionides ,	338	—	ionides ,	182
—	purus β , γ , δ ,	339	—	purus ,	181
—	carneus ,	340	—	carneus ,	183
—	chalybeus ,	343	—	columbarius ,	190

No 42. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Agaricus	salicinus γ ,	345	Agaricus	glaucus,	179
—	myomyces β ,	346	—	argyraceus,	190
—	atropunctus,	353	—	squarrosus,	163
—	nitratus,	356	—	murinaceus,	188
—	cartilagineus,	356	—	cartilagineus,	188
—	brevipes,	360	—	brevipes,	179
—	eburneus,	364	—	eburneus,	174
—	sericeus,	366	—	sericeus,	189
—	erythropus,	367	—	repens,	185
—	parasiticus,	371	—	parasiticus,	184
—	undulatus,	371	—	undulatus,	171
—	tuberosus,	374	—	tuberosus,	178
—	ramealis,	375	—	ramealis,	193
—	porreus,	376	—	alliaceus,	160
—	galericulatus,	376	—	fistulosus,	160
—	polygrammus,	377	—	polygrammus,	161
—	pilosus,	380	—	filipes,	161
—	lineatus,	383	—	lineatus,	162
—	melinoides,	387	—	melinoides,	162
—	hudsoni,	390	—	hudsoni,	164
—	stylobates,	390	—	stylobates,	158
—	adonis,	391	—	adonis,	164
—	variegatus,	391	—	variegatus,	164
—	clavus,	392	—	clavus,	165
—	roseus,	393	—	roseus,	165
—	corticola,	394	—	corticola,	165
—	comatus,	395	—	typhoides,	145
—	picaceus,	397	—	picaceus,	146
—	cinereus,	398	—	cinereus,	147
—	cinereus β ,	399	—	tomentosus,	147
—	ferrugineus,	400	—	micaceus,	148
—	ferrugineus γ ,	402	—	pseudo-extinctorius,	148
—	gossypinus,	402	—	gossypinus,	149
—	disseminatus β ,	403	—	digitaliformis,	149
—	ephemerus,	406	—	ephemerus,	149
—	radiatus,	407	—	stercorarius,	150
—	semi-ovatus,	408	—	fimiputris,	151
—	velutinus,	409	—	lachrymabundus,	156
—	papilionaceus,	410	—	papilionaceus,	151

N^o 42. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Agaricus	coprophilus,	412	Agaricus	coprophilus,	152
—	bullaceus,	412	—	bullaceus,	152
—	titubans,	415	—	conocephalus,	153
—	cepæstipes,	416	—	cepæstipes,	202
—	edulis,	418	—	edulis,	157
—	æruginosus,	419	—	cyanus,	157
—	melanospermus,	420	—	melanospermus,	157
—	lateritius,	421	—	amarus,	155
—	fasciculatus,	421	—	pulverulentus,	155
—	stipatus,	423	—	appendiculatus,	156
—	corrugis,	424	—	pellospermus,	154
—	campanulatus,	426	—	campanulatus,	154
—	conocephalus,	427	—	conocephalus,	153
—	torminosus,	430	—	necator,	143
—	flexuosus,	430	—	zonarius,	141
—	theiogalus,	431	—	theiogalus,	142
—	deliciosus,	432	—	deliciosus,	145
—	subdulcis,	433	—	subdulcis,	144
—	plumbeus,	435	—	plumbeus,	144
—	pyrogalus,	436	—	pyrogalus,	142
—	lacteus,	439	—	pectinaceus,	139
—	rosaceus,	439	—	pectinaceus δ ,	139
—	emeticus,	439	—	pectinaceus β ,	139
—	ochroleucus,	443	—	pectinaceus γ ,	139
—	fætens,	443	—	fætens,	140
—	furcatus,	446	—	furcatus,	140
—	involutus,	448	—	contiguus,	171
—	gilvus,	448	—	infundibuliformis,	170
—	dryophilus,	452	—	dryophilus,	166
—	cupularis,	454	—	cupularis,	167
—	virginus,	456	—	virginus,	168
—	tigrinus,	458	—	tigrinus,	169
—	adustus,	459	—	nigricans,	156
—	tardus,	461	—	cyathiformis,	170
—	amethysteus,	465	—	amethysteus,	172
—	ardosiaceus,	466	—	ardosiaceus,	167
—	rotula,	467	—	rotula,	158
—	epiphyllus,	468	—	epiphyllus,	164
—	hydrogrammus,	470	—	hydrogrammus,	168

No 42. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Agaricus	pyxidatus ,	471	Agaricus	pyxidatus ,	171
—	fibula ,	471	—	fibula ,	169
—	ericetorum ,	472	—	pseudo-androsaceus ,	168
—	orcellus ,	473	—	orcellus ,	138
—	ulmarius ,	473	—	ulmarius ,	138
—	tessellatus ,	474	—	tessellatus ,	138
—	palmatius ,	474	—	palmatius ,	137
—	inconstans ,	475	—	inconstans ,	137
—	inconstans β ,	476	—	conchatus ,	137
—	glandulosus ,	476	—	glandulosus ,	136
—	spathulatus ,	479	—	petaloides ,	136
—	mollis ,	480	—	mollis ,	170
—	stypticus ,	481	—	stypticus ,	136
—	variabilis ,	483	—	variabilis ,	135
—	alneus ,	485	—	alneus ,	134
—	abietinus ,	486	—	abietinus ,	133
—	coriaceus ,	486	—	coriaceus ,	134
—	sepiarius β ,	487	—	tricolor ,	133

No 42. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Agaricus	peronatus ,	331	Agaricus	peronatus ,	48
—	campanella ,	469	—	campanella ,	47
—	salignus ,	478	—	avellanus ,	44
—	mitis ,	481	—	mitis ,	44
—	epipterygius ,	382	—	epipterygius ,	46

No 42 bis. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Merulius	cantharellus ,	488	Merulius	cantharellus ,	128.
—	nigripes ,	489	—	nigripes ,	129
—	lutescens ,	489	—	lutescens ,	129
—	tubiformis ,	489	—	tubiformis ,	129
—	fuliginens ,	490	—	hydrolips γ ,	130
—	cinereus ,	490	—	hydrolips ,	130
—	cornucopioides ,	491	—	cornucopioides ,	130
—	undulatus ,	492	—	undulatus ,	131
—	muscigenus ,	493	—	muscigenus ,	131
—	retirugus ,	494	—	retirugus ,	131
—	tremellosus ,	496	—	tremellosus ,	152
—	destruens ,	496	—	lachrymans ,	132

N^o 42 bis. PERSOON.FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Merulius	bryophilus ,	495	Merulius	bryophilus ,	43
—	crispus ,	495	—	crispus ,	43

N^o 43. PERSOON.FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Dædalea	quercina ,	500	Agaricus	quercinus ,	133
—	confragosa ,	501	Boletus	labyrinthiformis ,	117
—	suaveolens ,	502	—	suaveolens ,	118

N^o 44. PERSOON.FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Boletus	annulatus ,	503	Boletus	annularius ,	127
—	aurantiacus ,	504	—	aurantiacus ,	127
—	scaber ,	505	—	scaber ,	126
—	subtomentosus ,	506	—	chrysenteron ,	126
—	piperatus ,	507	—	piperatus ,	125
—	constrictus ,	508	—	cyanescens ,	125
—	felleus ,	509	—	felleus ,	125
—	castaneus ,	509	—	castaneus ,	124
—	edulis ,	510	—	edulis ,	124
—	æreus ,	511	—	æreus ,	124
—	luridus ,	512	—	rubeolarius ,	123
—	fuliginus ,	516	—	polyporus ,	123
—	perennis ,	518	—	perennis ,	122
—	perennis ,	518	—	fimbriatus ,	122
—	nummularius ,	519	—	nummularius ,	122
—	giganteus ,	521	—	acanthoides ,	121
—	platyporus ,	521	—	juglandis ,	121
—	lucidus ,	522	—	obliquatus ,	121
—	badius ,	523	—	calceolus β ,	120
—	citrinus ,	524	—	sulphureus ,	120
—	hispidus ,	526	—	hispidus ,	120
—	alneus ,	528	—	cuticularis ,	119
—	suaveolens β ,	530	—	salicinus ,	119
—	amaricans ,	531	—	imbricatus ,	119
—	purgans ,	531	—	laricis ,	118
—	betulinus ,	535	—	betulinus ,	123
—	fraxineus ,	535	—	fraxineus ,	118
—	fomentarius γ ,	537	—	pseudo-ignarius ?	116
—	fomentarius δ ,	537	—	ungulatus ?	116

N^o 44. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Boletus	fomentarius ϵ ,	538	Boletus	obtusus ?	117
—	versicolor,	540	—	versicolor,	114
—	cinnabarinus,	540	—	coccineus,	115
—	favus,	540	—	favus,	114
—	cryptarum,	542	—	cryptarum,	114
—	ramosus,	549	—	ramosus,	114
—	hepaticus,	549	—	hepaticus,	113

N^o 44. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Boletus	infundibuliformis β ,	56	Boletus	melanopus,	42
—	conchatus,	538	—	conchatus,	42
—	abietinus,	541	—	abietinus,	40
—	medula-panis,	545	—	medula-panis,	39
—	tuberculosus,	545	—	tuberculosus,	40
—	incarnatus,	546	—	incarnatus,	40
—	ribis,	<i>Ined.</i>	—	ribis,	41

N^o 45. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Sistotrema	bienne,	550	Hydnum	bienne,	112
—	confluens,	551	—	sublamellosum,	112
—	cinereum,	551	Boletus	unicolor,	115
—	violaceum,	551	Hydnum	decipiens,	112

N^o 45. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Sistotrema	quercinum,	552	Hydnum	membranaceum,	36
—	cerasi,	552	—	cerasi,	36
—	fimbriatum,	553	—	fimbriatum,	37
—	digitatum,	553	—	paradoxum,	37

N^o 46. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Hydnum	imbricatum,	554	Hydnum	squammosum,	112
—	repandum,	555	—	repandum,	111
—	compactum,	556	—	hybridum,	111
—	concrescens,	556	—	cyathiforme,	111
—	tomentosum,	556	—	cinereum,	110
—	auriscalpium,	557	—	auriscalpium,	110

N^o 46. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Hydnum	gelatinosum ,	560	Hydnum	gelatinosum ,	110
—	erinaceus ,	560	—	erinaceus ,	108
—	ferrugineum ,	562	—	membranaceum ,	109
—	niveum ,	563	—	niveum ,	109
—	coralloides ,	563	—	coralloides ,	108
—	caput-medusæ ,	564	—	caput-medusæ ,	108

N^o 46. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Hydnum	farinaceum ,	35	Hydnum	farinaceum ,	33
—	suberosum β ,	XXX	—	aurantiacum ,	38

N^o 47. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Thelephora	caryophyllea ,	565	Thelephora	caryophyllea ,	103
—	hirsuta ,	570	—	reflexa ,	105
—	mesenterica ,	571	—	tremelloides ,	104
—	purpurea ,	571	—	tremelloides γ ,	104
—	muscigena ,	572	—	muscigena ,	105
—	quercina ,	573	—	corticalis ,	106
—	lævis ,	575	—	papyrina ,	106
—	ferruginea ,	578	—	persoonii ,	107

N^o 47. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.**

Thelephora	terrestris ,	566	Thelephora	terrestris ,	31
—	polygonia ,	574	—	polygonia ,	32
—	rosea ,	575	—	rosea ,	33
—	hydnoidea ,	576	—	hydnoidea ,	34
—	frustulata ,	577	—	frustulata ,	31
—	byssoides ,	577	—	byssoides ,	33
—	sulphurea ,	579	—	sulphurea ,	34
—	cinerea ,	579	—	cinerea ,	32
—	calcea ,	581	—	calcea ,	32
—	acerina β ,	582	—	disciformis ,	31

N^o 48. **PERSOON.****FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.**

Mexisma	cristatum ,	583	Clavaria	laciniata ,	102
—	fætidium ,	584	—	anthocephala ,	102

N^o 49. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Clavaria	cinerea ,	586	Clavaria	cinerea ,	100
—	pratensis ,	590	—	fastigiata ,	100
—	amethystea ,	590	—	amethystea ,	101
—	rugosa ,	594	—	rugosa ,	98
—	cornea β ,	596	—	aculeiformis ,	98
—	pistillaris ,	597	—	pistillaris ,	96
—	helveola ,	598	—	lutea β ,	97
—	aurantia ,	598	—	lutea ,	97
—	inæqualis γ ,	601	—	bifurca ,	98
—	eburnea ,	603	—	eburnea ,	97
—	micans ,	604	—	micans ,	96
—	gyrans ,	606	—	filiformis ,	98

N^o 49. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Clavaria	viscosa ,	594	Clavaria	viscosa ,	300
—	herbarum ,	605	—	herbarum ,	30
—	gyrans ,	606	—	gyrans ,	29
—	erythropus ,	606	—	erythropus ,	29

N^o 50. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Geoglossum glabrum ,	608	Clavaria ophioglossoides ,	101

N^o 51. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Spatularia flavida ,	610	Spatularia flavida ,	95

N^o 52. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Leotia bulliardi ,	612	Helvella bulliardi ,	95
— lubrica ,	613	— gelatinosa ,	95

N^o 53. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Helvella acaulis ,	614	Helvella acaulis ,	93
— mitra ,	615	— mitra ,	94
— albida ,	616	— elastica ,	94

N^o 54. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Morchella esculenta ,	618	Morchella esculenta ,	213
— patula ,	619	— semilibera ,	212

N^o 54. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Morchella	crassipes ,	621	Morchella	crassipes ,	213
—	tremelloides ,	621	—	tremelloides ,	213

N^o 55. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Tremella	mesenterica ,	622	Tremella	mesenteriformis ,	92
—	lutescens ,	622	—	cerebrina β ,	92
—	persistens ,	623	—	persistens ,	91
—	spiculosa ,	624	—	glandulosa ,	92
—	auricula-judæ ,	624	Peziza	auricula ,	88
—	juniperina ,	625	Gymnoporangium	conicum ,	216
—	foliacea ,	626	Tremella	mesenteriformis ?	92
—	ustulata ,	627	—	ustulata ,	90
—	lachrymalis ,	628	—	deliquescentes ,	91
—	clavariæformis ,	629	Gymnosporangium	clavariæformis ,	217
—	dubia ,	630	Tremella	amethystea β ,	91

N^o 55. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Tremella	lutescens ,	622	Tremella	lutescens ,	28
—	urticæ ,	628	—	urticæ ,	28
—	abietina ,	634	—	abietina ,	28

N^o 56. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Peziza	inquinans ,	631	Peziza	nigra ,	89
—	gelatinosa ,	633	—	gelatinosa ,	89
—	sarcoides ,	633	—	tremelloidea ,	89
—	sarcoides β ,	633	—	tremelloidea ,	89
—	cinerea ,	634	—	cinerea ,	76
—	aurea ,	635	—	chrysocoma ,	78
—	aurantia ,	637	—	coccinea ,	86
—	alutacea ,	638	—	cochleata ,	88
—	acetabulum ,	643	—	acetabulum ,	84
—	tuberosa ,	644	—	tuberosa ,	84
—	corticalis ,	651	—	corticalis ,	80
—	crinita ,	651	—	crinita ,	78
—	araneosa ,	651	—	araneosa ,	77
—	coccinea ,	652	—	epidendra ,	85
—	pulchella ,	653	—	bicolor ,	79

N^o 56.

PERSOON.

FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Peziza	clandestina,	655	Peziza	clandestina,	83
—	rapula,	659	—	rapula,	84
—	fructigena,	660	—	fructigena,	82
—	echinophila,	661	—	echinophila,	83
—	radiata,	662	—	coronata,	83
—	cyathoides,	662	—	cyathoides,	82
—	lenticularis,	664	—	lenticularis,	76
—	granulosa,	667	—	granulosa,	79
—	patellaria,	670	—	patellaria,	76
—	radiata,	674	Stictis	radiata,	270
—	candida,	676	Peziza	solenia,	80

N^o 56.

PERSOON.

FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Peziza	cerea,	643	Peziza	cerea,	27
—	nigella,	648	—	nigella,	22
—	strigosa β ,	648	—	hispidula,	25
—	sulphurea,	649	—	citrinella,	24
—	pithya,	652	—	pithya,	23
—	calycina,	653	—	calycina,	25
—	villosa,	655	—	villosa,	26
—	anomala γ ,	656	—	poriæformis,	26
—	rosæ,	656	—	rosæ,	18
—	fusca,	657	—	fusca,	18
—	cæsia,	657	—	cæsia,	25
—	sanguinea,	657	—	sanguinea,	21
—	amorpha,	657	—	amorpha,	23
—	sulphurea,	659	—	citrinella,	25
—	citrina,	663	—	citrina,	22
—	herbarum,	664	—	herbarum,	26
—	leucoloma,	665	—	leucoloma,	23
—	compressa,	670	—	compressa,	22
—	leucomela,	670	—	leucomela,	21
—	abietis,	671	—	abietis,	20
—	populina,	671	—	populina,	27
—	farinacea,	672	—	farinacea,	20
—	ribesia,	672	—	ribesia,	19
—	pinastri,	672	—	pinastri,	20

No 56. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Peziza	prunastri ,	673	Peziza	prunastri ,	20
—	cærasi ,	673	—	cærasi ,	19
—	alneæ ,	673	Sphæria	versiformis ,	137

No 57. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Ascobolus	furfuraceus ,	676	Peziza	stercoraria ,	79

No 58 **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Helotium	fmatarium ,	778	Helotium	fmatarium ,	75

No 58. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Helotium	aureum ,	678	Helotium	aureum ,	17

No 59. **PERSOON.**

FLORE FRANÇAISE, synopsis.

Stilbum	rigidum ,	680	Stilbum	rigidum ,	15

No 59. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Stilbum	tomentosum ,	680	Stilbum	tomentosum ,	15
—	piliforme ,	681	—	piliforme ,	16
—	vulgare ,	682	—	vulgare ,	16

No 60. **PERSOON.**

FLORE FRANÇAISE.

Ægerita ,	684	

No 61. **PERSOON.**

FLORE FRANÇAISE.

Ascophora ,	685	

No 62. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Periconia	lichenoides ,	686	Periconia	lichenoides ,	16
—	byssoïdes ,	686	—	byssoïdes ,	17

No 63. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Isaria	mucida ,	688	Ceratium	hydnoideum ,	11
—	epiphylla ,	688	Isaria	epiphylla ,	12
—	carnea ,	689	—	carnea ,	12

N^o 64. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Botrytis	cinerea ,	690	Botrytis	racemosa ,	70
—	ramosa ,	690	—	umbellata ,	71

N^o 65. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Monilia	glauca ,	691	Monilia	glauca ,	69
—	racemosa ,	692	—	racemosa ,	70
—	digitata ,	593	—	digitata ,	69

N^o 66. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Dematium	articulatum ,	694	Erineum	articulatum ,	74
—	ciliare ,	694	Sphæria	ciliaris β ,	300
—	strigosum ,	695	Byssus	aurantiaca ,	68
—	stuposum ,	695	—	intertexta ,	68
—	petrœum ,	697	—	aurea ,	68
—	cinnabarinum ,	697	—	rubra ,	68

N^o 66. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Dematium	ciliare ,	694	Sphæria	ciliaris ,	131
—	cinnabarinum ,	697	Ægerita	cinnabarima ,	13
—	herbarum ,	699	Byssus	herbarum ,	11

N^o 67. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Erineum	acerinum ,	700	Erineum	acerinum ,	73
—	tiliaceum ,	700	—	tiliaceum ,	74

N^o 67. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Erineum	aureum ,	700	Erineum	aureum ,	14
—	populinum ,	700	—	populinum ,	14

N^o 68. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

Racodium	cellare ,	701	Byssus	cryptarum ,	57
—	xylostroma ,	702	—	gigantea ,	67

N^o 68. **PERSOON.**FLORE FRANÇAISE, 6^e volume.

Racodium	aluta ,	703	Byssus	aluta ,	10

No 69. PERROON.

FLORE FRANÇAISE, 2^e volume.

<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>	<i>Genres.</i>	<i>Espèces.</i>	<i>Pag.</i>
Himantia	candida,	704	Byssus	candida,	66

No 70. PERSOON.

Rhizomorpha	subcorticalis,	704	Rhizomorpha	fragilis β ,	281
—	subterranea,	705	—	fragilis,	281
—	setiformis,	705	—	setiformis,	281

No 71. PERSOON.

Mesenterica	argentea,	706	Byssus	parietina,	69



Note. L'Académie ayant bien voulu ordonner l'impression de cette Concordance dans son Précis analytique, j'en ai fait tirer en dehors des exemplaires pour les joindre à ceux des Concordances des figures de champignons de Bulliard avec la nomenclature de Fries, *systema mycologicum*, et des champignons de Decandolle et de Persoon avec le même auteur, qui sont sous presse en ce moment.

L'avantage que je retire moi-même de mes manuscrits, pour recourir d'une manière prompte et précise aux auteurs que je veux consulter, me donne lieu d'espérer que leur publication pourra être agréable aux personnes qui s'occupent de l'étude de l'immense famille des champignons.

CONCOURS.

RAPPORT

*Sur le Concours ouvert dans la Classe des Sciences ;
pour 1825 ,*

Par M. DES ALLEURS Fils , D.-M. M.

MESSIEURS ,

Vous avez chargé une commission , composée de MM. Godefroy , Flaubert , Le Prévost , Hellis et Des Alleurs , à laquelle s'est joint M. Marquis , secrétaire perpétuel , de vous faire un rapport sur les ouvrages envoyés au concours que vous avez ouvert dans la Classe des Sciences , pour 1825 ; c'est le résultat de son travail que je vais avoir l'honneur de vous présenter.

La question proposée par l'Académie était celle-ci :

« *L'expérience a-t-elle prouvé que les sangsues , appliquées sur la tête , le thorax ou l'abdomen , agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités. »*

Les termes dans lesquels la question était posée avaient été adoptés après une mûre délibération , comme exprimant , d'une manière implicite , dans quel sens l'Académie désirait qu'elle fût traitée.

En effet , Messieurs , l'expérience en médecine est

le résultat de l'observation ; le programme témoignait donc évidemment que l'Académie désirait que les concurrents fissent un choix d'observations authentiques, puisées dans des auteurs d'une véracité reconnue ou dans leur propre pratique, pour prouver que les sangsues, appliquées dans les circonstances indiquées, avaient, comparativement à la saignée générale, une action, tantôt différente, tantôt identique. Il fallait, en outre, que ce choix d'observations fût fait de telle sorte, qu'il permît de parcourir sommairement toutes les affections dont les organes contenus dans les grandes cavités sont susceptibles d'être atteints. Des conclusions évidentes, tirées des faits cités, eussent fourni naturellement le complément du Mémoire.

Il n'y a aucun doute, Messieurs, que si l'un des concurrents eût adopté et suivi cette marche, il eût réuni les suffrages unanimes de vos commissaires.

L'Académie a reçu dix Mémoires en réponse à la question. Ce nombre doit être réduit à neuf, parce que les Mémoires cotés sous les n^{os} 2 et 4, quoique parvenus par des voies différentes, ont été reconnus porter la même épigraphe et être entièrement semblables dans toutes leurs parties, à quelques légères additions près dans le n^o 4.

A sa première réunion, votre commission a dû nécessairement faire un choix parmi ces nombreux concurrents, et isoler ceux d'entre eux qui, par une supériorité évidente, méritaient de fixer plus spécialement son attention.

Ce choix a été fait d'un vote unanime, Messieurs, et la commission a pris en considération les Mémoires cotés sous les n^{os} 3, 5, 6, 7 et 10.

Je pourrais, dès cet instant, négliger les autres, et je ne vous mentionnerai même pas le Mémoire rangé sous les n^{os} 2 et 4, parce que l'auteur, en faisant imprimer son ouvrage d'abord, et ensuite en l'adressant à l'Académie

l'Académie sous cette forme, s'est mis de lui-même hors du concours.

Quant aux n^{os} 1, 8 et 9, portant pour épigraphes, le premier : *Bonus magister experientia est, opus est vero et ipsum periculum facere* ; le n^o 8 : *Experientia eruditioni conjuncta facit medicum* ; le n^o 9 enfin : *Felix qui potuit rerum cognoscere causas* ! nous rappellerons à leurs auteurs que la clarté dans les idées est le gage de celle du style dans toutes les compositions. Nous ajouterons que leur zèle et leurs efforts ont été appréciés par la commission, mais qu'il a été évident pour tous ses membres, que les auteurs de ces Mémoires n'avaient point répondu suffisamment à la question.

Votre commission, Messieurs, a relu avec une nouvelle attention les Mémoires qu'elle avait mis à part ; et ce n'est qu'après l'examen le plus minutieux et les discussions les plus vives et les plus impartiales, qu'elle s'est décidée à former dans ces Mémoires deux nouvelles séries. Je commencerai par celle composée des n^{os} 6, 10 et 3, que je vais désigner plus spécialement par leurs épigraphes.

Le n^o 6 porte celle-ci : *Qui rationem cum experientia conflictare volunt nec illi omnes decipere videntur, tam empirici quam rationales.* (Baglivi.)

L'auteur de ce long mémoire s'excuse de son imperfection par le manque de temps, s'étant occupé trop tard, dit-il, de cette matière. Nous avons pris cette excuse au pied de la lettre, pour cette fois, et nous sommes convaincus, qu'à l'exemple de Fontenelle, il eût été beaucoup plus court s'il eût eu plus de temps.

Ce mémoire est, en effet, très-diffus ; l'auteur, n'ayant point adopté de marche fixe, s'expose à des redites continuelles ; cependant, en faisant le détail des affections des diverses cavités, il a souvent développé des talents pratiques ; nous ne lui pardonnerons pour-

tant pas d'avoir rangé la colonne vertébrale parmi les organes thoraciques. Du reste, l'auteur nous a paru un praticien instruit, mais, si sa tête contient des idées bien nettes et bien saines sur la théorie et la pratique, il ne s'est pas suffisamment exercé à rendre ces mêmes idées claires et évidentes pour le lecteur.

Le n° 10 porte cette épigraphe : *In vitium ducit culpa fuga, si caret arte.* (Horat., *Ars poët.*) Celui-ci ne peut encourir les mêmes reproches que le précédent : l'auteur a l'habitude d'écrire ; il a divisé son sujet d'une manière claire et précise, et a eu le bon esprit de citer beaucoup d'observations. Mais, Messieurs, il s'est montré entièrement imbu des principes d'une doctrine actuellement très-répondue ; il a donné souvent la préférence aux saignées locales, dans des cas où les meilleurs praticiens reconnaissent la nécessité impérieuse de la saignée générale. Il a eu le tort irréparable, 1° d'avancer que la saignée locale agit seule et exclusivement sur la vitalité des parties ; 2° de prononcer, sans appel, que toutes les affections fébriles sont des gastro-entérites à divers degrés ; 3° d'énoncer sur les effets révulsifs et dérivatifs des saignées des idées erronées et contradictoires ; 4° enfin, d'accorder aux sympathies de la peau des effets qu'on ne peut totalement leur reconnaître.

Cependant, Messieurs, malgré tous ces défauts, ce mémoire nous paraît l'ouvrage d'un homme instruit, accoutumé à se rendre compte de ses idées, et à les classer avec ordre et méthode ; nous avons donc cru devoir fixer vos yeux sur lui en particulier, dans son intérêt même ; c'est-à-dire, pour lui rappeler que l'exagération systématique est dangereuse, et qu'elle peut faire perdre le fruit des meilleures études et des plus rares dispositions.

Je passe au n° 3.

Il porte ces deux épigraphes : *Pour conserver la vie,*

il faut souvent la diminuer ; et, Felix qui potuit rerum cognoscere causas !

C'est évidemment l'ouvrage d'un jeune homme. Il s'est complu, pour faire preuve d'érudition, à s'appesantir sur des points qui n'avaient point un rapport direct avec la question. Il a encouru, plus que tous les autres, un reproche que l'on peut faire cependant aussi à la plupart des concurrents, c'est d'avoir essayé de faire une dissertation ou au moins une leçon sur la saignée. On peut lui reprocher aussi quelques assertions physiques et médicales trop légèrement avancées. La première partie de ce mémoire est écrite avec beaucoup d'ordre et d'intelligence, et il est malheureux que l'auteur, dont les talents et les connaissances ne peuvent être révoqués en doute, ne se soit pas appesanti sur les autres avec le même soin, car, sans cela, son ouvrage eût tenu dans le concours un rang beaucoup plus distingué.

Il me reste à vous parler, Messieurs, du n° 5, portant cette épigraphe : *Amica quidem nobis sit ratio, amica tamen et experientia* ; et du n° 7, portant celle-ci : *Non est fingendum, nec excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat.* (Bacon.) Ils forment la dernière série.

Ces deux mémoires sont les plus remarquables du concours. Votre commission s'est accordée sur ce point, mais il ne lui a pas été aussi facile de s'accorder sur leur mérite relatif.

Si l'auteur du n° 5 eût donné à son ouvrage tous les développements nécessaires, ses idées médicales, fondées sur les meilleurs principes, l'ordre, la méthode, la clarté et la simplicité de son style, lui eussent, sans doute, mérité les suffrages unanimes de la commission ; mais son mémoire, quoique bon, est cependant trop incomplet pour mériter la palme sans restriction.

L'auteur du n° 7 a de même beaucoup d'instruction , d'ordre et de clarté dans les idées ; il a cité plusieurs faits avec discernement , et la partie pratique de son Mémoire a paru excellente ; mais , malheureusement , il a énoncé quelques propositions mal-sonnantes pour des oreilles hyppocratiques. D'un autre côté , on a pu remarquer que ce médecin , soumis peut-être à l'influence de quelques doctrines dangereuses , avait cherché le contre-poison dans les auteurs les plus recommandables , tels que Baillon , Pringle , Sydenham , Stool , Cullen , Pinel , etc. C'est sur les observations de ces patriciens célèbres qu'il a fondé ses meilleurs arguments ; en un mot , son ouvrage , quoique déparé par des taches , est celui d'un médecin instruit , sage , et cherchant , de bonne foi , la vérité au milieu d'idées diverses et de systèmes plus ou moins en vogue.

Enfin , les auteurs de ces deux numéros ont un reproche égal à se faire , pour avoir exagéré , celui du n° 5 , les avantages de la saignée générale dans beaucoup de cas , celui du n° 7 ceux de la saignée par les sangsues.

— Nous ne vous dissimulerons pas , Messieurs , que votre commission a été très-embarrassée ; elle n'a point senti de regret , éprouvé quelquefois par d'autres juges , de n'avoir point deux couronnes à décerner. Sa justice la forçait de reconnaître que , si les deux concurrents ont parcouru un espace égal dans la carrière , ils n'ont cependant atteint le but ni l'un ni l'autre ; en un mot , que s'ils méritent plus qu'une mention , ils ne sont pourtant pas dignes de tout le prix ; elle a donc pris un terme moyen , et voici les conclusions qu'elle a adoptées.

La commission propose à l'Académie de partager également le prix entre les auteurs des Mémoires cotés sous les n° 5 et 7.

Elle vous propose ensuite d'accorder une simple mention , dans l'ordre où je vais les nommer , aux auteurs des Mémoires rangés sous les n^{os} 3, 10 et 6.

Permettez-moi , Messieurs , en terminant , de vous communiquer un sentiment qui a été pour la commission un dédommagement des peines que sa mission a pu lui occasionner , c'est celui qu'elle a éprouvé en voyant le nombre des Mémoires envoyés au concours. S'il n'y en a point un seul de parfait , il y en a plusieurs d'estimables ; ils vous ont été adressés des points les plus opposés ; ainsi ce concours , nombreux et remarquable , témoigne hautement , d'abord , l'heureux choix de la question proposée , ensuite la considération dont jouit l'Académie de Rouen dans toute la France , et le prix que l'on attache à son suffrage !



L'Académie ayant adopté les conclusions de la commission , M. le Président a ouvert les billets cachetés des n^{os} 5 et 7 , et a proclamé les noms de M. Ladevère , médecin à Bordeaux , auteur du n^o 5 , et Savin , médecin adjoint de l'hospice de Montmorillon , auteur du n^o 7 , entre lesquels le prix a été partagé.

L'auteur du Mémoire n^o 3 , qui a obtenu la première mention honorable , s'étant , postérieurement à la Séance publique , fait connaître à l'Académie , et l'ayant autorisée à publier son nom , l'Académie annonce que l'auteur de ce Mémoire est M. Bonfils fils aîné , docteur-médecin à Nancy , membre associé de la Société d'instruction médicale de Paris , membre du Cercle médical de la même ville , professeur , et médecin de plusieurs Établissements publics , etc.

MÉMOIRE N° 5.

Amica quidem nobis sit ratio , amica tamen
et experientia.

HABENSTREIT , *Palæologia*.

Par expérience en médecine on doit entendre un assez grand nombre d'observations faites au lit des malades sur la nature de leurs maux , sur l'application et l'effet des méthodes et des remèdes déjà connus , ou sur ceux qu'on soumet à des essais , tandis que l'expérience en physique consiste dans des opérations , des tentatives faites sur des corps inanimés pour en reconnaître la nature et les propriétés.

Les expériences comparatives d'après lesquelles on peut statuer sur la différente manière d'agir de la saignée , et de l'application des sangsues , sur le corps vivant , peuvent être ou physiques ou médicales. C'est sous ce dernier point de vue que nous allons principalement les considérer ; alors elles ne sauraient être faites sur le même individu , ni dans la même maladie. Le temps qui s'écoule , les changements continuels et successifs qui s'opèrent par le travail seul de la nature ou par les secours de l'art , les rendraient insuffisantes ou infidèles. Ce ne peut donc être que dans plusieurs maladies semblables ou très-analogues , prises chez plusieurs sujets , qu'on appréciera avec justesse les effets de ces deux sortes d'émission sanguine. Il faut même qu'elles soient faites aux mêmes périodes de la même maladie , au même organe , sur des sujets d'âge et d'idiosyncrasie semblables , autant que possible. L'état de l'atmosphère

doit être aussi pris en considération , afin que l'analogie se rapproche le plus possible d'une parité parfaite.

D'après cela , il convient , pour répondre directement à la question proposée , et pour procéder avec méthode , de se fixer d'abord sur les effets directs , topiques , physiques de la saignée employée sur l'homme en santé , et sur ceux de l'application des sangsues dans des circonstances semblables. L'on pourra mieux statuer alors sur les résultats particuliers de ces deux manières d'évacuer du sang , constatées par l'expérience , quand elles seront employées contre les affections malades des organes contenus dans les trois grandes cavités du corps.

Le premier effet que produisent ces deux moyens dont se sert l'art de guérir , est mécanique ; c'est de désemplir le système sanguin , par l'ouverture faite à un vaisseau veineux ou artériel , au moyen de la lancette ; opération qu'on peut comparer à celle qu'on ferait à une machine hydraulique en perçant un de ses tuyaux. L'effet des sangsues , qui déterminent un vide dans les capillaires sanguins , par l'écoulement qui a lieu au moyen des déchirures qu'elles ont faites à la peau , est assez analogue au suintement du fluide dont serait imbibé un corps spongieux , qu'on déterminerait au moyen de quelque sorte de pompe aspirante , ou par l'ouverture de son tissu extérieur. Cet effet , dans ces deux dernières suppositions , est lent , circonscrit à la petite plaie faite à la peau par la sangsue ou par l'ouverture pratiquée audit corps spongieux.

Ces deux sortes d'évacuations sanguines sont bien différentes entre elles : dans l'une , ce ne sont que quelques vaisseaux capillaires ouverts , qui donnent une issue lente à un petit volume de sang , en sorte que l'évacuation sanguine n'est sensible pour tout le système qu'à la longue , même en multipliant le nombre de ces animaux : dans l'autre , c'est-à-dire , en ouvrant par la lancette

lancette une veine ou une artère d'un certain calibre, on tire en bien moins de temps une plus grande quantité de sang. Plus bas nous démontrerons les conséquences médicales qui résultent de ces deux différentes manières.

Outre le premier effet de l'évacuation du sang par la saignée et par l'application des sangsues qui est purement mécanique, il en est d'autres qui se font ressentir sur toutes les propriétés vitales, et ce sont ceux-là qu'il importe de bien constater et apprécier, pour se fixer sur le choix de l'une ou de l'autre manière, dans les cas de maladie où cette évacuation doit être employée.

Le vide, plus ou moins grand, presque subit, du système sanguin, fait par la saignée, en diminuant promptement la masse du sang, détermine la détente des parois vasculaires, émousse la sensibilité générale, tempère la chaleur, modère la fièvre et ses accidents. Porté à un certain point, relativement à l'idiosyncrasie des sujets, il cause la lipothymie, comme font toutes les évacuations subites et très-abondantes, telles que celle des eaux des hydropiques dans l'ascite par la paracentèse et par l'empyème dans l'hydrotorax, etc ... On prévient cet accident au moyen de compressions graduelles faites sur l'abdomen pendant l'opération de la paracentèse, en n'évacuant qu'à plusieurs reprises les eaux de l'hydrotorax, et en suspendant, de temps en temps, le jet du sang dans la saignée.

Les sangsues, au contraire, en tel nombre qu'on les applique, ne produisent des effets semblables qu'à la longue, car leurs piqûres ne se font le plus souvent que successivement et avec lenteur; elles ne font couler du sang, par les déchirures qu'elles ont faites à la peau, qu'en petite quantité, et ce n'est qu'après un temps considérable qu'on en obtient suffisamment pour influencer sur tout le système et avoir les mêmes résultats que par la phlébotomie: on pourra sans doute verser autant

de sang que par la saignée ; mais on est privé de l'avantage de l'obtenir promptement. On n'a pas la facilité d'apprécier la quantité qu'on en retire , qui doit nécessairement être plus grande pour produire les mêmes effets , vu la lenteur de son écoulement ; ce qui , en certaines circonstances , peut avoir subséquemment de bien graves inconvénients , tels que de causer une chute extrême des forces radicales , et déterminer des œdémies , des hydropisies....

Tels sont les effets généraux habituels de la saignée faite par l'ouverture d'une veine ou d'une artère , et ceux de l'application des sangsues , c'est-à-dire de désemplir le système sanguin.

Ces résultats différents , purement physiques , des deux manières d'évacuer du sang , sont aisément reconnus et distingués dans l'état physiologique ; mais , pour les estimer dans leur juste et différente action lors des cas malades , il est nécessaire d'avoir des observations nombreuses faites en divers temps des maladies ; car , comme la machine humaine ne se meut ni par une force purement mécanique , ni par des lois physiques , mais qu'elle est animée par un principe particulier de nature inconnue , et régie suivant les lois primordiales de la nature universelle , il faut les avoir longtemps étudiées , les connaître assez pour y soumettre sa conduite médicale. Ce ne peut être donc que par des observations multipliées , faites avec persévérance et sagacité , qu'on peut parvenir à apprécier à leur juste valeur les différentes manières d'agir des deux modes d'évacuer du sang (la saignée ou les sangsues) sur les propriétés vitales , et , d'après ces données , les appliquer avec discernement aux cas divers de maladie. Ce choix judicieux , qui caractérise le génie et le tact du médecin , est de la plus grande importance et ne peut être fait qu'après la connaissance analytique des effets constants généraux et

particuliers de la saignée et de l'application des sangsues. C'est dans la doctrine des révulsions et des dérivations que l'on doit puiser les règles pour l'emploi de ces deux sortes d'évacuations sanguines : elles sont un des plus puissants moyens thérapeutiques dont l'expérience clinique ait, depuis *Hippocrate*, constaté les bons et mauvais effets, selon leur bonne ou mauvaise application. La théorie des fluxions est ici indispensable pour ne pas commettre des erreurs fâcheuses qui seraient nécessairement les conséquences d'un mauvais choix.

C'est sur ces bases que nous avons rigoureusement établi les différences qui existent entre les effets de la saignée générale et de l'application des sangsues. Les émissions sanguines ont pour but, dans l'art de guérir, de résoudre les inflammations générales ou locales, de calmer les excès de l'irritabilité et de la sensibilité, soit de toute la constitution, soit de quelque système ou organe en particulier. C'est un des plus puissants secours qu'on oppose à ces deux sortes d'affections. Dès les temps les plus reculés, on a employé, pour produire cette évacuation, l'ouverture d'une veine ou d'une artère au moyen de la lancette, l'application des sangsues, des scarifications, précédées ou suivies de ventouses. Notre but est ici de ne nous occuper que des deux premiers moyens et de la manière d'agir des sangsues appliquées sur la tête, sur le thorax et sur l'abdomen, comparativement à la saignée générale, dans les affections malades des organes contenus dans ces trois grandes cavités.

Aux inflammations imminentes ou récentes qui n'ont pas atteint à leur plus haut période, on doit opposer des attractions et des évacuations révulsives par rapport à l'organe qui en est menacé, ou qui en est déjà le siège, et imprimer des mouvements perturbateurs de la direction qu'affecte la fluxion. Quand l'inflammation

est parvenue à son état fixe et permanent, les moyens dérivatifs qu'on emploie sur les parties voisines de l'organe affecté, après avoir fait précéder des saignées révulsives, conviennent particulièrement. Il en est de même dans les affections nerveuses.

Ces deux manières d'employer ce puissant moyen thérapeutique sont ordinairement réservées pour les états maladifs : nous ne parlerons pas des saignées dites de précaution, faites dans des vues préservatives et prophylactiques, ni de l'application des sangsues à l'anus, qu'exige souvent le gonflement habituel ou éventuel des vaisseaux hémorroïdaux. Cela n'entre pas dans la discussion de l'objet qui nous occupe. En ce cas ces deux manières d'évacuer du sang pourraient avoir à peu près les mêmes résultats.

§. 1^{er}.

Les inflammations aiguës de l'encéphale exigent des évacuations sanguines qui doivent être promptes et abondantes, selon la violence du mal et la nature des symptômes. Quand, par exemple, un délire frénétique, de vives douleurs de tête, un fort battement des artères temporales, la vivacité des yeux, l'injection de la cornée, la force de la fièvre, la chaleur, une soif vive, menacent d'inflammation le cerveau ou montrent qu'elle y existe déjà, une saignée faite par une veine ou une artère d'un certain calibre désemplit subitement le système sanguin et les vaisseaux encéphaliques, affaisse leurs membranes trop distendues par le *raptus* du sang, et dégage par suite le système capillaire. Les suites de ce premier effet de la saignée sont l'abattement du pouls, la diminution de l'excessive irritabilité, le calme des douleurs de la tête, la diminution ou la cessation du délire et des autres symptômes caractéristiques de l'inflammation. Ces résultats sont obtenus en tout ou

en partie, dans peu de temps, par cette saignée, qu'on réitère si les accidents se renouvellent, comme il arrive quelquefois.

On supplée à cette saignée faite au bras, à la jugulaire ou à la temporale, ordinairement d'une utilité marquée, par la saignée du pied, qui fait une révulsion puissante : on la favorise par des pédiluves chauds qu'on fait précéder ou qu'on donne pendant l'écoulement du sang. Les circonstances, l'idiosyncratie du malade déterminent ce choix. Elle a beaucoup d'avantages quand celles qu'on a pratiquées sur les parties supérieures n'ont pas obtenu tout le succès qu'on en attendait.

L'application des sangsues sur la tête, dans une circonstance semblable, produira-t-elle les mêmes effets ? En résultera-t-il cette même évacuation prompte, directe, du système sanguin, encéphalique, très-engorgé, ce qui est la cause de la maladie supposée ? En quelque nombre qu'on les applique, l'évacuation qu'elles produiront ne peut commencer que par les vaisseaux capillaires cutanés ouverts par la morsure des sangsues ; et il faudra un temps assez long pour que l'écoulement diminue la masse du sang d'une manière sensible, et que le système sanguin en général et l'encéphalique en particulier s'en ressentent. Indépendamment de l'espèce d'attraction du sang et des mouvements nerveux vers la tête, déterminés par l'irritation des piqûres des sangsues, indifférente quand elles sont en petit nombre, mais qui a des effets marquants si elles sont nombreuses, l'inflammation, dans ce temps, fera des progrès funestes ; des épanchements se formeront, et au lieu de la résolution salutaire qu'une évacuation forte et prompte de sang eût déterminée, il s'établira des solutions funestes.

Telle est la différence des effets de ces deux manières d'évacuer du sang dans les affections inflammatoires de la tête ; elle est immense, physiquement considérée :

elle est d'une importance majeure par les résultats divers qui sont si différents entre eux.

Ce n'est pas là que se borne la diversité des effets de l'application des sangsues sur la tête et des saignées. On désemplit, il est vrai, par ces deux moyens, le système sanguin. La saignée opère promptement, instantanément, pour ainsi dire; les sangsues agissent lentement, d'une manière presque insensible. Les observations ont prouvé et l'expérience journalière confirme que par la saignée révulsive on peut diminuer la trop grande rapidité du sang vers la tête, résoudre les spasmes et faire avorter une maladie. C'est par des secousses violentes seules qu'on peut aller ainsi au-devant des terminaisons funestes, des maladies aiguës inflammatoires, dont la marche est quelquefois extrêmement rapide. Dans de pareilles circonstances, les sangsues ne produiront pas de semblables effets; l'évacuation qu'elles occasionneront calmera peut-être, seulement à la longue, les accidents présumés. La lenteur de ces effets ne saurait répondre aux indications pressantes qu'offre la maladie, ce qui peut lui donner le temps de s'aggraver.

Dans les apoplexies sanguines, par exemple, où l'on doit se hâter de délivrer le cerveau du sang qui le comprime ou l'affaisse, il faut promptement désemplir, par la saignée du bras, de la jugulaire ou de l'artère temporale, les vaisseaux gorgés du fluide qui s'y porte avec violence, ou qui y est déjà en stase, détourner la direction des humeurs ou des mouvements nerveux qui se portent vers l'encéphale, par les saignées du pied. En vain on couvrirait la tête de sangsues, elles ne produiraient pas la déplétion désirée, et n'allégeraient pas l'organe du poids qui le gêne, avec autant de promptitude et d'efficacité que la saignée; peut-être même contribueraient-elles à une plus forte détermination des humeurs vers la tête, par l'espèce d'aspiration ou de

pompement qu'elles y opèrent. Les raisons de cette différence des résultats ont été données ci-dessus d'une manière assez détaillée pour dispenser d'insister davantage. Ce n'est que subsidiairement, et après les évacuations générales révulsives, qu'on peut avoir recours aux sangsues. Si on les employait dès le commencement, elles donneraient, par la lenteur de leur action, le temps à l'affection apoplectique de se porter au plus haut point, de déterminer des paralysies éternelles, ou de causer la mort. Les sangsues peuvent convenir dans le second temps, si on soupçonne des congestions locales, suite du *raptus* violent du sang qui a eu lieu vers le cerveau.

Nous avons pris l'apoplexie pour donner un exemple de la différence des effets des sangsues et de la saignée générale, dans son traitement ; les mêmes lois de révulsion et de dérivation seront suivies dans les autres affections encéphaliques.

Les affections inflammatoires cérébrales ne sont pas les seules contre lesquelles on met en usage les évacuations sanguines ; les maladies nerveuses, spasmodiques et convulsives, affectant principalement le cerveau, exigent souvent cette sorte de moyen thérapeutique, et la manière de l'employer est très-importante. Ici, comme dans les inflammations, l'urgence d'un changement dans l'état du malade peut exiger de prompts secours ; et, si ce sont des émissions sanguines qu'on juge convenables, on doit pressentir, par ce que nous avons dit, que c'est par la saignée qu'on remplira cette indication ; car la subite et abondante soustraction des fluides sains ou maladifs de leurs vaisseaux ou cavités propres, entraîne la défaillance, abat les forces, et, par suite de cette faiblesse, résout le spasme et calme les irritations. Que de temps n'exigerait pas l'évacuation du sang par les sangsues, pour devenir si abondante et ramener par là le calme qui est si nécessaire !

Car, outre que les affections du système nerveux deviennent d'autant plus rebelles qu'elles se prolongent davantage, on ne saurait calculer les conséquences des convulsions violentes ou des spasmes qu'on ne résout pas promptement.

Les communications directes immédiates de l'intérieur de la tête avec le cuir chevelu, par des vaisseaux sanguins, sont minces et en petite quantité; aussi est-on le plus ordinairement trompé quand on tente de faire dérivation d'une affection fixée sur le cerveau ou les meninges, par les sangsues appliquées sur la tête; leur effet est trop lent, trop peu direct. Elles auraient encore un effet moindre, si on voulait exciter une révulsion subite, tandis que la saignée à la jugulaire, l'ouverture de la temporale, ont des effets puissants sur l'organe encéphalique, soit directement, par la proximité et la contiguité des vaisseaux ouverts, soit par la déplétion générale et prompte du système sanguin en général, et de l'encéphalique en particulier, et par les suites résultant de l'évacuation directe. Mal à-propos on voudrait attendre quelque effet dérivatif de l'irritation causée sur le cuir chevelu par la piqure des sangsues; cette irritation nous a paru toujours peu importante. Quelquefois, lorsqu'il se rencontre des filets nerveux qu'elles déchirent, il en résulte une petite irritation qui n'est pas d'un grand effet : mais si c'est par des moyens d'irritation qu'on cherche à déterminer la dérivation d'une affection cérébrale, c'est par des vésicatoires, des emplâtres sinapisés sur la tête, qu'on aura des résultats plus sûrs, par l'impression faite sur la sensibilité et l'irritabilité; impression qui, par ses irradiations, se portant à l'intérieur du crâne, changera nécessairement sa manière d'être malade, et remplira les vues thérapeutiques qui ont déterminé à les employer ainsi.

§. II.

Les organes malades contenus dans le thorax ne méritent pas moins d'attention dans le choix des moyens qu'on emploiera pour combattre leurs affections phlogistiques ou spasmodiques. On doit suivre à peu près les mêmes règles que pour les affections encéphaliques. La saignée du bras, indépendamment de son action sur le système sanguin, en général, a un effet direct sur les poumons et sur le cœur, en arrêtant, détournant, en partie, le sang qui revient des extrémités au centre : on diminue d'abord promptement la pléthore sanguine pulmonaire, et, par suite, celle des autres organes contenus dans cette cavité : le même effet aura lieu sans doute par l'application des sangsues ; mais quelle différence, quant au temps qui sera nécessaire pour extraire une égale quantité de sang, même en les appliquant en grand nombre ! Et si l'on manque le but qu'on s'est proposé, qui est de déterminer une révulsion prompte qu'exige l'urgence des symptômes, on expose les malades à des conséquences plus ou moins fâcheuses, résultat de l'évacuation trop lente que produisent les sangsues. Il est démontré, par la nature du parenchyme des poumons, par la multiplicité des vaisseaux sanguins qui les pénètrent dans tous les sens, avec quelle facilité l'engorgement de son tissu, l'hémoptysie et la dégénération purulente peuvent avoir lieu. Le cœur ne souffrira pas moins de cette extrême pléthore ; son tissu musculéux le rend très-susceptible d'inflammation et de ses terminaisons plus ou moins funestes. Les plèvres sont aussi sujettes aux affections inflammatoires : tous ces accidents seront prévenus, diminués, même détruits par des saignées abondantes.

A cette démonstration physiologique nous joindrons l'expérience clinique journalière. Quand, dans les fluxions

inflammatoires de la poitrine, il faut déterminer une révulsion prompte, on y parvient par la saignée du bras, quelquefois par celle du pied, si la douleur occupe les parties supérieures de la poitrine, comme l'indique *Barthez*. Le sentiment des meilleurs praticiens est de provoquer, dès le principe, cette révulsion, par des saignées abondantes du bras opposé au côté de la douleur, ou du pied du même côté. (*Picquer, Triller, Lentin, Ludwig*) ; et ce n'est jamais par l'application des sangsues sur le lieu même de la douleur, ni même sur des parties éloignées, qu'on doit chercher à faire cette révulsion. Pourrait-on exposer un malade à être étouffé par la suspension de la respiration, qu'arrête la violence de la douleur ? L'effet trop lent des sangsues le livrerait à ce danger imminent, qu'on prévient par de larges saignées ; il n'est pas de praticien qui n'en éprouve journellement de tels effets, et qui ne fasse la différence de ceux que produit l'application des sangsues : celles-ci seront préférables à la phlébotomie, dans les vues de dérivation qu'exige assez souvent l'engorgement local de la partie qui a été d'abord violemment enflammée, et que les saignées révulsives n'ont pu préserver de la stase du sang dans les capillaires ou dans le tissu cellulaire. Appliquées immédiatement sur le point douloureux ou à l'entour, elles ont des résultats que n'avait pas la saignée. C'est dans des circonstances analogues que l'on a retiré de grands avantages des vésicatoires sur la partie ; mais il est des cas où ils sont contre-indiqués, et alors les sangsues réussissent assez bien.

Dans les péripneumonies malignes, où la douleur vive pourrait à elle seule ruiner les forces du malade, il faut se hâter de la faire disparaître ; l'émission sanguine est le moyen le plus prompt : mais comme il y aurait à craindre que la saignée, en déterminant une évacuation trop subite du système sanguin, ne causât une chute

des forces et une faiblesse que ne comporte pas le caractère adynamique de la maladie, les sangsues, appliquées immédiatement sur le point douloureux, calmeront plus sûrement cet accident, qui, à lui seul, peut aggraver la maladie d'une manière funeste; c'est alors que leur application doit être préférée à la saignée; elle ne portera aucun obstacle au traitement spécifique de la maladie. Combien il importe, dans des cas semblables de pratique, d'être bien fixé sur la différence des effets de la saignée et de l'application des sangsues!

On observe la même diversité dans les effets de la saignée et de l'application des sangsues, quand des affections spasmodiques ou convulsives de la poitrine exigent l'émission du sang; il en est quelquefois de si violentes, qu'elles arrêteraient définitivement le cours de la vie, si elles se prolongeaient plusieurs minutes. L'évacuation prompte du sang, par une large saignée du bras, dissipe, comme par enchantement, cet état dangereux. Dans un cas de toux convulsive extrême, qui ne donnait pas une seconde de relâche, et contre laquelle avaient échoué une multitude de moyens, en apparence les mieux indiqués, l'ouverture de la médiane fit cesser de suite cette toux. Nous laissâmes couler le sang jusqu'à défaillance, et la maladie ne reparut plus. Nous croyons pouvoir assurer que cent sangsues n'eussent pu produire assez promptement la résolution de cet état convulsif dont était pris le poumon, et qui eût vraisemblablement fait succomber le malade, avant qu'une évacuation suffisante de sang, par l'application des sangsues, eût pu opérer un changement si nécessaire.

Les affections non organiques du cœur, qui sont combattues avec tant d'avantages par les saignées, céderaient bien moins à l'application des sangsues, soit qu'elle ait lieu immédiatement sur la région du cœur, soit que, dans des vues révulsives, on les mette sur des

lieux éloignés. Qu'elles soient nerveuses ou inflammatoires, ces maladies peuvent céder à des émissions sanguines, n'importe de quelle manière on les pratique ; mais, dans des cas pressants, et lorsqu'il importe de ne pas laisser persister longtemps le spasme ou l'inflammation, la saignée aura certainement des effets plus sûrs que n'en auraient les sangsues ; car ce n'est, comme nous l'avons déjà dit, que par un changement subit de la manière d'être existante qu'on résout ces sortes d'affections, et on n'y parvient que par l'évacuation prompte d'une assez grande quantité de sang, opérée par la saignée.

Les affections inflammatoires de la plèvre costale, les irritations qui peuvent y être fixées par beaucoup de causes, telles que la suppression de la transpiration, la métastase de quelque humeur morbide, nous offrent encore des preuves bien sensibles de la différence d'action des saignées générales et de l'application des sangsues dans ces circonstances. Après les premières évacuations sanguines d'un effet général sur tout le système, et révulsives de l'humeur métastatique, si elle n'est pas très-fixée, les sangsues appliquées immédiatement sur le point douloureux, peuvent calmer la douleur (ce que n'ont pas fait les saignées), à cause de l'adhésion immédiate de la partie souffrante avec le lieu d'où on tire le sang. L'organisation des parties favorise l'évacuation directe mécanique, et par conséquent assez prompte, des vaisseaux capillaires. Le *collapsus* de l'érétisme, la cessation de la douleur, en sont une suite ordinaire, tandis que la saignée ne calmerait pas quelquefois aussi bien ni aussitôt ce symptôme douloureux, malgré l'effet qu'elle produit sur le système en général. On en a une preuve dans les pleurésies : la saignée générale ne calme pas toujours entièrement la douleur punitive qui en est le symptôme le plus incommode, quoiqu'elle ait

diminué l'intensité de la fièvre et la violence de tous les autres accidents : l'application des sangsues sur le point douloureux les fait disparaître promptement. Cette observation est journellement faite par les praticiens , et prouve que ces deux manières d'évacuer du sang agissent diversement : et , quelque soit l'organe du thorax atteint d'une affection malade qui exige l'émission sanguine , on aura des résultats différents de ces deux manières de l'opérer. Les avantages seront relatifs au choix judicieux qu'on en aura fait.

§. III.

Les règles générales sur les évacuations sanguines révulsives et dérivatives que nous avons posées pour le traitement des maladies dont peuvent être pris les organes contenus dans le crâne et dans le thorax , sont les mêmes pour ceux de l'abdomen , quand il convient de les traiter aussi par les méthodes anti-phlogistiques et calmantes. Différents entre eux par leur organisation et par leurs fonctions , ainsi que ceux des deux cavités supérieures, les organes de l'abdomen doivent aussi se ressentir de cette diversité dans leurs affections malades , et , quoique tous sujets à des maladies inflammatoires et aux affections nerveuses , ils en ressentent les effets , chacun à sa manière. Dans les cas où leur traitement exige des émissions sanguines , la saignée et l'application des sangsues agiront ici comme sur les organes malades contenus dans le crâne et le thorax. La marche de leurs affections ayant aussi leurs différentes périodes , la rapidité , le siège , la vivacité des douleurs qui les accompagnent , exigent souvent des secours aussi prompts qu'efficaces , et adaptés au temps où elles se trouvent. L'application des sangsues sur l'abdomen produira-t-elle l'effet de la saignée faite au bras , par une

large ouverture et avec l'abondance qu'exige l'intensité de la maladie ? Les principes ci-dessus établis font augurer le contraire , et les détails suivants vont le démontrer.

Les organes et les viscères contenus dans le ventre inférieur , quoique recouverts par les téguments et les muscles abdominaux , n'ont cependant pas avec eux de communication vasculaire directe , immédiate. Dans les cas d'inflammation aiguë de ces parties , il est indispensable de désempir leurs vaisseaux gorgés de sang , par des évacuations sanguines assez promptes et assez abondantes , pour que des gastrites , des péritonites et les inflammations des autres parties n'aient pas des terminaisons funestes. Mais les sangsues , d'après l'état organique des parties contenant et contenues , appliquées , même en assez grand nombre , ne sauraient remplir cette indication. La saignée seule , par la promptitude de l'évacuation qu'elle opère , produit cet effet désirable et nécessaire dans l'état supposé. Les défaillances promptes qu'on peut déterminer ici , comme dans les cas cités plus haut , abattant subitement le mode inflammatoire , résolvent les spasmes presque inséparables de la douleur et de l'inflammation , et amènent une résolution favorable de la maladie. Que de progrès rapides et funestes ne peuvent pas faire ces sortes d'affections dans les organes d'un parenchyme lâche , spongieux , tissu d'une infinité de vaisseaux sanguins , pendant le temps qui serait nécessaire , pour porter au point convenable l'évacuation sanguine , si on l'opère par l'application des sangsues ! Tout praticien un peu exercé saura apprécier et prévenir les conséquences d'une telle méthode ; ainsi , le mode inflammatoire des organes contenus dans l'abdomen , sera plus facilement modifié et même plutôt détruit par la saignée ou par les sangsues.

Il faut cependant observer qu'ici l'organisation des

parties présente un moyen de donner aux sangsues un effet plus direct et par conséquent un peu moins lent. Il consiste à les appliquer autour de la marge de l'anüs, au périné ou à la vulve. Les communications directes du système sanguin hémorroïdal et utérin avec la veine-porte, dont les ramifications multipliées s'épanouissent sur tous les organes et les viscères du bas-ventre, favoriseront une déplétion directe, mais nécessairement plus longue : elle sera bien préférable et plus utile que la manière ordinaire de les disséminer sur les téguments de l'abdomen, quand même on les réunirait, autant que possible, sur le lieu correspondant à l'organe qui est le plus souffrant. Mais quand le péritoine, le mésentère, les intestins en masse sont pris d'une vive inflammation, que le ventre météorisé, fortement distendu, ne laisse pas le moyen de distinguer le centre de l'inflammation pour en faire le lieu d'élection pour l'application des sangsues, alors on doit les mettre à l'anüs et aux parties environnantes; c'est la seule manière d'en retirer de l'utilité, après avoir toutefois désempli le système sanguin en entier par la saignée au bras. Les stases sanguines partielles, suites fréquentes des violentes inflammations, céderont alors avec plus de facilité.

La sensibilité et l'irritabilité peuvent être exaltées dans les organes du bas-ventre, au point de donner lieu à des affections nerveuses, capables d'en altérer les fonctions, de causer des douleurs vives, des convulsions, et de laisser après elles des maladies synergiques ou sympathiques, telles que la paralysie des extrémités inférieures, suite assez fréquente de la colique des peintres. Il est reconnu que plus une affection malade a de violence et de durée, et plus la faiblesse subséquente de la partie qui en a été le siège, est grande, et les suites fâcheuses; on doit conclure de ces observations, combien il est important de faire cesser promptement ces états violents,

et de connaître les moyens les plus efficaces pour y parvenir. Il résulte de ce que nous avons dit que , dans les cas où les évacuations sanguines conviennent , la saignée est le moyen le plus propre à diminuer promptement la masse de ce fluide et à produire des révulsions puissantes : l'application des sangsues ne produirait qu'à la longue le premier effet , et le second serait totalement manqué , la maladie pouvant , pendant ce temps , acquérir une intensité fâcheuse , que les saignées auraient certainement prévenue.

On obtient dans les maladies nerveuses , comme dans les inflammatoires , les effets les plus satisfaisants d'une méthode révulsive ou dérivative , par les deux manières d'évacuer du sang , selon la période de la maladie ; mais la saignée seule peut produire de promptes révulsions , et en ce cas , elle est plus sûre que l'application des sangsues.

La saignée n'est pas toujours préférable à l'application des sangsues , dans les vues d'une méthode palliative , qu'exigent beaucoup d'affections chroniques , compliquées de phlogose ou d'une sensibilité et mobilité exaltées. Ces états rendent leurs progrès plus rapides , plus douloureux , et leur terminaison funeste plus prompte. Il faut donc chercher à les détruire , ou du moins à les modérer , et à en neutraliser , autant que possible , les effets. Les sangsues , quand on peut les appliquer ou sur la partie malade , ou sur quelque point correspondant par le moyen du système vasculaire , comme à la jugulaire , dans les affections de l'encéphale , du côté où existe la maladie , si on peut le déterminer : sur la partie du thorax correspondante au point douloureux et pris d'inflammation : à l'anus quand les organes du bas-ventre sont le siège de ces affections chroniques : les sangsues , disons-nous , ont , dans ces circonstances , un très-grand avantage sur la saignée. Elles dégagent directement

tement, et par la voie la plus courte, la partie malade du sang qui, en se fixant ou dans son tissu ou tout autour, augmente la phlogose ordinairement existante à un plus haut degré dès le principe. Elles calment, émoussent l'extrême sensibilité, et comme, dans ces sortes d'affections, ordinairement d'un très-long cours, on est obligé de réitérer plus ou moins souvent ce moyen palliatif, l'évacuation par les sangsues est moins débilitante que la saignée. Elle ménage davantage la vitalité, ce qui est d'une considération majeure dans toutes les affections chroniques, soit pour en obtenir la guérison, soit pour en éloigner le terme fatal.

§. IV.

Bornerons-nous l'examen comparatif de la saignée et de l'application des sangsues à leur action sur les organes et les viscères contenus dans les trois grandes cavités du corps? On peut croire que c'est là le but unique de la question proposée; cependant ces organes peuvent être affectés métastatiquement par quelque humeur exanthématique, telle que la rougeole, la variole, la scarlatine, l'érysipèle, etc., et exiger l'évacuation sanguine, soit comme correctif de la cause occasionnelle de leur état maladif, soit comme curatif de l'effet. Les deux moyens dont nous cherchons à déterminer les différentes impressions sur l'économie animale, en temps de maladie, auraient ici des résultats bien divers. L'excès de l'irritation inflammatoire de la peau, en suspendant l'éruption qui doit être la crise naturelle et nécessaire de cette première période de la maladie, cause souvent le délire, des convulsions, des altérations profondes dans les organes du thorax, des inflammations et des engorgements dans ceux que contient le bas-ventre, selon la direction que prend l'humeur répercutée. Il est instant de s'opposer,

par les moyens les plus énergiques ; à ce que ces humeurs se fixent , et les rappeler dans le lieu qui leur est propre , si on veut prévenir des terminaisons malheureuses. La saignée remplit toutes ces indications promptement ; elle abat l'érétisme de la peau qui s'oppose à l'éruption , et qui cause la métastase de cette humeur critique d'où résultent les affections malades dont nous parlons. Elles disparaissent au fur et à mesure que l'organe cutané , rappelé au terme moyen d'action propre à l'éruption critique , se couvre de boutons varioleux , morbilleux , de plaques rouges de la scarlatine et de l'érysipèle. L'application des sangsues , en quelque nombre qu'on les appliquât , n'arrêterait pas cette direction vicieuse des humeurs vers l'intérieur , et ne préviendrait pas les accidents fâcheux qui auraient lieu ; au contraire , l'irritation , quoique en d'autres circonstances légère et sans conséquence , que causent les sangsues , les petits points d'inflammation qui se forment ordinairement autour des piqûres , et qu'on voit assez souvent dégénérer en inflammation érysipélateuse , surtout quand elles sont mises en grand nombre sur un petit espace , augmenteraient celle de la peau , et par conséquent les accidents désignés ; d'ailleurs la lenteur des résultats de leur action évacuante , et par conséquent calmante , ne saurait être comparée à la promptitude de ceux de la saignée : cette dernière doit avoir en ce cas la préférence.

L'accouchement , dans l'ordre naturel , n'est pas une maladie. Cette fonction physiologique peut cependant se convertir en état maladif qui exige des secours prompts et efficaces : c'est le plus souvent une extrême irritation du col de la matrice , un spasme fixé sur son corps , un état inflammatoire , qui s'opposent aux contractions nécessaires à l'expulsion du fœtus ; ce retard ou cette suspension du travail de l'accouchement peut être

fatal à l'enfant ou à la mère , souvent à l'un et à l'autre : les moyens les plus efficaces et les plus prompts doivent être mis en usage. La saignée du bras , abondante et par une large ouverture , suffit ordinairement pour dégorger l'organe utérin , résoudre promptement le spasme et calmer le mode convulsif. S'amusera-t-on , dans des circonstances si urgentes , à couvrir le bas-ventre de sangsues ? En entourera-t-on la vulve ? Et aux douleurs , aux angoisses d'un travail prolongé , ajoutera-t-on l'ennui , l'état de gêne et d'immobilité qu'exigent l'application et l'action de nombreuses sangsues ? Je ne sache pas qu'on ait encore , malgré l'empire de la mode et le discrédit où est tombée la phlébotomie , préféré dans cette circonstance l'application des sangsues à la saignée plus ou moins réitérée , selon les forces de la malade et la ténacité de la maladie.

L'évacuation sanguine n'exclut pas l'usage des antispasmodiques , des narcotiques mêmes : leur effet sera favorisé par la saignée qui aura précédé. On ne saurait parvenir à changer les fausses positions de l'enfant qu'après avoir déterminé , par la saignée ou par les autres moyens convenables , la fin de la contraction de la matrice , pour qu'elle se prête à ce que l'accoucheur puisse donner à l'enfant la position convenable pour son extraction.

La lenteur seule de l'action des sangsues deviendrait souvent funeste. C'est donc à la saignée qu'il faut avoir recours , comme agissant d'une manière différente , plus prompte et plus utile.

Nous croyons devoir borner là les preuves que l'on pourrait multiplier beaucoup , mais nous pensons qu'elles suffisent à la solution du problème proposé. Il sera facilement résolu , si l'on est bien pénétré de la théorie des révulsions et des dérivations , et si on connaît les moyens que possède l'art de guérir pour les déterminer.

On a demandé s'il est prouvé par l'expérience que les sangsues appliquées sur la tête, le thorax et l'abdomen agissent autrement que la saignée générale sur les organes contenus dans ces cavités. Pour répondre à cette question si opportunément proposée, nous avons cru devoir, dès le commencement, nous fixer sur ce qu'on doit entendre par expérience en médecine; et c'est d'après ce principe bien établi que nous avons indiqué la différente manière d'agir de la saignée et de l'application des sangsues, quels en sont les résultats thérapeutiques, constatés par l'expérience des praticiens classiques, qui se renouvellent journellement. Nous n'avons pas omis de signaler les inconvénients graves qui doivent résulter d'un mauvais choix et d'une application intempestive. Il suit de notre travail, s'il remplit son but, outre l'indication précise des cas divers où l'une des deux méthodes d'évacuer du sang est préférable à l'autre, l'avantage de faire revenir de la marotte, si répandue depuis peu, de n'employer que des sangsues au lieu de la saignée : abus dont nous avons démontré les inconvénients. Nous avons en cela donné une preuve nouvelle qu'il n'est aucun point de médecine qui n'ait des rapports directs aux questions les plus importantes, et ne puisse influencer, tant sur la manière d'envisager les phénomènes physiologiques, que sur les méthodes curatives.



MÉMOIRE N^o 7.

Non est fingendum , nec excogitandum , sed inveniendum
quid natura faciat aut ferat.

Bacon , *De dignit. et augment. scientiarum.*

Notre but , dans cette dissertation , est de démontrer que , parmi les organes contenus dans la tête , le thorax et l'abdomen , il en est sur lesquels les saignées locales par les sangsues ont une action spéciale , qu'il en est d'autres au contraire qui sont plus directement assujettis à l'influence de la saignée générale ; qu'en somme , les sangsues appliquées sur la tête , le thorax ou l'abdomen , agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités.

Tant que l'on a étudié les lésions des fonctions de l'encéphale , comme celles des fonctions de plusieurs autres organes , sans les rallier aux organes eux-mêmes , on a méconnu la plupart des nuances des inflammations cérébrales. On trouve beaucoup de ces nuances disséminées dans les cadres nosographiques , isolées les unes des autres , et placées parmi les fièvres , les névroses , etc. Fidèles à leurs théories , les médecins prodiguaient les toniques , les anti-spasmodiques , etc. , et proscrivaient très-rigoureusement les émissions sanguines dans des affections où cependant l'expérience journalière démontre leur efficacité.

Le tableau qui représente les inflammations de l'encéphale occupe donc un cadre trop rétréci dans la

plupart des ouvrages de pathologie. Bichat même, à une époque qui n'est pas éloignée de nous, ne pensait pas que le cerveau pût s'enflammer primitivement, mais seulement par l'intermède de l'arachnoïde, dont les maladies étaient, suivant ce physiologiste, dix fois moins fréquentes que celles de la plèvre (a) : c'était singulièrement restreindre le nombre des cas où le cerveau pouvait s'enflammer.

Et cependant, quel organe a plus de connexions, de rapports avec toutes les parties de l'économie animale, que le cerveau ? Quel autre est plus excitable et plus susceptible d'être influencé, soit directement, soit indirectement, par le plus grand nombre des causes morbides ? Placé au centre du système nerveux, il reçoit, par l'intermède des nerfs, les impressions que déterminent, sur les différentes parties du corps, les nombreux modificateurs de l'organisme. Uni à tous les organes, par les liens de la plus étroite sympathie, il prend une part plus ou moins active dans le plus grand nombre des affections de ces organes.

Ces notions, peu exactes, sur les inflammations de l'encéphale, tiennent à la position même de cet organe, qui le rend inaccessible à nos sens. Dans les affections des organes de l'abdomen, on peut palper ces organes, à travers les parois flexibles de cette cavité, apprécier jusqu'à un certain point leur température, reconnaître leur gonflement, interroger leur sensibilité. Nous sommes entièrement privés de ces ressources, dans l'examen des maladies de l'encéphale. Nous n'avons pas non plus ici de moyens qui remplacent la percussion et l'auscultation médiate, dont les secours contribuent tant à éclairer le diagnostic des affections de la poitrine. Renfermé

(a) *Anatomie génér.*, t. 2, p. 563, éd. de M. Maingault.

dans une cavité dure et résistante , l'encéphale ne peut être soumis directement à aucun de nos moyens d'investigation ; ce n'est que d'après les lésions diverses de ses fonctions , que nous pouvons juger de l'état pathologique de l'organe.

L'inflammation peut affecter deux parties fort distinctes dans l'encéphale ; savoir : le cerveau proprement dit et ses membranes. Cette distinction est de la plus haute importance , pour déterminer combien l'action des sangsues appliquées sur la tête , diffère de celle de la saignée générale , sur les organes malades contenus dans cette cavité. En effet , comme nous tâcherons de le prouver plus bas , telle partie de l'encéphale est plus spécialement influencée par la saignée générale , telle autre par la saignée par les sangsues. Mais comment pouvoir établir directement ce point de doctrine ?

L'obscurité dont s'enveloppent les maladies de l'encéphale a empêché pendant longtemps les médecins de distinguer les phlegmasies du cerveau de celles des méninges. Les anciens confondaient ensemble ces deux affections ; et les modernes , malgré les efforts de Cullen et de M. Pinel pour assigner des caractères distinctifs à ces phlegmasies , n'étaient guère plus avancés sur ce point que les anciens. Le traitement de la céphalite et de la méningite dut donc nécessairement se ressentir de la confusion qui existait entre les symptômes propres à l'une et à l'autre maladie. Comment , en effet , d'après l'expérience , pouvoir assigner à des maladies qui n'étaient pas distinctes , un traitement particulier à chacune d'elles ? Comment s'assurer si tel ou tel moyen curatif , employé dans les inflammations de l'encéphale , agissait plutôt sur le cerveau que sur ses enveloppes , ou réciproquement ?

La lumière que M. Lallemand a répandue sur le

diagnostic de l'encéphalite et de l'arachnitis, n'a point encore dissipé les ténèbres qui couvrent le traitement propre à chacune de ces maladies. D'ailleurs ces deux affections existent le plus souvent simultanément, comme on peut s'en convaincre en lisant les observations précieuses rapportées par ce médecin ; c'est pourquoi il est en général nécessaire de les traiter l'une et l'autre à la fois.

Il n'y a donc toujours qu'une communauté de moyens curatifs entre la céphalite et l'arachnitis, et il est difficile de faire la part à chacune d'elles.

Or, avant de rechercher sur quelle partie de l'encéphale porte spécialement l'action des sangsues, sur quelle autre les saignées générales exercent particulièrement leur influence, consultons les maîtres de l'art, et voyons de quelle manière ils emploient les émissions sanguines dans le traitement des phlegmasies de cet organe.

Si l'on ouvre les auteurs, et qu'on cherche quelles règles ils ont établies relativement à la saignée, dans la phrénésie (et on sait que sous cette dénomination ils comprennent l'inflammation du cerveau et des méninges), on voit qu'ils recommandent les saignées générales conjointement avec les saignées locales. Tels sont les préceptes de Coelius Aurelianus, de Celse parmi les anciens, de Pringle, Stoll, Cullen, etc., parmi les modernes. A la vérité, quelques-uns de ces auteurs faisaient appliquer, sur la tête, des ventouses scarifiées au lieu de sangsues, mais on n'ignore point que les ventouses scarifiées n'ont pas une manière d'agir différente des sangsues, que, comme celles-ci, elles désemplissent les vaisseaux capillaires, et que même elles conviennent bien moins que les sangsues dans les phlegmasies aiguës, parce qu'elles causent plus de douleur et déterminent une plus grande irritation.

Coelius

Cœlius Aurelianus (b), Pringle, Stoll (c), recommandent l'application des sangsues à la tête.

Le passage de Pringle est trop remarquable pour que nous le passions sous silence : « L'inflammation » primitive du cerveau, dit cet auteur célèbre, exige » sur le champ des saignées amples et réitérées; et » l'on regarde le soulagement comme beaucoup plus » sûr, si l'on peut tirer le sang de la veine jugulaire. » Je n'ai jamais conseillé de couper l'artère des tempes, » parce que j'ai toujours trouvé de la ressource à appliquer à chacune trois ou quatre sangsues (d), après des » saignées réitérées du bras. On peut comparer l'avantage qu'on en retire aux effets d'une abondante hémorrhagie du nez. » (*Observat. sur les maladies des années*, pag. 118.)

Le professeur F. Lallemand, dans son excellent ouvrage sur les maladies de l'encéphale (e), met la saignée générale et la saignée par les sangsues au premier rang, dans le traitement des inflammations cérébrales, et les exemples de guérison rapportés par cet auteur sont bien propres à engager les médecins à suivre les préceptes qu'il donne.

Enfin, les meilleurs praticiens de nos jours emploient

(b) Alia dehinc diatrilo rasis partibus cucurbitam adponimus occipitio mitiganter, atque sub ipsâ fronte sanguisugas facimus inhærere quatuor vel quinque, ut non ex unâ parte detractio fieri sanguinis videatur, sed veluti circularis ut totum spiret atque relevetur caput. (CÆL. AUREL., t. 1., p. 34, edent. Haller.)

(c) STOLL, *Aphoris. de Boerh.*, trad. p. Mah., pag. 16

(d) Dans la suite, Pringle en faisait quelquefois appliquer six à chaque tempe.

(e) *Recherches anatomi-path. sur l'encéph. et ses dépend.*

habituellement les saignées générales de concert avec les saignées par les sangsues , dans le traitement des maladies qui nous occupent , et ils ont à se féliciter d'une telle pratique.

Quelle est la conséquence qui découle naturellement de ces principes ? C'est que la saignée locale par les sangsues agit sur l'encéphale autrement que la saignée générale ; et en effet , si la manière d'agir de l'une était la même que celle de l'autre , pourquoi les auteurs anciens et modernes auraient-ils recommandé , dans les inflammations cérébrales , les saignées locales concurremment avec les saignées générales ? Pourquoi les plus habiles médecins de nos jours combindraient-ils ces deux moyens thérapeutiques , dans le traitement de ces maladies ? L'emploi de la saignée générale , d'après cette hypothèse , devrait dispenser , dans tous les cas , de l'application des sangsues : or , il n'en est pas ainsi. L'expérience a donc appris que les sangsues agissaient sur l'encéphale d'une manière différente que la saignée générale. Nous tâcherons de déterminer dans la suite en quoi consiste cette différence.

Nous venons de voir quels préceptes les auteurs anciens et modernes ont donnés , relativement aux émissions sanguines dans la phrénésie.

Mais cette maladie n'existe pas toujours , au degré où l'ont décrite ces auteurs. Cette agitation extrême , ces symptômes d'exaltation générale , de réaction puissante du système vasculaire , sont loin d'être constants. Il est des nuances d'inflammations cérébrales bien moins tranchées , bien plus obscures.

Ces maladies peuvent affecter des vieillards débiles , de jeunes enfants , des sujets épuisés par de longues infirmités , par une mauvaise nourriture ; elles peuvent s'allier à des affections d'autres organes , qui déjà ont consumé les forces des malades ; en un mot , il peut y

avoir faiblesse générale, en même temps qu'il existe une inflammation au cerveau. On ne peut certainement pas alors suivre à la lettre les règles établies par les auteurs, relativement aux émissions sanguines, dans le traitement de la phrénésie. Les saignées avec la lancette, abondantes et répétées, telles qu'ils les ont conseillées dans cette maladie, feraient certainement, dans ces cas, encourir aux malades le plus imminent danger, et pourraient même devenir mortelles. Il faut avoir égard à l'âge, aux forces des malades, aux complications qui se présentent. Très-souvent on doit s'abstenir entièrement des saignées générales : or, l'expérience a appris que les sangsues pouvaient être employées avec beaucoup d'avantage, dans un grand nombre de circonstances où les saignées avec la lancette seraient dangereuses. M. Lallemand nous fournit, dans son excellent ouvrage, un exemple qui confirme cette assertion de la manière la plus satisfaisante.

« M. Remy, tapissier à Metz, âgé de soixante et
 » quelques années, depuis longtemps tourmenté par
 » une affection goulteuse, qui avait entièrement déformé
 » les doigts des mains et des pieds, travaillant aux
 » décorations du théâtre, dans le commencement du
 » mois de septembre 1818, se laissa tomber dans l'or-
 » chestre, perdit un instant connaissance, et bientôt
 » relevé, ne se plaignit que d'une légère douleur de côté,
 » qui se dissipa quelques jours après; il reprit ses tra-
 » vaux, et cet accident fut oublié. Au bout d'environ
 » quinze jours, on remarqua du trouble dans ses idées,
 » de l'altération dans sa mémoire, de l'assoupissement;
 » la parole devint embarrassée. On appliqua cinq à
 » six sangsues au cou; bientôt le malade fut obligé de
 » garder le lit, le bras droit était paralysé, et de
 » temps en temps agité de mouvements convulsifs; le
 » bras gauche se portait habituellement vers la tête, ou

» bien la main était en mouvement comme pour ra-
 » masser des corps étrangers. Les parents ayant oublié
 » de parler de la chute faite quinze jours auparavant ,
 » la maladie fut traitée comme une fièvre essentielle
 » jusqu'au moment où cette circonstance fut connue des
 » médecins , c'est-à-dire jusque vers le neuvième ou
 » dixième jour. C'est à cette époque seulement , qu'étant
 » en vacance , je vis le malade pour la première fois.
 » Il venait d'éprouver , presque coup sur coup , deux
 » syncopes très-longues et si graves qu'on avait pu
 » croire un instant qu'il était mort. Les membres du
 » côté droit étaient fléchis , ainsi que les doigts ; on
 » ne pouvait étendre le bras ni ouvrir la main sans
 » éprouver de la résistance ; la peau était tout-à-fait
 » insensible de ce côté et à peine sensible de l'autre ;
 » les paupières étaient fermées , les yeux renversés ,
 » divergents , insensibles à la lumière ; perte complète
 » de l'ouïe et de l'intelligence ; tout le corps était
 » couvert d'une sueur froide et visqueuse ; la respira-
 » tion était pénible , fréquente , stertoreuse ; le pouls
 » avait disparu dans les artères radiales ; on sentait à
 » peine les battements des carotides. Dans cet état
 » désespéré , le malade semblait n'avoir plus que quel-
 » ques heures à vivre : on ne pouvait rien attendre des
 » moyens ordinaires ; les vésicatoires , les synapismes
 » auraient agi trop lentement et trop faiblement pour
 » reveiller la vie prête à s'éteindre. Je proposai d'ap-
 » pliquer de l'eau bouillante sur les mollets , ensuite
 » sur les cuisses , et en même temps de la glace pilée
 » sur la tête. Cet avis fut adopté par les médecins pré-
 » sents , mais avec répugnance , parce qu'il était en
 » quelque sorte pénible de troubler l'agonie d'un mo-
 » ribond , avec la ferme conviction que les moyens
 » qu'on allait employer seraient inutiles.

» Au moment où j'appliquai l'eau bouillante aux

» jambes , le malade fit un mouvement brusque de tout
 » le corps , le bras gauche s'agita , les paupières s'ou-
 » vrirent , le pouls se fit sentir au bras et prit de la
 » fréquence. Une demi-heure après , lorsque je l'appli-
 » quai aux cuisses , l'effet fut encore plus sensible , la
 » face se colora , le pouls se développa et devint en-
 » core plus fréquent. Alors on appliqua la glace pen-
 » dant deux heures ; le malade sembla se réveiller ,
 » il porta sa main gauche à la tête comme pour en
 » ôter la glace. On la retira quand la peau du front
 » parut très-froide ; on la remit dès qu'elle fut ré-
 » chauffée. Le soir , le pouls était résistant , la face
 » rouge , surtout le nez (dix sangsues au cou , conti-
 » nuation de la glace pendant toute la nuit). Le len-
 » demain , bras gauche plus sensible , mouvements
 » volontaires assez faciles , peu de changement du côté
 » droit , respiration plus facile. Le soir , nouvelle con-
 » gestion cérébrale , semblable à celle de la veille (six
 » sangsues au cou , continuation de la glace pendant
 » la nuit). Le surlendemain , un peu de sensibilité dans
 » la peau du bras droit (eau de veau émétisée) ; le
 » soir , plusieurs applications de glace sur la tête.

» M'étant absenté pendant huit jours , je fus fort sur-
 » pris à mon retour de trouver le malade à son séant ,
 » et mangeant du raisin. On avait continué l'usage de
 » légers purgatifs ; quand la figure était un peu plus in-
 » jectée que de coutume , on appliquait la glace sur la
 » tête. On avait d'abord donné quelques cuillerées de
 » bouillon , quelques gouttes de vin ; le malade avait
 » commencé par entendre , par suivre des yeux les corps
 » qu'on en approchait , ensuite il reconnut à une montre
 » l'heure qu'il était , etc. Bientôt il fut en état de se
 » lever et de marcher ; le bras droit resta plus long-
 » temps faible que la jambe ; mais , au bout de deux
 » mois , il avait repris toute sa force. Une circonstance

» que je ne dois pas omettre, c'est que les plaies produites par l'eau bouillante étant très-profondes, suppurèrent considérablement et furent plus de cinquante jours avant de se cicatriser. Je crois que l'intensité et la continuité de cette inflammation a contribué pour beaucoup à consolider la guérison.

» J'ai vu encore cette année M. Remy, il n'a rien perdu de ses facultés intellectuelles, ni de sa vivacité. »
(*Lettre deuxième, page 297.*)

On voit, dans cette observation remarquable, un homme déjà avancé en âge, épuisé par les infirmités, réduit presque à l'agonie par une maladie excessivement grave, qui durait déjà depuis plusieurs jours, dont la sensibilité se réveille par l'application de l'eau bouillante. Cependant il se fait le soir, pendant plusieurs jours, une congestion cérébrale, contre laquelle l'état de faiblesse du patient ne permettait pas d'employer la saignée générale. Le médecin, en mettant en usage ce moyen curatif, eût certainement compromis les jours du malade, et couru les risques de le voir périr sous la lancette. L'application de dix sangsues le premier jour, puis de six le jour suivant, produisit les résultats les plus avantageux; les congestions diminuèrent d'intensité, et finirent enfin par céder entièrement aux applications de glace sur la tête.

Les anciens ont divisé les apoplexies en sanguines et en séreuses. Quoique cette distinction ne repose pas sur des bases bien solides, puisque les symptômes qu'ils ont assignés à ces affections dépendent le plus communément d'un même état morbide, et qu'il est impossible d'ailleurs de distinguer pendant la vie l'épanchement séreux de l'hémencéphale, elle est cependant fort importante dans la pratique. Les saignées larges et répétées, recommandées par les auteurs dans l'apoplexie sanguine, sont entièrement contre-indiquées dans ce qu'ils nomment

apoplexie séreuse, par l'âge, la débilité des malades, la faiblesse du pouls, la pâleur de la face, etc. Or, l'exercice journalier de la médecine apprend qu'il y a beaucoup de degrés intermédiaires entre ces deux extrêmes d'une même maladie, et que très-souvent les sangsues sont une ressource très-précieuse, dans bien des cas où la prudence défend l'emploi des saignées générales.

La prédominance dont jouit l'encéphale, dans le premier âge de la vie, dispose singulièrement cet organe aux maladies. Il s'affecte à cet âge sous l'influence des causes les plus légères, et il participe fort souvent aux affections des autres organes. De là, la fréquence des mouvements spasmodiques, des convulsions; de là aussi cette maladie si redoutable, connue sous le nom d'*hydrocéphale aiguë*, et qui est en quelque sorte le triste apanage de l'enfance.

Les inflammations cérébrales ne doivent pas être traitées chez les enfants avec la même énergie que chez les adultes. Il faut en général n'employer les saignées avec la lancette qu'avec beaucoup de réserve; on doit même très-souvent s'en abstenir totalement.

Chez l'enfant, le système lymphatique prédomine beaucoup sur le système vasculaire; celui-ci est encore peu développé, et la pléthore est très-rare à cet âge de la vie. Le principal organe de la circulation, doué encore de peu d'énergie, pourrait être jeté, par la saignée avec la lancette, dans un affaiblissement dont il se relèverait avec peine. C'est donc avec raison que les médecins s'en tiennent presque exclusivement aux saignées locales par les sangsues, surtout dans les phlegmasies cérébrales de la première enfance.

Dans les convulsions qui viennent si fréquemment assaillir l'enfant, pendant le travail pénible de la dentition, Alphonse Leroy a eu très-souvent l'occasion d'observer les bons effets de l'application des sangsues derrière les oreilles.

M. Gardien prescrit la même pratique dans cette maladie. « Si l'enfant , dit-il , est fort et sanguin ; s'il a » le visage rouge , les yeux saillants , ou bien s'il est dans » l'assoupissement dans l'intervalle des attaques , on » doit appliquer deux sangsues derrière chaque oreille » et aux tempes ; car ces signes sont l'indice que le » sang se porte à la tête et y séjourne. L'enfant est » menacé de périr d'apoplexie , si on ne dégorge pas » promptement la tête. Les sangsues me paraissent plus » propres à dégorger le système capillaire cérébral , que » la saignée du pied , recommandée par M. Désessards , » qu'il croyait surtout convenir quand les enfants ont » la tête grosse. L'irritation que produisent leurs piqûres » doit être considérée comme propre à attirer les fluides » à l'extérieur , en même temps qu'elle dégorge les » capillaires. » (*Traité compl. d'accouch. et des mal. des filles, des femmes et des enf., t. 4, p. 252.*)

Il faut avoir égard , avons-nous dit , dans l'emploi des émissions sanguines , aux complications diverses des phlegmasies cérébrales.

Or , si nous voulons voir ces phlegmasies alliées avec d'autres maladies compliquées avec des affections d'autres organes , il faut jeter un coup-d'œil sur les tableaux qui représentent les fièvres dites *essentiels* des auteurs.

Dans la synoque ou fièvre inflammatoire , l'irritation cérébrale se reconnaît à la céphalalgie , à la rougeur de la face , aux bouffées de chaleur que le malade éprouve dans cette partie , aux battements des artères temporales , à la rougeur des yeux , qui deviennent larmoyants , étincelants , à la sensibilité de ces organes , qui ne peuvent supporter la lumière , aux tintements d'oreilles , etc. Cette nuance d'encéphalite coïncide , dans la synoque , avec la surexcitation du centre de l'appareil circulatoire et des symptômes plus ou moins prononcés d'irritation
d'autres

d'autres organes , tels que le poumon , le foie , l'estomac , l'utérus , etc.

Dans les fièvres dites cérébrales , tiphodes , ataxiques , adynamico-ataxiques , gastro-ataxiques , l'inflammation de l'encéphale fait encourir au malade le plus imminent danger , de concert avec les phlegmasies des organes les plus importants de l'économie animale.

Le médecin , dans ces fièvres , tout en s'occupant du traitement de la maladie de l'encéphale , doit bien se garder de perdre de vue celui des autres affections qui la compliquent , et auxquelles souvent elle est venue s'ajouter. Là se rapporte ce que les auteurs ont dit de la phrénésie fausse.

« *Si verò phrenitis ab alio morbo inflammatorio jam facto oritur* , dit Boerhaave (f) , *ante omnia attendendum* ,
 « *an genius ejus mali putiatur adhiberi modo dicta* (g) ,
 « *si non , tum curanda ex methodo illi morbo debita , semper additis derivantibus et topicis remediis.* »

Lorsque ces affections se manifestent chez des individus pléthoriques , que le pouls est fort , plein , fréquent , qu'il y a chaleur à la peau , etc. , ce qui est ordinaire dans les fièvres inflammatoires , ce qui arrive quelquefois dans les fièvres ataxiques , alors il ne serait pas suffisant de se borner aux saignées locales par les sangsues ; la saignée générale est nécessaire. Les médecins les plus célèbres , Chirac , Pringle , Wansvieten , Stoll , ne faisaient pas difficulté de faire ouvrir la veine dans certaines fièvres malignes.

Mais lorsque ces symptômes de surexcitation de l'ap-

(f) *Aphoris.* 782.

(g) *Aphoris.* 781. Dans lequel Boerhaave indique le traitement de la phrénésie vraie : « *Venæ sectio instituenda larga , per amplum vulnus* , etc. »

pareil vasculaire n'existent pas, lorsque la maladie cérébrale se manifeste chez des individus plutôt nerveux que sanguins, épuisés par les jouissances ou les privations, lorsqu'elle s'ajoute à une affection d'un ou de plusieurs organes, qui déjà a porté une atteinte funeste aux forces de l'économie animale, lorsque surtout c'est une affection gastrique qui prédomine, l'expérience a démontré qu'on ne pouvait pas alors recourir impunément aux saignées avec la lancette; il vaut mieux traiter l'affection cérébrale par des émissions sanguines locales.

» Si on a négligé la maladie dans son premier période, ou bien si, après les rémissions ou les intermissions, elle vient à se changer en fièvre continue, on doit ouvrir la veine si le pouls le peut permettre. Mais en quelque état qu'il soit, si la tête est affectée d'un délire ou d'une douleur, il faut appliquer les sangsues aux tempes et un large vésicatoire aux épaules. »

(PRINGLE. — *De la cure des fièv. d'autom., remitt. et intermitt., des camps et de celle des pays bas et marécag.*, p. 185.)

Les auteurs les plus célèbres ont signalé les mauvais effets des saignées générales, dans le traitement des phlegmasies cérébrales, compliquées d'inflammation gastrique.

Dans la fièvre continue des années 1673, 74, 75, observée à Londres par Sidenham, et dont les symptômes nous représentent une inflammation de l'encéphale (h),

(h) Ut plurimum affliciebatur æger dolore capitis et dorsi satis atroci, stupore item. — Inter hujusce febris symptomata eminebat affectus quidam comati haud dissimilis, quo correptus æger obstupibat, delirabatque, etc.

compliquée de gastrite (i), et quelquefois d'une inflammation du poumon (j), cet illustre médecin remarqua que les saignées générales, plusieurs fois répétées, ne soulageaient point les malades, à moins qu'il n'y eût des symptômes d'inflammation aux poumons ; ce qui arrivait quelquefois au commencement du printemps, et par l'effet d'un régime échauffant. (k)

Stoll décrit une nuance d'encéphalite compliquée de gastro-antérite, où les saignées générales produisaient de très-mauvais effets.

» Un mal de tête particulier, dit ce grand observa-
 » teur (l'appellerai-je *biliéux* ?), accompagne presque
 » toutes les maladies bilieuses. Il est souvent très-con-
 » sidérable ; il semble au malade que sa tête va se fendre ;
 » en sorte qu'il croit pouvoir obtenir quelque soula-
 » gement en se la serrant fortement avec ses mains,
 » ou en se la faisant serrer par d'autres, et il réclame
 » vivement ce service. Cette douleur occupe tantôt
 » l'occiput, tantôt le front, souvent même toute la
 » tête : elle observe des époques fixes où elle tour-
 » mente plus violemment ; quelquefois la face est
 » rouge, les yeux brillants ; mais le plus souvent la
 » face est d'un vert pâle, qui teint aussi le blanc des

(i) Quod si excalefieret æger ultra ordinariam febris sortem, lingua aridissima erat cum flavedine subfusca; sitis etiam intendebatur.

(j) Etenim primo quo invadebat anno, uti et vere insequente, symptomata pleuritica feбри superveniebant. (SYDENH., *Oper. med.*, t. 1, p. de 136 à 137.)

(k) Post regimen justo calidius, præsertim primo vere quo invadebat, sc. anno 1674, quo tempore a solis accensu occasionem nactus, ad genus peripneumonikum videbatur accedere. (*Idem*, p. 138.)

» yeux. La langue, la gorge, les rapports, la pesanteur de l'estomac, sa sensibilité au toucher, des hypocondres tendus, élevés, leur douleur aiguë ou gravative, les borborygmes, les vents, une diarrhée légère et spontanée, annoncent clairement qu'une matière étrangère surcharge l'estomac, et qu'elle est la cause de tous ces accidents, que l'on adoucit rarement en provoquant des selles.

» La maladie augmentait peu à peu, et à la fin, ou les malades mouraient, ou ils ne se rétablissaient que très-difficilement; mais si on les saignait, bientôt après tous les symptômes s'aggravaient.

» J'ai vu quelques malades qui, ayant été saignés, déliraient sur-le-champ. » (STOLL, *Méd. prat.*, t. 1^{er}, p. 26 et 27, trad. Mah.)

Le médecin de Vienne établit une grande différence, sous le rapport du traitement, entre la phrénésie inflammatoire et la phrénésie bilieuse; autant les saignées avec la lancette lui paraissent avantageuses dans la première, autant, dans la seconde, elles lui semblent contraires au génie du mal (1).

Nous verrons bientôt, en parlant de l'influence des sangsues sur la membrane muqueuse gastro-intestinale enflammée, que le caractère de ces affections gastriques ne répugne pas ainsi aux émissions sanguines locales.

Nous venons d'établir que,

1^o Les saignées générales, recommandées par les médecins les plus célèbres, et indispensables dans les inflammations de l'encéphale, sauf les exceptions nombreuses que nous avons indiquées, ne devaient point dispenser en général des saignées locales par les sangsues;

2^o Que les saignées locales par les sangsues devaient

(1) *De la cause et du siège de la phrénésie*, ibid, t. 2, p. 107.

être exclusivement employées dans un grand nombre de ces affections où les saignées avec la lancette étaient contre-indiquées.

Continuons d'examiner l'influence des émissions sanguines sur les organes des autres cavités, afin de faire ressortir de plus en plus la différence dans la manière d'agir de ces deux modes de saignées.

Qu'à la suite d'un exercice violent du poumon, ou de l'impression brusque d'un air froid, après une course forcée, un individu éprouve un sentiment d'ardeur dans la poitrine, de l'oppression, de la difficulté de respirer, avec toux et expectoration sanguinolentes, pouls fort, fréquent, développé, rougeur de la face, il n'est aucun médecin instruit qui, dans un cas semblable, négligeât la saignée avec la lancette, et qui ne la répétât plus ou moins, suivant l'âge, les forces, etc., du malade.

L'évacuation lente et tardive des sangsues produirait bien peu d'effets sur un organe qui, dans l'état naturel, donne passage au sang de toutes les parties du corps. Il faut, dans la pneumonie, opérer une déplétion prompte et instantanée, et l'expérience a constaté l'efficacité des saignées copieuses et faites par une large ouverture. Telle est la pratique qu'ont adoptée tous les médecins, depuis Hippocrate jusqu'à nous.

La phlébotomie, à laquelle on a recours en pareil cas, diminue l'irritation et la congestion locale du poumon, et facilite en outre le jeu de cet organe, en réduisant directement la masse du sang veineux qui y aborde. Or, l'inspection cadavérique démontre que le sang veineux joue un grand rôle dans la production des inflammations pulmonaires.

On voit tous les jours des hémopthisies opiniâtres céder tout-à-coup à l'emploi de ce moyen héroïque.

Ce que nous venons de dire de l'efficacité des saignées

avec la lancette dans la pneumonie , peut s'appliquer en partie aux phlegmasies du cœur , du foie , du rein , de l'utérus , etc. L'expérience a appris que ces organes enflammés se trouvaient très-avantageusement modifiés par l'ouverture des gros vaisseaux : là , l'application des sangsues est un moyen très-secondaire.

Mais si aux symptômes de la phlegmasie du parenchyme pulmonaire , il se joint , dans un des points de la poitrine , une douleur aiguë , superficielle , augmentant par les mouvements de la respiration ; si , en un mot , la plèvre participe à l'état morbide du poumon , alors tous les praticiens savent combien il est avantageux de combiner les saignées locales avec les saignées générales. C'est dans ces circonstances que Aëtius , Paul d'OEgine , Trellien , Celse , Joubert , Rivière , Lancisi , Cullen , faisaient appliquer des ventouses scarifiées sur la partie malade ; mais les saignées locales par les sangsues sont bien préférables à ce dernier moyen. Elles ont l'influence la plus directe sur la plèvre enflammée , et enlèvent , comme par enchantement , les douleurs pleurétiques les plus aiguës , qui ont résisté à la phlébotomie.

» Je pense , dit l'illustre auteur de la nosographie
 » philosophique , que , d'après les propriétés connues
 » des membranes séreuses et de leurs phlegmasies , les
 » saignées qui conviennent quelquefois , relativement
 » aux dispositions de l'individu , ont en général un
 » effet très-indirect sur les inflammations de la plèvre ;
 » que la saignée locale , par l'application des sangsues ,
 » est bien mieux adaptée au changement favorable qu'on
 » veut produire sur la partie affectée , c'est-à-dire , à un
 » dégorgement de la membrane enflammée ; que ce
 » moyen , appliqué à temps , rend la douleur bien moins
 » dre , diminue notablement les autres symptômes , et
 » favorise singulièrement la résolution de l'état inflam-

» matoire, en le secondant d'ailleurs par les autres
 » secours généraux qui sont en usage contre les phlegma-
 » sies de la poitrine (m). »

L'opinion de M. Broussais, sur les avantages que l'on retire de l'application des sangsues, dans la pleurésie, est tout-à-fait conforme à celle de M. Pinel.

» La saignée générale, dit-il, est beaucoup moins
 » nécessaire à la pleurésie qu'à la péripleurésie. Il n'en
 » est pas ainsi des saignées locales; les sangsues, les
 » ventouses scarifiées sont toujours fort utiles aux dou-
 » leurs pleurétiques. L'ouverture des grosses veines
 » devrait être réservée pour les cas où le sujet est dans
 » un état évident de pléthore, et pour ceux où le paren-
 » chyme partage ou paraît partager l'irritation de la
 » membrane séreuse (n). »

Les saignées locales par les sangsues n'ont pas moins d'influence sur le péritoine enflammé, qu'elles n'en ont sur la séreuse pulmonaire. Je sais bien que très-souvent on a recours aux saignées générales dans la péritonite; mais ce moyen thérapeutique est dirigé moins contre l'inflammation de la séreuse abdominale, qu'employé pour combattre l'état pléthorique du malade ou diverses complications qui le réclament. La saignée avec la lancette n'a, par elle-même, qu'un effet fort indirect sur l'inflammation du péritoine.

Les préceptes relatifs aux émissions sanguines, que donne M. Broussais, dans le traitement de cette maladie, nous paraissent très-conformes à l'expérience.

» Comme les phlogoses des membranes ne produisent
 » un pouls dur que chez les sujets vigoureux ou rem-
 » plis de sang, ceux-là seront aussi les seuls auxquels

(m) *Nosograph. philos.*, t. 2, p. 424, édit. 1813.

(n) *Hist. des phlég. chroniq.*, t. 1, p. 279, 2^e édit.

» la saignée générale sera vraiment utile. On la prati-
 » quera donc toutes les fois que l'on rencontrera un
 » pouls plein, fréquent, et une forte chaleur. Lorsque
 » ces symptômes manqueront, elle pourra encore être
 » utile si les malades sont secs, musculeux, colorés,
 » jeunes, parce que l'excès de la douleur peut arrêter
 » le développement du cœur : dans ce cas il est toujours
 » bon de commencer par une évacuation de sang assez
 » copieuse.

» Mais, soit qu'on ait d'abord fait ouvrir une grosse
 » veine, soit que le défaut d'énergie du patient ait
 » fait rejeter ce moyen, il faut toujours, à moins
 » d'une faiblesse extrême, ou d'une diathèse scorbu-
 » tique manifeste, il faut, même quand on craindrait
 » le typhus, recourir aux saignées locales. Les sangsues
 » me paraissent préférables aux ventouses, qui sont
 » trop douloureuse pour l'état aigu. (o) »

Les sangsues ont-elles une action aussi immédiate sur l'arachnoïde que sur les séreuses thorachique et abdominale ?

L'analogie l'indique, mais l'expérience n'a pas encore prononcé sur cette question d'une manière très-positive, parce que l'inflammation de l'arachnoïde n'a pas encore été suffisamment étudiée seule et indépendamment de la phlegmasie du cerveau; parce que ces deux maladies existent le plus souvent simultanément, et que, comme nous l'avons déjà dit, on ne connaît pas les agents qui modifient plutôt l'arachnoïde que le cerveau lui-même. Cependant nous pensons que les médecins ont résolu d'une manière tacite la question que nous venons de nous proposer, en reconnaissant les avantages que l'on retire des saignées locales, dans les inflammations de l'encé-

(o) *Hist. des phlég chroniques*, t. 2, p. 521.

phale. En effet , remarquons que les saignées locales sont employées conjointement avec les saignées générales dans ces affections , et que , comme nous l'avons dit , celles-ci ne doivent pas dispenser de celles-là. C'est donc reconnaître aux sangsues une manière d'agir particulière , différente de celle des saignées générales. Or , cette action spéciale ne porte point sur le cerveau lui-même. Quel est le praticien qui s'en rapporterait uniquement à l'application des sangsues , même en très-grand nombre , dans une hémencéphale , dans une encéphalite intense ? Cette action des sangsues influence donc spécialement l'arachnoïde. On doit donc conclure , d'après l'analogie et d'après l'expérience , que les saignées locales par les sangsues ont , sur l'arachnoïde enflammée , de même que sur la plèvre et le péritoine affectés de phlogose , une manière d'agir particulière et différente de celle de la saignée générale.

Les membranes muqueuses pulmonaire et gastro-intestinale , sont , de même que les membranes séreuses dont nous venons de parler , spécialement modifiées par l'action des sangsues.

La prévention que les personnes du monde ont contre la saignée générale dans les catarrhes pulmonaires est assez bien fondée. Il est certain que ce moyen thérapeutique peut enlever beaucoup de force à l'organisme , sans influencer d'une manière bien avantageuse la membrane muqueuse enflammée.

Employée fréquemment dans les catarrhes pulmonaires , à une époque où , expliquant tous les phénomènes vitaux par les lois de l'hydraulique , les médecins s'imaginaient , à l'aide de ce moyen , pouvoir dégorger les plus petits vaisseaux et détruire l'obstruction , la saignée est abandonnée presque entièrement de nos jours , par tous les bons praticiens , dans le traitement de ces maladies.

On ne la pratique plus que chez les sujets pléthoriques, sanguins, affectés de bronchites intenses, et lorsqu'on a des raisons de penser que le parenchyme participe à l'inflammation de la muqueuse, dans ces maladies, que M. Pinel place sur les confins du catarre pulmonaire et de la pneumonie.

Les sangsues sont loin d'avoir les inconvénients de la saignée générale dans les catarrhes pulmonaires : à la vérité, un grand nombre de ces maladies guérit sans émissions sanguines d'aucune espèce, et par le secours seul des moyens généraux indiqués dans les phlegmasies de poitrine ; mais néanmoins, l'application des sangsues sur le thorax est d'une grande utilité dans les catarrhes pulmonaires qui ont une certaine acuité, et dans la coqueluche, qui n'est, d'après M. Jadelot, qu'une bronchite accompagnée d'une lésion particulière des nerfs (p).

La saignée générale, recommandée par Boerrhaave, Stoll, Cullen, dans le traitement de la gastrite aiguë, intense, désignée par le dernier de ces auteurs célèbres sous le nom d'inflammation phlegmoneuse de l'estomac, est loin de convenir dans toutes les nuances de gastrites. L'expérience a appris que ce moyen curatif ne devait être mis en usage que dans les gastrites aiguës, accompagnées d'une surexcitation considérable de l'appareil sanguin, chez les individus très-pléthoriques, lorsqu'il existe une complication de pneumonie, d'hépatite bien prononcée, etc. ; encore, dans ces cas, la saignée générale ne peut point dispenser le médecin d'avoir recours à l'application d'un plus ou moins grand nombre de sangsues sur la région épigastrique.

Dans la plupart des autres cas, les saignées générales

(p) *Formul. des hôpit. civ. de Paris*, par M. Ratier.

sont inutiles, et peuvent même fréquemment devenir nuisibles.

Des auteurs recommandables ont consigné dans leurs écrits les résultats fâcheux produits par les saignées avec la lancette, dans les nuances de gastrites décrites par eux, sous la dénomination de fièvres gastriques, et même dans plusieurs maladies inflammatoires compliquées de gastrites.

Baillou rejette entièrement ce moyen du traitement des pleurésies compliquées d'une affection gastrique.

« *Cùm dolores vagabundæ tenent nothas costas, et continuatione membranarum attingunt aliquandò mammas et partes sterni anteriores, cautè videre oportet, an propter ventris inferioris cacochymiam, à quâ, propter vapores elevatos, dolores surgunt, et sensio adsit doloris, an causa ipsa a partibus superioribus pendeat, an verò in thorace ipso sit, vulgò secetur vena, undelicet sit dolor, idque male. Quis enim nescit, si dolor iste agnoscat causam in ventre inferiore, non modo non prodesse phlebotomiam, sed etiam sæpè nocere, quòd attractio fiat a partibus inferis, et si nundùm adsit pleuritis, ea per venæ sectionem acceleratur* ». BAILLOU, *Epid.*

Stoll fait la description d'une maladie qui régna à Vienne, dans le mois de mars de l'année 1776, sous le nom de pleurésie ou de péripleurésie bilieuse, dans laquelle ce grand observateur remarqua les effets funestes de la saignée avec la lancette.

« La saignée, dit-il (q), faisait plus de mal qu'aucun autre remède, à moins qu'il n'y eût en même temps inflammation (r). En effet, après la saignée, l'oppression de poitrine devenait plus forte, la diffi-

(q) *Méd. prat.*, p. 12.

(r) Il y avait bien sans doute inflammation; mais, comme le

» culté de respirer plus grande , le pouls petit et fréquent ,
 » la chaleur excessive ».

On a lieu de se convaincre , par la lecture des écrits de Stoll , combien cet auteur désapprouvait l'usage de la saignée générale dans les maladies bilieuses , maladies qu'il avait vues en effet très-souvent aggravées sous l'influence de cet agent thérapeutique. Considérant le sang comme le *modérateur de la bile* (s) , il ne pratiquait la saignée avec la lancette , dans le traitement des affections gastriques , que lorsque la surexcitation de l'appareil vasculaire et la pléthore en réclamaient l'emploi (t).

Nous ne partagerons point sans doute l'opinion d'un grand nombre d'auteurs estimables , sur l'étiologie des affections gastriques ; nous n'adopterons pas non plus les règles de traitement qu'ils ont prescrites dans ces maladies. Séduits par des théories mensongères , ils attribuaient tous les phénomènes des affections gastriques aux ravages d'une bile ennemie , qu'ils faisaient voyager dans toute l'économie animale , au gré d'une imagination prévenue ; et , dans le traitement , ils ne se proposaient rien autre chose que d'expulser cette humeur

remarque très-bien M. Pinel dans une note (p. 7) , les symptômes décrits par Stoll indiquent plutôt un catarrhe pulmonaire compliqué d'une affection gastrique , qu'une pneumonie.

Au reste , l'auteur développe son idée plus bas , en ces termes :

« Il arriva souvent que l'amas de la saburre dans les premières
 » voies et son absorption produisaient le mouvement fébrile duquel
 » résultait la diathèse inflammatoire du sang. On avait alors une
 » véritable inflammation , ou des poumons , ou des muscles , ou
 » des membranes et des tendons , principalement dans les articu-
 » lations , etc. » (*Méd. prat.* , p. 13.)

(s) *Ibid* , t. 1 , p. 255.

(t) *Ibid* , t. 1 , p. 256.

malfaisante , cause de tous les désastres. L'anatomie pathologique , une saine physiologie , ont fait justice de ces erreurs , qui ne reposaient sur aucun fondement solide. Mais si les théories de ces auteurs nous paraissent surannées aujourd'hui , leurs observations nous restent ; et il est constant , d'après ces observations , que les saignées générales ne conviennent point dans les inflammations gastro-intestinales , sauf les exceptions que nous avons indiquées.

Il n'en est pas de même des saignées locales par les sangsues ; l'observation journalière démontre leur efficacité dans ces maladies , et depuis qu'on les met en usage dans les fièvres gastriques , conjointement avec les autres moyens anti-phlogistiques usités en pareil cas , on ne voit plus aussi fréquemment ces maladies s'aggraver et dégénérer , comme on le disait jadis , en fièvres ataxiques et adynamiques.

Il résulte de ce qui précède , que les saignées locales par les sangsues ont une action spéciale et bien supérieure à celle des saignées générales sur les organes membraneux de la tête , du thorax et de l'abdomen ;

Que les saignées générales , au contraire , modifient les organes parenchymateux de ces cavités d'une manière bien plus directe que les saignées locales par les sangsues ;

Que , néanmoins , celles-ci sont d'une grande ressource dans les phlegmasies de ces derniers organes , lorsque l'âge , les forces des malades ou diverses complications s'opposent à l'emploi des saignées avec la lancette.

Cette différence entre les avantages médicaux que l'on retire des sangsues et de ceux que procurent les saignées générales , nous paraît tenir à deux causes :

1° A la différence de vaisseaux sur lesquels agit chacune d'elles ;

2° A la manière diverse dont elles opèrent la déplétion de ces vaisseaux.

Le sang, parvenu dans le système capillaire, est tout-à-fait hors de l'influence du cœur et des artères. Sa circulation est entièrement assujettie à la vitalité des petits vaisseaux qu'il parcourt. Cette vérité, déjà entrevue par Bordeu, a été mise dans tout son jour par Bichat.

Aussi la circulation capillaire est-elle souvent troublée, sans que la circulation générale s'en ressente. Combien d'inflammations locales, sans trouble général ! Combien ne voit-on pas de catarrhes pulmonaires et même de gastrites, sans réaction du système vasculaire, sans fièvre, en un mot ! Morgagni parle, d'après Albertinus son maître, et d'après ses propres observations, d'entérites terminées par la gangrène, sans avoir présenté de phénomènes fébriles.

Or, puisque le sang est, dans le système capillaire, assujetti à des lois indépendantes de l'impulsion du cœur, on conçoit que, dans les inflammations des parties où se distribue exclusivement cet ordre de vaisseaux, on pourrait opérer une grande déplétion dans le système vasculaire par le moyen de la saignée générale, soustraire à l'organisme une grande quantité de sang, sans en enlever beaucoup à ces parties. Voilà la raison pour laquelle la saignée capillaire par les sangsues est bien préférable à l'ouverture des gros vaisseaux, dans les inflammations des membranes qui, comme le péritoine, la plèvre, l'arachnoïde, la muqueuse gastro-pulmonaire, ne reçoivent que des vaisseaux capillaires, et dans lesquelles, par conséquent, la circulation se fait hors de l'influence du cœur et des artères.

C'est parce qu'ils ignoraient cette ligne de démarcation si bien tranchée qui existe entre le système vasculaire d'une part, et les vaisseaux capillaires de l'autre, que les médecins mécaniciens ont tant abusé des saignées générales. Considérant le cœur comme l'agent unique

qui présidait à la circulation, ils pensaient que lorsque cet organe poussait le sang avec trop d'impétuosité dans une partie, il y déterminait l'inflammation. Rien n'était plus simple, d'après cette fausse idée, que de vouloir enlever ce fluide à l'organe enflammé, par des saignées abondantes et réitérées. On sait avec quelle force et quelle logique Théophile Bordeu s'est élevé contre cette pratique absurde.

Mais, outre les capillaires innombrables qui entrent dans la composition des organes parenchymateux, ceux-ci reçoivent dans leur substance un grand nombre de vaisseaux d'un gros calibre, qui leur fournissent, dans l'état normal, une quantité de sang considérable, quantité qui augmente beaucoup, lorsqu'une irritation violente, faisant de ces organes un centre de fluxion, semble appeler vers eux tous les fluides de l'économie animale. Alors la saignée capillaire est insuffisante; il faut opérer une déplétion prompte et immédiate dans le système vasculaire, d'où résultent une diminution de l'éréthisme général, le ralentissement du mouvement circulatoire, et par conséquent l'abord d'une moins grande quantité de sang à l'organe enflammé.

C'est dans les phlegmasies du cerveau, du cœur, du poumon, etc., qu'on peut quelquefois porter avec avantage les saignées jusqu'à la syncope; c'est là qu'on peut réellement bien appliquer *le jugulare febrim*, si célèbre depuis Galien.

Par la saignée capillaire des sangsues, on obtient une déplétion lente, et en quelque sorte insensible du système capillaire. Le sang suinte goutte à goutte des piqûres faites par ces animaux, et on peut en tirer une grande quantité, sans avoir à redouter la faiblesse et la syncope, que provoque très-fréquemment l'évacuation subite et instantanée du sang, par l'ouverture des gros vaisseaux. Cet avantage de la saignée avec

les sangsues est inappréciable dans un grand nombre de circonstances , et il vaut même quelquefois à celle-ci la préférence sur la saignée générale , dans les inflammations parenchymateuses , lorsque l'âge , l'état de faiblesse du sujet , etc. , s'opposent à l'emploi de la saignée générale , que réclamerait la nature de la maladie.

D'après les considérations dans lesquelles nous venons d'entrer , nous croyons pouvoir résoudre affirmativement la question proposée par la célèbre Académie , et conclure que ,

L'expérience a prouvé que les sangsues appliquées sur la tête , le thorax ou l'abdomen , agissent autrement que la saignée générale sur les organes malades contenus dans ces cavités.



PRIX EXTRAORDINAIRE PROPOSÉ POUR 1827.

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, dans sa séance du mois d'août 1827, décernera un Prix de la valeur de 1500 francs à l'auteur qui lui aura présenté un Travail satisfaisant sur la

Statistique minéralogique du département de la Seine-Inférieure.

On devra faire connaître les différentes couches minérales qui constituent le sol du département, indiquer l'ordre de superposition de ces couches, les décrire séparément ou par groupes, en indiquant les minéraux accidentels et les restes de corps organisés fossiles qu'elles renferment, et faire ressortir l'influence que la constitution intérieure du sol exerce sur sa configuration extérieure, sur la distribution et la nature des eaux, sur la végétation en général, et sur l'agriculture.

On s'attachera à faire connaître, avec précision, les gisements des substances utiles dans les arts que renferme ce département, à décrire sommairement les établissements qu'ils alimentent comme matières premières, et indiquer ceux qui pourraient encore y être introduits avec avantage.

Le mémoire sera accompagné d'une carte en rapport exact avec le texte, et d'un nombre de coupes de terrain suffisant pour la parfaite intelligence du travail.

Il serait bon qu'on indiquât, avec précision, la hauteur, au-dessus du niveau de la mer, des points qui présentent un intérêt quelconque pour la géologie.

L'Académie désirerait aussi, mais sans en faire une

condition expresse , qu'on fît connaître les rapprochements auxquels les observations contenues dans le mémoire pourraient conduire entre les divers terrains qui se rencontrent dans le département et ceux qui ont été observés et décrits dans d'autres contrées.

Chacun des auteurs mettra en tête de son ouvrage une devise , qui sera répétée sur un billet cacheté , où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages des concurrents devront être adressés , francs de port , à M. MARQUIS , *Secrétaire perpétuel de l'Académie* , pour la classe des Sciences , avant le 15 mars 1827. Ce terme sera de rigueur.



CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

CLASSE

DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

~~~~~

### RAPPORT

*FAIT par M. BIGNON, Secrétaire perpétuel de la classe  
des Belles-Lettres.*

MESSIEURS ,

Avant d'entrer dans le détail de vos travaux littéraires, il est un fait principal que nous avons cru devoir consigner comme monument historique dans vos annales ; c'est la sanction accordée par le gouvernement à quelques additions dont l'expérience avait fait sentir la nécessité dans vos anciens statuts, et l'adoption de quelques nouveaux articles réglementaires qui en ont été déduits pour en assurer l'exécution et la durée. Ainsi, Messieurs, par cette nouvelle faveur de l'auguste dynastie qui préside au destin de la France, l'Académie a l'avantage de rattacher positivement le fil de son existence au principe légitime de sa primitive création, et d'ajouter, au commun devoir de la fidélité et du dévouement, le puissant motif d'une reconnaissance toute particulière ; car, si ce n'est que des productions des lettres que les princes peuvent attendre, même pour les plus beaux règnes, cette étendue et cette perpétuité de renommée, qui leur assurent la vénération de toutes les nations et de tous les siècles, ce n'est aussi que dans la protection

des bons princes que les lettres peuvent puiser le beau principe de cette noble émulation et de cette heureuse sécurité qui étendent la puissance du génie et le perfectionnement de ses œuvres.

#### CORRESPONDANCE.

Parmi les productions d'auteurs étrangers à l'Académie, nous devons remarquer un *Précis sur l'usure attribuée aux prêts de commerce*, suivi de l'opinion analogue de l'abbé Bergier, par M. B....., à qui nous regrettons de ne pouvoir adresser un témoignage de haute considération, qui trahirait l'anonyme qu'il a voulu garder dans son offrande.

= Trois *Bas-Reliefs lithographiés*, dessinés sur un coffret antique en pierre, trouvé en Bourgogne, et transporté dans le cabinet de M. le comte de Blacas, sont autant de problèmes à résoudre, adressés tout récemment, par M. Labey de la Roque, de l'Académie de Caen, aux antiquaires de la Seine-Inférieure.

= Madame Céleste Vien, héritière d'un nom célèbre dans l'école de peinture en France, déjà connue elle-même par plusieurs productions en vers, vient de se mettre à la suite de Mademoiselle Lefèvre, sur les rangs pour la classe des femmes célèbres dans la littérature des anciens, par une nouvelle traduction en prose des odes du poète de Théos.

#### MEMBRES CORRESPONDANTS.

A l'égard des membres correspondants de l'Académie, c'est une situation pénible, dans le compte que nous avons à rendre, que la nécessité de dire si peu de chose, quand on en aurait tant de bonnes à répéter.

M. Boucharlat vous a adressé deux pièces de vers.

intitulées , l'une : *Hamlet et l'ombre de son père* , traduction de Shakespeare ; l'autre : *la Mort de Montgomeri* , traduction de Schiller ;

M. Boinvilliers , une nouvelle édition de son *Tableau de village* ;

M. Marie Dumesnil , un *Dithyrambe aux mânes de Louis XVIII* ;

M. d'Anglemont , un *Recueil d'Odes* , et plusieurs pièces de vers détachées ;

M. le comte François de Neufchâteau , un poème ayant pour sujet le *Procès entre le corps et l'ame* , poème philosophique et religieux , testament moral d'une muse octogénaire , toujours féconde , toujours élégante et naturelle , malgré la manie des prétentions modernes.

Toutes ces œuvres poétiques de nos confrères de la capitale , mises à l'ordre des lectures , ont fait le charme de plusieurs de nos séances.

= Le doyen des correspondants , qui date de 1766 dans la Compagnie , vous a adressé une suite de son histoire de la *Scie d'Harfleur* , où l'abondance de l'érudition et la variété des souvenirs qui distinguent M. le vicomte de Toustain , ne le cèdent qu'à la loyauté de son noble et généreux caractère.

= Dans la *Clef des étymologies* , par M. Fontanier , M. de la Quérière a reconnu cet esprit d'analyse qui recommande tous les ouvrages classiques de l'auteur , cet art de remonter aux principes d'une science , et de saisir les idées intermédiaires pour remplir les lacunes des théories , et conduire aux derniers résultats comme par la main.

= Dans l'*Essai historique sur Dieppe* , par M. P. J. Féret , M. A. Le Prévost a trouvé « des documents » puisés aux bonnes sources , un exposé satisfaisant des » nouvelles découvertes , et une revue exacte de l'état



» des choses jusqu'à l'établissement des Normands , avec  
 » la suite des événements jusqu'à nos jours , et des  
 » détails curieux sur le caractère et les mœurs des  
 » Poletais ; enfin un cadre rempli de faits nombreux ,  
 » bien choisis et authentiques. »

= Le même rapporteur a trouvé , dans l'examen du *Studi geniali*, de M. le comte Vincenzo de Abbate , d'Alba , quelque difficulté à croire , sur les preuves alléguées , que la *Martininga* , maison de campagne de l'auteur , soit la *Villa Martis* , où naquit l'empereur Pertinax ; plus de vraisemblance dans la discussion tendant à prouver , par la découverte de quelques objets précieux , que Pertinax aurait habité la *Martininga* ou ses environs ; enfin , « des sujets variés d'un grand intérêt , dans le catalogue expliqué du cabinet où le » savant italien a réuni des collections précieuses qui » font honneur au goût et aux connaissances d'un riche » propriétaire. »

= L'Éloge du président de Thou , par M. Patin , favorablement jugé , l'année dernière , par l'Académie française , qui l'a appelé au partage du prix d'éloquence , a paru à M. Houel , « dans une de ces périodes que » Tacite regarde comme propres pour écrire l'histoire , » l'ouvrage d'un orateur qui pourra figurer parmi nos » plus sages écrivains , au milieu de ces faiseurs de » résumés qui calomnient l'antiquité et s'appitoyent , par » une espèce de démence , sur le sort de nos neveux... »

= Un ouvrage sur les *biens de main-morte* , qui n'est pas de fraîche date , puisque M. l'abbé Grappin le donne comme une production de sa jeunesse , a été accueilli avec la considération méritée par de longs et utiles travaux.

= « C'était un sujet bien rebattu et bien difficile à traiter » en

» en présence de l'Académie française, » a dit M. l'abbé Gossier, en parlant du *Panegyrique de Saint-Louis*, prononcé l'année dernière par M. l'abbé La Boderie ; et il a fait voir comment l'orateur a rempli d'une manière honorable les deux divisions de son discours ; comment, obligé à parler de la guerre contre les Albigeois et des croisades, M. La Boderie a balancé les opinions diverses sur les atrocités de l'une et les résultats des autres, « avec cette franchise qui seule peut donner du poids » aux éloges. »

= Les *Chroniques neustriennes*, de M. Marie Dumesnil, sont un précis très-laconique, et un premier essai sur l'histoire de la Normandie, qui paraît destiné, par le jeune auteur, à servir de cadre à un ouvrage plus substantiel, et probablement aussi plus exact dans quelques-uns de ses articles.

= Le plus ancien de nos archéologues, qui, malgré son grand âge, joint constamment l'activité du zèle à l'étendue des lumières, M. François Rever, a fait hommage à la Compagnie d'un mémoire sur les *Ruines de Lillebonne*, d'un opuscule sur les *Médailles de Ste-Croix-sur-Aisier*, et sur un *Météore lumineux, observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer, le 10 décembre dernier* ; enfin, d'une seconde édition de sa *Description de la statue fruste, en bronze doré*.

= A toutes ces précieuses révélations se rattache, par sa nature, la découverte récente d'établissements romains ou gallo-romains, à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville, à un quart de lieue de Dieppe, faite par les soins de M. Féret, de qui l'Académie en a reçu des détails d'un grand intérêt.

= L'apparition en France, en l'année 1818, de notre confrère M. Dibdin, antiquaire anglais, a eu pour résultat une *Relation scientifique très-étendue de son*

*voyage*. Le premier tome de ce voyage , qui tient à une grande entreprise typographique , élégamment traduit , avec des notes , par notre confrère M. *Théodore Licquet* , sorti cette année des presses de M. Crapelet , avec la perfection des éditions les plus rares , et offert au nom de tous les deux à l'Académie , peut être regardé comme un vaste et beau magasin d'érudition , où l'on trouve , en grande partie , tout ce qu'on est en droit d'y chercher , souvent aussi ce qu'on n'y chercherait pas , mais dont il est quelquefois à propos de vérifier les poids et les mesures.

= M. le comte Blanchard de la Musse a fourni des documents sur un gros chêne , appelé *chêne au vendeur* , de sept brasses de circonférence , à hauteur d'homme , et d'une élévation proportionnée , vénéré depuis au moins six cents ans , dans la forêt de Montfort-sur-Mer , département d'Ille-et-Vilaine. Ces documents sont terminés par une pièce de vers à l'honneur de ce roi des végétaux.

— M. Guttinguer a répondu à M. Blanchard de la Musse , sur le respect dû aux vieux arbres , par une de ces aimables inspirations , qui prêtent du sentiment à la nature la plus morte , et qui a provoqué une réponse flatteuse de la part de la muse de Montfort , sujet gracieux à développer devant l'assemblée. Mais un sujet grave nous appelle à dérober à la littérature quelques instants pour la mémoire des arts.

= M. Hyppolite Lemonnier a fait présenter à l'Académie , sur M. Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier , son père , une *Notice* empreinte des sentiments d'une tendresse filiale expansive autant que respectueuse. Cet hommage éloquent va nous servir de guide dans l'expression simple et nécessairement précise de nos regrets. ( Voir la Notice imprimée ci-après. )



## MEMBRES RÉSIDANTS.

Les travaux des membres résidants sont dans une proportion honorable avec ceux de la correspondance.

M. *Guttinguer* a signalé l'ouverture de sa présidence par une sorte de revue de l'état actuel de la littérature. Persuadé qu'il existe dans les esprits une tendance générale à des innovations littéraires, il voudrait que les Académies se missent à la tête de ces légions de novateurs pour les diriger par la raison, au lieu de provoquer la violence par une sévérité excessive.

( L'Académie a délibéré l'impression du Discours de M. *Guttinguer* à la suite de ce Rapport. )

= M. *Vandœuvre* a offert à la Compagnie son *Discours de rentrée prononcé à la Cour royale* ;

— M. *Marquis*, une *Notice sur quelques antiquités observées à Dreux*, et des *Considérations sur l'école romantique* ;

— M. *Maillet-Duboullay*, deux *Bas-Reliefs lithographiés*, pris sur la façade d'une maison du 16<sup>e</sup> siècle, rue de la Grosse-Horloge, n<sup>o</sup> 115, sur lesquels M. *Houel* a donné une notice explicative, comme ayant lui-même concouru à la découverte ;

— M. *Langlois*, une *Notice sur le tombeau des éternés de Jumièges* ;

— M. *Guttinguer*, un opuscule ayant pour titre : *le Bal*, suivi de quelques autres poésies ;

— M. *Ballin*, une *Grammaire italienne* de Peretti, par lui revue et augmentée ;

— M. *Aug. Le Prévost*, un *Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus*, dans les invasions des Normands. Notre confrère se range, contre M. *Bonami*,

qui place cette île d'Oiscel, près Rouen, du parti de l'abbé Le Bœuf, qui la place vis-à-vis de Bougival.

Tous ces ouvrages, imprimés, ont subi leur jugement et obtenu les témoignages de satisfaction de la Compagnie.

= Faire une longue analyse des considérations fort judicieuses présentées par M. *Licquet*, sur les *Juifs d'Occident* de M. Arthur Beugnot, et par M. Aug. *Le Prévost*, sur les *Mélanges poétiques* de M. *Guttinguer*; ce serait vouloir apprendre un peu tard au public pourquoi il a pris tant d'intérêt à lire les uns, et tant de plaisir à parcourir les autres.

= M. *Langlois* a exposé les dessins, de face et de profil, d'une tête antique, d'un rare modèle, en marbre, trouvée dans les ruines de Lillebonne, dans laquelle il croit reconnaître tous les traits de l'empereur Commode; c'est à M. *Langlois* que nous devons encore des détails précieux sur plusieurs autres antiques sorties tout récemment de cette même mine, que l'activité des recherches a rendue si féconde.

= De son côté, M. *de la Quêrière*, scrutateur soigneux des curiosités monumentales de cette ville, a fait lecture d'un premier *Mémoire sur la découverte de plusieurs antiquités* dans la démolition, exécutée en 1822, des nos 14 et 16 de la rue Saint-Étienne-des-Tonneliers; d'un second *sur des Bas-Reliefs* d'une maison, rue de l'Écureuil, n° 13; et, dans nos dernières séances, il s'est présenté avec de nouvelles conquêtes faites sous le n° 18 de la rue des Maillots, que l'abondance des matières a forcé de renvoyer à l'année prochaine.

Ainsi, Messieurs, d'après l'énumération, contenue dans ce rapport, des travaux de ce genre pour cette année, à Rouen comme à Cailly, à Sainte-Marguerite,

à Saucemare, à Arques comme à la ville d'Eu et à Bonne-Nouvelle, c'est en vain que l'antiquité se cache aux regards d'une génération curieuse et avide de la connaître; partout, sur les points essentiels de ce département, elle est poursuivie jusqu'au sein de ses retraites les plus profondes, et menacée d'une révélation complète.

= Dans son discours de réception, M. *Ballin* a traité la question de savoir si la grammaire est un *art* ou une *science*. Après avoir cherché à fixer l'étymologie du mot *art* et déterminé celle du mot *science*, notre confrère a exposé les principaux caractères distinctifs des deux noms, pour appuyer une définition où il établit entre eux la différence qui se trouve entre la pratique et la théorie; et après avoir combattu la définition de la grammaire particulière par l'encyclopédiste *Beauzée*, il a conclu, avec *d'Alembert* et *Condillac*, que la grammaire est véritablement une *science*.

— « Les principes sont, en toutes choses, une condition essentielle, a répondu M. le président, en morale » comme en littérature; » et, pour application au langage, il a invoqué l'autorité de *Despréaux*, « sans la » langue, en un mot, etc. » Ensuite, après avoir présenté la nécessité de cultiver de temps en temps la science grammaticale, pour éviter la disgrâce de ne pas retrouver, au besoin, des principes qui s'échappent, il a vu une preuve de l'attachement de l'Académie à ces mêmes principes, dans le choix d'un littérateur exercé en ce genre d'étude, où « rendre des services, » a-t-il dit, équivaut bien à procurer des plaisirs. »

= Dans ce concert de travaux sérieux, les muses ont aussi fait leur agréable partie. M. *Pierre Dumesnil* a marqué sa rentrée, en qualité de résidant dans l'Académie de sa ville natale, par une ode pleine de mouvement



et d'harmonie , sur la célèbre *bataille d'Hastings* , qui fit , suivant l'expression même de l'auteur , « d'un vassal » de la France un roi de l'Angleterre. »

— M. le président à applaudi à l'heureux choix du sujet. Les inspirations patriotiques lui ont paru le seul moyen de ramener les esprits à la poésie ; et il a invité l'auteur de *Jeanne-d'Arc* à faire à l'Académie toutes les confidences de sa muse neustrienne.

= M. *Le Filleul des Guerrots*, fidèle à son talent de nous montrer la morale et la raison sous le voile transparent des allégories , a dédommagé l'Académie de son absence , par l'envoi d'un *Recueil de fables* manuscrites , bien faites pour figurer dans son livre.

= Dans cet aimable genre , où il a fait aussi ses preuves , M. *Guttinguer* a produit la *Rose*, le *Papillon* et le *Limçon*. On lui doit encore , dans un style plus élevé , des regrets éloquents , qu'il a exprimés sur la *Mort du célèbre Girodet* , et la couleur morale et religieuse qu'il a su donner aux derniers adieux d'Agnès dans son *Charles VII à Jumièges*.

= M. *Des Alleurs* a pris un petit coin du masque de *Thalie* , pour faire , au compte de qui il pourra appartenir , les *Révélation d'un journaliste*.

= M. *Licquet* est chargé de porter plainte contre les Muses pour n'avoir pas atteint complètement le noble but proposé à leur émulation pour cette année , et il ne nous reste plus à nous qu'à offrir , au nom de l'Académie , au gouvernement et à nos premiers administrateurs , ce rapide coup-d'œil de tant de travaux divers , comme un hommage de reconnaissance rendu à la haute protection qui les soutient et les honore.

---

## CONCOURS.

---

### RAPPORT

*Sur le Concours ouvert dans la Classe des Belles-Lettres et  
Arts , pour 1825 ,*

Par M. LICQUET.

MESSIEURS ,

Témoins des sentimens d'amour que fit éclater, l'année dernière , sur les différents points du département , la présence de S. A. R. Madame la duchesse de Berri , vous conçûtes l'heureuse idée de proposer le voyage de la princesse , pour sujet du prix de poésie à décerner en 1825.

En laissant aux concurrents toute liberté sur la forme du poème et le nombre des vers , vous aviez pris soin , néanmoins , de leur indiquer les principales divisions du travail. Vous leur aviez particulièrement signalé le séjour de la princesse à Rouen , sa visite à Elbeuf , sa navigation sur la Seine , de Rouen à la Mailleraye , par le bateau à vapeur ; l'intérêt qu'elle avait montré pour Saint-Georges, Jumièges, Lillebonne et Tancarville. Vous désiriez encore que les concurrents décrivissent le séjour de S. A. R. au Havre et à Dieppe , sa visite aux ruines du château d'Arques , et aux autres lieux les plus remarquables du département.

Quel sujet plus riche , plus noble et plus gracieux tout ensemble pouviez-vous livrer à l'émulation des

poètes ? Tout leur parlait ici des Rollon , des Richard , des Guillaume ; les actions les plus héroïques s'offraient en foule à leurs souvenirs ; à une époque moins reculée , se présentaient successivement , et la victime de Bedford , et le souverain qui éleva dans nos murs un temple à la justice , et le monarque vainqueur de Jean-Sans-Terre. Dans le trajet de Rouen à la Mailleraye , de grandes pensées religieuses se reveillaient à l'aspect des abbayes de Saint-Georges et de Jumièges ; et ici , Messieurs , rien n'empêchait le poète de s'arrêter un moment sur le tombeau d'Agnès. Le tableau délicieux qui règne et se prolonge sur toute la rive du fleuve , prodiguaient d'ailleurs aux concurrents de charmants sujets de descriptions pittoresques. A son retour de la Mailleraye , la princesse visita les ruines du château de Moulineaux , dont la tradition crédule a consacré le nom fabuleux. En se rappelant que cette antique forte esse fut démolie par l'indigne successeur de Cœur-de-Lion , pour retarder la marche victorieuse de Philippe-Auguste , le poète aurait mérité vos suffrages s'il eût frappé d'anathème ce chef pusillanime d'un grand empire , ce barbare assassin d'un enfant. Le Havre , dont on ne peut parler sans prononcer le nom de François I<sup>er</sup> ; Dieppe ; que l'on pourrait appeler le berceau de la marine française ; le château d'Arques , témoin de l'un des plus beaux faits d'armes de Henri ; celui de Tourpes , encore habité par l'ombre de Gabrielle : tous ces lieux étaient autant de mines fécondes dont le poète était sûr de trouver d'immenses richesses , autant de sujets heureux où il devait puiser des inspirations nobles , touchantes ou gracieuses.

Vous avez regretté , Messieurs , que deux rivaux seulement fussent entrés dans la lice. Votre commission a amené les deux poèmes avec une attention scrupuleuse , vient vous offrir le résultat de son travail.

La



La pièce de vers qui vous est parvenue la première, et qui ne porte point d'épigraphe, n'a donné lieu qu'à une courte discussion. A l'occasion d'un voyage qui ne fut qu'une suite non interrompue de fêtes et de réjouissances, l'auteur rappelle longuement des souvenirs à jamais déplorables, et qu'il faudrait oublier, s'ils étaient de ceux qu'on oublie. Tout le monde m'entendra quand j'aurai dit que le début de l'auteur était de nature à faire couler les larmes de celle pour qui nous aurions voulu créer sans cesse de nouveaux plaisirs. Si le poème, du moins, eût été marqué au coin d'une supériorité décidée, vous auriez pu, en indiquant une coupure à l'auteur, lui tenir compte de ses efforts pour le reste; mais, après avoir entendu plusieurs passages de sa pièce, vous avez cru devoir réserver la meilleure part de vos louanges pour les sentiments honorables dont il se montre animé.

La seconde pièce, ayant pour épigraphe :

D'un fils de la Neustrie accueillez les essais ,  
à fixé davantage l'attention de vos commissaires. Ils y ont remarqué une heureuse facilité de versification ; une variété de rythme bien entendue ; d'aimables détails rendus en vers gracieux ; quelques souvenirs historiques habilement amenés. D'un autre côté, Messieurs, vos commissaires n'ont pu se dissimuler les défauts de l'ouvrage. Le plus grand de tous, à leurs yeux, c'est que l'auteur a plutôt effleuré que traité le sujet, circonstance d'autant plus regrettable, qu'il paraissait en état de remplir la tâche et de répondre à vos vœux. Tout près d'un passage offrant d'agréables descriptions et de fraîches images, il se rencontrera des idées peu saillantes, des vers faibles, quelquefois même prosaïques. L'ouvrage se termine d'ailleurs d'une manière assez malheureuse; et, en supposant que le poète eût trouvé le moyen d'amener naturellement la pensée du

lecteur sur la mort , alors prochaine , du roi de France , un recueil n'était pas le dernier objet à présenter , dans cette suite de tableaux aimables , dans cette galerie de riantes peintures.

Toutes choses compensées , Messieurs , et après avoir entendu la lecture de la pièce entière , vous avez accordé une mention honorable à l'auteur , et nous rendrons hommage à son talent en lisant à cette séance plusieurs fragments de son ouvrage.



PRIX PROPOSÉ POUR 1826.

L'Académie royale des Sciences , Belles-Lettres et Arts de Rouen , propose , pour le concours du Prix de Poésie , qui sera décerné dans sa séance publique de 1826 , le sujet suivant :

*Arthur de Bretagne est assassiné dans la vieille tour de Rouen , par Jean Sans-Terre , son oncle , roi d'Angleterre et duc de Normandie ; Constance , mère du jeune prince , sollicite la vengeance de Philippe-Auguste.*

Les Concurrents auront toute liberté sur la forme et l'étendue du Poème.

Le prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 francs.

Chacun des auteurs mettra en tête son ouvrage une devise , qui sera répétée sur un billet cacheté où il fera connaître son nom et sa demeure. Le billet ne sera ouvert que dans le cas où l'ouvrage aurait obtenu le prix.

Les Académiciens résidants sont seuls exclus du concours.

Les ouvrages devront être adressés , francs de port , à M. N. BIGNON , Secrétaire perpétuel de l'Académie , pour la classe des Belles-Lettres , avant le 1<sup>er</sup> juillet 1826. Ce terme sera de rigueur.



## ADRESSE

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS  
DE ROUEN,

A S. M. CHARLES X.

SIRE,

L'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, profondément émue d'un événement qui plonge la France dans une juste douleur, vient de demander à Dieu la paix et le repos de la grande ame qui sût par sa sagesse les procurer au monde.

En quittant les autels où nous appelait un triste et religieux devoir, qu'il nous soit permis, Sire, de porter nos pensées vers vous et de calmer d'amers regrets par de grandes espérances.

Après des prières au ciel il nous semble que nos vœux arriveront plus confiants jusqu'au trône.

Votre Majesté daignera les accueillir, car elle succède à un Prince protecteur, ami des sciences et des lettres, à un Prince qu'elles comblèrent de leurs consolations et de leurs nobles jouissances dans les jours de l'adversité comme aux jours du bonheur, et V. M. a hérité de ces généreux sentiments.

Que votre règne soit heureux, Sire; et il doit l'être, puisqu'il sera juste : vous avez dit que vous imiteriez votre auguste frère.

Instituée et encouragée par vos illustres aïeux, l'Académie de Rouen ose espérer que vous daignerez lui continuer la bienveillante protection dont elle fut honorée par eux, et que V. M. recevra avec bonté l'hommage respectueux de son dévouement, de sa soumission et de sa fidélité.

~~~~~

OUVRAGES

*Dont l'Académie a ordonné l'impression en
entier dans ses Actes.*

NOTICE

SUR M. L'ABBÉ GOURDIN ,

Par M. N. BIGNON.

MESSIEURS ,

En venant payer le tribut académique à la mémoire d'un de nos plus estimables collaborateurs , nous avons dû regarder une notice autographe qui nous a été confiée comme une pièce testamentaire , et la respecter comme la dernière volonté d'un mort. Ainsi nous ne parlerons guère sur M. l'abbé Gourdin , que d'après M. l'abbé Gourdin lui-même.

« Je vous obéis , » dit-il , en 1781 , à notre confrère M. Descamps , qui lui avait demandé cette marque de confiance ; « je vous obéis , et , malgré toute ma répugnance , voici le détail de ma vie : vous y verrez » toute l'inconstance de ma jeunesse , et combien peu » j'ai tiré parti de moi-même , jusqu'à l'âge de dix- » huit ans ; mais les circonstances font les hommes...

« François-Philippe Gourdin naquit à Noyon , en » Picardie , le 8 novembre 1739 , de François Gourdin , » peintre , élève de l'école de Paris ; il fut l'aîné de quinze » enfants : son père , plein d'amour et d'enthousiasme » pour son art , le destinait à la peinture. A l'âge de quatre

» ans , laissé seul dans l'atelier , il prend les pinceaux ,
 » mélange toutes les couleurs et gâte un tableau sur le
 » chevalet. Le père rentre , et , prenant la chose du bon
 » côté , il trouve ce moment un des plus heureux de sa
 » vie. Dès l'âge de six ans , il mit un rudiment entre
 » les mains de son fils , qui devait avoir fini sa rhéto-
 » rique à douze ou treize ans , en joignant l'étude du
 » dessin à celle des lettres. C'était le calcul du père... ;
 » mais le fils , en annonçant quelques dispositions pour
 » l'une et pour l'autre , ne fit aucun progrès. Ayant
 » quitté le collège en troisième , il se livra au dessin
 » avec ardeur et quelque succès. Sentant le besoin de
 » l'intelligence des bons auteurs , il reprit ses études. En
 » seconde , il fit une pièce d'environ deux cents vers sur
 » la mort de Louis xv. En rhétorique , il abandonna les
 » vers latins absolument. Il fit ensuite dix-huit mois de
 » philosophie , qu'il commença par la physique de Des-
 » cartes , qu'il écrivait sans l'étudier ; mais il prit goût à
 » la lecture , et fit beaucoup d'extraits.

» En 1760 , il entra chez les bénédictins , fit profession
 » à l'abbaye de Saint-Georges en 1761 , et ses cours de
 » philosophie et de théologie à l'abbaye de Saint-Vandrille ;
 » mais son antipathie pour le jargon de l'école lui faisaient
 » regretter les moments qu'il perdait pour la littérature.
 » En 1767 , renvoyé à l'abbaye de Saint-Georges , il fut
 » nommé dépositaire , six mois après qu'il eût reçu la
 » prêtrise. Ce fut alors qu'il mit la dernière main aux
 » *Après Dîner à la Campagne* , qui parurent en 1772 , à
 » la suite d'une brochure intitulée *l'Homme sociable* , déjà
 » imprimée en 1767.

» En 1769 , nommé professeur de rhétorique au collège
 » de Beaumont en Auge , il y composa une *Rhétorique*
 » *française* , un *Recueil d'extraits des poètes allemands* ,
 » imprimé en 1773 , avec quelques pièces de sa façon ;
 » de plus , une *Traduction de l'Art poétique d'Horace* avec

» des notes et des remarques. Après cinq ans d'enseignement, il demanda à se charger de l'*Histoire de la Picardie*. Ici, c'est-à-dire en 1774, M. Gourdin s'arrête sur l'histoire de sa vie, probablement, parce qu'alors il était dans la communauté de Rouen, et conséquemment à portée d'être connu.

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès 1771, il appartenait comme associé adjoint à cette Académie. La première production, qui date de cette époque, traite de *l'action de l'orateur*. Depuis lors, jusqu'en 1791, nous avons compté sous son nom, dans nos annales, trente-cinq dissertations et pièces de vers, qui, par la variété et l'importance des matières, annoncent une grande étendue de connaissances ; et, sans ajouter à ce catalogue les dissertations nombreuses et savantes dont M. Gourdin a enrichi l'Académie, depuis la restauration jusqu'à l'époque de sa vétérance, nous devons remarquer un *Traité sur la traduction*, imprimé en 1787, qu'il nous fit l'honneur de nous adresser à nous-même, et qui, dès-lors, fut un de nos guides dans l'enseignement de la seconde au collège royal de cette ville. On cite encore de M. Gourdin, avec éloge, un *Traité de la prescription en matière de foi, de morale et de discipline*, qui paraît être le dernier fruit de ses savantes méditations. Le manuscrit vient d'être déposé à la bibliothèque publique.

Forcé par la violence des décrets de la révolution à rentrer dans l'état séculier, M. Gourdin n'en fut pas moins régulier par sa conduite, et il a prouvé, par sa louable tenue dans le monde, la contre-partie du proverbe, c'est-à-dire que l'on peut encore être moine sans l'habit. C'est par une suite de cet esprit de régularité et de fidélité à ses premiers engagements, qu'à l'affranchissement du culte catholique, il a repris et continué, jusqu'à ses derniers jours, l'exercice des fonctions ecclé-

siastiques qu'il avait coutume de remplir dans les cloîtres.

Lorsque , las de confisquer et de détruire , on songea à recueillir enfin les monuments littéraires épars dans les départements , M. Gourdin fut chargé de cette opération pour celui de la Seine-Inférieure ; et c'est à la constante application de ses connaissances bibliographiques que nous devons l'organisation première de ces immenses débris de tant de richesses , qui ont formé , sous sa direction , une bibliothèque publique , d'abord à l'école centrale , puis dans cette enceinte municipale , où les soins et les lumières de son successeur offrent toutes les garanties de la conservation et du bon ordre.

En 1803 , lorsque le soleil des arts vint répandre un premier degré de chaleur au sein des muses effarouchées et engourdies , et que l'Académie de Rouen sortit des décombres du vandalisme à la voix d'un préfet ami de l'instruction , M. Gourdin fut appelé au secrétariat des Belles-Lettres , dont il remplit honorablement les fonctions jusqu'à la fin de 1810 ; alors , cédant au travail et aux années , il emporta dans sa modeste retraite la reconnaissance de la Compagnie et les honneurs d'une vétéranee méritée par quarante années déjà d'une coopération des plus actives. Voilà ce qu'a fait M. Gourdin pour le public et pour la Compagnie. Quant à ses dispositions morales , c'est encore lui-même qui va nous instruire.

« Je ne vous peins point mon caractère ni mes mœurs :
 » celles-ci sont simples et pures par la conviction d'un
 » être suprême et d'un monde à venir ; car je fais gloire
 » d'aimer la religion , mais la vraie Le fond de
 » mon caractère est la véracité , grand défaut , dont je
 » ne me corrigerai point (j'en suis fâché) , mais que je
 » cache le plus qu'il m'est possible. Il est un sentiment
 » que mon cœur ignore : mais je sens qu'il est fait pour
 » l'amitié ;

» l'amitié. Je n'ai jamais aimé à suivre les routes frayées,
 » et, presque toujours abandonné à moi-même, j'ai été
 » mon seul guide ; je pourrais en avoir eu un meilleur.
 » Une mélancolie douce occupe mon esprit ; j'aime à être
 » seul avec mes livres. L'ambition ne m'a jamais tenté,
 » et, amoureux de mes productions lorsque je m'en
 » occupe, je n'en fais pas assez de cas, lorsque je les
 » ai finies, pour y mettre quelque importance. Voilà
 » mon portrait ; je l'ai peut-être flatté : c'est à votre amitié
 » à le rendre plus ressemblant. »

Ce portrait, Messieurs, est une esquisse, mais qui peint l'homme. Pour le petit nombre de ceux qui ont été à portée de l'étudier, ce qui pourrait manquer ici d'essentiel au portrait, serait encore, par cela même, un trait de plus dans le caractère ; pour nous, nous n'hésiterons point à y reconnaître l'homme simple et naturel dans sa manière d'être et de paraître, tel, au fond, que nous l'avons connu dans un commerce habituel d'environ six années à l'École centrale ; tel aussi qu'il s'est montré depuis, dans une crise financière où il perdit le fruit de ses honnêtes économies, avec la résignation d'une véritable philosophie chrétienne. Hélas ! en 1781, quand il écrivait pour nous l'histoire de sa vie et de son cœur, croyant alors n'avoir jamais rien à démêler avec la fortune, il ne se doutait guère qu'une épreuve si terrible dût fournir un des plus grands traits de son inébranlable fermeté d'ame !

C'est dans ces pieuses et habituelles dispositions, qu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, le 11 juillet dernier, M. l'abbé Gourdin a terminé sa laborieuse carrière.

Estimable confrère, si digne de tous nos regrets, reçois ici en particulier mes derniers adieux, que je n'ai pu déposer sur ta tombe, avec l'hommage des sentiments dus à la candeur de tes pensées et à l'inno-

cence de tes mœurs ! Jouis en paix des délices du port à l'abri des orages qui agitent la mer de ce monde. Ta franchise vient de nous laisser un de ces exemples rares , qui trouvent ordinairement plus d'approbateurs que de gens disposés à les suivre , mais que l'on ne peut critiquer sans s'être déjà condamné soi-même.



NOTICE

SUR M. LEMONNIER ,

Par M. N. BIGNON.

MESSIEURS ,

M. Gabriel Lemonnier, né en 1743, appartenait à la ville de Rouen, comme ayant reçu le jour et la première éducation dans ses murs, à l'Académie comme ancien correspondant, et à la France entière comme grand artiste. Montré à l'espérance de l'art par le grand prix de peinture, qu'il remporta en 1770, pensionnaire, en 1774, de l'Académie de France à Rome, où il fit encore un long voyage après son temps d'académie, il prouva, par l'exposition de son *Charles Boromée* au salon de 1785, qu'il avait su profiter des inspirations de la terre classique de la peinture. Nous n'entrerons point dans le détail de ses vastes et nombreuses compositions : on les admire dans la cathédrale de Lisieux ; à l'école royale de médecine, dont il fut le dessinateur jusqu'à son dernier jour ; et au palais de la cour suprême de justice. Ils figurent honorablement à Munich, dans la superbe galerie du prince Eugène ; à Rouen, dans nos édifices publics, en grand nombre dans notre Musée, dont il fut le premier ordonnateur, et le restaurateur ensuite ; et la solennité des lieux qu'ils décorent suffirait seule pour en constater le mérite.

Directeur des Gobelins en 1810, après avoir, dans sa *Peste de Jaffa*, produit la plus belle création des tapisseries de la couronne, M. Lemonnier eut le malheur d'être destitué en 1816, et de n'avoir pas d'abord assez

de fermeté pour supporter les premières atteintes d'une pareille disgrâce. Il s'en consolait cependant en partie, avec sa conscience, dans le sein de l'amitié ; et les honneurs d'une sorte de triomphe public décerné, en 1819, à ses talents et à d'importants services, par le corps municipal de sa ville natale, avaient achevé de cicatriser la plaie d'un cœur naturellement trop sensible. Un ennemi intérieur a fait tomber de ses mains la palette et les pinceaux, qu'il cherchait encore à sa dernière heure ; et, le 17 août 1824, la postérité a commencé pour lui. Il nous laisse dans son fils un digne successeur à l'Académie, et le génie du littérateur y soutiendra la mémoire du peintre, si toutefois il était possible d'oublier l'artiste en présence d'un de ses chefs-d'œuvre, qui proclame son nom et ses talents dans l'enceinte même de nos réunions hebdomadaires.



DISCOURS

PRONONCÉ A LA SÉANCE DE RENTRÉE,

Le 19 Novembre 1824,

Par M. GUTTINGUER, Président.

MESSIEURS,

Les vacances sont terminées. A cet arrêt auquel nous préparait l'automne, et que vient de prononcer l'hiver, le front du magistrat se rembrunit, l'esprit du professeur se recueille, le cœur de l'écolier se serre; je ne sache guère que le simple académicien qui voit sans tristesse et sans crainte se rouvrir le sanctuaire de ses travaux.

La nature, en se dépouillant de ses parures, en nous faisant de tristes adieux, nous livre presque tous aux chaînes de l'ordre social; mais elle tient en réserve des consolations vraies, puissantes, pour le savant, l'homme de lettres ou l'artiste admis dans votre enceinte.

Pour lui, des voies faciles, une indépendance peut-être trop étendue, conduisent à des jouissances dans lesquelles il est à son gré acteur ou spectateur, et dont il ne peut, dans tous les cas, que s'applaudir, car l'urbanité et la courtoisie rendent les succès aimables, les combats innocents et les mécomptes, s'il s'en trouve jamais, peu fâcheux.

Cet état de choses m'a souvent conduit à de douces méditations, et lorsque sur la grande scène du monde tout est rivalités orgueilleuses, vastes projets, ambitions disproportionnées, ou tout au moins gêne, malaise et

contrariétés, il y a consolation à penser qu'un cercle d'hommes qui se sont eux-mêmes choisis et comptés, vient apporter avec confiance, sans aucune contrainte, sans autre but que l'espoir d'être utile ou agréable à ses confrères, les fruits de ses recherches, ou les fleurs de son imagination.

Puisse la récolte avoir été féconde ! puisse chacun de vous, Messieurs, avoir songé, durant l'absence, qu'il était membre d'une Compagnie envers laquelle il est juste, il est doux d'acquitter un tribut qu'elle accepte comme une faveur, quand elle pourrait le regarder comme un devoir !

Je n'en doute pas, si cette pensée nous était plus présente, si elle excitait votre émulation, si vos succès acquis laissaient vos consciences moins paisibles, tant de connaissances variées augmenteraient rapidement le charme et l'importance de vos travaux, et bientôt la considération de l'Académie serait au niveau des réputations individuelles qu'elle possède en son sein.

C'est le cœur plein de cette conviction que j'oserai demander à mes confrères de songer à ce que chacun d'eux peut et doit faire pour la gloire de la Compagnie, que j'oserai réclamer en son nom quelques-unes de leurs veilles et beaucoup de leurs loisirs.

Et quel temps plus propice, Messieurs, au développement de toutes les branches de l'esprit humain, que celui où nous vivons ?

Est-ce lorsque la Société en repos peut enfin se contempler elle-même, est-ce lorsqu'elle cherche à recueillir le prix de ses peines, de ses souffrances, que l'indifférence et le repos seraient permis !

Quelle époque appela jamais plus puissamment les méditations du philosophe et du savant, les accents de l'orateur, l'enthousiasme du poète, le génie de l'artiste !

L'instruction se répand et se communique, les découvertes se succèdent, les besoins augmentent, et comme de cette agitation naissent de nouvelles combinaisons, des systèmes, des erreurs et des dangers, les efforts de la science, ceux du génie, doivent tendre en secondant les mouvements ambitieux des esprits à empêcher qu'ils ne se perdent ou ne s'égarent.

Plus les lumières jaillissent au dehors, plus les obligations des corps savants s'augmentent et se compliquent.

Quand la science et l'esprit ont cessé d'être un monopole, on ne peut se dissimuler que la position des Académies est bien changée. Quand l'émulation est générale, il faut qu'elles y prennent part, que leur sanctuaire ne soit plus un lieu de repos, de contemplation et d'examen, mais un temple dont tous les desservants travaillent au grand œuvre du perfectionnement des connaissances humaines, secondent, dirigent, exaltent les fidèles autant de l'exemple que du conseil.

Votre situation particulière ne vous impose pas moins, Messieurs, que l'intérêt et la dignité des Académies en général.

Vous êtes environnés de Sociétés savantes qui attendent beaucoup de vous, et dont les recherches, le zèle, les tentatives me paraissent prendre chaque jour plus d'essor.

Depuis qu'enfin lassés de chercher, sous le ciel de la Grèce des restes tant de fois décrits et nommés, des souvenirs si étrangers à nous-mêmes, nos regards et nos pensées se sont fixés sur notre sol, ont enfin songé à interroger les débris qui heurtent nos pas, nous voyons se grouper de nombreux voyageurs jaloux d'instruire leur pays de ses richesses, et de faire connaître la vieille France à la nouvelle.

D'un autre côté, les recherches d'histoire naturelle ne sont pas poursuivies avec moins d'activité, avec moins

de succès ; la littérature est agitée de besoins et de désirs auxquels les richesses acquises ne suffisent plus ; et dans ce concours d'efforts , les Académies ne peuvent pas se borner à applaudir , à féliciter : elles sentiront que leur devoir est de marcher en avant de ces légions de savans et de littérateurs animés d'un zèle qui s'accroît à chaque triomphe.

Cependant , sera-t-il permis de le dire ? il semble que ces associations respectables n'aient de mission , de devoirs que ceux de conserver et de maintenir.

La garde des doctrines et des règles est devenue la passion , la manie des corps savants , et quelques-uns diraient volontiers : Périssent la littérature plutôt qu'un principe !

Je veux bien que dans un siècle aussi animé que le nôtre , aussi avide de nouveautés , de gloire et de jouissances , la prudence , la raison doivent surtout veiller à ce qui se crée avec vivacité et enthousiasme ; mais si ces maximes de sévérité sont poussées trop loin , il est à craindre que les innovations littéraires ne se fassent avec violence et désordre , tandis que si elles eussent rencontré moins de rigueur et de préventions , elles eussent pu s'accomplir à la plus grande gloire de l'esprit humain.

J'ai été conduit à ces réflexions par le souvenir tout récent de l'excessive rigueur dont a usé l'Académie française envers cette école qu'à peine il est permis de nommer , dont les hardiesses ont effrayé outre mesure la sagesse et l'expérience des pairs de la littérature.

Un anathème foudroyant a été lancé dans les formes les plus solennelles contre les novateurs , contre ces *protestants* de la littérature , qu'on ne pouvait trop tôt se hâter d'excommunier.

Sans prétendre précisément rouvrir une lice où , durant

nos

nos derniers tournois (1), tant de lances ont été rompues et pas un chevalier renversé, il me reste encore à dire sur les questions qui nous ont occupés l'an passé, qu'au fond les novateurs ne veulent pas des choses si extravagantes qu'on le suppose quelquefois si gratuitement.

Pour s'en convaincre, écoutons l'un de leurs tenants les plus redoutables : « Nous désirons, dit-il, que notre » littérature, notre poésie surtout, sorte de notre propre » fond ; qu'elle ait un caractère national et vrai, une liaison » intime avec nos mœurs, notre religion, nos annales ; » qu'on cesse enfin de copier les modèles antiques, qu'on » ne repousse pas les impressions et les inspirations de » la vie habituelles, car si nous sommes si loin des an- » ciens, et surtout des Grecs, c'est qu'eux étaient tou- » jours dans la réalité, qu'ils peignaient ce qu'ils sen- » taient, décrivaient ce qu'ils voyaient, et que nous, » avons presque toujours fait le contraire. »

Malgré tant de belles professions de foi, d'explications données de part et d'autre et en conscience, il devient plus que jamais impossible de s'entendre.

Les *Romantiques*, puisqu'il faut les appeler par leur nom, montrent leurs beautés ; on leur répond en leur montrant des fautes. Eux-mêmes tombent dans le même excès, en cherchant des fautes où il y a des beautés reconnues.

C'est au temps et aux œuvres à décider la question ; la discuter est peine perdue : aucun des deux partis ne consentira à être convaincu.

(1) Dans le cours de l'année 1824, plusieurs Mémoires ont été lus dans l'Académie sur les Romantiques et les Classiques ; leurs auteurs les ont réunis dans un corps d'ouvrage dont la publication aura lieu incessamment.

Il n'en reste pas moins vrai que la littérature, dans l'état où elle se trouve, donne lieu à une foule de suppositions, de pensées, de conjectures.

Qui doit à la fin l'emporter de ceux qui la retiennent ou de ceux qui veulent l'entraîner ?

Forte et belle de ses monuments antiques, va-t-elle se complaire dans l'admiration d'elle-même et rester stationnaire ?

Où, comme les sciences, va-t-elle marcher de découvertes en découvertes, et faire pour le bonheur et les jouissances de l'espèce humaine, ce qu'elles ont fait pour ses besoins et son utilité ?

Est-ce pour les sciences seulement que sera vraie cette maxime célèbre d'un poète, déjà oublié peut-être :

Croire tout découvert est une erreur profonde ;
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

La littérature enfin n'a-t-elle plus rien à acquérir ni à désirer ?

Continuera-t-elle d'imiter, de suivre, ou parviendra-t-elle à créer elle-même des modèles, à s'ouvrir de nouvelles routes ?

Cette figure grecque et romaine n'abandonnera-t-elle pas la régularité de ses traits pour prendre un peu de physionomie et d'originalité ?

On serait fort embarrassé de répondre à ces questions et de juger de l'avenir par le présent.

Je vois chez les fidèles et chez les novateurs une égale résolution, pour les uns de rester, pour les autres d'avancer.

Suivant le monde où je me trouve, je rencontre la poésie de M. de Chateaubriand exaltée ou proscrite, le Ciel chrétien ou l'Olympe payen invoqués :

Paris, Hector, Ajax, Ulysse, Idoménée,

ou

Clovis, Richard, Louis, Soliman et Tancrede.

Car ce sont là, bien certainement, les points de différence les plus marqués des deux écoles.

Je ne sais ce qu'il est permis de craindre ou de désirer; s'il faut se mettre du parti des sages, ou de celui des poètes.

Je vois, dans le Sénat littéraire, une opposition importante que je serais tenté de respecter et de redouter, mais je crains, d'un autre côté, qu'en voulant arrêter des excès on n'étouffe des inspirations.

Quoiqu'il en soit ces derniers sauront bien se faire jour, et les concessions me paraissent arriver graduellement.

Déjà la rigueur opposée à la poésie s'adoucit envers les prosateurs.

Tous les jours on accorde quelque chose à ces derniers, et peut-être, avec le temps et de la modération dans ceux qui demandent, cette indulgence, à laquelle le cours des choses oblige, s'étendra-t-elle jusqu'aux poètes.

On m'a raconté que le plus hardi et le plus sévère des peintres de notre école, David, corrigeant le tableau d'un de ses élèves, lui demandait une couleur dont le nom lui échappait.

C'est sans doute celle-ci, lui dit l'élève en lui présentant et lui nommant une couleur savante.

Non, répondit le maître avec humeur, la couleur que je te demande n'a pas de nom.

Ne trouverait-on pas plus d'une occasion d'appliquer ce mot à certaines inventions nouvelles du style dont les esprits sont étonnés?

Est-ce une catacrèse, une métonymie, une onomatopée? — Non! ces figures là n'ont pas de nom, mais heureux ceux qui savent les trouver.

Qu'on nous pardonne de désirer que notre jeune littérature soit encouragée à tenter de nouvelles voies , plutôt que ramenée durement , comme j'en suis témoin tous les jours , dans les routes battues et usées de ses devanciers.

Qui sait quelle face nouvelle , intéressante , prendrait notre théâtre , notre poésie , si , profitant à la fois des beautés hardies , des grandes études du cœur humain , et des défauts , des trivialités , du désordre des littérature allemande et anglaise , la nôtre allait surpasser ce qui est bien et éviter ce qui est mal ?

La poésie est peut-être comme la fortune , elle sourit aux audacieux.

Il est vrai de dire que c'est souvent pour les tromper , et que si la fortune sourit à l'audace , elle ne se fixe que par la prudence.

Quoiqu'il en soit des tentatives et des oppositions littéraires , on peut remarquer avec satisfaction que l'élan de force et d'activité qui se manifeste n'a plus pour objet d'attaquer ce qui est saint , de jeter au moins de l'inquiétude dans les esprits , de se venger de la puissance , de l'affliger , pas plus que de diviniser ses erreurs , de flatter ses passions , d'adorer ses fautes. Le but des novateurs est évident : ils veulent que les autels se parent de poésie , que nos souvenirs historiques revivent , que nos temps nous soient connus , que notre Dieu et notre pays soient chantés.

Telles sont les belles destinées auxquelles la littérature du dix-neuvième siècle me semble appelée.

Tel est le but vers lequel tend un essaim de jeunes poètes , qui n'abandonnent les lyres du paganisme que pour chercher des accords sur les harpes de Jérusalem.

Assez longtemps on a reproché aux lettres d'avoir , par une tendance satyrique , par une philosophie observatrice et maligne , renversé ou flétri ce qui faisait

l'adoration ou le respect des hommes ; qu'il leur soit donné aujourd'hui de réparer , de consoler , de rajeunir le monde ; et puisse l'Académie ne pas rester simple spectatrice de cette rénovation littéraire , des grands et nobles travaux dans lesquels l'activité , l'inquiétude de l'esprit humain chercheront , il faut l'espérer , un indispensable et utile aliment !

Puisse de son sein sortir quelque preuve éclatante que l'ame du grand Corneille est encore là , et que ce fertile pays de Normandie est toujours la patrie des Poètes , comme il est la terre de Sapience !



NOTICE

SUR DIVERSES ANTIQUITÉS

DE LA VILLE DE ROUEN,

Par M. DE LA QUÉRIÈRE.

MESSIEURS,

Les recherches auxquelles j'ai continué de me livrer depuis la publication de mon travail sur les Antiquités de Rouen, m'ont mis à portée de recueillir plusieurs découvertes intéressantes d'objets appartenant au temps de la domination romaine, ou au moyen âge. Ces découvertes sont le sujet dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir.

Au mois de juillet 1822, on démolit une vieille maison de bois, rue Saint-Etienne-des-Tonneliers, nos 14 et 15. En travaillant dans les fouilles, on trouva, du côté du sud, à onze pieds au-dessous du niveau du pavé près de la rue, d'anciens fourneaux de construction romaine, dont on fut obligé de détruire une partie pour asseoir les fondements de la nouvelle maison; le reste passe sous la rue même de Saint-Etienne-des-Tonneliers. Des traces de feu et de résidus ont fait conjecturer avec une grande vraisemblance que là une usine avait été établie.

Dans une autre partie du terrain, du côté de l'ouest, on trouva encore un fourneau du même genre, et tout près, un conduit en ciment et terre cuite, se dirigeant du nord au sud, de grandes tables de terre cuite et des briques romaines de la dimension ordinaire.

Il est à remarquer que le territoire de la rue Saint-Étienne était alors une des îles de la rivière de Seine, qui, sous nos premiers ducs, ont été réunies à la terre ferme.

A l'angle nord-est de cet emplacement, il était resté un carré de douze pieds environ de terre rapportée. Dans l'enlèvement de cette terre, et en quelques autres endroits, les ouvriers recueillirent un certain nombre de médailles (cinquante ou soixante) de diverses époques, quelques-unes romaines, parmi lesquelles deux de Constantin, en petit bronze, et une de Gallien, en argent, de petit module. Le plus grand nombre se composait de pièces de cuivre jaune ou rouge, très-minces, du quinzième siècle et du commencement du seizième; les unes, que l'on peut avec vraisemblance regarder comme une espèce de jetons, offrent d'un côté la figure d'une galère, et de l'autre quatre fleurs de lis renfermées dans un carré; les autres présentent, d'un côté, un globe impérial renfermé dans une espèce de trèfle, et de l'autre une rosace, autour de laquelle sont circulairement et alternativement disposées trois couronnes et trois fleurs de lis. Les inscriptions de ces dernières pièces sont conçues dans une langue qui nous paraît étrangère. Ces pièces, dont on ne peut souvent déchiffrer les inscriptions, qui ne se composent d'ailleurs, pour la plupart, que de lettres initiales, se trouvent assez abondamment sur différents points de la Normandie, et s'il est difficile d'assigner précisément leur ancien usage, il est facile au moins de juger qu'il était extrêmement répandu.

Quelques pièces du règne d'Henri II ont été également trouvées, ainsi qu'une pièce du seizième siècle, à l'écusson de Normandie.

Les ouvriers ramassèrent aussi quelques petits poids en cuivre jaune; ils portent sur une des deux faces, chacun une empreinte différente, telle que l'écu de
France

France aux trois fleurs de lis , un Roi son sceptre à la main , un Saint Michel archange terrassant le diable , une tête de François I^{er} , une galère.

En 1823 , M. Thiélocq , aubergiste , à l'Image Saint-François , rue Saint-Hilaire , n° 102 , fit creuser chez lui une cave. En fouillant , on trouva plusieurs vases tant en terre qu'en verre , des médailles romaines , ainsi que beaucoup d'ossements humains.

On sait que les anciens plaçaient leurs cimetières sur le bord des chemins : la place qu'occupe la maison ci-dessus désignée , immédiatement sur la rue , les objets trouvés , tout annonce qu'un champ de repos exista jadis en ce lieu.

Ces jours passés , lorsque l'on creusait le puits destiné au paratonnerre que doit porter la nouvelle flèche en fer de l'église Cathédrale , on acquit encore une preuve de la présence des Romains dans ce pays et de la haute antiquité de notre ville.

A vingt-cinq pieds de profondeur , on ramassa quantité de débris de tuiles et de briques romaines , et une médaille de petit module en bronze , bien conservée , présentant le mot *Constantinopolis* et la tête casquée du génie de cette ville. Une victoire se voit sur le revers.

Dans le même temps , M. Michel Journeaux , fabricant de rouenneries , en jetant les fondements d'une maison rue Saint-André-hors-ville , près de la rue Saint-Maur , découvrait , à sept ou huit pieds de profondeur , dans une terre argileuse et compacte , un squelette humain entre les tibias duquel s'est trouvée une pile de vingt-sept petites pièces de cuivre oxidées et agglomérées. Aux pieds était un vase de verre blanc et très-mince.

Ces médailles , du Bas-Empire , sont presque toutes de Constantin le jeune. Dans le nombre on en a reconnu plu-

sieurs absolument semblables à celles dont il vient d'être parlé, lesquelles portent aussi la légende *Constantinopolis*. La plupart sont fort communes, excepté cependant quelques-unes, qui furent autrefois considérées comme rares par plusieurs numismates; elles offrent d'un côté la tête de Constantin le jeune, et au revers deux victoires tenant chacune une couronne, et autour desquelles se lit cette inscription : *Victoriæ dominorum augustorum nostrorum*.

J'arrive à une époque et à des sujets plus susceptibles d'intérêt.

Au fond de la cour d'une maison située rue de l'Écuireuil, N° 13, est un corps de logis en bois, élevé vers le milieu du seizième siècle, extérieurement orné de pilastres et d'arabesques. A en juger par les précieux morceaux de sculpture que l'on y voit encore, par deux bustes d'empereurs romains, en terre cuite émaillée, par des vestiges de fresques, etc., ce dut être une habitation importante.

Le socle était décoré de bas-reliefs allégoriques, en pierre, d'un beau travail et d'une composition riche et spirituelle. Il n'en reste plus que trois, malheureusement incomplets et fort mutilés, un dans la cour, les deux autres retournés en dedans de la maison, probablement à la suite de quelque réparation faite à ce socle, les maçons n'ayant vu sans doute là uniquement que de la pierre à employer, n'importe de quelle façon. Ces derniers bas-reliefs sont les premier et deuxième que nous allons décrire.

PREMIER BAS-RELIEF.

Une femme richement vêtue, portant un drapeau sur lequel la Justice, distinguée par ses attributs, se voit représentée la tête en bas, est suivie d'Adam et d'Eve

dans l'état de péché, exprimé par la feuille de figuier dont ils cachent une partie de leur nudité. La mère des humains tient la pomme fatale ; après eux marchent plusieurs figures, symboles des maux qui suivirent la désobéissance du premier homme : la maladie, le travail et la misère. Deux jeunes femmes, aussi somptueusement habillées que celle qui précède ce cortège, étaient attelées à un char dont il ne reste plus qu'une très-faible partie de l'avant. Dans le fond du sujet, le paradis terrestre est représenté par un verger planté d'arbres et arrosé d'un canal dont les eaux sont alimentées par celles d'une jolie fontaine dans le goût du seizième siècle. Plusieurs anges paraissent s'entretenir avec chaleur dans ce séjour de béatitude, entouré d'un treillage, et défendu par une porte fortifiée, extérieurement gardée par un chérubin.

DEUXIÈME BAS-RELIEF.

Ce deuxième bas-relief, coordonné au premier, par la nature de son sujet, est dans l'état le plus désolant de mutilation. Sur l'arbre de la science du bien et du mal, dont la partie inférieure a disparu (le bas de cette sculpture ayant été brisé dans toute sa longueur), le diable, sous la figure d'une femme dont la partie inférieure se termine par des griffes et par une énorme queue de serpent, grimpe dans l'arbre et en cueille le fruit d'une main, tandis que de l'autre il fait flotter dans l'air un large étendard sur lequel la mort est représentée sous la forme d'une femme maigre, échevelée, marchant à grands pas et brandissant une javeline. Ce petit sujet est parfaitement exécuté. A la suite du prince des enfers, paraissent les sept péchés capitaux, exprimés par des figures de femmes élégamment coiffées et costumées et d'une exécution fort délicate, tenant dans leurs mains des branches d'arbres garnies d'un épais feuillage.

Des divers animaux qui les caractérisent dans ces anciennes compositions , il ne reste aujourd'hui , dans le sujet dont nous nous occupons , que les vestiges d'un bouc , d'un âne et d'un porc , emblèmes de la luxure , de la paresse et de la gourmandise.

TROISIÈME BAS-RELIEF.

Ce bas-relief fait suite aux précédents. L'enfant que l'on voit sur un char fort bas à quatre roues , entouré d'une gloire , tenant une banderole à la main , peut être considéré comme le Messie régénérateur de la nature humaine déchue par le péché de nos premiers parents. La femme assise et tenant une palme , qui vient ensuite , est probablement l'église entourée de plusieurs des prophètes qui prédirent l'avènement du Christ. Parmi ces dernières figures , David est le seul que l'on puisse reconnaître , grâce à ses attributs dont on voit encore des vestiges fort apparents. Les personnages qui suivent le char , et qui portent également des palmes , n'enlèvent , selon toute apparence , dans cette composition , que pour représenter la réunion des fidèles. Il est fâcheux que les figures qui traînent ce char , et dont il ne reste plus que les pieds , ne puissent par leur présence nous mettre à portée de donner une description plus complète , et sans doute une explication plus satisfaisante.

On doit d'autant plus vivement déplorer la mutilation de ces bas-reliefs (1), qu'ils faisaient incontestablement partie d'une suite bien plus nombreuse , et qu'ils sont

(1) Ils ont été dessinés par notre habile et savant confrère M. E.-H. Langlois , pour la Commission des Antiquités de la Seine-Inférieure.

généralement d'une fort bonne exécution. Les parties les mieux conservées offrent beaucoup de grâce dans les formes et de délicatesse dans le travail du ciseau.

Rouen est peut-être , de toutes les villes de France , celle où se voient encore le plus de compositions de ce genre. Introduit depuis une longue suite de siècles , dans les productions des poètes français et dans la décoration de nos monuments , ce fut surtout au seizième siècle que le goût de l'allégorie et de la représentation des nombreux êtres métaphysiques qui en dépendent , obtint la vogue la plus universelle.

On a récemment découvert plusieurs portions de la superbe décoration qui ornait autrefois un ancien appartement de la maison de M. Dossier , procureur du Roi , rue des Maillots , n° 16. On n'y voyait plus que le plafond en menuiserie , formé de carrés réguliers et de petits médaillons sculptés aux sommiers. Les petites fenêtres à cintre aplati et à moulures gothiques avaient fait place à des croisées plus modernes , qui , à leur tour , viennent de disparaître.

Cette décoration , d'une grande magnificence , peut donner une idée du luxe de nos pères au commencement du seizième siècle , et peut aussi servir de confirmation à ce que dit Seyssel , évêque de Marseille et historien de Louis XII , de la somptuosité répandue en ce temps-là , non-seulement sur les édifices publics , mais même sur les habitations particulières.

Un panneau de bois de chêne , parfaitement conservé , de sept pieds dix pouces de haut , sur sept pieds trois pouces de large , couronné d'une corniche et porté sur un lambris d'appui du même temps , s'est trouvé à la place pour laquelle il avait été fait , derrière le feuillet d'une armoire , entre la muraille et un corps de cheminée.

Il présente , dans sa partie principale et centrale , dé-

corée d'une archivoltte élégante, un grand bas-relief modelé en terre et accompagné de deux autres plus petits, placés comme le précédent dans des enfoncements pratiqués dans l'épaisseur du lambris.

Les sujets de ces bas-reliefs sont tirés de la Bible, livre des Juges, chapitre 4; c'est l'histoire de Débora. Ils sont souscrits d'inscriptions analogues. Les figures sont, ainsi que les ornements accessoires, décorées de dorures et de peintures diverses, genre de luxe fort ancien qui se maintint jusqu'au règne de Louis XIV.

Le petit bas-relief, à la gauche du spectateur, représente Débora instruisant Barach (1) sur les moyens qu'il doit employer dans son expédition contre Sisara. Audessous de cette première scène, qui se passe sur le sommet d'un roc, on remarque plusieurs femmes, dont une est assise au milieu d'un grand nombre d'hommes. Cette dernière est probablement Débora environnée des guerriers des tribus de Nephtali et de Zabulon qu'elle se propose de faire marcher contre Sisara.

Le grand bas-relief qui vient ensuite, offre le triomphe de Débora. Armée comme Pallas, cette femme, debout sur un char (2) orné de riches arabesques, tient à deux mains une épée qu'elle brandit d'un air menaçant. Le guide de ses coursiers élève de sa main droite un étendard à quatre flammes, sur lequel on remarque la figure d'une femme couronnée, tenant un sceptre d'une main et de l'autre trois branches de lis; elle foule aux pieds un dragon. Le char de l'héroïne est environné d'hommes combattants. Marchant dans une direction inverse, un autre char, celui de Sisara, aussi richement décoré que le premier, est abandonné par ce chef dont on ne voit plus

(1) Le nom de Barach se trouve inscrit au-dessous de cette figure.

(2) On lit sur la plate-forme du char le nom de DELBORA.

qu'une jambe, le reste du corps disparaissant dans des arbres qui forment le bord du sujet. Le fond du bas-relief se compose d'arbres et de rochers parmi lesquels on voit une troupe d'hommes de guerre et un cheval effréné fuyant sans maître.

Une triple scène se passe dans le second petit bas-relief à côté du précédent.

Sur le devant, Sisara fugitif est accueilli par Jahel, qui l'invite à se cacher dans sa maison, sur le mur de laquelle on lit : IN MANU MULIERIS TRADITUR SISARA, Judic., 4°. Cette inscription est analogue à la scène qui s'aperçoit par la baie de la porte, et qui représente Jahel fixant sur la tempe du général endormi les gardes d'une clef (1) qu'elle s'apprête à frapper d'un coup de marteau. Le fond du sujet représente la même femme invitant à entrer chez elle Barach, qui poursuit le guerrier auquel elle vient de donner la mort.

Ces trois sculptures sont surmontées d'un grand arc dans le centre duquel on voit encore un petit bas-relief de même matière que les autres, et dont le sujet allégorique offre l'Innocence assise sur un char triomphal. Sa main droite soutient une palme, et sa main gauche s'appuie sur un livre ouvert supporté par un pupitre.

(1) Il n'y a guère d'autre moyen de se rendre compte de la substitution d'une clef à un clou, qu'en supposant que l'artiste, peu versé dans la langue latine, aura confondu le mot *clavum* (clou) employé dans la Bible, avec le mot *clavem* (clef). Au reste, l'instrument dont se servit Jahel pour donner la mort à Sisara n'est pas toujours désigné sous le même nom dans les différentes versions de la Bible. Dans la Vulgate, il est appelé *clavum*, et dans la version des Septante, *paxillum*, diminutif de *palus* (pieu). Dans l'un comme dans l'autre cas, on doit voir dans cet instrument un des piquets de la tente de Jahel.

Le chien à triple tête de l'enfer poétique est écrasé sous les roues de ce char traîné par deux anges. On lit sur le terrain de ce sujet le mot *Innocence*.

En dehors du grand arc, et à droite et à gauche dans les angles, était un médaillon.

Les diverses parties de cette charmante composition, dont nous ne pouvons donner qu'une description très-incomplète, et où l'or brilla jadis ainsi que les couleurs les plus variées, sont séparées entre elles, ou accompagnées de pilastres, de candélabres, d'arabesques et de jolis ornements de caprice dans le goût de la renaissance des arts sous François 1^{er}.

A l'extrémité opposée de l'appartement, du côté du levant, et dans toute sa largeur, on découvrit, derrière le lambris, une décoration en plâtre appliquée au mur, d'un genre différent, quoique de la même époque. Elle consistait en trois grands compartiments cintrés, ornés d'archivoltes et séparés par des pilastres chargés de candélabres et enrichis d'arabesques. Celui du centre avait été anciennement détruit et remplacé par une cheminée.

Les compartiments existant renferment chacun deux bas-reliefs placés l'un au-dessus de l'autre. L'archivolte couronne le premier, et sous le second, qui renferme le sujet principal, se lit en latin une inscription explicative, composée de plusieurs versets de l'écriture sainte.

Les bas-reliefs principaux, d'une assez grande dimension (1), sont relatifs à un épisode de la vie de David. Son message à Nabal et son mariage avec Abigaïl, femme de Nabal, s'y voient représentés.

(1) Ils ont quatre pieds de largeur sur deux pieds neuf pouces de hauteur.

Premier bas-relief à gauche du spectateur. Nabal, assis au milieu de ses serviteurs occupés à la tonte des moutons; son nom est tracé sur son vêtement. Il repousse les envoyés de David (1).

Le sujet supérieur représente Dieu appelant Adam et Eve, qui paraissent accablés du remords de leur péché. Au côté opposé de ces deux figures, se voit l'arbre de la science du bien et du mal, entouré du serpent tentateur.

Deuxième bas-relief. Le grand-prêtre bénissant l'union de David et d'Abigail. Le roi est suivi de ses officiers, dont l'un porte son sceptre et l'autre sa couronne. David passe l'anneau nuptial à l'index de sa nouvelle épouse, qui est suivie de ses femmes. Une de celles-ci porte un vase de parfums, et une autre un livre (2).

Sous l'archivolte, la vierge, couronnée par des anges et environnée des trois personnes de la Trinité.

Le même luxe de peintures et de dorures a été prodigué à cette décoration, qui dut produire autrefois l'effet le plus éclatant.

(1) Sous ce bas-relief, on lit :

ERAT AUTEM VIR QVISPIAM IN SOLITVDINE MAON, etc. NOMEN AUTEM VIRI ILLIVS ERAT NABAL ET NOMEN VXORIS EIVS ABIGAIL. ERAT ILLA MVLIER PRVDENTISSIMA ET SPECIOSA. VIR DVRVVS, PESSIMVS ET MALICIOSVS. CVM AUTEM VIDISSET DAVID QVOD TONDERET NABAL GREGEM MISIT DECEM JVVENES, etc. NABAL AUTEM RESPONDENS AIT QVIS EST DAVID, etc. PRI. REG. Co. xxv.

(2) Sous ce bas-relief, est écrit :

CVMQUE PERTRANSISSENT DECEM DIES PERCVSSIT DOMINVS NABAL ET MORTVVS EST, etc., MISIT ERGO DAVID AD ABIGAIL VT SVMERET EAM SIBI VXOREM, etc., QVE CONSVRGENS ADORAVIT EVM ET AIT ECCE FAMVLA TVA SIT IN ANCILLAM, etc., ET FACTA EST ILLI VXOR, etc. Co. svp. d.

Les poses tourmentées des figures de ces différents sujets, leurs formes excessivement prononcées, désignent assez que l'artiste, sans y avoir réussi, cherchait à se pénétrer du style de Michel-Ange.

Il faut regarder comme une bonne fortune la découverte de ces sculptures aussi remarquables que rares, en songeant que, parmi les innombrables travaux de tous genres entrepris dans le seizième siècle, cette époque de splendeur et de gloire pour les arts dépendant du dessin, les objets que la mode, de nouvelles mœurs et de nouveaux besoins ont le moins épargnés dans des périodes de temps assez rapprochées, sont les décorations intérieures des maisons.

En effet, dans les villes vieilles comme celle de Rouen, où la plupart des habitations remontent à trois et quatre cents ans, malgré les mutilations qu'on leur fait subir, ou les déguisements dont on les revêt, surtout depuis une vingtaine d'années, il est extrêmement rare de rencontrer des cheminées, des plafonds, des planchers, des lambris ou tentures de l'époque de la construction des maisons.

On ne saurait trop louer le possesseur de ces curieuses reliques du soin qu'il prend de leur conservation : exemple qui devrait être imité par tous ceux dans les mains desquels le hasard fait tomber de semblables objets, et qui leur assurerait des droits à la reconnaissance des amis des arts et des antiquités nationales.



CHARLES VII A JUMIÈGES. (1)

Récit.

D'ou reviennent gaiement ces vaillants chevaliers ?
Harfleur a vu leurs fronts couronnés de lauriers.
Comme ils marchent joyeux ! Leurs pesantes armures
Sont couvertes pourtant de neige et de frimats,
Et l'hiver est cruel ; mais que font ses injures
Et les rigueurs d'un siège au cœur de ces soldats ?
Ils sont Français ! Par eux la patrie est sauvée !
Ils s'en vont , racontant tour-à-tour leurs exploits ,
Aux Anglais abattus la province enlevée ,
L'audace de Brézé , la valeur de Dunois.
Autour de Charles VII se pressent les bannières ;
Et le Roi , souriant : « Bons chevaliers , mes frères ,
» Mes amis , grace à vous les Normands sont Français !
» Il ne reviendra plus , ce temps où d'un Anglais
» Le front audacieux essayait ma couronne !
» Vous souvient-il que , Roi sans sujets et sans trône ,
» A peine autour de moi quelques soldats épars
» Soutenaient sans trembler l'aspect des léopards !

(1) Au commencement de janvier 1451 , la garnison de Harfleur s'étant rendue au Roi , il s'en alla passer le reste de l'hiver à Jumièges , à cinq lieues de Rouen. Ce fut là qu'il eut le malheur de perdre la belle Agnès. Elle avait des chagrins ; beaucoup de gens la voyaient d'un mauvais œil. A ses derniers moments elle montra beaucoup de dévotion et de repentir. Il n'y avait chose touchante qu'elle ne dit , parlant des misères de la vie et de la fragilité humaine.

» A peine en mon parti s'obstinaient quelques villes ,
» Mais fumantes encor des discordes civiles ;
» J'étais pauvre , vaincu ; mais j'avais des amis ,
» Des amis tels que vous , cher Mailli , preux Saintraille !
» Puis j'aimais Dieu ! Son bras au trône m'a remis ;
» Il nous envoya Jeanne au jour de la bataille ,
» Elle avait sa parole , et fit voir à nos yeux
» La victoire et la foi qui descendaient des cieux.
» Gloire à Dieu ! » Les guerriers aussitôt s'écrièrent :
» Gloire au Roi ! » Tous ensemble autour de lui levèrent
Leurs glaives , leurs écus , leurs lances , leurs drapeaux :
» Vive France à jamais ! » — « Donnons-lui le repos , »
Reprit le Prince , ému de ces transports de gloire ;
« A ces champs dévastés il faut que la victoire
» Profite enfin ; qu'ils soient mieux protégés par vous ;
» Respectez leurs moissons ! Vous me le jurez tous !...
» Mon peuple souffre , il faut partager sa misère ,
» Par nos fêtes , nos jeux , ne pas l'humilier ;
» Vous savez quels fléaux traîne après soi la guerre ,
» Aidez-moi , mes amis , à les faire oublier.
» Je voudrais de trésors payer votre vaillance ;
» Mais que de maux encor il me reste à calmer !
» Avant tout il me faut le bonheur de la France ;
» Si vous m'avez fait craindre , il faut me faire aimer. »

Ainsi parla le Prince. On gardait le silence ;
Car ces preux , si vaillants , si fiers dans les dangers ,
Si connus au pays par de beaux coups de lance ,
N'étaient pas du trésor excellents ménagers.
Et le Roi soupirait : « Quel poids que la couronne !
» Disait-il en lui-même , et comment plaire à tous !

» L'un veut que je ménage, et l'autre que je donne ;
» Pauvres sujets ! Je suis plus à plaindre que vous ! »
Voilà que cependant la tour de Lillebonne
Se montre dans les bois. Un noble chevalier
Accourt dans le lointain, suivi d'un écuyer ;
Il se hâte, il se presse, et répond au qui vive :
Tancarville ! Aussitôt près du Prince il arrive :
« Ah ! Sire, suivez-nous ! A ma tremblante voix
» Connaissez ma douleur. Agnès, Agnès expire
» Et veut voir ce qu'elle aime une dernière fois. »
Le cœur du Roi se trouble ; il appelle Dunois :
« Dans les murs de Rouen chargez-vous de conduire
« Ces braves, lui dit-il, ... Tancarville, j'y cours ! »
Ils sont déjà bien loin. Les coteaux de Jumièges,
Enfermant de leurs bois la Seine aux longs détours,
Apparaissent couverts d'une éclatante neige ;
De l'antique Abbaye on aperçoit les tours,
Et bientôt le manoir des royales amours
Où Charles tant de fois, heureux de sa tendresse,
Porta les pas légers d'une amoureuse ivresse !
Dans ces sauvages lieux, oubliés des humains,
Que de fois de son sceptre il délivra ses mains !
Que d'aimables transports, que d'enivrantes chaînes !
Que de bonheur jadis ! Aujourd'hui que de peines !
Quelle angoisse du cœur, à chaque souvenir
De ces biens d'autrefois prêts à s'évanouir !
L'aride vent du Nord, s'élançant sur la plage,
Courbe les longs rameaux des ormes sans feuillage ;
Dans la vaste forêt, le Roi silencieux
Jette un triste regard sur la terre et les cieux.

Tout paraît à son cœur de sinistre présage ,
 Le hurlement des loups et le vol des corbeaux ,
 Et le cri prolongé de l'oiseau des tombeaux.
 Plus le but est prochain , plus sa crainte s'augmente ;
 Plus il croit deviner , mêlés à la tourmente ,
 Dans le bruit des bouleaux agités par les vents ,
 De la cloche des morts les derniers tintements.
 Alors à son coursier il prodigue l'injure ,
 Le presse , et , dans la nuit triste , glacée , obscure ,
 On n'entend plus alors , frappant les durs sentiers ,
 Que les rapides pas des nerveux destriers.

Enfin les écuyers frappent au monastère.
 Tandis que leurs coursiers hennissent dans les cours ,
 Le Roi prend à la hâte un sentier solitaire ,
 Dont son cœur , dans la nuit , reconnaît les détours ;
 Impatient , d'Agnès il atteint la demeure ,
 Fait retentir du cor le son accoutumé.
 Agnès l'a reconnu : « Voilà le bien aimé !
 » Il vient à moi , dit-elle ; encore , encore une heure !
 » Que j'entende sa voix , que je l'embrasse et meure ! »
 Et le Roi , que précède un moine du couvent ,
 Pénètre dans la chambre où , sur un lit gissante ,
 Agnès , jadis si belle , aujourd'hui languissante ,
 Pour vivre et pour aimer n'avait plus qu'un moment.

Charles , muet d'effroi , quelque temps la regarde .
 » Me reconnaissez-vous , s'écrie Agnès en pleurs ?
 » Je n'ai plus de beauté , mais toujours je vous garde
 » Avec un doux souris le plus aimant des cœurs !
 » Venez toucher encor la main de votre amie ;
 « Je croirai que de Dieu le pardon est sur moi ,

» Et près de lui bientôt je prierai pour le Roi,
» Comme on sait qu'ici-bas j'ai fait toute ma vie. »
Et Charle au désespoir, pressant ses froides mains :
« Agnès ! à mon amour, eh quoi ! sitôt ravie !
» Ouvre ton pauvre cœur ; dis-moi par quels chagrins,
» Quelle injure ou quel vœu ton ame est poursuivie,
» Et l'amant et le Roi sauront te protéger.
» — Vas, mon mal est trop grand ! Ce n'est pas ta puissance,
» O Roi, qui peut guérir une telle souffrance !
» Mais en te la contant je peux la soulager.

» Je rêvais ton retour sur les bords de la Loire,
» Là, bientôt me parvint le doux bruit de ta gloire ;
» Il me parut qu'alors j'étais trop loin de toi.
» Dans le malheur, jadis, il eut besoin de moi,
» Me disais-je ; aujourd'hui partageons sa victoire.
» Glorieuse de toi, fière de ton bonheur,
» J'allais, disant partout ma joie et ma tendresse.
» Qu'est-ce que j'entendis ! O mortel déshonneur !
» Mon ami, je ne suis qu'une indigne maîtresse !
» Ton nom est par le mien à jamais obscurci ;
» Tes maux viennent de moi, ceux de l'Etat aussi !
» Je t'arrache au devoir, j'énervé ta pensée ;
» On nomme tes enfants, ton épouse offensée ;
» On m'accuse, on te blâme ; et j'ai vu qu'en tous lieux,
» Si tu ne m'aimais plus, on t'aimerait bien mieux !
» On me reproche tout, mon orgueil, ma faiblesse,
» Et tes moindres présents, et ma propre richesse !
» Voilà ce que partout on criait sur mes pas.
» Ils ont dit plus encore, et c'est un tel outrage,

- » Que de le supporter je n'ai pas le courage :
- » Ils ont dit , mon ami , que je ne t'aimais pas !
- » Tu vois qu'il faut mourir ! Je suis bien criminelle ,
- » Puisque je te ravis le cœur de tes sujets ;
- » Mais , au moins , rends justice à cette ame fidèle ,
- » Dis un mot , bénis-moi , je mourrai sans regrets. »

La colère du Prince en ses yeux étincelle ;

Il s'écrie : « Est-ce ainsi qu'on respecte les Rois ?

» Faut-il qu'ils n'aient jamais de faiblesse mortelle !

» Que de l'amour jamais ils n'écoutent la voix !

» Te connaît-il , Agnès , ce monde qui t'outrage ?

» Quand il m'abandonnait à l'ennemi vainqueur ,

» Sait-il que , m'appuyant de plus près sur ton cœur ,

» C'est là que j'ai repris confiance et courage ?

» Sait-il que c'est par toi que mon bras fut armé ?

» Pour me rendre à l'honneur connaît-il tes prières ?

» Sait-il que , désertant moi-même mes bannières ,

» Je ne serais plus Roi , si je n'avais aimé ?

« Peuple ingrat et léger que cet amour offense ,

» Des maux que tu lui fais il consola mon cœur !

» Sais-tu combien de fois , désarmant ma rigueur ,

» Cette Agnès près de moi prit soin de ta défense ? »

« — Je veux la prendre encor dans ce dernier adieu ,

» Dit Agnès ; il faut bien que je le justifie !

» Il a raison , ce peuple , en condamnant ma vie ;

» Je suis comme à ses yeux coupable aux yeux de Dieu.

» Des erreurs du passé souffre que je m'accuse ;

» Le rang et la beauté ne sont point une excuse ,

» Un Roi doit aux sujets l'exemple des vertus.

» Dis-leur mon repentir , quand je ne serai plus ,

» Dis-leur

» Dis-leur que j'ai pleuré mes criminelles joies,
» Que Dieu me les remet, que je meurs dans ses voies,
» Que je l'ai confessé le cœur plein de regrets;
» Mais surtout, apprends-leur, Charles, que je t'aimais!
» Adieu! Donne ta main, sois l'amour de la France,
» Avant de la quitter j'ai vu sa délivrance,
» Tes ennemis vaincus, ton règne glorieux,
» Et j'emporte avec moi ce bonheur dans les cieux! »

Ces mots furent suivis d'un effrayant silence.

Le Prince veut parler, mais de nombreux sanglots

De sa vive douleur ont arrêté les mots.

L'abbé du monastère en ce moment s'avance ;

Pour la salut d'Agnès il redoute l'amour,

Et des vœux d'ici-bas quelque fatal retour.

Il vient avec respect montrer un front austère,

En s'approchant du lit, parle de repentir :

« Brûleriez-vous encore d'une flamme adultère?

» — Oh! oui, répond Agnès dans un dernier soupir,

» Oui, je l'aime toujours.... mais non plus sur la terre! »

Par M. GUTTINGER.

LA BATAILLE D'HASTINGS.

TREMBLE, fière Albion ! Suivi de ses Normands ,
Dont les Français en foule ont renforcé les rangs ,
Guillaume est descendu sur ta plage alarmée ;
Soudain , armant son bras d'un flambeau destructeur ,
A la flamme en fureur
Il livre les vaisseaux où vogua son armée.

« Ces vaisseaux désormais ne peuvent nous servir ,
» Dit-il ; braves amis , qui de nous voudrait fuir ?
» Voici votre patrie. Il faut que la victoire
» Force un peuple rebelle , armé contre mes droits ,
» A fléchir sous mes lois ,
» Ou que sous nos drapeaux nous mourions avec gloire. »

Sûrs de vaincre avec lui , les guerriers du héros
Par mille cris joyeux répondent à ces mots.
Guillaume alors , rempli d'ardeur et d'espérance ,
Donne à ses bataillons le signal du départ ;
Déjà son étendart
Se déploie à leur tête et vers Londres s'avance.

Dans les plaines d'Hastings il arrive , et ses yeux
Aperçoivent d'Harold les pavillons nombreux.
Tel qu'un lion puissant qui voit venir sa proie ,
Tel Guillaume frémit , de cet aspect charmé ;
Et , de gloire affamé ,
Son noble cœur s'émeut d'une héroïque joie.

Résolu de combattre aussitôt que le jour
Dans les cieux éclaircis doit être de retour,
Le héros, qui sait joindre au courage invincible
La sage profondeur d'un esprit lumineux,

Médite avec ses preux

Les menaçans projets de l'attaque terrible.

Ce n'est point à cueillir la palme de l'honneur
Que veut en ce grand jour se borner sa valeur;
A de plus hauts desseins son ame s'abandonne :
Il faut que d'un seul coup Harold soit terrassé ;

Que, du trône chassé,

Il livre à son vainqueur son sceptre et sa couronne.

Dès que le jour paraît, les deux peuples rivaux
S'ébranlent à l'envi, rangés sous leurs drapeaux;
Sur les pas de leurs chefs au combat ils s'avancent :
La plaine au loin mugit du choc impétueux,

Et des cris furieux

Au sein des airs émus de toutes parts s'élancent.

Quelque temps aux Anglais leurs ennemis serrés
Opposent, comme un mur, leurs rangs bien assurés.
Mais soudain leur armée hésite et se replie ;
Fiers de voir reculer ces agresseurs altiers,

Harold et ses guerriers

Les poursuivent, brûlant de joie et de furie.

Harold, ivre d'espoir, de cet heureux combat
Attendait son salut et celui de l'Etat.
Monarque infortuné, quel vain songe t'abuse !

Au moment où tu crois le triomphe certain ,
Ton désastre est prochain :
De tes fiers ennemis la fuite est une ruse.

Derrière un bois épais , voisin du champ d'honneur ,
Sous l'ordre d'un baron fameux par son grand cœur ,
Guillaume a fait poster une intrépide élite :
Par sa fausse retraite il attire à son gré
Au piège préparé ,
L'ennemi dont l'ardeur bientôt s'y précipite.

Soudain ce corps nombreux , en poussant de grands cris ,
Fond sur les derniers rangs de l'ennemi surpris ,
Tandis qu'à ce signal la masse de l'armée
S'arrête , et , reprenant un maintien menaçant ,
S'élance en frémissant
Sur celle des Anglais à les suivre animée.

Alors , de deux côtés foudroyés à la fois ,
Les soldats d'Albion par de vaillants exploits
Tâchent de conjurer le sort qui les menace :
Mais ces efforts sont vains ; leur sang coule à longs flots ;
Des guerriers du héros
Chaque instant semble accroître et redoubler l'audace.

Guillaume , en ce combat , par d'immortels travaux
Au royal héritage acquiert des droits nouveaux :
Son glaive impétueux , guidé par son courage ,
Moissonne les Anglais en foule renversés ;
Et les morts entassés
Couvrent autour de lui l'arène du carnage.

Longtemps Harold , sanglant , éperdu de fureur ,
Des guerriers d'Albion encourage l'ardeur :
Mais enfin , succombant auprès de ses deux frères
Qui périssent , après de valeureux efforts ,
 Sur des monceaux de morts
Il tombe , et le trépas le rejoint à ses pères.

Alors , désespérés , ses guerriers malheureux
Cessent de s'opposer à leur destin affreux.
La moitié tombe et meurt dans ce carnage immense ;
Le reste est dans les fers , ou fuit plein de terreur :
 Désormais le vainqueur
Au trône d'Edouard s'assied sans résistance.

Ainsi , noble héros , tes glorieuses mains
Ont d'un seul coup de foudre accompli tes desseins !
Ce triomphe inoui , qu'admira la terre ,
Va courber sous tes lois tout un peuple tremblant ;
 Et , dès ce jour sanglant ,
Un vassal de la France est roi de l'Angleterre.

Par M. PIERRE DUMESNIL.

LE PAPILLON , LA ROSE ET LE LIMAÇON.

Fable.

- » AH ! tout vaut mieux qu'un inconstant !
» Disait la fraîche Rose au Bengale enlevée
» Et dans nos jardins élevée ;
» L'ingrat ne m'aima qu'un instant.
» Un Papillon est donc partout le même !
» Un regard , un baiser , et puis tout est fini ;
» A peine a-t-on prouvé qu'on l'aime ,
» Que le méchant vous en punit.
» Mieux vaut cent fois un amant raisonnable ,
» Que l'on s'attache pour jamais ;
» De corps , d'esprit , fût-il moins agréable ;
» Tant mieux. Dans un choix estimable ,
» Moins de plaisirs , moins de regrets. »

Un Limaçon entendit ce langage

Qu'accompagnaient des pleurs nombreux ;

Il trouva le moment heureux ,

Et fit offre de mariage.

Quand il eut bien traîné sa déclaration ,

On l'accepta. Vous en doutez , peut-être ?

Hélas , dans la colère , on ne peut se connaître !

Pour le dépit tout choix est bon.

Cet époux fut constant , par malheur pour la belle ;

Son déplorable amour vint flétrir ses couleurs.

« Ah ! s'écriait la fleur , que n'est-il infidèle !

» Qu'il m'abandonne à l'instant , ou je meurs ! »

Mais son amant avait des principes sévères :

Il garda ses serments en dépit des prières ;

Et la fleur en mourut. A ses derniers instants ,

Elle vantait, dit-on, les inconstants.

« Je serais plus à plaindre encore , disait-elle ,

» Si je n'avais , pour m'aider à mourir ,

» Gardé de l'infidèle

» Un tendre souvenir.

» Lui seul m'a fait connaître l'existence ;

» Ce bonheur , il est vrai , n'a duré qu'un seul jour.

» Mais un instant , mais un éclair d'amour ,

» Vaut certains siècles de constance. »

Par M. GUTTINGER.

LA RENARDE ET LES RENARDEAUX.

Fable.

UNE bonne mère Renarde ,
Au bord de son terrier promenant ses petits ,
Leur disait : « Hélas ! qu'il me tarde
« De voir de retour au logis
» Votre père , que Dieu prenne en sa sainte garde !
» Pour nourrir votre enfance , à combien de périls
» Il expose ses jours ! Chiens , traquenards , fusils ,
» Est-il rien qui l'effraie et rien qu'il ne hazarde ?
» Admirez jusqu'où va sa tendre affection !
» Ce qu'il a de plus cher , sa réputation ,
» Il vous la sacrifie ; et la gent campagnarde
» En vain dans ses propos le traite de fripon ,
» Se résignant pour vous , à peine il y prend garde....
» Mais voici qu'il revient , muni d'une poularde :
» Ce bon père ! Songez à le bien recevoir. »
C'était en effet lui qui rentrait au manoir ,
Comme un des Renardeaux répliquait à sa mère :

« Maman , je voudrais bien savoir
» Si notre très-honoré père
» N'allait point en maraude avant de nous avoir.
» Notre oncle , m'a-t'on dit , était célibataire ,
» Et toutefois , sous le bâton
» Rencontra le trépas , en volant un chapon. »
Père ambitieux , père avare ,
Père égoïste , ici sont peints au naturel :
Du nom de l'amour paternel
Que de vices souvent on pare !

Par M. LE FILLEUL DES GUERBOTS.

LA

LA PIE.

Fable.

MARGOT , pour le babil , vaut cinquante femelles :
Volatile de son métier ,
Elle est toujours en l'air , à l'affût des nouvelles
Qu'elle se plaît à publier.

Tantôt , pour en avoir , Margot s'invite et mange
Chez les hôtes d'un colombier ;
Tantôt elle se perche au haut d'un cerisier ,
A côté d'un pinçon , ou bien d'une mésange ;
Quelquefois , parmi les dindons ,
Elle rôde autour de la grange ;
Quelquefois , près des canetons ,
Elle barbote dans la fange ;
Même on l'a vue un jour , avec de noirs corbeaux ,
D'une chair corrompue avaler les lambeaux.

Aimable ou sotte compagnie ,
Gens bien ou mal famés , d'un esprit aigre et doux ,
Gris de plumage , blancs ou roux ,
Tout est bon pour Margot la Pie ,
Pourvu qu'elle s'informe , écoute , observe , épie.

Par le même.

LE TARIN ET LES AUTRES OISEAUX.

Fable.

UN Tarin dit un jour aux oiseaux rassemblés :

« Je vous veux aujourd'hui régaler de cerises ;

» Suivez-moi , j'en connais d'exquises. »

A sa suite aussitôt tous se sont envolés ;

Tous , hors un vieux routier , de loin sentant la poudre ,

Un Merle , qu'à partir ils n'avaient pu résoudre.

« Votre grand nombre , amis , vous portera malheur ! »

Avait dit l'oiseau noir : hélas ! sa prophétie

Se trouva bientôt accomplie.

Non loin des cerisiers rôdait certain chasseur.

Il entend de joyeux ramages ,

Il voit s'ébattre en l'air mille chantres volages.

Du fusil à deux coups dont notre homme est armé

Il tire au beau milieu de ce peuple emplumé.

Vous jugez , en long comme en large ,

Du ravage que fit la fatale décharge.

« O jour d'épouvante et de deuil !

» Je ne t'oublierai pas , » dit alors un Bouvreuil

Qui , palpitant d'effroi , dans un taillis se coule :

« Tu m'avertis qu'à l'avenir

» Le plus sûr chemin à tenir ,

» N'est pas celui que prend la foule. »

Par le même.

RÉVÉLATIONS D'UN JOURNALISTE.

Scène extraite d'une Comédie inédite.

Voici d'abord mon nom : Irascible Mordant.
Des Fréron, des Geoffroy je suis le descendant.
J'eus à peine vingt ans, au sortir du collège,
Que de trancher sur tout j'acquis le privilège.
Je me fis journaliste; alors de tout Paris
Je vis courir chez moi messieurs les beaux-esprits.
Je devins le courtier du temple de mémoire;
A mon gré j'établis un impôt sur la gloire;
Nul ne plut au public sans mon consentement,
Et l'on eut de l'esprit, enfin, pour son argent.
Ma fortune eût bientôt passé mon espérance;
Je vis régner chez moi le luxe, l'abondance.
Il fallait soutenir ce faste journalier.
Je vais vous dévoiler les secrets du métier.
A tort comme à travers lançant des épigrammes,
Je drapai les acteurs, je fis des mélodrames,
J'eus la vogue; en un mot, il devint du bon ton
De lire et d'admirer partout mon feuilleton.
Les auteurs, les acteurs, les danseurs, les actrices
S'en vinrent, tour-à-tour, implorer mes services;
Je fis donc circuler mon tarif de succès,
Et je vis mon crédit faire encor des progrès.
Je prenais dix louis pour une comédie,
Vingt pour un opéra, pour une tragédie

Soixante, et plus encor pour un succès d'éclat,
 Six pour un vaudeville ou pour un entrechat.
 Fidèle à mon tarif, j'aurais fait conscience
 De trahir des chalands l'exacte confiance;
 Je consentais pourtant à prendre des cadeaux,
 Des meubles, des couverts, des marbres, des cristaux.
 Arbitre du bon goût et tyran du Parnasse,
 Nul, sans me consulter, n'osait y prendre place;
 Et, certain de la vogue et de l'opinion,
 De certain chansonnier j'aurais fait un Piron.
 Je sais ce qu'il s'en faut; mais mon plus grand scrupule
 N'a jamais pu tenir devant une pendule,
 Et, du plus ignorant barbouilleur de papier,
 J'aurais fait un Racine avec un sucrier.
 Plus d'un, par ce moyen, sut fixer la fortune.
 Un sot dans les grandeurs est chose assez commune;
 Souvent le plus à plaindre a le plus de talent.
 Corneille devint gueux, Chapelain opulent;
 Et tel qui, pour son or, m'acheta du génie,
 Est souvent parvenu jusqu'à l'académie!
 Pour m'élever encore on ne fut pas surpris
 De me voir à propos servir tous les partis,
 Changer comme le vent était ma politique;
 Criant Vive le Roi! vive la république!
 Et vendant au plus fort et ma plume et ma main,
 Je trahis mon pays, mais je fis mon chemin.
 Vous sentez que, bravant ainsi ma conscience,
 Je fus le plus heureux journaliste de France!
 Je sais bien que parfois quelques esprits mal faits
 Me firent payer cher mes plus aimables traits;

Je supportai souvent des attaques cruelles ;
 Mais un homme sensé rit de ces bagatelles :
 Chacun a des moments un peu durs à passer.
 Cependant , mon crédit commençait à baisser ;
 Déjà de mon journal je n'étais plus l'oracle ,
 Je m'y trouvais réduit à l'article *Spectacle* ,
 Imprimé de façon , que , pour m'humilier ,
 J'avais l'air d'être là pour remplir le papier :
 Lorsque la France enfin , au comble de la gloire ,
 Éprouva des revers inconnus à l'histoire.
 Voyant mon journal mort , je sus adroitement ,
 Pour le ressusciter , profiter du moment ,
 Et , par un de ces traits , dignes d'un libelliste ,
 J'y mis un couvert blanc : on me crut royaliste.
 Suivant l'esprit du jour variant mes couleurs ,
 Je prédis aux français encor d'autres malheurs ;
 J'osai , nos descendants auront peine à le croire ,
 De nos braves guerriers calomnier la gloire ;
 J'osai plus , je criai Vive nos ennemis !
 J'étais bien loin , Monsieur , d'être de mon avis.
 De tous les bons français la fureur fut extrême :
 On maudit mon journal , on me maudit moi-même ,
 Et je continuai pourtant sur ce ton là :
 N'en soyez point surpris , j'étais payé pour ça.
 Tel est mon sort , Monsieur ; et cet aveu sincère ,
 Loin de vous offenser , est digne de vous plaire.
 Je quitte mon métier : bientôt l'opinion
 N'osera plus ternir ma réputation ,
 Car on dira toujours , de Paris jusqu'à Rome ,
 Il est très-riche , donc il est très-honnête homme !

Par M. DES ALLEURS fils.

LA JEUNE VEUVE.

Ode.

Dieu se plaît à nous faire soupirer
après cette patrie immortelle, où rien
ne manquera plus à notre bonheur.

MASSILLON.

J'ai trop longtemps sur moi vu tomber la pitié
De femmes qui d'un masque où se peint l'amitié
Ont peut-être emprunté les charmes ;
Enfin de ma douleur je n'ai plus de témoins ;
Seule je puis gémir, seule je souffre moins ;
Mes yeux ont retrouvé des larmes.

Toi que naguère encor je pressais sur mon sein,
Je ne te verrai plus ; le fer d'un assassin
A tranché le cours de ta vie ,
Et la mienne aujourd'hui n'est pour moi qu'un fardeau ,
Dont je supporterai le poids jusqu'au tombeau.
Espérance, tu m'est ravie !

Pour moi plus de printemps, pour moi plus de beaux jours ;
Pour moi plus de ces nuits où l'ange des amours
Nous versait leur volupté pure ;
Je suis comme cet arbre, orgueil de nos vallons,
Que le souffle imprévu d'orageux aquilons
Vient dépouiller de sa verdure.

A l'heure où son baiser caressait mon réveil ,
Sur mon lit désormais chaque nouveau soleil
Me trouvera seule et plaintive.

Pleurer , toujours pleurer !.... Lorsque j'ai tout perdu ,
Qu'ici-bas le bonheur ne peut m'être rendu ,
Sur la terre suis-je captive ?

Quand le plus tendre époux , par la mort entraîné ,
Quitte de nos amours l'asile fortuné
Pour une nouvelle demeure ,
Ne puis-je m'y frayer un rapide chemin ?
Oui , je vais le revoir : il m'attend . De ma main
C'en est fait , il faut que je meure.

Plus d'orages pour moi : je vais entrer au port.
Qu'ai-je osé dire , ô ciel ! à quel affreux transport
La douleur m'a-t-elle livrée !
Pardonne , Dieu clément , pardonne au désespoir !
Je sais ce que m'impose un austère devoir :
J'en suivrai la route sacrée.

Mon Dieu , je subirai tes rigoureux arrêts.
On ne m'entendra plus accuser tes décrets ,
Et maudire mes destinées.
Que pour les malheureux mes jours soient un bienfait ;
Je ferai tout le bien que mon époux eût fait ,
S'il eût coulé d'autres journées.

On ne me verra point , fastueuse en mon deuil ,
Artémise nouvelle , enfermer son cercueil
Au sein d'un pompeux mausolée.
Je n'achèterai pas les louanges d'un chant ;
Une pierre , une croix , son nom , son nom touchant ,
Couvriront sa tombe isolée.

C'est là que , chaque soir , je porterai des fleurs ,
C'est là que , pour tromper mes amères douleurs ,
J'irai prier dans le mystère ,
Jusqu'au jour consolant , où , m'appelant aux cieux ,
Pour me rendre celui que demandent mes yeux ,
Dieu m'enlèvera de la terre.

Par M. EDOUARD D'ANGLEMONT.

TABLE

DES MATIÈRES.

DISCOURS prononcé à l'ouverture de la Séance publique,
par M. Guttinguer, Président, page 1

SCIENCES ET ARTS.

RAPPORT fait par M. Marquis, secrétaire perpétuel, 23

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

*Discours de réception de M. Schwilgué, et réponse de
M. le Président, 23*
*Notice sur un instrument destiné à régler les pendules, par
M. Destigny, 25*
*Théorie et usage du cercle de réflexion de Borda, par
M. Arthur; et rapport par M. Cazalis, ibid.*
*Mémoires sur les effets des pompes du système de M. Arnollet;
et rapport par M. Cazalis, ibid.*
*Théorie, description et usage du pachomètre, par M. Benoît;
et rapport par M. Lévy, 26*
*Nouvelle théorie de la vision, par M. Lhot; et rapport
par M. le docteur Le Prevost, ibid.*

CHIMIE.

*Mémoire sur la fabrication du salpêtre (nitrate de potasse),
41*

- au moyen des végétaux, et sans addition de matières animales, par M. Dubuc, 26*
Notice chimico-toxicologique sur le sublimé corrosif et sur l'arsenic ordinaire, par M. Dubuc, 28
Nouveau moyen de fabriquer l'eau-de-vie de pommes de terre pendant toute l'année, sans être obligé de les réduire en fécule, par M. Lenormand, ibid.
Tableaux synoptiques des acides, par M. Bacon, 29

HISTOIRE NATURELLE.

- Notice anatomique sur un chat monstrueux, par M. des Alleurs, 29*
Concordance des divers noms donnés aux champignons, par les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de cette partie de la botanique, et surtout des noms de Fries avec ceux de De Candolle, de Persoon et de Bulliard, par M. Le Turquier de Longchamp, 30
Éléments de botanique, par MM. Brière et Potier; et rapport par M. Le Turquier de Longchamp, ibid.
Recueil de plantes cryptogames du nord de la France, par M. Desmazières; et rapport par M. Marquis, 31
Essai sur l'histoire des mûriers et des vers à soie, par M. Loiseleur des Longchamps; et rapport par M. Dubreuil, ibid.
Compte rendu des travaux de la Société Linnéenne de Paris, et Éloge de M. André Thouin, par M. Thiébaud de Berneaud; et rapport par M. Levieux, ibid.
Dissertations sur le prétendu fossile humain de Fontainebleau, ibid.

MÉDECINE.

- Mémoire sur la constitution médicale de l'hiver de 1824, par M. Hellis, 32*

<i>Observations sur l'influence de la constitution médicale de l'automne et de l'hiver derniers , par M. Vigné ,</i>	33
<i>Mémoire sur les propriétés vénéneuses des fruits du solanum mammosum , par M. des Alleurs ,</i>	33
<i>Recherches critiques sur la nouvelle doctrine médicale italienne , connue sous le nom de contro-stimulisme , par M. Carrault ; et rapport par M. Hellis ,</i>	34
<i>Recueil de Mémoires de médecine légale , de M. Chaussier ; et rapport par M. Godefroy ,</i>	35
<i>Considérations sur les convulsions qui attaquent les femmes enceintes , par M. Chaussier ; et rapport de M. Le Prevost ,</i>	ibid.
<i>Considérations sur les soins qu'il convient de donner aux femmes pendant le travail ordinaire de l'accouchement , par M. Chaussier ; et rapport par M. Le Prevost ,</i>	ibid.
<i>Observation de M. le docteur Le Prevost , sur une excroissance développée sur la tête d'un homme , à la suite de la rupture d'une loupe ,</i>	ibid.
<i>Programme et Discours d'ouverture d'un Cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine , par M. Leroux ; présentés par M. Dubuc ,</i>	35
<i>Traduction de Morgagni , par MM. Desormeaux et Destouet ; et rapport par M. Hellis ,</i>	36
<i>Traduction du Manuel d'anatomie de Meckel , par MM. Jourdan et Breschet ; et rapport par M. Hellis ,</i>	ibid.
<i>Eloge de J. Janin de Combé , par M. Pointe ; et rapport par M. des Alleurs ,</i>	ibid.
<i>Mémoire de M. Moreau de Jonnés sur le cholera-morbus des Indes ; et rapport par M. des Alleurs ,</i>	ibid.
<i>De la douleur considérée sous le point de vue de son utilité en médecine , par M. Salgues ; et rapport par M. des Alleurs ,</i>	37

<i>Hygiène des vieillards, par M. Salgues ; et rapport par M. des Alleurs,</i>	37
<i>Observations sur le traitement et la guérison de la fièvre quarte rebelle, par les moyens hygiéniques, par M. Denis ; et rapport par M. le docteur Le Prevost,</i>	ibid.
<i>Nouveaux éléments de physiologie pathologique, par M. Surun ; et rapport par M. des Alleurs,</i>	ibid.
<i>Observations et recherches sur la cyanose ou maladie bleue, par M. Gintrac,</i>	38
<i>AVIS au public sur l'emploi raisonné des sangsues, par M. Picquet,</i>	ibid.

AGRICULTURE.

<i>Mémoire sur les arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, par M. Prévost, pépiniériste,</i>	38
<i>Nouvelle broie mécanique, de M. Laforêt, pour la préparation du chanvre et du lin, sans rouissage ; et rapport par M. Lévy,</i>	39
<i>Travaux des sociétés correspondantes,</i>	40
<i>Note sur M. Descroizilles,</i>	ibid.

Mémoires dont l'Académie a délibéré l'impression en entier dans ses Actes.

<i>NOTICES chimico-toxicologiques, tant sur le sublimé corrosif que sur l'arsenic ordinaire, par M. Dubuc,</i>	43
<i>ESSAI sur l'éducation et la culture des arbres fruitiers pyramidaux, vulgairement appelés Quenouilles, par M. Prévost fils, pépiniériste,</i>	55
<i>Dés différentes sortes de terre, et des espèces et variétés d'arbres qui peuvent y prospérer,</i>	75
<i>De l'abricotier,</i>	77
<i>Du cerisier,</i>	80
<i>Du coignassier,</i>	84

<i>Du néflier ,</i>	84
<i>Du pêcher ,</i>	85
<i>Du poirier ,</i>	86
<i>Du pommier ,</i>	90
<i>Du prunier ,</i>	94
<i>Tableau des diverses opérations relatives à leur éducation , leur plantation , etc. ,</i>	99
<i>Note explicative du sens attaché à quelques expressions em- ployées dans le cours de ce mémoire ,</i>	109
<i>CONSTITUTION médicale de l'hiver de 1824 , par M. Hellis ,</i>	111
<i>OBSERVATIONS lues par M. Vigné ,</i>	135
<i>OBSERVATION sur un empoisonnement causé par le solanum mammosum de Linné , par M. des Alleurs fils ,</i>	141
<i>MÉMOIRE sur la culture ou fabrication indigène du salpêtre (nitrate de potasse) , etc. , par M. Dubuc ,</i>	151
<i>Première couche , faite avec deux plantes crucifères ,</i>	157
<i>Deuxième couche , faite avec des plantes solanées et des pavots ,</i>	159
<i>Troisième couche nitrifère , faite simplement avec des tiges et feuilles de chou ,</i>	161
<i>Notice sur la première couche ,</i>	163
<i>Notice sur la deuxième couche ,</i>	165
<i>Purin pour arroser les couches ou amas nitrifères ,</i>	166
<i>Notice sur la troisième couche ,</i>	167
<i>Résumé et conclusion ,</i>	168
<i>Copie d'une lettre écrite à l'auteur , par M. Malouet ,</i>	173
<i>NOTE sur un chat monstrueux , par M. des Alleurs ,</i>	175
<i>NOTICE sur un instrument destiné à régler les pendules , par M. Destigny ,</i>	181
<i>CHAMPIGNONS. Concordance de Persoon (synopsis metho- dica fungorum) , avec de Candolle , (second et sixième volume) , par M. Le Turquier de Longchamp ,</i>	189

CONCOURS.

<i>RAPPORT sur le concours ouvert dans la classe des Sciences,</i>	
<i>pour 1825, par M. des Alleurs,</i>	215
<i>Annonce des mémoires couronnés,</i>	221
<i>MÉMOIRE N° 5, par M. Ladevère,</i>	223
<i>MÉMOIRE N° 7, par M. Savin,</i>	245
<i>PRIX extraordinaire proposé pour 1827,</i>	273

CLASSE DES BELLES-LETTRES ET ARTS.

<i>RAPPORT fait par M. Bignon, secrétaire perpétuel de la</i>	
<i>Classe des Belles-Lettres,</i>	277

Ouvrages annoncés ou analysés dans ce Rapport.

CORRESPONDANCE.

<i>Précis sur l'usure attribuée aux prêts de commerce, suivi</i>	
<i>de l'opinion analogue de l'abbé Bergier,</i>	278
<i>Bas-reliefs lithographiés, adressés par M. Labey de la</i>	
<i>Roque, de Caen,</i>	ibid.
<i>Nouvelle traduction en prose des Odes d'Anacréon, par</i>	
<i>madame Céleste Vien,</i>	ibid.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

<i>Hamlet et l'ombre de son père, traduction de Shakespeare,</i>	
<i>par M. Boucharlat,</i>	279
<i>La mort de Montgomeri, traduction de Schiller, par</i>	
<i>le même,</i>	ibid.
<i>Tableau de village, par M. Boinvoilliers,</i>	ibid.
<i>Dythirambe aux mânes de Louis XVIII, par M. Marie</i>	
<i>Dumesnil,</i>	ibid.

- Recueil d'Odes*, par M. d'Anglemont, 279
- Procès entre le corps et l'ame*, par M. le comte François de Neufchâteau, ibid.
- Suite de l'histoire de la Scie d'Harfleur*, par M. le vicomte de Toustain, ibid.
- La Clef des Etymologies*, par M. Fontanier; et rapport par M. De la Quérière, ibid.
- Essai historique sur Dieppe*, par M. P.-J. Féret; et rapport par M. Aug. Le Prévost, ibid.
- Examen du Studi Geniali de M. le comte Vincenzo de Abbate, d'Alba*, par M. Aug. Le Prévost, 280
- Éloge du Président de Thou*, par M. Patin; et rapport par M. Houel, ibid.
- Onorage sur les biens de main-morte*, par M. l'abbé Grappin, ibid.
- Panegyrique de Saint Louis*, par M. l'abbé La Bouderie; et rapport par M. l'abbé Gossier, 281
- Chroniques neustriennes*, par M. Marie Dumesnil, ibid.
- Mémoire sur les Ruines de Lillebonne*, par M. François Rever, ibid.
- Opuscule sur les médailles de Sainte-Croix-sur-Aizier*, par le même, ibid.
- Météore lumineux observé dans l'arrondissement de Pont-Audemer, le 10 décembre 1824*, par le même, ibid.
- Description d'une Statue fruste, en bronze doré, (2^e édition)* par le même, ibid.
- Détails sur la découverte d'établissements romains ou gallo-romains, à Bonne-Nouvelle-sous-Neuville*, par M. Feret, ibid.
- Premier tome de la relation du Voyage de M. Dibdin, antiquaire anglais, traduit par M. Théod. Licquet*, ibid.
- Notice et pièce de vers sur un gros chêne, appelé Chêne-au-vendeur*, par M. le comte Blanchard de la Musse, 282

- Réponse de M. Guttinguer à M. Blanchard de la Musse ,* 282
Notice sur M. Anicet-Charles-Gabriel Lemonnier , par
M. Hippolyte Lemonnier , *ibid.*

MEMBRES RÉSIDENTS.

- Discours d'ouverture de la Séance de rentrée , par M. Gut-*
tinguer , président , 283
Discours de rentrée prononcé à la Cour royale , par M.
Vandœuvre , *ibid.*
Notice sur quelques antiquités observées à Dreux , par
M. Marquis , *ibid.*
Considérations sur l'école romantique , par le même , *ibid.*
Bas-reliefs lithographiés par M. Maillet-Duboulley , avec
une Notice de M. Houel , *ibid.*
Notice sur le tombeau des éternés de Jumièges , par
M. E.-H. Langlois , *ibid.*
Le bal , et autres poésies , par M. Guttinguer , *ibid.*
Grammaire italienne de Peretti , revue et augmentée par
M. Ballin , *ibid.*
Mémoire sur la position de l'île nommée Oscellus , par
M. Aug. Le Prévost , *ibid.*
Considérations sur les Juifs d'occident , de M. Arthur
Beugnot , par M. Licquet , 284
Considérations sur les Mélanges poétiques de M. Gut-
tinguer , par M. Aug. Le Prévost , *ibid.*
Dessins d'une tête antique en marbre , trouvée dans les
ruines de Lillebonne , par M. Langlois , *ibid.*
Notices sur plusieurs antiquités de Rouen , par M. De
la Quérière , *ibid.*
Discours de réception de M. Ballin , et réponse de M.
le président , 285

Ode

<i>Ode sur la bataille d'Hastings, par M. Pierre Dumesnil,</i>	285
<i>Recueil de fables, par M. Lefilleul des Guerrots,</i>	286
<i>La Rose, le Papillon et le Limaçon, fable, par M. Guttinguer,</i>	ibid.
<i>Poème sur la mort de Girodet, par le même,</i>	ibid.
<i>Charles VII à Jumièges, par le même,</i>	ibid.
<i>Révélations d'un journaliste, par M. des Alleurs,</i>	ibid.

CONCOURS.

<i>REPPORT sur le concours de la classe des Lettres, par M. Licquet,</i>	287
<i>PRIX proposé pour 1826,</i>	291
<i>ADRESSE A S. M. CHARLES X.</i>	292

Ouvrages dont l'Académie a ordonné l'impression dans ses Actes.

<i>NOTICE sur M. l'abbé Gourdin, par M. Bignon,</i>	293
<i>NOTICE sur M. Lemonnier, par M. Bignon,</i>	299
<i>DISCOURS prononcé à la Séance de rentrée, par M. Guttinguer, président,</i>	301
<i>NOTICE sur diverses antiquités de la ville de Rouen, par M. De la Quérière,</i>	311
<i>CHARLES VII A JUMIÈGES, par M. Guttinguer,</i>	323
<i>LA BATAILLE D'HASTINGS, par M. Dumesnil,</i>	330
<i>LE PAPILLON, LA ROSE ET LE LIMAÇON, par M. Guttinguer,</i>	334
<i>LA RENARDE ET LES RENARDEAUX, par M. Le Filleul des Guerrots,</i>	336
<i>LA PIE, par le même,</i>	337

LE TARIN ET LES AUTRES OISEAUX, par le même, 338

RÉVÉLATIONS D'UN JOURNALISTE, par M. Des Alleurs, 339

LA JEUNE VEUVE, par M. Ed. d'Anglemont, 342

FIN DE LA TABLE.